

# Rapport annuel 1998



**Banque Européenne**  
pour la Reconstruction et le Développement

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a été créée en 1991 pour favoriser la transition vers l'économie de marché des pays d'Europe centrale et orientale et de la Communauté d'Etats indépendants (CEI) qui s'engagent à respecter et à mettre en pratique les principes de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché, et pour y promouvoir l'initiative privée et l'esprit d'entreprise.

La Banque s'efforce d'aider les 26 pays où elle opère à mettre en oeuvre des réformes économiques structurelles et sectorielles et à encourager la concurrence, la privatisation et l'esprit d'entreprise, en tenant compte des besoins propres à chaque pays en fonction du stade qu'il a atteint dans le processus de transition. Par le biais de ses investissements, elle favorise la promotion du secteur privé, le renforcement des institutions financières et des systèmes juridiques et le développement de l'infrastructure dont a besoin le secteur privé. Dans toutes ses opérations, la Banque applique les principes d'une bonne gestion des affaires bancaires et des placements.

Dans son rôle de catalyseur du changement, la Banque encourage le cofinancement et les investissements étrangers directs des secteurs public et privé, aide à mobiliser des capitaux locaux et fournit une coopération technique dans les domaines relevant de son mandat. Elle travaille en étroite collaboration avec les institutions financières internationales et d'autres organisations internationales et nationales. Dans toutes ses activités, la Banque s'attache à promouvoir un développement sain et durable du point de vue de l'environnement.



# Table des matières

- 2 Principaux repères 1998**
- 4 Lettre de transmission**
- 5 L'année en bref**
  - La crise financière d'août 1998
  - Mesures adoptées par la BERD face à la crise
  - Opérations
  - Résultats financiers
  - Examen des politiques et des stratégies
  - Evolution des institutions
  - Défis à venir
- 13 Environnement opérationnel**
  - Tendances du processus de transition
  - Tendances macroéconomiques
- 24 Aperçu des opérations en 1998**
  - Vue d'ensemble
  - Institutions financières
  - Infrastructure
  - Autres secteurs clés
  - Environnement
  - Sûreté nucléaire
- 50 Autres activités opérationnelles**
  - Cofinancement
  - Fonds de coopération technique
  - Evaluation des projets
  - Achats et marchés
- 62 Résultats financiers et comptes annuels**
- 114 Projets approuvés en 1998**
- 119 Gestion**
  - Gouverneurs
  - Administrateurs
  - Informations – Contacts

**Pays d'opérations de la Banque**  
au 31 décembre 1998

Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Géorgie, Hongrie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Moldova, Ouzbékistan, Pologne, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Slovénie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine.



# Principaux repères 1998

En 1998, la BERD a traversé la période la plus difficile de son existence avec l'effondrement en août des marchés financiers dans la Fédération de Russie, dont les prolongements continuent à se faire sentir dans l'ensemble de la région. Ce revers a fait ressortir que les progrès remarquables que la région a accomplis depuis 1991 sur la voie de la transition doivent s'accompagner de réformes des institutions et de bonne gestion des affaires publiques.

La BERD a répondu de façon dynamique à la crise en recherchant les moyens de sauvegarder les investissements existants et de rétablir la confiance des milieux d'affaires. Elle a continué à mettre au point des projets performants dans tous ses pays d'opérations, fournissant la preuve de son rôle décisif dans le processus de transition.

En 1998, la BERD a porté ses engagements annuels à un niveau jamais encore atteint en signant des projets pour un total de 2,4 milliards d'écus, la valeur totale des projets s'élevant à 9,9 milliards d'écus.

La crise financière a agi sur la cote de crédit d'un certain nombre d'investissements de la BERD, qui a enregistré une perte nette pendant l'exercice, après dotation aux provisions, bien que sa viabilité financière n'ait pas été touchée en raison de sa forte capitalisation.

## Résultats financiers (en millions d'écus)

	1998	1997	1996	1995	1994
Produit d'exploitation	450,5	346,0	243,7	241,2	170,7
Frais généraux et dotation aux amortissements	158,7	152,1	146,4	158,3	145,8
Résultat brut d'exploitation	291,8	193,8	97,3	82,9	24,9
Dotation aux provisions	553,1	177,7	92,4	75,4	23,9
(Perte)/bénéfice de l'exercice	(261,2)	16,1	4,9	7,5	1,0
Capital autorisé	20 000	20 000	10 000	10 000	10 000
Capital libéré	5 084	4 877	2 965	2 965	2 965
Fraction reçue (cumulée) du capital	3 217	2 949	2 916	2 842	2 273
Total des provisions et des réserves	762	508	263	165	81
Total de l'actif	16 047	13 495	10 964	8 728	7 528

## Résultats opérationnels

Nombre de projets	1998	1997	1996	1995	1994
Projets approuvés	82	143	119	134	109
Projets signés	96	108	95	110	91

## Financement de la BERD (en millions d'écus)<sup>1</sup>

Approuvé	2 003	4 016	2 827	2 855	2 409
Engagé	2 373	2 315	2 188	2 000	1 878
Décaissements nets	1 350	1 250	1 162	987	591
Décaissements bruts	2 449	2 047	1 371	1 144	668

## Mobilisation des ressources (en millions d'écus)<sup>1</sup>

Pour approbations	6 646	7 535	4 673	6 085	4 500
Pour engagements	7 541	4 210	3 819	4 972	3 333

<sup>1</sup> Les chiffres de la période 1994-1997 sont les chiffres déclarés pour les années considérées. Ils n'incluent pas les changements ultérieurs dus par exemple aux variations de change, aux annulations, aux syndications ou aux restructurations.

Le résultat brut d'exploitation a atteint 292,0 millions d'écus en 1998, soit un niveau supérieur de plus de 50% à celui de 1997.

Les provisions pour pertes ont augmenté de 553,0 millions d'écus, ce qui s'explique essentiellement par la constitution de provisions individualisées à la suite d'un examen approfondi des répercussions de la crise financière sur les projets de la BERD dans tous les pays en transition, en particulier dans le secteur bancaire. Par voie de conséquence, une perte nette de 261,0 millions d'écus après dotation aux provisions a été enregistrée pour l'exercice.

Malgré les difficultés rencontrées dans la région, la BERD a continué d'effectuer des décaissements et d'élaborer des projets dans chacun de ses pays d'opérations : pendant l'exercice, 96 projets ont été signés. Elle dispose maintenant d'un portefeuille de 551 projets, dont la valeur totale nette s'élève à 10,2 milliards d'écus, ce qui la place au premier rang des investisseurs étrangers directs dans la région et au nombre des principaux contributeurs au processus de transition.

L'aptitude de la BERD à mobiliser des moyens de financement additionnels s'est renforcée en 1998. C'est ainsi que pour chaque écu qu'elle a investi dans le courant de l'exercice, elle a attiré 3,2 écus supplémentaires d'autres investisseurs, alors que la moyenne cumulée se situe à 2,6 écus.

Les opérations bancaires ont représenté 64% du total du revenu brut, ce qui correspond à une progression de 50% par rapport à 1997. Les frais généraux sont restés nettement dans les limites budgétaires (91%), sans augmentation réelle pour la cinquième année consécutive.

A la fin du mois de janvier, le Président Jacques de Larosière est arrivé à l'expiration de son mandat après avoir apporté une énorme contribution à la BERD depuis 1993. Dans le courant de l'été, les gouverneurs de la Banque ont élu à l'unanimité Horst Köhler à la présidence de la BERD à compter du 1er septembre.

Au mois de mai, la Banque a tenu son Assemblée annuelle à Kiev (Ukraine) avec succès. Un Forum des affaires axé sur la croissance et l'investissement dans la région s'est tenu parallèlement à l'Assemblée annuelle et a attiré plus de 3 000 participants.

L'intérêt que la BERD attache à l'environnement a été renforcé par l'approbation en juin d'une nouvelle politique pour les infrastructures municipales et environnementales.

Avec l'ouverture d'un nouveau bureau à Erevan (Arménie) en fin d'exercice, la BERD dispose désormais d'une représentation locale dans tous ses pays d'opérations.

Totaux cumulés au 31 décembre 1998

**Financement approuvé**  
14,478 milliards d'écus

Financement qui a été approuvé par le Conseil d'administration de la Banque, étant entendu que les projets dont le financement est approuvé ne sont pas tous nécessairement signés. Les chiffres nets déclarés ne tiennent pas compte des annulations.

**Financement engagé**  
10,182 milliards d'écus (chiffre net)  
12,010 milliards d'écus (chiffre brut)

Financement des projets qui ont été signés après avoir été approuvés et pour lesquels un engagement est accepté. Les chiffres nets ne tiennent pas compte des annulations et des remboursements.

**Décaissements**  
5,761 milliards d'écus (chiffre net)  
8,212 milliards d'écus (chiffre brut)

Financement qui a été décaissé après la signature d'un projet. Les chiffres nets tiennent compte de tous les décaissements effectués.

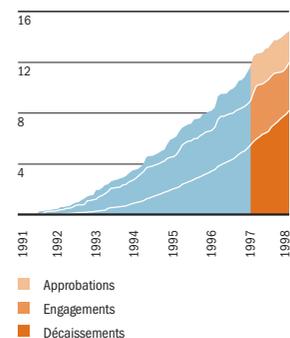
**Fonds additionnels mobilisés**  
30,856 milliards d'écus

Ressources engagées par d'autres investisseurs dans le cadre des opérations de la BERD.

Le 1er janvier 1999, lorsque l'euro a remplacé la monnaie nationale des 11 pays participants, la BERD a substitué l'euro à l'écu comme monnaie de compte. Les chiffres relatifs à l'exercice 1998 et aux exercices précédents sont exprimés en écus.

## Approbations, engagements et décaissements cumulés

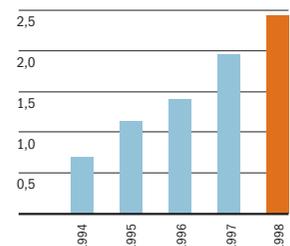
au 31 décembre 1998 (en milliards d'écus)



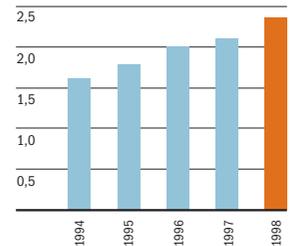
## Engagements et décaissements annuels

au 31 décembre 1998 (en milliards d'écus)

### Engagements

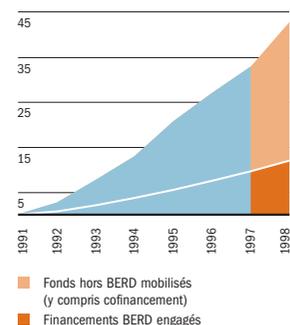


### Décaissements



## Montants cumulés des fonds mobilisés

au 31 décembre 1998 (en milliards d'écus)



# Lettre de transmission

Londres, le 9 mars 1999

## A l'attention des gouverneurs

Conformément à l'Article 35 de l'Accord portant création de la Banque et à la Section 11 du Règlement général de la Banque, le Conseil d'administration soumet ci-après au Conseil des gouverneurs le Rapport annuel de la Banque pour 1998.

Le rapport annuel comprend les comptes annuels approuvés et vérifiés qui doivent être présentés conformément à l'Article 27 de l'Accord et à la Section 13 du Règlement général. Il contient également un état distinct concernant les ressources des fonds spéciaux, conformément à l'Article 10 de l'Accord portant création de la Banque, ainsi qu'une analyse de l'impact des opérations de la Banque sur l'environnement, conformément aux dispositions de l'Article 35 de l'Accord.

## Président

---

Horst Köhler

## Administrateurs

Byongwon Bahk  
Jan Bielecki  
Staffan Crona  
Sylvain de Forges  
Torsten Gersfelt  
Joaquin de la Infiesta  
Wilhelm Jaggi  
Mikhail Jernov  
Roger Lavelle  
Heiner Luschin  
Michael McCulloch  
Patrice Muller  
Kari Nars  
Philippe Petit-Laurent  
Youri Polouneev  
Enzo Quattrocioche  
Norbert Radermacher  
Karen Shepherd  
Bernard Snoy  
Kazuhito Tatebe  
Pim van Ballekom  
Stefanos Vavalidis  
Poste vacant

## Administrateurs suppléants

---

Jim Short  
Bojidar Kabaktchiev  
Baldur Erlingsson  
Lucien Bernadine  
Tony Brown  
Carlos Escribano  
Mehmet Kaytaz  
Michail Tatiantchenko  
Walter Cernoia  
Gideon Schurr  
Alex Gibbs  
Tom MacDonald  
Rolf Næss  
Vassili Lelakis  
Maria Sultanoiu  
Pasquale Terracciano  
Jörg Ranau  
Poste vacant  
Georges Heinen  
Takashi Kurai  
Dick Knook  
António de Almeida  
Károly Soós

# L'année en bref

En 1998, la BERD a traversé l'épreuve la plus difficile depuis sa création au début de la décennie. L'effondrement des marchés financiers dans la Fédération de Russie, dont les prolongements continuent à se faire sentir dans l'ensemble de la région, a posé un sérieux défi à la transition dans les pays d'opérations de la Banque, défi persistant et plus grave à bien des égards que tous ceux rencontrés à un moment quelconque depuis 1991.

Malgré ces tensions, le processus de réforme s'est poursuivi comme prévu dans la plupart des pays en transition. Dans bon nombre d'entre eux, la menace d'instabilité a en fait encore renforcé la ferme intention de poursuivre les réformes. La crise a néanmoins entamé la confiance des investisseurs. Elle a aussi confirmé l'importance durable du rôle de la BERD, qui consiste à appuyer la réforme par le biais de bons investissements.

L'effondrement du système financier en Russie, en août 1998, a eu de profondes répercussions sur les opérations de la BERD. La détérioration de la cote de crédit des investissements en Russie et dans d'autres pays de la région a amené la BERD à constituer de nouvelles provisions substantielles à la fin de l'exercice, dont le total a atteint 553,0 millions d'écus. La plupart des provisions correspondaient à la Russie, en particulier au secteur financier. Bien que le résultat brut d'exploitation avant dotation aux provisions soit passé à 292,0 millions d'écus, contre 194,0 millions d'écus en 1997, la Banque a enregistré en 1998 une perte nette de 261,0 millions d'écus après dotation aux provisions. La Banque est toutefois fortement capitalisée et son portefeuille est adossé à des prévisions prudentes, ce qui lui a permis d'absorber cette perte sans que sa viabilité financière soit menacée.

## La crise financière d'août 1998

La région où opère la BERD a connu en 1998 le plus grave bouleversement économique depuis le début de la transition. Bien que l'année ait commencé de façon prometteuse, une grande partie de la région semblant avoir bien supporté l'impact de la crise financière en Asie, la situation économique s'est progressivement dégradée et des signes de tension sont apparus dans l'ensemble de la région.

En août, la situation s'est aggravée de façon spectaculaire lorsque la Fédération de Russie a dévalué sa monnaie, annoncé qu'elle cesserait de s'acquitter de sa dette intérieure et déclaré un moratoire sur le service de la dette aux créanciers étrangers. Le système financier du pays s'est effondré,

provoquant une chute brusque du taux de change et, peu après, une forte flambée de l'inflation, qui a atteint des niveaux inégalés depuis plusieurs années. L'effondrement du système des paiements, le retrait des sources étrangères de financement et l'aggravation du climat d'incertitude ont conduit à une forte contraction de l'activité économique.

La crise a gagné d'autres pays de la région, en particulier les pays voisins qui entretiennent pour la plupart de solides liens financiers et commerciaux avec la Russie et qui ont eu du mal à maintenir leur équilibre macroéconomique et à sauvegarder leur accès aux marchés internationaux de capitaux depuis la crise. La détérioration de la conjoncture économique mondiale a encore réduit les perspectives de croissance dans l'ensemble de la région, en particulier dans les pays aux stades les plus avancés de la transition et dans les pays les plus ouverts.

Si les marchés financiers dans l'ensemble de la région ont fait preuve d'instabilité et ont montré certains effets anarchiques de "contagion", il n'en reste pas moins que les différents pays ont été touchés de manière très variable. Par suite des crises financières survenues en Asie et en Russie, les investisseurs sont devenus plus sélectifs. La réévaluation par les investisseurs de la conjoncture économique et des risques reflète les divergences observées dans la qualité et l'ampleur du processus de transition d'un pays à l'autre. La crise a bien montré que les réalisations notables de la région sur la voie de la libéralisation et de la privatisation doivent aller de pair avec les progrès de la réforme des institutions. Il est en particulier indispensable de disposer d'un cadre juridique efficace fondé sur la primauté du droit, d'un environnement transparent et compétitif pour l'activité commerciale et de limites de l'autorité administrative des pouvoirs publics. Plus les pays de la région ont une économie de marché qui repose sur des bases institutionnelles solides, plus il leur est facile d'absorber des secousses soudaines et de connaître une croissance soutenue et une stabilité macroéconomique.

La crise financière a fait ressortir que les réalisations notables de la région doivent aller de pair avec les progrès de la réforme des institutions

Maintien de l'appui de la Banque au processus de transition dans l'ensemble des pays d'opérations

Les projets ci-après, signés en 1998, ont eu un effet particulièrement marqué sur le processus de transition :

- Bank Pekao (Pologne)
- Gisement pétrolier de Chirag (Azerbaïdjan)
- Programme de reçus de stockage de céréales (République slovaque)
- Centrale indépendante de Moutnovsky (Fédération de Russie)
- Restructuration de Podravka (Croatie)
- RomTelecom (Roumanie)
- Reconstruction d'urgence des télécommunications (Bosnie-Herzégovine)
- Terminal ferroviaire et portuaire de Ventspils (Lettonie)

Septième augmentation successive des engagements annuels

## Mesures adoptées par la BERD face à la crise

Depuis sa création, la BERD a fait la preuve de son utilité en tant qu'institution dotée d'une mission particulière et elle a acquis des compétences et une expérience considérables. Elle a donc pu réagir rapidement face aux événements en Russie et à leurs répercussions, en s'attachant à sauvegarder les investissements existants et en recherchant les moyens de rétablir la confiance des investisseurs. La Banque a mis au point un plan opérationnel pour la Russie dans lequel l'accent est mis sur la nécessité de s'attacher à améliorer encore les normes applicables à la sélection des projets, en insistant sur leurs effets de démonstration pour les autres investisseurs et en équilibrant avec soin les risques et les rendements. Tout en approuvant cette orientation opérationnelle, le Conseil d'administration de la BERD a souligné que l'efficacité à long terme de l'action de la Banque dépendrait largement des mesures que prendrait le Gouvernement russe et de la réaction de l'ensemble de la communauté internationale.

Dans cette atmosphère de crise et d'incertitude, la BERD a réaffirmé à la fois son insistance sur les projets et sa volonté d'appuyer la transition dans tous les pays d'opérations. En sa qualité d'investisseur à long terme, la Banque a tenu à souligner qu'elle ne renoncerait pas à ses opérations en Russie ou dans d'autres parties de la région, même dans les circonstances économiques les plus difficiles. La BERD a donc continué à mettre au point des projets et à procéder à des décaissements dans chacun de ses pays d'opérations.

Il n'en reste pas moins que, dans son niveau d'activité, la BERD a tenu compte des risques ainsi que de la volonté des gouvernements d'opérer des réformes favorisant les lois du marché. La crise financière actuelle exige que les gouvernements fournissent la preuve de leur ferme volonté de consolider les résultats obtenus et de favoriser le changement. La BERD est décidée à les aider et à les encourager dans les réformes qu'ils entreprendront. Ce faisant, elle agira en étroite coordination avec d'autres organisations internationales, en particulier la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, ainsi qu'avec l'Union européenne. La BERD aura plus largement recours à la possibilité dont elle dispose d'encourager l'évolution des institutions, en particulier en mettant à profit sa vaste somme de connaissances locales par le biais de son réseau de bureaux résidents.

## Enseignements stratégiques

L'expérience a appris à la BERD que la transition est un processus de longue haleine dans lequel le renforcement des institutions joue un rôle capital, qu'elle peut soumettre certaines sections de la population à de graves pressions et qu'elle connaît des retards et des revers. La crise récente a clairement mis en lumière la fragilité des réformes lorsque les institutions et le comportement des individus ne reposent pas sur des bases suffisamment solides. Les réformes qui ne sont pas considérées comme crédibles par le grand public ont tendance à ne pas être durables. La mise en place de bases institutionnelles solides pour la transition est une opération de longue durée, difficile et dans laquelle les facteurs culturels et historiques jouent un rôle décisif. Il apparaît désormais clairement que la transition et l'action de la Banque doivent être considérées comme des processus à plus long terme que cela n'avait été envisagé au départ.

## Opérations

Si la BERD a réussi à atteindre la plupart de ses objectifs opérationnels en 1998, le déclenchement de la crise russe pendant la deuxième moitié de l'exercice a profondément modifié l'environnement opérationnel et les résultats financiers de l'exercice.

En 1998, le Conseil d'administration a approuvé 82 projets pour un montant de 2,0 milliards d'écus. Ce niveau, bien que plus faible que celui atteint au cours de l'exercice précédent en raison du nombre extrêmement élevé de projets approuvés au cours du dernier trimestre de 1997 et du nouveau climat de l'investissement, a porté le total cumulé des projets approuvés à 14,5 milliards d'écus.

Malgré les difficultés rencontrées dans la région, la BERD a réussi en 1998 à accroître aussi bien le nombre des projets signés que le niveau des décaissements par rapport à 1997. Le nombre des projets signés en 1998, dont le montant total a atteint 2,4 milliards d'écus, a marqué une nouvelle progression des engagements annuels pour la septième année consécutive. Les 96 projets signés ont porté à 10,2 milliards d'écus le total des ressources engagées par la Banque depuis sa création, net des remboursements et des annulations. A la fin de 1998, les fonds additionnels cumulés engagés par d'autres investisseurs dans le cadre des opérations de la BERD se sont chiffrés à 30,9 milliards d'écus.

Les décaissements ont atteint 2,4 milliards d'écus en 1998, soit 20% de plus qu'en 1997. Les décaissements nets à la fin de l'exercice comprenaient 4,3 milliards d'écus de prêts et 1,4 milliard d'écus de prises de participation, soit au total 5,8 milliards d'écus.

Les scénarios opérationnels pour 1998 ont dû être réévalués dans le courant de l'exercice, certains d'entre eux étant devenus irréalisables tandis que d'autres avaient perdu de leur urgence. Certaines activités ont acquis une nouvelle importance et sont devenues encore plus urgentes, en particulier celles liées au renforcement des institutions et à l'amélioration des méthodes de gestion dans la région.

Les priorités opérationnelles pour les prochaines années sont actuellement à l'étude alors que la BERD poursuit l'évaluation des répercussions à long terme de la crise russe et, d'une manière générale, le nouveau stade du processus de réforme auquel sont parvenus les différents pays de la région.

### **Priorités opérationnelles**

Du fait que le processus de transition ne progresse pas de manière uniforme dans l'ensemble de la région, la BERD a continué à arrêter et à appliquer des stratégies pour répondre aux besoins particuliers de chaque pays. Les grandes orientations de son action restent fermement inspirées des dispositions de l'Accord portant création de la Banque et des directives générales régulièrement formulées par les actionnaires.

En 1998, la BERD a continué à appliquer les priorités opérationnelles que le Conseil des gouverneurs a définies et précisées au cours des cinq dernières années.

#### *Priorité donnée au secteur privé*

En 1998, la part du secteur privé dans les activités de la BERD a atteint 68%, contre 67% à la fin de 1997. La Banque a ainsi largement dépassé les termes de l'Accord qui l'a créée, où il est stipulé que le secteur étatique ne doit pas représenter plus de 40% de tous ses engagements. Sur les projets signés en 1998, environ 80% (en volume) étaient des opérations du secteur privé, alors que 86% des projets approuvés par le Conseil d'administration relevaient du secteur privé. Dans les pays où le ratio privé/public (60/40) n'a pas encore été atteint, un plan d'action est élaboré dans le cadre de la stratégie de la Banque pour les pays en question. Dans la plupart des cas, on s'est rapproché de l'objectif fixé dans le courant de l'exercice.

#### *Elargissement de la portée géographique*

En 1998, la BERD, qui s'est engagée à mener des opérations dans l'ensemble de la région, a signé des projets dans tous les pays d'opérations à l'exception de deux. La part des opérations dans les pays qui se trouvent aux stades avancés de la transition s'est située à 40%, dépassant ainsi les projections antérieures ; dans les pays qui se trouvent aux premiers stades et aux stades intermédiaires de la transition, cette part s'est située à 37% tandis que la Russie a absorbé 23% des engagements de la Banque pendant l'exercice.

Afin de renforcer sa présence dans l'ensemble de la région, la BERD a ouvert un bureau à Erevan (Arménie) dans le courant de l'année ; elle disposait ainsi, à la fin de 1998, de bureaux dans ses 26 pays d'opérations. Ces bureaux résidents jouent un rôle clé dans la mise au point des projets et les activités de suivi de la BERD. Par leur intermédiaire, la Banque se familiarise avec les conditions locales, se tient au courant de l'évolution de la situation dans les pays et participe à un dialogue d'orientation avec les autorités. Ce faisant, elle est considérée et agit comme partenaire du pays et comme membre des milieux d'affaires locaux.

#### *Aide aux entreprises privées locales*

La part du secteur privé dans le PIB a continué d'augmenter en 1998 dans l'ensemble de la région, atteignant ou dépassant 50% de l'activité économique dans 19 des 26 pays d'opérations de la BERD. Celle-ci a continué à appuyer ce processus en prenant des participations dans des entreprises privatisées ou en leur consentant des prêts pour favoriser le développement du secteur privé local. Par ailleurs, la Banque a entrepris de renforcer son appui aux petites et moyennes entreprises (PME) locales, qui revêtent une importance capitale pour la future prospérité économique de la région.

Les instruments financiers de la BERD ont été perfectionnés en 1998. La Banque a encore augmenté ses engagements dans des opérations interbancaires : lignes de crédit, fonds de placement privés et programmes de facilitation des échanges. La Banque est ainsi en mesure de financer des opérations trop modestes ou trop coûteuses pour bénéficier d'un financement direct de sa part. Les petites entreprises locales ont ainsi accès à des capitaux dont elles ont grand besoin et qu'elles ne peuvent pas obtenir aisément auprès d'autres sources. Ces opérations interbancaires représentent désormais 24% des engagements de la BERD.

L'ouverture d'un nouveau bureau à Erevan (Arménie) complète le réseau des bureaux résidents

Approbation d'une nouvelle politique en matière d'infrastructures municipales et environnementales

Les projets signés en 1998 qui ont eu un impact décisif sur l'environnement sont décrits dans la section sur l'environnement – pages 42 à 45. Les principaux sont les suivants :

- Remise en état de la centrale hydroélectrique d'Engouri (Géorgie)
- Projet de centrale à Karaganda (Kazakhstan)
- Transports urbains à Cracovie (Pologne)
- Mosenergo (Fédération de Russie)
- Stalexport (Pologne)
- Traitement des déchets solides à Tachkent (Ouzbékistan)
- Société de services énergétiques (Ukraine)
- Réhabilitation de la décharge de Zagreb (Croatie)

### Renforcement des intermédiaires financiers

En s'attachant à renforcer les marchés, les institutions et le cadre réglementaire, la BERD contribue à encourager les investisseurs, à mobiliser l'épargne intérieure et à créer un climat stable pour l'investissement.

En 1998, les opérations signées dans le secteur financier ont augmenté de 87% en volume par rapport à 1997, portant ainsi à 3,6 milliards d'écus le total des engagements de la BERD dans ce secteur, qui demeure ainsi le principal bénéficiaire du financement de la Banque, avec plus de 30% de la valeur totale des opérations. Comme pour le financement de gros des entreprises privées locales, la Banque continue à faire appel à des intermédiaires financiers comme moyen efficace d'acheminer des capitaux vers les entreprises locales. A la suite de la crise financière d'août 1998, la BERD a entrepris de revoir toutes les facilités qu'elle avait mises à la disposition des banques russes et les décaissements ont été suivis de près.

### Accroissement des prises de participation

Pour répondre à la demande de prises de participation, qui est restée soutenue en 1998, la Banque a porté de 19% en 1997 à 33% en 1998 la part des titres de participation dans ses nouveaux engagements. Il s'agit là de l'un des principaux instruments dont dispose la BERD pour accroître l'impact de ses investissements sur la transition en agissant sur la gestion des entreprises et en améliorant l'administration locale.

### Infrastructure, environnement et sûreté nucléaire

La promotion d'un développement écologiquement rationnel et durable est l'une des caractéristiques des opérations de la BERD, dont l'intérêt pour l'environnement et les ressources naturelles de la région est mis en lumière par les opérations axées sur l'amélioration des infrastructures municipales et les économies d'énergie.

La BERD a continué de prendre d'importants engagements dans le secteur des infrastructures municipales et environnementales en 1998. De nouveaux investissements de 167,0 millions d'écus ont été engagés en matière d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de traitement des eaux usées, de transports urbains et de gestion des déchets municipaux, à l'appui de projets d'un montant total de 440,0 millions d'écus. A la fin de 1998, les engagements de la BERD dans le secteur des infrastructures municipales et environnementales se chiffraient à 700,0 millions d'écus environ, sous forme de prêts et de prises de participation.

En juin 1998, la BERD a approuvé en matière d'infrastructures municipales et environnementales une nouvelle politique dans laquelle l'accent est mis sur la volonté d'améliorer les infrastructures insuffisantes, de s'attaquer aux cas les plus graves d'atteinte à l'environnement dans la région et d'améliorer les conditions de vie. En 1998, la BERD a également continué de promouvoir des programmes de rentabilité énergétique, parmi lesquels il y a lieu de mentionner certains programmes d'appui aux sociétés de services énergétiques qui ont permis à plusieurs d'entre elles d'adopter des techniques modernes et une utilisation rationnelle de l'énergie. De nombreux autres projets ont été conçus pour avoir un fort impact positif sur l'environnement.

Du fait qu'elle assure l'administration du Compte pour la sûreté nucléaire et du Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl, la BERD reçoit des gouvernements donateurs et de la Communauté européenne des fonds destinés à améliorer à court terme la sécurité nucléaire et à promouvoir des réformes dans le secteur de l'énergie, à passer à un régime de réglementation stricte et à fermer rapidement les centrales nucléaires les moins sûres de la région. A ce titre, la BERD fournit des services techniques et autres, mais elle prépare aussi des projets qui sont soumis pour approbation à un organe de décision composé des pays donateurs. En 1998, la mise en œuvre du Plan d'exécution du sarcophage s'est poursuivie ; ce plan vise à aider l'Ukraine à transformer le sarcophage qui entoure le réacteur endommagé (tranche 4) de la centrale nucléaire de Tchernobyl pour en faire un système plus sûr et environnementalement stable.

## Résultats financiers

La BERD a enregistré une perte de 261,2 millions d'écus pour l'exercice, alors qu'elle avait fait un bénéfice de 16,1 millions d'écus en 1997. Cette perte s'explique essentiellement par la constitution de réserves de 553,1 millions d'écus, c'est-à-dire sensiblement plus importantes que ce qui avait été prévu, par suite des provisions individualisées substantielles constituées pour faire face à la crise en Russie au cours des cinq derniers mois de l'exercice. Les provisions au titre des opérations bancaires s'élevaient au total à 908,9 millions d'écus en fin d'exercice, soit 16% de l'encours des décaissements au titre des prêts et des prises de participation.

Le résultat d'exploitation avant dotation aux provisions pour 1998 a dépassé de plus de 50% celui de 1997 et s'est situé à 291,8 millions d'écus, ce qui s'explique en grande partie par les excellents résultats obtenus au titre du portefeuille d'investissements de la Banque ainsi que des opérations de trésorerie.

Le produit brut des principales opérations bancaires a poursuivi sa progression pour atteindre 524,2 millions d'écus pour l'exercice, soit une contribution de 64% du résultat brut en 1998, contre 50% en 1997.

Les excellents résultats des activités d'investissement, alliés à des montages financiers novateurs à des taux intéressants, ont permis de réaliser un bénéfice de 46,0 millions d'écus au titre des opérations de trésorerie pendant d'exercice, soit un chiffre nettement supérieur à l'objectif fixé.

## Examen des politiques et des stratégies

Dans le courant de 1998, le Conseil d'administration de la BERD a examiné et approuvé les politiques de la Banque dans des domaines très divers. A côté de l'approbation de la politique relative aux infrastructures municipales et environnementales, qui définit les objectifs des opérations de la BERD dans ce secteur (voir plus haut), le Conseil d'administration a étudié la politique de provisionnement, la Politique et règles de passation des marchés et la politique d'investissement dans les fonds régionaux de capital-risque. Les changements apportés à la Politique et règles de passation des marchés concernent la question des pratiques corrompues et frauduleuses dans les modalités d'achat et précisent le traitement que la BERD appliquera en cas d'allégations confirmées de ces pratiques. La politique relative aux fonds régionaux de capital-risque a été modifiée pour tenir compte des

changements intervenus dans l'environnement économique local et de l'expérience acquise par la Banque au cours des quelques dernières années.

Cet examen des principes d'exploitation auquel la BERD procède à intervalles réguliers devrait lui permettre de s'adapter rapidement à l'évolution des conditions du marché et à faire face aux crises. Les mesures prises par la Banque pour répondre à la crise financière en Russie et à ses prolongements dans la région ont illustré la souplesse avec laquelle elle peut faire face aux circonstances les plus difficiles. En outre, en procédant tous les deux ans à un examen approfondi de son approche stratégique dans les différents pays, parallèlement à des évaluations intérimaires réalisées tous les 12 mois, la Banque veille à répondre en permanence aux besoins particuliers de chacun des pays où elle opère.

## Evolution des institutions

### Application de l'Article premier

Aux termes de l'Article premier de l'Accord portant création de la Banque, celle-ci est tenue de favoriser la transition des pays d'opérations qui s'engagent à respecter et à mettre en pratique les principes de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché et d'y promouvoir l'initiative privée et l'esprit d'entreprise.

Dans le cadre de l'examen des opérations et des stratégies de prêt de la Banque, le Conseil d'administration a fait le point en 1998 du respect par chaque pays de l'Article premier de l'Accord portant création de la Banque. Le Conseil s'est en particulier attaché à déterminer dans quelle mesure les pays respectaient les principes de la démocratie pluraliste et du pluralisme. Les questions liées au contrôle de l'application de cet article, en particulier celles liées à l'examen des stratégies adoptées dans les différents pays, ont été examinées avec les gouvernements concernés. D'autres institutions internationales ont aussi été consultées, y compris l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), le Conseil de l'Europe ainsi que des fonctionnaires de ses Etats membres. La BERD suit l'application de l'Article premier avec une vigilance particulière car elle considère que les réformes démocratiques sont à la base même du processus de transition.

Augmentation de plus de 50% en 1998 du résultat d'exploitation avant dotation aux provisions

Election du nouveau  
Président de la BERD,  
Horst Köhler



### Changements dans la direction générale

Le 31 janvier 1998, après plus de quatre ans passés à la Banque, Jacques de Larosière a achevé son mandat de Président de la BERD. Le Conseil d'administration de la Banque a rendu hommage aux résultats notables que M. de Larosière avait obtenus pendant la durée de son mandat, en soulignant qu'il avait beaucoup contribué à rétablir la confiance dans cette institution et à obtenir que sa base de capital soit doublée. Charles Frank, Premier Vice-Président pour les opérations bancaires, lui a succédé en tant que Président par intérim jusqu'à la fin du mois d'août.

En juillet, le Conseil des gouverneurs de la Banque a élu à l'unanimité Horst Köhler à la présidence de la BERD à compter du 1er septembre. Le Président Köhler, avant de prendre ses fonctions à la Banque, était Président de l'association des caisses d'épargne en Allemagne après une carrière éminente au Ministère fédéral des finances, où il occupait le poste de Secrétaire d'Etat et de représentant du Chancelier allemand aux sommets du G7.

John Taylor a démissionné en octobre de son poste de Conseiller juridique pour prendre de hautes fonctions dans le secteur privé. M. Taylor était à la BERD depuis sa création, tout d'abord en qualité de Conseiller juridique adjoint, puis Conseiller juridique, poste qu'il a occupé avec distinction pendant trois ans. Son adjoint, Emmanuel Maurice, a été nommé pour le remplacer au poste de Conseiller juridique à compter du 17 décembre 1998.

### Composition

La phase finale de l'augmentation du capital de la BERD a été achevée en 1998. A la fin de l'exercice, 54 des 60 membres de la Banque avaient participé à cette augmentation. Le montant total des nouvelles souscriptions représentait 94,82% de l'augmentation de capital de 10,0 milliards d'écus que le Conseil des gouverneurs de la Banque avait approuvée lors de l'Assemblée annuelle en 1996. Le succès de l'augmentation de capital a clairement prouvé que les actionnaires étaient favorables à la mission de la Banque et au processus de transition.

### Assemblée annuelle de 1998 à Kiev

En mai 1998, la BERD a tenu avec succès son Assemblée annuelle à Kiev (Ukraine). Parmi les participants, figuraient des premiers ministres, des ministres et des gouverneurs de banques centrales ainsi que d'autres hauts fonctionnaires gouvernementaux et représentants de haut niveau d'institutions financières internationales.

Le Forum des affaires, qui s'est déroulé parallèlement à l'Assemblée et a attiré plus de 3 000 participants, visait à promouvoir les activités commerciales et les investissements dans les pays d'opérations de la BERD, sur le thème *La croissance et les investissements au service d'une transition durable*. Parallèlement aux manifestations organisées par la Banque, le Gouvernement ukrainien a organisé un forum sur le thème *Perspectives de l'Ukraine pour le XXIe siècle*, qui a démontré avec succès comment le pays hôte de l'Assemblée annuelle de la Banque peut tirer parti de la présence des actionnaires de la BERD, de leurs invités des milieux d'affaires et des médias pour mieux se faire connaître de la communauté internationale en matière d'investissements.

### Gestion des ressources

#### *Discipline budgétaire*

Pour la cinquième année consécutive, il n'y a pas eu d'augmentation réelle des frais généraux de la BERD, qui ont été maintenus à 125,4 millions de livres sterling, contre 125,6 millions en 1997. En raison toutefois du renforcement de la livre par rapport à l'écu en 1998, les dépenses de la Banque exprimées en écus ont été supérieures de 6,1 millions d'écus à celles de 1997. Parallèlement, la Banque a réussi à réunir un portefeuille de projets qui a dépassé de 13% en nombre et de 25% en valeur celui de 1997, ce qui témoigne une fois encore d'une énorme amélioration de la productivité. Comme au cours des exercices précédents, la BERD a continué à attacher une grande importance au suivi de ses opérations, essentiellement par le biais de ses bureaux résidents. La stricte discipline budgétaire observée par la Banque témoigne de sa volonté d'accroître ses activités sans majorer ses frais généraux.

### Initiative BBZ

En 1998, la BERD a continué d'appliquer bon nombre des mesures arrêtées depuis 1997 dans le cadre de l'initiative de budgétisation à base zéro (BBZ), qui lui avait permis de revoir ses méthodes de travail et de définir les améliorations à apporter à sa productivité, d'accroître ses bénéfices et de rechercher les moyens de redistribuer les ressources en faveur d'activités prioritaires. Il y a lieu à cet égard de relever l'adoption d'une procédure d'approbation simplifiée et d'une documentation améliorée pour les projets qui nécessitent peu de ressources.

La mise en œuvre d'autres recommandations découlant du BBZ a sensiblement progressé au cours de l'exercice et a permis d'envisager un accroissement nominal nul des frais généraux en 1999 malgré l'expansion attendue des opérations.

### Effectifs

Les effectifs au 31 décembre 1998 comptaient : 831 employés permanents contractuels et recrutés localement au siège de la Banque et 241 dans les bureaux résidents, contre 885 et 194 respectivement en 1997. Au cours de l'exercice, la Banque a amélioré sa gestion du personnel afin de recruter et de garder les meilleurs employés. En raison de la complexité et des problèmes croissants que présentent ses opérations dans la région, la Banque s'est attachée tout particulièrement à rechercher des employés hautement qualifiés et polyvalents et à créer des conditions de travail favorables pour les employés qui ont à répondre à des exigences supplémentaires. Tout en s'attachant à la formation et au développement des carrières, la BERD a aussi revu certaines des indemnités qu'elle accorde à ses employés.

### Le défi de l'an 2000

Le Comité directeur de l'an 2000 a été créé en janvier 1998 pour élaborer un plan d'action pour l'ensemble de la Banque et surveiller sa mise en œuvre.

Tous les systèmes informatiques de la BERD ont maintenant été évalués et adaptés afin qu'ils puissent répondre aux critères de l'an 2000. Les essais devraient être achevés d'ici la fin du mois de mars 1999. La BERD étant une organisation de création relativement récente, les risques liés aux problèmes éventuels de l'an 2000 sont relativement modestes et les travaux visant à s'assurer que les systèmes informatiques de la Banque elle-même fonctionnent convenablement en l'an 2000 et au-delà sont en bonne voie. Toutefois, le degré de préparation de ses clients est désormais l'une des grandes sources de préoccupation de la BERD.

La BERD a sensibilisé ses clients et les a encouragés à lui confirmer qu'ils avaient mobilisé les capitaux ainsi que les ressources technologiques et humaines nécessaires pour minimiser l'impact possible des risques liés à l'an 2000 et qu'ils s'occupent du problème de façon satisfaisante. Ces communications ont laissé apparaître une réaction initiale positive. Les efforts seront poursuivis en 1999 auprès des clients et dans les secteurs potentiellement à haut risque afin de trouver des solutions. La prise en compte de la préparation de ses clients à l'an 2000 dans le suivi des activités de portefeuille et dans l'examen des stratégies-pays et l'inclusion de clauses de conformité dans les accords de prêts types de la BERD figurent parmi les mesures adoptées à cet égard.

L'Assemblée annuelle et le Forum des affaires à Kiev attirent plus de 3 000 participants



Adoption de l'euro comme  
nouvelle monnaie de  
compte en janvier 1999

### *Adoption de l'euro*

A la suite de l'entrée en vigueur de la troisième étape de l'Union monétaire européenne (UME), le 1er janvier 1999, lorsque l'euro a remplacé les monnaies nationales de chacun des 11 participants, la BERD a remplacé l'écu par l'euro comme monnaie de compte. La principale incidence pour la Banque a été la nécessité de modifier les systèmes de traitement des données et de comptabilité. Pendant la période de conversion, du 1er au 3 janvier, toutes les opérations pertinentes libellées en écus ont été converties selon que de besoin et comptabilisées à nouveau en euros.

La Banque a adopté un ensemble détaillé de principes directeurs qui s'appliqueront aux opérations pertinentes et aux relations entre emprunteurs et contrepartistes pendant la période de transition, qui prendra fin le 31 décembre 2001, et après la mise en circulation de l'euro, en 2002. L'objectif d'ensemble de ces principes est de laisser la plus grande souplesse possible aux clients de la BERD. La Banque continuera à suivre l'évolution de la situation sur les marchés et dans les pays d'opérations afin d'adapter ses modalités de prêt et d'emprunt en conséquence.

### **Défis à venir**

Contrairement aux exercices précédents, qui avaient été caractérisés par une reprise générale de la croissance économique et par les progrès de la transition dans la région, la crise en Russie a fait intervenir d'importants éléments d'incertitude dans l'environnement dans lequel opère la BERD. Cette crise a également fait ressortir le rôle capital des bases sur lesquelles s'appuient les institutions dans un pays à économie de marché et les problèmes persistants de restructuration industrielle et financière rencontrés dans la région. Pour les résoudre, la Banque devra continuer à perfectionner ses politiques et ses instruments financiers et à aider les pays à améliorer leurs structures institutionnelles.

La stratégie à moyen terme de la BERD pour la période 2000-2003 sera arrêtée à l'issue d'un examen d'ensemble des priorités opérationnelles de la Banque, qui a été entrepris vers la fin de 1998. Les directives que formuleront les gouverneurs lors de l'Assemblée annuelle qui aura lieu à Londres en avril 1999 serviront à définir cette stratégie.

La Banque continuera à financer des projets d'investissement valables, de nature à favoriser le processus de transition et destinés à améliorer la rentabilité des marchés, à renforcer les institutions sur lesquelles repose l'économie de marché et à développer des compétences axées sur le marché et des normes de conduite dans les affaires. La stratégie de la Banque doit être fondée sur la reconnaissance de ces principes fondamentaux.

Afin de s'acquitter de son rôle avec efficacité dans ce processus à long terme, la BERD doit respecter le principe d'une bonne gestion bancaire pour garantir sa viabilité financière dans le temps. Cela permettra à son tour de garantir la discipline financière, fournira aux pays en transition un modèle d'élaboration des décisions en fonction du marché et garantira l'appui des actionnaires le moment venu.

Avec les progrès de la privatisation et de la libéralisation, le renforcement des institutions indispensables pour assurer le bon fonctionnement d'une économie de marché, pour promouvoir la création de nouvelles entreprises et pour restructurer les entreprises viables seront les principaux problèmes auxquels se heurtera la transition au cours des années à venir. Pour y faire face, la BERD a entrepris de perfectionner ses instruments et ses orientations de la manière indiquée plus haut. Le renforcement d'un climat propice aux investissements, la promotion des petites et moyennes entreprises et l'appui à la restructuration industrielle seront les thèmes stratégiques qui recouperont une large gamme des activités de la Banque au cours de la période qui s'ouvre.

# Environnement opérationnel

La BERD continue d'opérer dans un environnement qui se caractérise par la grande diversité des conditions dans les 26 pays d'opérations. Cette diversité reflète en partie les différences de situation qui existaient au départ dans la région quand les réformes ont débuté il y a dix ans. Elle est aussi de plus en plus le résultat des voies divergentes dans lesquelles les pays de l'Europe centrale et orientale et de la CEI se sont engagés pour assurer la transition. Les méthodes appliquées pour passer à l'économie de marché ont été très différentes selon les pays de la région. La diversité des mesures de réforme et ce qui subsiste du passé dans les domaines structurel, politique et culturel constituent pour la BERD un environnement opérationnel dans lequel elle doit faire preuve du maximum de souplesse et de vision stratégique pour s'acquitter de son mandat.

La tourmente qui a secoué les marchés émergents en 1998 a mis à l'épreuve la qualité des réformes réalisées dans les économies en transition. Bien que toute une série de facteurs aient déterminé la vulnérabilité de ces économies face à la crise, c'est l'Etat qui a eu le rôle clé à jouer pour préserver la stabilité macroéconomique et la croissance durable. L'important, c'est surtout la capacité qu'a l'Etat de faire respecter les lois et de mettre fin à la corruption, de percevoir les impôts, de contrôler les banques et les marchés financiers, de prononcer les faillites, de promouvoir la restructuration des entreprises et l'application de bons principes de gestion des entreprises et, enfin, de mettre en place les fondements institutionnels et sociaux d'une économie de marché qui fonctionne bien. Telles sont les tâches fondamentales qui se situent au premier rang des priorités pour tous les pays de la région pendant la phase actuelle de transition.

## Tendances du processus de transition

### Progrès des réformes structurelles

La transition a de nombreux volets, allant de la libéralisation des marchés et de la privatisation des actifs de l'Etat jusqu'aux réformes institutionnelles plus complexes à entreprendre pour mettre en place des institutions financières qui fonctionnent bien et appliquer de bons principes de gestion des entreprises. Dans toute la région, les premiers efforts de réforme ont porté sur la libéralisation et la privatisation, mesures qui obligeaient l'Etat à s'abstenir d'intervenir dans la production et les changes. En revanche, les réformes institutionnelles caractéristiques de la phase actuelle de transition, qui se sont vraiment imposées en 1998, exigent que l'Etat assume de nouveaux rôles en tant que régulateur, arbitre impartial et, parfois,

partenaire actif de la restructuration économique. Les tâches liées à la mise en place d'institutions tournées vers le marché sont d'une telle ampleur et d'une telle complexité qu'elles ne peuvent être accomplies du jour au lendemain. Les règles, procédures et organisations peuvent souvent être mises en place rapidement, mais il faut du temps pour doter les institutions de la capacité de modifier les attentes et de façonner les comportements.

L'évaluation par la BERD des progrès de la transition, dont les résultats sont publiés chaque année dans le *Transition Report*, révèle des différences, dans le temps, dans l'évolution des mesures de réforme. Cette évaluation montre que la majorité des pays en transition ont très rapidement progressé vers la libéralisation du commerce et des prix et vers la privatisation des petites et grandes entreprises. La part du secteur privé dans le PIB dépasse 50% dans 19 des 26 pays d'opérations. Dans certains pays avancés, comme la Hongrie, le processus de privatisation est pratiquement achevé. En revanche, peu de pays ont fait des progrès analogues dans les domaines où il est plus difficile de procéder à des réformes institutionnelles : restructuration des entreprises, application de bons principes de gestion, règles de la concurrence, systèmes bancaires et marchés boursiers. Les systèmes juridiques demeurent insuffisants, surtout sur le plan de l'efficacité.

Dans un environnement extérieur difficile, la transition a globalement progressé moins rapidement en 1998 qu'au cours des années précédentes. Toutefois les réformes ont fermement avancé dans un certain nombre de pays comme l'Arménie, l'Azerbaïdjan et le Tadjikistan qui ont rattrapé les retards enregistrés précédemment. En Bulgarie, le rythme des nouvelles réformes qui s'était établi après le changement de



Des réformes institutionnelles s'imposent pour accompagner les progrès de la libéralisation et de la privatisation

gouvernement en 1997 s'est maintenu en 1998. Cependant, dans des pays comme le Bélarus, l'Ouzbékistan et le Turkménistan, les réformes structurelles se poursuivent de façon plus progressive. La Russie a enregistré plusieurs revers à la suite de la crise du mois d'août, quand le contrôle administratif des prix et du commerce intérieur a été imposé dans certaines régions à titre de mesure de courte durée, des restrictions ont été appliquées temporairement aux opérations de change, et le secteur financier a traversé une période de sérieuse compression.

### Développement du secteur privé

Les progrès de la privatisation ont été très différents selon les pays. Les petites entreprises sont pratiquement toutes privatisées dans la plupart des pays, mais les différences sont grandes à cet égard en ce qui concerne les moyennes et grandes entreprises. Au milieu de 1998, la Hongrie, la République slovaque et la République tchèque avaient atteint un taux de capital privé proche de celui des pays où l'économie de marché est établie. Dans d'autres pays d'Europe centrale et orientale, la privatisation des grandes entreprises a été plus lente, en particulier en Bulgarie, Croatie, ERY de Macédoine et Roumanie, encore que ces pays aient récemment intensifié leurs efforts dans ce domaine. Parmi les pays de la CEI, l'Arménie, la Géorgie et le Kazakhstan ont pris de nouvelles mesures pour opérer de grandes privatisations en 1997-1998 après avoir tardé à le faire les années précédentes. En revanche, le Bélarus et le Turkménistan semblent avoir renoncé à l'intention exprimée précédemment d'accélérer la privatisation. De son côté, l'Ouzbékistan a adopté une démarche prudente à l'égard de la privatisation.

Au cours des deux dernières années, la vente d'entreprises et les appels d'offres sont devenus les méthodes privilégiées de privatisation. Dans le secteur des télécommunications, qui est particulièrement important, quatre appels d'offres ont été conclus avec succès en 1998 (Arménie, Lituanie, Pologne et Roumanie) et plusieurs autres sont prévus pour 1999 (par exemple, Albanie, Estonie, Géorgie, Kirghizistan et République slovaque). En 1997-1998, des parts stratégiques du capital de grandes entreprises manufacturières ont été cédées à des investisseurs étrangers en Arménie (cognac), Bulgarie (cuivre), Estonie (transports maritimes), Kazakhstan (pétrole et industries extractives) et Lettonie (gaz). En Géorgie, des contrats de gestion avec option d'achat ont été signés avec des investisseurs étrangers dans deux grandes entreprises industrielles. La crise sur les

marchés naissants a, dans de nombreux pays, interrompu provisoirement les efforts de privatisation et retardé les ventes stratégiques aux investisseurs étrangers. La confiance étant revenue sur les marchés des pays les plus avancés de la région, toutefois, plusieurs grandes privatisations ont été récemment annoncées, notamment la vente de la plus grande banque commerciale de Pologne.

Dans certains pays en transition, le développement du nouveau secteur privé est devenu un facteur important de la croissance économique et de l'augmentation de la part de ce secteur dans le PIB. En Pologne, tous les indicateurs montrent que les nouvelles entreprises privées sont plus performantes que les entreprises d'Etat et les entreprises privatisées. En Hongrie, plus de la moitié des recettes d'exportation provient des investissements "en rase campagne". Dans le Caucase, la croissance du nouveau secteur privé est un facteur déterminant de la rapidité de la reprise. Dans beaucoup d'autres pays, toutefois, l'esprit d'initiative demeure paralysé par les fragilités du climat d'investissement. Les règlements fiscaux ne sont pas clairs et les taux d'imposition paralysent l'investissement. La réglementation fiscale est confuse et inopérante. La complication des procédures d'enregistrement et d'autorisation est décourageante. Une grande partie de l'activité économique privée est de ce fait dirigée vers le secteur non structuré de l'économie. D'après un certain nombre d'estimations, la part de ce secteur dépasse un tiers du PIB dans bon nombre de pays de la CEI, y compris la Russie, l'Ukraine et la région du Caucase.

### Environnement juridique

L'environnement juridique s'est globalement amélioré dans la région, mais de façon inégale selon les pays. Alors que beaucoup de pays ont mis en place un système de droit commercial assez complet (lois sur les garanties, les faillites et les sociétés), les nouveaux textes législatifs et réglementaires ne sont pas appliqués ni vraiment respectés. Dans quelques pays (surtout la Croatie et la Russie), les structures juridiques commerciales ont perdu de leur efficacité, peut-être parce que ces pays ont adopté des nouvelles lois détaillées qu'ils n'ont pas encore les moyens de mettre pleinement en pratique. Dans l'ensemble, la création d'institutions capables d'appliquer efficacement ces nouvelles lois progresse plus lentement que l'adoption de ces lois.

Augmentation de la demande de services juridiques et d'assistance technique de la Banque

L'évolution est analogue dans d'autres secteurs : banques, marchés boursiers et télécommunications. De nombreux pays ont adopté des lois et des règlements modernes et complets dans ces secteurs, mais ils n'ont pas encore fait preuve de la volonté politique ni engagé les ressources nécessaires pour donner effet à ce cadre juridique. Sur les marchés bancaires et boursiers, les obstacles à l'application des lois sont l'absence de personnel qualifié, le manque de supervision régulière et l'impossibilité (due au manque de capacités ou à des contraintes politiques) de prendre rapidement des mesures correctives à l'égard des institutions qui posent des problèmes. De la même manière, la plupart des pays ont fait le nécessaire pour libéraliser le secteur des télécommunications, mais ils doivent encore se préoccuper de mettre au point le cadre réglementaire nécessaire pour assurer dans ce secteur une concurrence libre et équitable.

Les crises financières survenues en Asie et en Russie ont fait prendre de plus en plus conscience de l'importance du rôle joué par les institutions juridiques qui soutiennent une économie de marché moderne. Ainsi que la BERD l'a souligné, le renforcement des institutions juridiques est essentiel à la reprise en Russie et à la vigueur du processus de transition en général. L'intérêt accru porté aux réformes juridiques a entraîné une augmentation des demandes de services et d'assistance technique adressées au Bureau des affaires juridiques (voir encadré).

La BERD a continué de participer aux travaux de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI), qui doivent aboutir à un consensus international sur les directives à appliquer à certaines transactions commerciales. En particulier, elle a participé aux travaux du Groupe d'experts chargé d'élaborer des directives législatives sur les projets d'infrastructure financés par le secteur privé.

### Transition juridique

Dans le cadre de son programme de transition juridique, la BERD entend améliorer le climat juridique dans les pays d'opérations en faisant prendre conscience de l'intérêt des mesures de réforme juridique dans toute la région, et en contribuant à définir ces mesures. Le programme, qui est en partie financé par des donateurs,<sup>1</sup> vise à fournir ou à mobiliser des services d'assistance technique juridique afin d'atteindre cet objectif. L'accent est mis sur l'élaboration des règles juridiques, la mise en place des institutions et l'éveil de l'état d'esprit dont dépend une économie active tournée vers le marché.

Dans le secteur des télécommunications, la BERD a fourni une assistance spécifique en 1998 au Bélarus, à la Bosnie-Herzégovine, à la Lituanie et à la Pologne. En Bosnie-Herzégovine, elle s'est attachée, avec l'Union internationale des télécommunications et le Bureau du Haut Représentant, à aider les autorités à se mettre d'accord, dans le secteur public des télécommunications, sur une législation et une réglementation qui aboutirait à la mise en place de l'organisme de contrôle indépendant. L'accord portait aussi sur un modèle de licence pour le service international et une politique tarifaire. En outre, la BERD a mis au point le financement et le contrat de services de consultation qui permettront d'apporter une assistance à l'Albanie en matière de réglementation des télécommunications. D'autres projets devraient démarrer au début de 1999 en Arménie, au Kazakhstan et en Ukraine.

Le développement des marchés de capitaux et l'amélioration de la gestion des entreprises forment aussi un domaine dans lequel la demande d'assistance technique et juridique se développe. En 1998, la BERD a mis au point les accords de financement et de consultation concernant un projet visant à aider la République tchèque à mettre en place la commission des opérations boursières du pays. Un projet analogue devrait être entrepris en République slovaque en 1999. A la fin de 1998, la BERD a mis au point des plans de coopération avec la Commission fédérale russe du marché boursier. Il s'agira essentiellement d'élaborer la réglementation du marché des capitaux et une législation sur les sociétés afin d'accroître la transparence des marchés russes, de mieux protéger les actionnaires minoritaires et d'améliorer d'autres aspects de la gestion des entreprises. Un projet similaire devrait être entrepris en Roumanie en 1999.

En 1998, la BERD a continué d'aider les pays d'opérations à élaborer des textes de lois régissant les opérations assorties d'une sûreté et à mettre en place les systèmes d'enregistrement nécessaires pour appliquer efficacement les textes. Elle a aussi continué d'apporter une aide spécifique à la Hongrie, à la Lettonie et à la Roumanie, et a commencé à aider le Tadjikistan. En Moldova, la BERD et l'Agence allemande pour l'assistance technique ont consacré une étude de faisabilité à la mise en place d'un système informatisé d'enregistrement des nantissements et encouragé à modifier la législation en vigueur dans ce domaine. De nouveaux projets intéressants les opérations assorties de sûreté devraient être entrepris en 1999 dans la République tchèque, en Slovaquie et au Turkménistan.

En 1998, la BERD a continué d'aider le Gouvernement russe à appliquer sa nouvelle loi sur les faillites. Elle a également continué à contribuer à l'élaboration de lois sur les concessions dans la région, et a entrepris un projet dans ce domaine en Roumanie.

Indépendamment de l'assistance technique qu'elle a fournie, la BERD s'est attachée davantage à promouvoir les réformes juridiques en assurant une plus large diffusion à sa revue juridique, *Law in transition*. Cette revue, dont la liste des destinataires a été allongée et dont des versions sont publiées en anglais et en russe, parviendra aux responsables des réformes juridiques dans les pays d'opérations et aura une incidence sur ces réformes.

<sup>1</sup> Les donateurs sont l'Allemagne, la Communauté européenne, la France, l'Irlande, l'Italie (Initiative pour l'Europe centrale), le Japon, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Royaume-Uni (Know How Fund) et Taïwan.

### Gestion des entreprises et discipline financière

Malgré les gains réguliers de productivité du travail, surtout en Europe centrale et dans les Etats baltes, le rythme de la restructuration des entreprises demeure lent et incohérent dans la plupart des pays en transition. Le signe le plus évident en est la persistance des entreprises non rentables. Dans beaucoup de pays, les pertes sont réparties entre quelques grandes entreprises. En Pologne, les entreprises d'Etat dans différents secteurs (défense, produits chimiques, charbon, sidérurgie et chantiers navals) continuent d'enregistrer de lourdes pertes. Dans la République tchèque, deux grands conglomerats ont représenté environ un quart des pertes totales du secteur industriel. En Russie, la plupart des grandes entreprises privatisées dans le secteur manufacturier n'étaient pas rentables même avant la dernière crise. Il s'est révélé très difficile, sur les plans tant économique que politique, de procéder à la restructuration des grandes entreprises déficitaires, en particulier là où ces entreprises assurent les moyens d'existence de toute une ville ou région, ce qui pose un problème particulier en Russie.

La mauvaise gestion reste l'un des principaux obstacles à la restructuration des entreprises et à une croissance durable. Dans de nombreux pays, le système des coupons et du rachat par la direction et les employés pour opérer la privatisation des entreprises a créé des structures de gestion à prédominance interne. C'est souvent la direction qui exerce le contrôle sans qu'une vérification efficace soit faite par des actionnaires indépendants ou par l'Etat, qui détient souvent des parts résiduelles dans les entreprises privatisées par le biais des caisses de retraite ou des fonds de privatisation. Cette situation a freiné la restructuration, en particulier la réduction des effectifs redondants. Cependant, rien ne prouve vraiment que la restructuration a été plus rapide là où l'actionnariat est majoritairement externe. Les banques locales et les fonds d'investissement n'ont guère d'expérience de la gestion et de la restructuration des entreprises et souffrent souvent eux aussi des mêmes problèmes de gestion, en particulier dans la République tchèque. Au demeurant, la preuve est faite que la rentabilité des nouvelles entreprises privées et de celles dont le capital est détenu majoritairement par des étrangers est supérieure à celle des entreprises d'Etat et de celles dont la privatisation a été opérée localement.

Le manque de discipline financière reste le talon d'Achille de nombreux pays pendant la phase actuelle de transition et reste un des problèmes les plus importants pour l'avenir. Malgré les efforts faits pour durcir les contraintes budgétaires qui leur sont imposées, le nombre des entreprises déficitaires qui ont disparu du marché est étonnamment faible. La faillite induite par les créanciers est pratiquement inexistante dans beaucoup de pays en transition, malgré les améliorations récentes de la législation sur les faillites dans des pays comme l'Azerbaïdjan, l'ERY de Macédoine, la Fédération de Russie, le Kirghizistan, la Lituanie, la République tchèque et la République slovaque. Le problème commun à ces pays est que l'Etat n'a pas la capacité institutionnelle nécessaire pour appliquer la loi. Un autre problème tout aussi important a été la réticence des Etats à accepter les incidences sur l'emploi des grandes faillites et à contrecarrer les intérêts acquis qui se sont renforcés au début de la privatisation. En Russie, par exemple, il y a toute une série d'entreprises dans des secteurs comme la défense, l'énergie et l'agriculture, ainsi que des entreprises réputées d'importance "stratégique" qui ont été protégées de la faillite par des décrets spéciaux du nouveau gouvernement.

Les gouvernements ont généralement renoncé à subventionner directement les entreprises pour recourir de plus en plus à l'appui indirect par le biais de "faibles contraintes budgétaires" : bas prix des facteurs de production et, de plus en plus, tolérance à l'égard des arriérés d'impôts et des arriérés de paiement de notes aux services publics. En Russie et en Ukraine, on a aussi enregistré une augmentation brutale du troc et des autres formes non monétaires de paiement qui, selon les estimations, représentaient plus de 50% des ventes industrielles au milieu de 1998. Les paiements faits en nature aux autorités fiscales et aux services publics dépassent souvent la valeur réelle des biens. L'octroi de crédits bancaires subventionnés, et plus souvent de crédits aux entreprises lourdement endettées, reste chose fréquente dans de nombreux pays, en particulier quand il y a détention réciproque d'actions entre les entreprises déficitaires et les banques. L'Etat a aussi joué un rôle important en insistant auprès des grandes banques (y compris les banques privatisées) pour qu'elles continuent d'octroyer des crédits aux entreprises non rentables.

En décembre 1998, le Groupe de travail des banques multilatérales de développement sur la gouvernance, la corruption et le renforcement des capacités s'est réuni au siège de la BERD.

Ce Groupe de travail a été créé à la dernière réunion des directeurs de ces banques afin de renforcer la coordination et de partager les expériences des différentes régions en matière de lutte contre la corruption et de gestion des entreprises dans les pays d'opérations de la BERD. Le rapport du Groupe de travail a été présenté en janvier 1999 à la réunion annuelle des banques multilatérales de développement.

## Réforme bancaire

Le secteur bancaire des pays en transition reste généralement sous-développé et les créances douteuses continuent de poser des problèmes, à cause surtout des insuffisances des pratiques de prêt suivies pendant la transition. Toutefois, la privatisation des banques a progressé en 1998 dans un certain nombre de pays, dont l'Arménie, la Bulgarie, la Croatie, le Kazakhstan, la Pologne, la République tchèque et la Roumanie.

Dans certains pays en transition – Albanie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bulgarie, ERY de Macédoine, Ouzbékistan, Roumanie et Turkménistan – le secteur bancaire reste soumis à une forte influence de l'Etat. Les crédits directifs ont certes été en grande partie éliminés, mais de nombreuses banques d'Etat continuent de consentir des prêts à des taux d'intérêt artificiellement bas aux secteurs "prioritaires", en particulier à l'agriculture.

Au cours de l'année passée, l'adoption et l'application de règles prudentielles plus rigoureuses a progressé dans la plupart des pays en transition. Les ratios minima de fonds propres et les normes d'adéquation du capital ont été progressivement renforcés. Les normes comptables internationales et les nouvelles réglementations sur l'octroi de prêts à des personnes liées à l'entreprise et sur la concentration des risques sur une contrepartie unique ont été appliquées. Cependant, une étude que la BERD a consacrée aux experts juridiques de la région en 1998 a confirmé l'écart important qui existait entre le grand nombre des lois relatives aux opérations bancaires et boursières et leur efficacité, en particulier dans les pays de la CEI. En outre, la supervision des banques centrales reste très insuffisante dans un certain nombre de pays.

## Institut multilatéral de Vienne

En 1998, la BERD a organisé des séminaires sur les compétences bancaires pratiques et la gestion des entreprises à l'intention des hauts responsables des sociétés et des institutions financières qui sont ses partenaires. Ces séminaires ont été organisés par l'intermédiaire de l'Institut multilatéral de Vienne (IMV), institution internationale fondée en 1992 par la BERD, la Banque des règlements internationaux, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques. L'IMV est également parrainé par la Communauté européenne, le Gouvernement autrichien et divers donateurs bilatéraux.

Ces séminaires ont été parrainés par le Programme de redressement des entreprises de la Banque (voir page 41), le Fonds spécial pour les petites entreprises de Russie (voir page 29) et diverses équipes de la BERD, par exemple l'équipe électricité/énergie, avec la participation de juristes de la BERD. La Banque a également continué à participer aux initiatives de l'IMV en matière de gestion des entreprises et de programmes de cours.

Depuis le 1er janvier 1999, l'IMV compte également l'Organisation mondiale du commerce (OMC) parmi ses partenaires. En outre, toutes les institutions parrainantes ont décidé de poursuivre leur collaboration avec l'IMV pendant une nouvelle période quinquennale, jusqu'en août 2004. La BERD en a ainsi décidé pour tenir compte d'une demande persistante de formation dans ce domaine et du fait que l'IMV fournit le moyen le moins onéreux d'y répondre.

Les insuffisances du contrôle dans un climat d'intermédiation croissante des flux de capitaux étrangers par le biais des banques locales ont aggravé la vulnérabilité d'un certain nombre de pays en transition aux crises financières provoquées par l'effondrement de la confiance des investisseurs. L'exemple le plus frappant en est la crise financière qui sévit en Russie depuis le milieu de l'année 1998 et qui est analysée plus bas. Cette crise a eu des répercussions dans d'autres pays en transition, surtout en Lettonie, où certaines banques avaient des engagements excessifs sur le marché obligataire russe. L'insuffisance des crédits à l'économie intérieure continue de porter atteinte à la stabilité des banques dans l'ensemble de la région. En 1998, la cinquième banque croate a sombré à la suite d'une concentration excessive des risques sur une contrepartie unique qui avait des projets d'investissement douteux, tandis que la troisième banque de la République slovaque a été placée en liquidation forcée.



Le secteur financier non bancaire demeure aussi sous-développé que le secteur bancaire, malgré une amélioration progressive du cadre réglementaire et institutionnel. La capitalisation boursière a été relativement faible dans la plupart des pays en transition en 1997 et a encore fléchi en 1998 à la suite du repli du cours des actions, dont nombre souffrent d'un manque de liquidité et dont peu appartiennent à la tranche supérieure du marché à laquelle s'appliquent des obligations déclaratives plus strictes. Les premières émissions de souscription publique et les augmentations de capital par le biais du marché boursier sont encore rares si ce n'est dans le cadre du processus de privatisation.

### La crise en Russie et ses répercussions

La situation en 1998 a été dominée par le grave repli de l'activité économique en Russie, auquel se sont ajoutées la crise financière et la cessation effective, par le gouvernement, du paiement d'une large portion de ses créances intérieures et extérieures. L'effondrement des marchés financiers en Russie trouve son origine dans la stabilisation inachevée, aggravée par des déséquilibres macroéconomiques persistants et des réformes structurelles désespérément lentes, en particulier à l'échelon des entreprises. Depuis 1995, le Gouvernement russe a remplacé le financement monétaire du déficit par des emprunts sur le marché obligataire et sur les marchés internationaux de capitaux. En principe, cela devait laisser au gouvernement le temps de réduire le déficit, d'opérer des réformes structurelles et de restructurer les entreprises. L'octroi aux entreprises de prêts assortis de conditions libérales demeure toutefois important. En outre, la crise financière en Asie a relevé le coût des emprunts et contribué à un fléchissement des prix des produits de base.

Le volume de la dette du gouvernement ayant augmenté sans progrès notables dans les ajustements budgétaires et les réformes structurelles, les détenteurs de créances russes aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays ont peu à peu perdu confiance dans la capacité de remboursement du gouvernement, ce qui a précipité la dévaluation de la monnaie le 17 août et un défaut de paiement du Gouvernement russe sur les titres publics. Pour essayer, mais en vain, de protéger les grandes banques russes qui avaient été ébranlées par la dévaluation et la cessation de paiement, le gouvernement a déclaré un moratoire sur le paiement de la dette du secteur privé aux créanciers étrangers. Ces mesures ont encore contribué à saper la confiance et à aggraver la crise financière.

À la fin de 1998, les dirigeants russes se sont attachés à prendre des décisions à court terme en vue de stabiliser la situation tout en continuant à éviter de procéder à de profonds changements de structure et d'orientation. Malgré l'approbation d'un programme intéressant de restructuration des banques, sa mise en œuvre n'a que peu progressé, notamment pour ce qui est de l'établissement d'une liste des grandes banques dont le renflouement est économiquement et socialement important et du sort réservé aux institutions financières en faillite. Le projet de budget pour 1998, s'il ne comporte pas une aussi forte progression des dépenses publiques que l'on avait craint tout d'abord, a néanmoins été critiqué par le FMI pour son manque de réalisme. Un accord avec le FMI concernant un appui supplémentaire à la balance des paiements serait néanmoins capital pour ouvrir la voie à la restructuration des obligations de la Russie en matière de dette extérieure et au retour des capitaux étrangers en Russie.

La crise russe a brutalement rappelé l'interdépendance qui existe entre l'ajustement microéconomique, le climat de l'investissement et la durabilité des efforts de stabilisation macroéconomique. Dans un avenir prévisible, les mesures que prendra en dernière analyse le Gouvernement russe pour surmonter la grave crise qu'il traverse joueront un rôle déterminant aussi bien directement (par leur incidence économique immédiate) qu'indirectement (par leurs effets de démonstration) sur le rythme et l'orientation du processus de transition dans une grande partie de la CEI.

## Tendances macroéconomiques

### Croissance économique

Une analyse des résultats macroéconomiques obtenus en 1998 par les pays en transition laisse apparaître de grandes divergences. L'accroissement de la production est resté soutenu dans un certain nombre de pays, dépassant 5% dans sept d'entre eux. L'activité économique dans le plus grand pays de la région, la Russie, a toutefois fléchi de 5%, selon les estimations, et les perspectives d'une reprise en 1999 semblent peu probables, même si l'activité industrielle a bénéficié d'une dévaluation massive pendant les derniers mois de 1998. La crise russe a eu des répercussions défavorables sur l'économie d'autres pays de la région, en particulier sur les pays voisins de la CEI dont l'infrastructure économique est insuffisante et qui ont de solides liens commerciaux avec la Russie.

Dans les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) et dans les Etats baltes, la solide reprise économique qui avait marqué la première moitié de 1998 s'est essoufflée au cours de la deuxième moitié de l'année. On estime que la croissance moyenne pendant l'exercice est retombée à 2,8% environ, contre 3,6% en 1997. Cela n'a toutefois pas empêché la République slovaque et la Slovénie de rejoindre la Pologne parmi les pays d'Europe centrale et orientale où le niveau des revenus a dépassé celui de 1989. Deux des pays aux premiers stades de la transition, à savoir l'Albanie et

la Bulgarie, ont connu une reprise sensible de la croissance après les graves crises enregistrées en 1997, faisant ainsi la preuve des avantages qu'offre une solide volonté de prendre des mesures de stabilisation.

En revanche, l'économie roumaine a continué de décliner, marquant un repli de 4,5% en 1998, en raison de profondes insuffisances macroéconomiques telles que les larges déficits du budget et du compte courant aggravés par des retards dans la mise en œuvre des réformes structurelles indispensables.

Recul de la croissance  
moyenne en 1998

### Risques liés aux échanges avec la Fédération de Russie, l'Ukraine et le Bélarus

En pourcentage

	<i>Part des exportations de marchandises à destination de la Russie<sup>1</sup></i>	<i>Part des exportations de marchandises à destination de l'Ukraine<sup>1</sup></i>	<i>Part des exportations de marchandises à destination du Bélarus<sup>1</sup></i>	<i>Total</i>	<i>Part des exportations dans le PIB<sup>1</sup></i>	<i>Risque lié au PIB<sup>2</sup></i>
<b>Europe centrale et orientale et Etats baltes<sup>3</sup></b>						
Bulgarie	7	3	0	10	47	5
Croatie	4	0	0	4	22	1
ERY de Macédoine	2	8	1	11	36	4
Estonie	6	5	2	13	49	6
Hongrie	5	1	0	7	43	3
Lettonie	21	4	3	28	32	9
Lituanie	7	9	12	28	44	12
Pologne	4	5	1	10	20	2
Roumanie	3	1	0	4	24	1
République tchèque	2	1	nc	4	43	2
République slovaque	3	3	0	6	45	3
Slovénie	4	1	0	5	47	2
<b>Moyenne</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>38</b>	<b>4</b>
<b>Communauté d'Etats indépendants</b>						
Arménie	23	2	1	26	14	4
Azerbaïdjan	23	4	0	28	21	6
Bélarus	59	15	–	74	55	41
Géorgie	30	4	0	34	9	3
Kazakhstan	39	3	nc	42	30	13
Kirghizistan	21	1	1	23	37	9
Moldova	63	5	2	70	38	26
Russie	–	9	6	14	20	3
Tadjikistan	8	1	1	10	60	6
Turkménistan	5	0	0	5	41	2
Ouzbékistan	31	6	2	39	26	10
Ukraine	22	–	5	27	31	8
<b>Moyenne</b>	<b>29</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>33</b>	<b>32</b>	<b>11</b>

Sources : FMI, *Direction of Trade Statistics Yearbook*, 1997 ; calculs du personnel de la BERD.

Notes :

nc = non connu. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des différentes colonnes.

<sup>1</sup> Marchandises uniquement. Les chiffres fournis par les autorités nationales sont beaucoup plus élevés pour le volume total des exportations des trois Etats baltes.

<sup>2</sup> Ce chiffre correspond à la part totale des exportations de marchandises à destination de la Russie, du Bélarus et de l'Ukraine multipliée par la part des exportations de marchandises dans le PIB. Les effets indirects/secondaires ne sont pas pris en considération.

<sup>3</sup> Le FMI ne disposait pas de chiffres pour l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine. Selon les sources nationales albanaises, les risques liés aux échanges avec la Russie sont minimes.

Dans le reste des PECO, la croissance est restée remarquablement résiliente au cours de l'exercice, à l'exception de l'économie tchèque, qui a enregistré sa première année de croissance négative depuis 1992. L'ensemble de la région d'Europe centrale et orientale a bénéficié de la reprise de la demande intérieure en Europe occidentale, en particulier en Allemagne et en France. La croissance s'est toutefois sensiblement ralentie par rapport à l'exercice précédent dans les trois pays baltes.

Les événements récents en Russie, qui ont déjà eu de fortes répercussions sur les autres pays de la CEI, ont marqué l'évolution de la situation dans la CEI en 1998. Bien que les liens commerciaux se soient beaucoup relâchés depuis le début de la transition, les risques qui s'y rattachent (voir tableau page 19) ont considérablement limité le nombre d'améliorations sensibles en 1998 (sauf au Turkménistan, où 1997 avait vu l'effondrement des exportations de gaz et donc du PIB). L'Ukraine présente bon nombre des mêmes profondes faiblesses structurelles que la Russie et a subi de fortes pressions à la suite de la dévaluation du rouble. En conséquence, la reprise économique a de nouveau été retardée et le PIB a sans doute régressé d'environ 1,5% en 1998. Le fléchissement des cours du pétrole et des métaux a beaucoup fragilisé la Russie et tous les pays d'Asie centrale, de même que l'Azerbaïdjan, bien qu'à des degrés divers. Le Tadjikistan demeure aussi très instable en raison des troubles politiques persistants et il est très improbable que les taux de croissance élevés signalés au Bélarus puissent être maintenus.

### Stabilisation

Le recul de l'inflation s'est poursuivi dans la plupart des pays en 1998, facilité par la faiblesse des cours des produits de base et le resserrement de la liquidité intérieure en raison des sorties de capitaux de la région enregistrées au cours de la deuxième moitié de l'exercice. Dans les pays d'Europe centrale et orientale, les résultats obtenus dans la lutte contre l'inflation en Albanie et en Bulgarie, qui avaient connu des niveaux de forte inflation et d'hyperinflation en 1997, sont particulièrement remarquables, la Bulgarie ayant réussi à ramener le taux d'inflation en fin d'exercice de plus de 500% en 1997 à 1% en 1998. L'amélioration s'est opérée plus lentement en Roumanie, en grande partie en raison de la suspension des réformes économiques et politiques et de l'aggravation des déséquilibres budgétaires. L'inflation en fin d'exercice y était toujours proche de 50% en 1998. Dans les autres pays d'Europe centrale et orientale, les taux d'inflation

en 1998 se sont situés soit à moins ou à un peu plus de 10%. En ERY de Macédoine, en Lettonie et en Lituanie, le taux d'inflation en fin d'exercice se situe désormais autour de la moyenne européenne de 2%, voire à un niveau plus faible encore, alors qu'en Hongrie et en Pologne, qui figurent parmi les cinq pays à avoir entamé le processus d'adhésion à l'UE, le taux d'inflation en fin d'exercice était beaucoup plus élevé.

Dans la CEI, l'abaissement progressif du taux moyen d'inflation en fin d'exercice obtenu au cours des années précédentes n'a pas été répété en 1998, ce taux étant passé de 13% en 1997 à 18,3% en 1998. Cette tendance légèrement inflationniste cache des différences très marquées d'un pays à l'autre, aussi bien en ce qui concerne le taux d'inflation que son évolution. En Arménie, en Azerbaïdjan, au Kazakhstan et au Tadjikistan, les taux de change se sont maintenus malgré les fortes pressions auxquelles ils ont été soumis après la crise russe et ces pays ont donc enregistré un recul sensible de l'inflation à la suite du resserrement de la politique monétaire et de l'abaissement du coût des importations en provenance de Russie. Dans les autres pays de la CEI, la dépréciation des taux de change a relancé l'inflation, même si la Russie et le Bélarus ont été les seuls pays à connaître une forte déstabilisation monétaire, avec une inflation en fin d'exercice de 85% et 178% respectivement.

L'arrêt de la stabilisation macroéconomique en Russie illustre les risques d'une stratégie de stabilisation fondée presque exclusivement sur la politique monétaire et qui ne s'attaque pas aux causes du déséquilibre budgétaire. Les gouvernements peuvent certes temporairement combler des déficits budgétaires en émettant des titres sur les nouveaux marchés de capitaux de la région, mais doivent procéder parallèlement à des réformes structurelles afin de remédier à l'insuffisance des moyens de financement, faute de quoi la confiance risque d'être facilement ébranlée et d'aboutir comme en Russie à un effondrement de la monnaie et à une grave crise financière. Dans ces conditions, la persistance des déséquilibres budgétaires dans de nombreux pays de la région est une source de préoccupation.

Le recouvrement des recettes demeure le problème le plus urgent dans une grande partie de la CEI. Dans les pays tels que la Géorgie et le Tadjikistan, qui ont tous deux connu de graves troubles internes, les recettes atteignent à peine 10 à 15% du PIB. Selon les estimations pour 1998, le nombre des pays de la région dont le déficit budgétaire dépasse 5% du PIB est passé de six en 1997 à huit en 1998, dont cinq appartiennent à la CEI.

Maintien du recul de l'inflation dans la majorité des pays d'opérations de la Banque en 1998

## Investissements étrangers directs

(Flux nets comptabilisés dans la balance des paiements)

	1994	1995	1996	1997 (chiffres révisés) (en millions de dollars EU)	1998 (estimations)	Entrées cumulées d'IED 1989-1998	Entrées cumulées d'IED 1989-1998 par habitant	Entrées d'IED par habitant 1997 (en dollars EU)	Entrées d'IED par habitant 1998	Entrées d'IED En 1997 (% du PIB)	Entrées d'IED En 1998
Albanie	65	89	97	42	45	423	132	13	14	1,9	1,5
Bulgarie	105	82	100	497	240	1 162	140	60	29	4,8	1,9
Croatie	102	88	529	346	700	1 874	416	72	156	1,8	3,4
ERY de Macédoine	24	13	12	30	115	194	97	14	58	0,9	3,7
Estonie	212	199	110	130	400	1 208	833	90	276	2,8	7,4
Hongrie	1 146	4 453	1 983	2 085	1 700	17 134	1 694	206	168	4,6	3,6
Lettonie	155	244	376	515	200	1 584	634	206	80	9,3	3,2
Lituanie	31	72	152	328	950	1 563	422	89	257	3,4	9,2
Pologne	542	1 134	2 768	3 041	6 600	15 066	389	79	171	2,2	4,5
République tchèque	749	2 526	1 388	1 275	1 600	9 073	881	124	155	2,5	2,9
République slovaque	250	202	251	177	360	1 614	299	33	67	0,9	1,7
Roumanie	341	417	263	1 224	1 900	4 370	193	54	84	3,5	4,3
Slovénie	128	176	186	321	165	1 239	619	161	83	1,8	0,8
<b>Europe centrale et orientale et Etats baltes</b>	<b>3 851</b>	<b>9 694</b>	<b>8 216</b>	<b>10 011</b>	<b>14 975</b>	<b>56 503</b>	<b>368</b>	<b>65</b>	<b>98</b>	<b>2,0</b>	<b>2,8</b>
Arménie	3	19	22	51	140	235	63	14	38	3,1	7,6
Azerbaïdjan	22	282	661	1 093	1 077	3 155	415	144	142	28,4	26,2
Bélarus	11	7	70	190	50	344	34	19	5	1,4	0,3
Géorgie	8	6	54	189	219	477	89	35	41	3,6	4,3
Kazakhstan	635	964	1 137	1 320	1 300	5 829	383	84	86	5,9	5,9
Kirghizistan	45	96	46	83	52	332	72	18	11	4,9	3,1
Moldova	18	73	56	64	100	342	79	15	23	2,9	5,8
Ouzbékistan	73	-24	90	167	170	533	23	7	7	1,2	1,2
Russie	539	1 710	1 700	3 752	1 500	9 201	63	25	10	0,8	0,5
Tadjikistan	12	17	20	30	12	100	17	5	2	2,7	1,0
Turkménistan	103	233	129	108	110	762	157	23	23	5,9	5,2
Ukraine	100	400	526	600	700	2 726	54	12	14	1,2	1,7
<b>Communauté d'Etats indépendants</b>	<b>1 568</b>	<b>3 783</b>	<b>4 511</b>	<b>7 647</b>	<b>5 430</b>	<b>24 036</b>	<b>85</b>	<b>27</b>	<b>19</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>
<b>Total</b>	<b>5 419</b>	<b>13 477</b>	<b>12 727</b>	<b>17 658</b>	<b>20 405</b>	<b>80 539</b>	<b>185</b>	<b>40</b>	<b>41</b>	<b>1,6</b>	<b>1,8</b>

Source : FMI, banques centrales et estimations de la BERD.

Note :

Pour la plupart des pays, les chiffres couvrent uniquement les investissements sous forme de prises de participation et, dans certains cas, les contributions en nature. Lorsque les investissements nets sous forme de prises de participation n'étaient pas faciles à obtenir (Estonie, République slovaque, par exemple), les données les plus récentes comprennent les revenus réinvestis ainsi que les créances entre sociétés. L'augmentation des sorties de capitaux étrangers dans les pays en transition ont fait apparaître un écart entre le volume net et le volume brut des entrées d'IED. En Croatie par exemple, le montant brut des entrées d'IED a été de 346 millions de dollars EU, tandis que les sorties d'IED se sont élevées à 150 millions de dollars EU.

## Soldes extérieurs et entrées de capitaux

Dans un certain nombre de pays, le déficit budgétaire a continué d'aller de pair avec le déficit de la balance des opérations courantes. En 1998, la balance extérieure des pays en transition a subi le contrecoup d'un ensemble de chocs extérieurs, notamment l'impact de la crise en Asie sur les marchés mondiaux (qui a exercé une forte pression

à la baisse sur les prix des produits de base) et, plus récemment, des fluctuations spectaculaires du solde des opérations courantes en Russie. Après avoir été déficitaire au cours de la première moitié de l'exercice, ce solde est redevenu positif en fin d'exercice en Russie à la suite de la dévaluation du rouble et du fléchissement de la demande de marchandises étrangères qui l'a accompagnée. Ces fluctuations du

solde extérieur de la Russie, qui devraient avoir un profond impact sur la plupart des pays de la CEI et quelques-uns des pays d'Europe centrale et orientale, ont généralement entraîné en 1998 des déficits plus marqués de la balance des opérations courantes que cela n'avait été initialement prévu.

Un grand nombre de pays en transition ont connu de forts déficits de la balance des opérations courantes au cours des dernières années : des déficits de plus de 7% du PIB ont été enregistrés dans 15 pays en 1998, contre neuf en 1997. Dans le passé, ces déficits étaient dus en partie à d'importantes entrées de capitaux en raison de l'accroissement des possibilités d'investissement dans l'ensemble de la région et de l'évolution des marchés mondiaux de capitaux. Dans les pays d'Europe centrale tels que la Hongrie et la Pologne, le déficit de la balance courante va de pair avec des investissements en plein essor et une restructuration énergétique de la production intérieure. Le relèvement des taux d'investissement contribue à améliorer les résultats à l'exportation et ouvre ainsi la voie au remboursement des engagements extérieurs accumulés pendant la période de reconstruction.

Toutefois, avec le renversement de la position de liquidité sur le marché international de capitaux, seuls les pays les plus avancés sur la voie des réformes pourront sans doute continuer à combler le déficit de leurs opérations courantes au moyen d'apports stables à long terme. Dans de nombreux pays de la CEI, notamment l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Moldova et le Turkménistan, le déficit des opérations courantes et la perte de compétitivité face à la Russie ont commencé à déclencher de la part des pouvoirs publics des aménagements tels que dépréciation des taux de change et resserrement de la politique budgétaire.

Les crises survenues en Asie et en Russie ont fondamentalement modifié la situation sur les marchés internationaux de capitaux en 1998. Alors que, depuis le début de la décennie, les entrées de capitaux privés vers les marchés émergents étaient en expansion rapide, l'étendue des pertes subies par les investisseurs internationaux aussi bien en Russie qu'en Asie tempèrera sans doute sensiblement leur goût du risque. Les grandes institutions d'investissement pourraient se retirer de ces marchés pendant un temps. Par ailleurs, depuis la mi-août, la recherche débridée de liquidités a amené les investisseurs internationaux à procéder à des ventes "techniques" pour faire face à leurs appels de marge, ce qui a entraîné une baisse des actifs financiers et une fuite des capitaux à court terme dans la quasi-totalité des marchés émergents.

Il n'en reste pas moins que l'impact a été très différent d'un pays à l'autre et d'un type de marché de capitaux à un autre. Les marchés opèrent un tri entre les emprunteurs en fonction de leurs bases macroéconomiques et ont peut-être réagi trop violemment au départ dans certains des pays aux stades avancés de la transition, dont les bases économiques demeurent solides. Les écarts observés sur les émissions obligataires internationales par les emprunteurs de la région dénotent déjà des différences marquées.

S'agissant de la nature des entrées de capitaux, il est probable qu'à court terme, les pays qui font appel aux investissements étrangers directs (IED) seront moins touchés par l'instabilité actuelle des marchés internationaux de capitaux que les pays où les investissements à court terme jouent un rôle décisif dans le financement extérieur. Ce sont les possibilités économiques à long terme dans la région qui motivent plus particulièrement les IED, lesquels s'accompagnent d'une profonde transformation de la gestion des entreprises bénéficiaires. Les investisseurs étrangers directs ont donc à la fois la faculté et les incitations à garder leurs actifs grâce à une représentation directe ou effective plutôt qu'en ayant recours à un bon de sortie. En vérité, les projections récentes de l'IED dans sept grands pays bénéficiaires d'Europe orientale ne laissent pas entrevoir un fort impact négatif de la crise russe, si ce n'est pour la Russie proprement dite (voir tableau page 21). Un ralentissement des investissements étrangers directs dans la région n'en demeure pas moins une possibilité qui risquerait beaucoup plus de se matérialiser si les gouvernements décidaient de différer l'adoption de réformes structurelles pour faire face aux difficultés rencontrées sur le plan externe.

L'impact sur d'autres entrées de capitaux risque d'être plus prononcé que pour les investissements étrangers. Un certain nombre de pays en transition, y compris le Kazakhstan et la Moldova, ont remis à plus tard les émissions d'euro-obligations prévues pour 1998. Les prêts syndiqués seront aussi réduits, les banques faisant preuve d'une plus grande prudence dans le choix de leurs emprunteurs et ayant besoin de temps pour reconstituer leur capital, situation qui se dessinait déjà pendant une grande partie de l'année 1998. A plus brève échéance, un grand nombre de pays, parmi lesquels figurent ceux aux stades les plus avancés de la transition, ont été touchés par la fuite des investissements à court terme sur le marché intérieur et sur les marchés boursiers.

Transformation profonde  
des conditions sur les  
marchés internationaux de  
capitaux après les crises  
financières de 1998

Toutefois, le retrait des marchés d'instruments à taux fixe observé au début de 1998 en Hongrie, en Pologne et dans la République tchèque a déjà été largement inversé, tandis que les sorties de capitaux observées dans des pays dont les bases économiques sont faibles, par exemple la Roumanie, la Russie et l'Ukraine, ne sont sans doute pas près de prendre fin. La plupart des autres pays de la CEI n'ont pas jusqu'ici attiré des

capitaux importants. Le financement officiel, notamment par les institutions financières internationales, devrait amortir quelque peu les répercussions des chocs extérieurs sur la balance des paiements de ces pays, même si des pays tels que le Kazakhstan et le Turkménistan connaîtront sans doute aussi une diminution nette des prêts bancaires à court terme.

### Adhésion à l'Union européenne

Les négociations relatives à l'adhésion à l'Union européenne ont été engagées le 30 mars 1998 avec cinq pays d'opérations de la BERD : Estonie, Hongrie, Pologne, République tchèque et Slovaquie. Parmi les pays d'opérations de la BERD, les autres pays candidats à l'adhésion sont la Bulgarie, la Lettonie, la Lituanie, la République slovaque et la Roumanie. Le processus d'adhésion contribuera à renforcer le cadre institutionnel de ces pays tout en favorisant les échanges et les investissements à l'intérieur de la région. C'est pourquoi la BERD estime que l'adhésion à l'UE sera un facteur de croissance et de stabilité dans les pays concernés. Elle reconnaît que l'élargissement de l'UE aura de profondes répercussions sur ses opérations dans les pays aux stades avancés de la transition. La stratégie de la Banque insiste aussi sur l'identité des objectifs du processus d'adhésion à l'UE et de la mission de la BERD en matière de transition. En 1998, le niveau des investissements de la BERD dans les pays candidats à l'adhésion a sensiblement augmenté.

Afin de faciliter l'adhésion à l'UE, la Commission européenne intensifie son aide financière aux pays candidats pour promouvoir l'adoption de la législation de l'UE. La Commission européenne a pris l'initiative de coordonner son action avec la BERD et les autres institutions financières internationales afin que l'ensemble de leurs activités ait le plus fort impact possible dans les pays candidats à l'adhésion. Un mémorandum d'accord conclu le 30 mars 1998 entre la BERD, la Commission européenne et la Banque mondiale définit les grandes lignes de cette coopération et énonce les conditions à remplir et les critères applicables au choix de projets de cofinancement dans les pays candidats. Des réunions de haut niveau et de groupes de travail ont été organisées à intervalles réguliers afin de faciliter la coopération et l'action commune. Cela a déjà été fait pour le programme PHARE et sera élargi aux instruments structurels pour la préparation à l'adhésion et à la réforme agricole.

Le co-investissement est le principal domaine de coopération directe entre la BERD et la Commission européenne. En 1998, le programme PHARE de l'UE a co-investi 60 millions d'écus parallèlement à la BERD dans des projets relatifs à l'environnement, aux infrastructures municipales et aux transports dans les pays candidats à l'adhésion. Les travaux se sont poursuivis pendant l'exercice au sujet de la réserve de projets de cofinancement pour 1999, en particulier deux mécanismes de financement conjoint : le mécanisme destiné aux PME dans les pays candidats à l'adhésion et le mécanisme destiné à aider les laiteries polonaises qui ont besoin d'investissements pour répondre aux normes de l'UE. Ces deux mécanismes devraient devenir opérationnels en 1999.

La BERD coopère étroitement avec la Commission européenne dans des secteurs industriels clés tels que l'acier, la production d'électricité, la sûreté nucléaire, l'environnement, les transports et les télécommunications. La Banque a également continué en 1998 à fournir des services techniques au programme PHARE et aux pays bénéficiaires selon un mécanisme de recouvrement des coûts. Pendant l'exercice, les banquiers et les juristes de la BERD ont conseillé la Commission tchèque des titres et des changes, la direction du développement industriel en République slovaque et le Gouvernement roumain au sujet de l'élaboration de nouvelles lois relatives à la sécurité et aux concessions.

Identité d'objectifs entre le processus d'adhésion à l'UE et la mission de la Banque en matière de transition

# Aperçu des opérations en 1998

## Indicateurs de transition

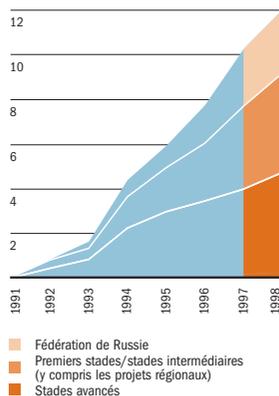
Les projets de la BERD sont évalués en fonction des caractéristiques qui contribuent à :

- intensifier la concurrence dans le secteur ;
- stimuler la concurrence dans d'autres secteurs ;
- développer l'actionnariat privé ;
- mettre en place des institutions, des lois et des mesures favorisant le bon fonctionnement et l'efficacité du marché ;
- assurer l'acquisition de compétences ;
- démontrer de nouvelles approches susceptibles d'être adoptées ailleurs ;
- établir des normes de gestion des entreprises et de conduite des affaires.

L'encours des engagements, soit un total de 10,2 milliards d'écus, a été de 15% supérieur à celui de l'exercice 1997

## Engagements cumulés, selon le stade de la transition

au 31 décembre 1998  
(en milliards d'écus)



Devant les énormes difficultés que la région dans laquelle elle opère a rencontrées en 1998, la BERD s'est employée énergiquement à trouver des solutions aux problèmes qui se posaient à elle tout en atteignant, et bien souvent dépassant, les objectifs de son plan financier. Ses activités sont restées axées sur la transition dans tous les pays d'opérations ainsi que sur son portefeuille de projets et elle a pris un certain nombre de mesures pour renforcer encore l'efficacité de ses opérations.

Dans le cadre de ses projets et du dialogue qui s'est instauré avec les autorités des pays d'opérations, la BERD s'est préoccupée en particulier de renforcer son appui au processus de transition. A cette fin, elle a entrepris différents projets notamment en Croatie (Prodravka), en Pologne (Pekao SA et transports urbains à Cracovie) et en République slovaque (reçus de stockage de céréales). Elle a modifié la structure des stratégies-pays pour mettre expressément l'accent sur les objectifs de la transition et présenter les stratégies opérationnelles proposées en fonction de ces objectifs. L'évaluation détaillée de la façon dont les projets feront progresser la transition intervient désormais dès le début du cycle d'exécution des projets afin de faire en sorte que les opérations produisent le maximum d'impact dans la région. Des listes d'indicateurs ont été établies pour évaluer la contribution des différents projets à la transition dans différents secteurs.

## Vue d'ensemble

Le portefeuille de la Banque a continué d'augmenter à un rythme soutenu en 1998, l'encours des engagements se chiffrant à 10,2 milliards d'écus et le portefeuille ayant augmenté de 14,6% depuis la fin de 1997. Le nombre des opérations suivies qui était de 413 à la fin de 1997 est passé à 465 à la fin de 1998, soit une augmentation de 13%. Le montant des décaissements bruts s'est élevé à 2,4 milliards d'écus, ce qui représente une augmentation de 20% par rapport à 1997. Celui des décaissements nets à la fin de l'exercice représentait un total de 5,8 milliards d'écus répartis entre les prêts (4,3 milliards d'écus) et les prises de participation (1,4 milliard d'écus).

Malgré les incertitudes accrues qui pesaient sur le climat opérationnel pendant le second semestre de 1998, les engagements annuels de la Banque ont atteint leur niveau record : la Banque a en effet signé pendant l'exercice pour 2,37 milliards d'écus de nouveaux engagements, soit un montant qui correspond à l'objectif budgétaire de 2,4 milliards d'écus. En 1998, elle a signé 96 nouveaux projets dans 24 pays

(les exceptions étant l'Arménie et le Turkménistan), un grand nombre de ces projets intéressant les pays qui se trouvent à des stades avancés de la transition.

En 1998, le Conseil d'administration de la BERD a approuvé 82 projets représentant 2,0 milliards d'écus, soit un montant inférieur à celui qui avait été enregistré en 1997 en raison du climat de plus grande incertitude qui régnait en 1998 et du nombre important de projets qui avaient été approuvés au dernier trimestre de 1997.

En 1998, la BERD a atteint le ratio de mobilisation très élevé de 3,2, contre un taux moyen cumulé de 2,6. C'est dire qu'en engageant directement 2,4 milliards d'écus, la Banque a pu mobiliser un montant supplémentaire de 7,5 milliards d'écus, ce qui porte à 30,9 milliards d'écus le montant total des ressources engagées par d'autres investisseurs dans le cadre des opérations de la BERD.

L'importance que la BERD continue d'accorder au développement du secteur privé a entraîné une nouvelle augmentation de la part de ce secteur dans le ratio de portefeuille. Cette part a atteint 80% en 1998, contre 76% en 1997. Dans cette part, la BERD inclut un certain nombre de projets qu'elle classe dans le secteur privé, mais dans lesquels intervient une forte participation de l'Etat, tels que des opérations de préparation à la privatisation, des lignes de crédit à garantie souveraine, des prêts municipaux ainsi que des projets dans lesquels interviennent également d'importants organismes d'Etat. La BERD a aussi poursuivi un vaste programme d'investissement dans les infrastructures publiques. Pris ensemble, ces projets ont représenté 43% du programme de 1998.

Dans ce programme, les prises de participation ont atteint 33%, soit un taux élevé par rapport à celui de 22% qui avait été prévu. La BERD a pu obtenir ce résultat en participant à un certain nombre de grandes opérations : Lafarge Romcim, CS (prise de participation avant privatisation), Telekomunikacja Polska SA et Stalexport.

Malgré les doutes qui avaient été émis au début de l'exercice au sujet des nouveaux engagements qu'il serait possible de prendre dans les pays aux stades avancés de la transition, la BERD a consacré à ces pays 40% de ses nouveaux financements en 1998. Le montant des nouveaux engagements annuels est passé de 556,0 millions d'écus en 1997 à 952,0 millions d'écus en 1998. La part et le volume relatifs des engagements dans les pays qui se trouvent aux premiers stades et aux stades intermédiaires de la transition sont restés stables, leur montant qui était de 998,0 millions d'écus ayant néanmoins légèrement baissé pour se situer à 875,0 millions d'écus. La part représentée par le programme pour la Russie dans les nouveaux engagements annuels est tombée de 32% en 1997 à 23% en 1998, ce qui reflète les répercussions des événements survenus en Russie.

Etant donné l'importance du portefeuille de titres qui s'est constitué depuis le début des opérations de la

BERD, la gestion de ce portefeuille bénéficie d'une attention accrue. Des gestionnaires font désormais partie de toutes les équipes du Département des opérations bancaires. Pour la première fois, une analyse a été faite, dans le cadre des travaux d'élaboration du plan financier de 1999, pour faciliter la prise en compte des principes de gestion du portefeuille dans la préparation des projets. Ainsi, la Banque a pu entreprendre un certain nombre de projets à faible risque pour contrebalancer les conséquences, sur le portefeuille, de la diversification géographique dans les pays se trouvant aux premiers stades de la transition. Après une première réaction rapide face aux événements survenus en Russie, des procédures d'alerte ont été mises en place à l'intention des pays voisins afin d'évaluer les tendances, de cerner dès le départ les problèmes qui pourraient surgir et de prendre des mesures d'atténuation en étroite coopération avec les clients et les autorités des pays.

### Financements engagés par la BERD, par pays

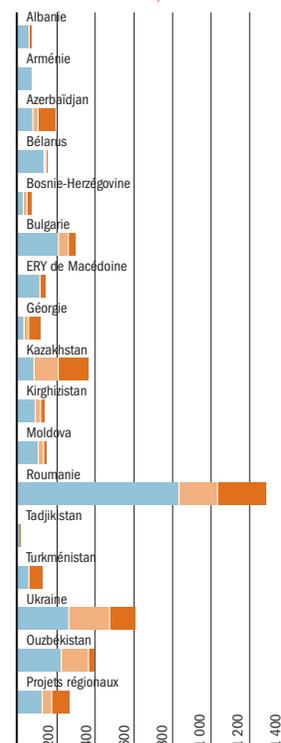
	1998			Total cumulé au 31 décembre 1998		
	Nombre <sup>1</sup>	En millions d'écus	%	Nombre <sup>1</sup>	En millions d'écus	%
Tadjikistan	1	4	<1	3	13	<1
Albanie	1	7	<1	8	68	1
Arménie	-	-	-	3	69	1
Bosnie-Herzégovine	2	23	1	7	70	1
Géorgie	3	59	2	9	115	1
Turkménistan	-	-	-	4	126	1
Kirghizistan	1	18	1	9	136	1
ERY de Macédoine	2	28	1	9	143	1
Moldova	2	15	1	11	149	1
Bélarus	1	3	<1	7	151	1
Lituanie	3	39	2	13	173	1
Azerbaïdjan	4	88	4	9	193	2
Lettonie	3	38	2	17	213	2
Estonie	7	86	4	28	247	2
Projets régionaux	6	91	4	22	266	2
Bulgarie	2	33	1	20	296	2
Slovénie	1	6	<1	19	307	3
Kazakhstan	4	157	7	7	364	3
Ouzbékistan	1	29	1	12	394	3
République slovaque	3	44	2	18	395	3
Croatie	6	170	7	21	511	4
République tchèque	2	87	4	24	525	4
Ukraine	6	133	6	24	605	5
Hongrie	2	68	3	49	1 053	9
Roumanie	7	252	11	41	1 283	11
Pologne	11	354	15	70	1 309	11
Fédération de Russie	15	541	23	87	2 837	24
<b>Total</b>	<b>96</b>	<b>2 373</b>	<b>100</b>	<b>551</b>	<b>12 010</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> Les opérations peuvent être comptabilisées sous forme fractionnée lorsque des prêts secondaires sont regroupés sous un même accord-cadre.

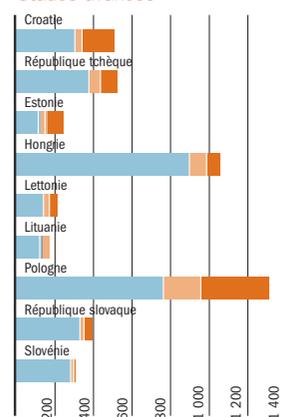
### Engagements cumulés de la BERD, par pays et par année

Au 31 décembre 1998 (en millions d'écus)

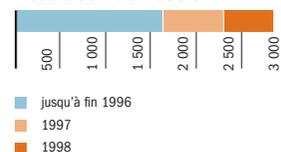
#### Premiers stades/stades intermédiaires



#### Stades avancés

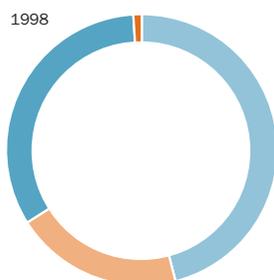


#### Fédération de Russie



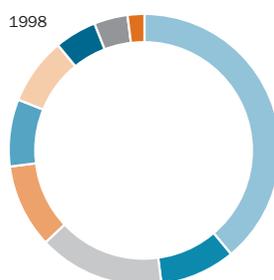
■ jusqu'à fin 1996  
■ 1997  
■ 1998

## Financements engagés par la BERD, par type de mécanisme



■ Prêts au secteur privé 46%
■ Prêts au secteur étatique 20%
■ Participations 33%
■ Garanties, etc. 1%

## Financements engagés par la BERD, par secteur



■ Finances, services aux entreprises 39%
■ Transports, entreposage 9%
■ Industries manufacturières 15%
■ Energie/production d'électricité 10%
■ Télécommunications 8%
■ Industries extractives 8%
■ Commerce, tourisme 5%
■ Services communautaires/sociaux 4%
■ Agriculture, foresterie, pêche 2%

## Financements engagés par la BERD, par type de mécanisme

	1998			Total cumulé au 31 décembre 1998		
	Nombre	En millions d'écus	%	Nombre	En millions d'écus	%
Prêts au secteur privé	42	1 097	46	248	5 754	48
Prêts au secteur étatique	16	470	20	113	3 693	31
Participations	37	773	33	183	2 360	20
Garanties, etc. <sup>1</sup>	2	33	1	7	203	2
<b>Total</b>	<b>96</b>	<b>2 373</b>	<b>100</b>	<b>551</b>	<b>12 010</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> Garanties et autres opérations hors bilan.

Financements engagés par la BERD, par secteur<sup>1</sup>

	1998			Total cumulé au 31 décembre 1998		
	Nombre	En millions d'écus	%	Nombre	En millions d'écus	%
Finances, services aux entreprises	44	933	39	219	3 681	31
Transports, entreposage	10	223	9	71	2 222	19
Industries manufacturières	16	351	15	94	1 742	15
Energie/production d'électricité	7	245	10	47	1 571	13
Télécommunications	4	194	8	34	1 082	9
Industries extractives	4	185	8	19	767	6
Commerce, tourisme	3	111	5	24	382	3
Services communautaires/sociaux	5	96	4	20	265	2
Agriculture, foresterie, pêche	3	36	2	21	260	2
Agences de crédit pour l'Europe centrale, lignes de cofinancement et fonds régionaux de capital-risque	–	–	–	2	38	<1
<b>Total</b>	<b>96</b>	<b>2 373</b>	<b>100</b>	<b>551</b>	<b>12 010</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> Ces catégories sectorielles ne correspondent pas toujours aux secteurs analysés ci-après. Par exemple, le secteur "Finances, services aux entreprises" comprend les industries de services et n'est pas assimilable à celui des institutions financières.

En 1998, la BERD a pris un certain nombre de mesures novatrices importantes qui ont une forte incidence sur la qualité et l'efficacité de ses travaux. Elle a notamment modifié le système d'évaluation des équipes du Département des opérations bancaires pour y faire une plus grande place aux aspects qualitatifs – impact sur la transition, qualité du crédit et sensibilisation aux bénéfices/pertes – et a mis en place au Comité des opérations un processus rationnel de documentation et d'approbation conforme à la recommandation sur la budgétisation à base zéro (BBZ) (voir page 11). Elle a aussi pris d'importantes initiatives concernant la gestion des ressources humaines – examen des compétences et évaluation stratégique des ressources humaines du Département des opérations bancaires – et a renforcé les bureaux résidents dans les pays d'opérations. Enfin, les équipes du siège ont également été renforcées et les équipes responsables des infrastructures ont approfondi leurs connaissances et leur expérience du secteur privé.

### Institutions financières

La BERD s'emploie à renforcer le secteur financier dans les pays d'opérations en investissant directement dans des institutions financières et en fournissant des fonds aux entreprises par le biais d'intermédiaires locaux. L'année a été dominée par la crise financière dans la Fédération de Russie, qui a eu d'importantes répercussions sur les opérations de la BERD dans le secteur bancaire. Malgré la situation, la Banque a continué d'estimer qu'il importait d'apporter un appui au secteur financier et a signé 44 projets au cours de l'exercice, pour un montant total de 894,0 millions d'écus. Compte tenu de ces nouveaux engagements, le portefeuille de la BERD dans le secteur financier représente 3,6 milliards d'écus, soit 30% de la valeur totale des opérations de la Banque à la fin de l'exercice.

---

La BERD donne un rang de priorité élevé aux institutions financières qui jouent un rôle essentiel dans une économie de marché en exerçant un certain nombre de fonctions économiques fondamentales : mobilisation et affectation de l'épargne, suivi des actifs financiers et mécanismes de paiements nationaux et internationaux. En s'employant à moderniser et à développer le secteur financier dans la région, la Banque espère faciliter ses opérations et stimuler la croissance des entreprises en augmentant les possibilités de financement locales et en améliorant les services de paiement et les services financiers.

---

### Opérations dans le secteur bancaire russe

La crise financière d'août 1998 a eu de lourdes conséquences sur les opérations de la BERD dans le secteur bancaire de la Russie. L'accélération du retrait des capitaux étrangers sur les marchés financiers du pays a rapidement accentué les pressions sur les actifs des grandes banques russes et a fait apparaître les faiblesses des pratiques de gestion des risques de nombre d'entre elles. Le défaut de paiement du Gouvernement fédéral en août a provoqué une grave érosion de la base de capital de chacune des banques débitrices et bénéficiaires de la BERD. La situation a été encore aggravée par la dévaluation brutale de la monnaie qui en est résultée et la réaction pour le moins inopérante des autorités de contrôle.

A la fin de 1998, il était évident qu'un grand nombre de banques russes étaient insolvables et que beaucoup avaient de sérieux problèmes de liquidité. Pendant la deuxième partie de l'exercice, la BERD s'est donc essentiellement préoccupée de protéger ses actifs, surtout en participant à des activités de recouvrement des créances et de rééchelonnement de la dette.

La BERD a passé en revue toutes les facilités qui avaient été offertes aux banques russes et a suivi de très près les décaissements. Les perspectives de reprise des opérations de prêt et d'investissement à l'appui du rétablissement et de la croissance du secteur demeurent très incertaines. Dans le secteur financier de la Russie, les activités de la Banque seront très probablement centrées, dans un avenir prévisible, sur le recouvrement d'actifs, la concertation et l'assistance technique visant à mettre en place le moment venu une structure de contrôle plus forte et plus efficace. Elle ne poursuivra vraisemblablement ses activités de financement qu'au titre du Fonds pour les petites entreprises de Russie et dans le cadre de la facilitation du commerce (voir page 30), avec les banques qui, au sortir de la crise pendant le premier semestre de 1999, se trouveront dans une situation financière solide et viable.

Signature de 44 projets  
dans le secteur financier en  
1998, pour un total de  
894,0 millions d'écus



Bank Pekao (Pologne)

### Prises de participation dans les banques

A la fin de 1998, la BERD avait acquis une participation dans 51 banques de 22 pays. Pendant l'exercice, elle a participé, sous forme de prises de participation et de prêts avant privatisation, à un certain nombre de grands projets de privatisation de banques d'Etat. Le plus souvent, la BERD nomme, dans l'instance de contrôle de la banque dont elle est l'actionnaire, un ou deux membres qu'elle charge de promouvoir la responsabilité de la gestion, l'application des principes d'une saine gestion bancaire et des pratiques favorables à l'environnement.

En Pologne, la BERD est devenue actionnaire de Pekao, le premier groupe bancaire du pays. Elle a contribué, pour 88,1 millions d'écus, à une augmentation de capital grâce à laquelle Pekao pourra se doter d'un actionnariat majoritairement privé, conformément à son objectif. Simultanément, la BERD aide la banque à atteindre le ratio de fonds propres nécessaire pendant le processus de privatisation et de consolidation, et ainsi à renforcer sa souplesse opérationnelle.

A titre d'appui à la première opération de privatisation d'une des plus grandes banques réhabilitées en Croatie, la BERD a acquis une participation de 4,5 millions d'écus au capital de la Slavenska Banka d.d. Osijek (SBO), à laquelle elle a également accordé un prêt convertible de 5,1 millions d'écus. Ces financements visaient essentiellement à faciliter la privatisation et la stabilisation de la banque grâce au

Le total des prêts de la BERD aux banques dépassait 2,2 milliards d'écus à la fin de 1998

rachat des parts de l'organisme croate chargé de la réhabilitation et à l'octroi d'un financement à long terme à la banque croate. Le partenaire stratégique pour ce projet est la Kärtner Landes- und Hypothekenbank.

En 1998, la BERD a acquis sa première participation dans une banque de la République tchèque en achetant les parts détenues par Ceska Sporitelna (CS), la première banque du pays pour les dépôts de faible montant et à échéance courte (45% du marché), et la deuxième par le total de ses actifs. Le Gouvernement tchèque a déclaré son intention de procéder rapidement à la privatisation de CS qui, dans l'intervalle, poursuit ses opérations bancaires et procède à la restructuration de son portefeuille de prêts. La participation de la BERD a permis à CS de stabiliser son actionnariat et de renforcer ses liquidités et sa base de capital.

La BERD a également fait son premier placement dans une banque du Bélarus en 1998, lorsqu'elle a acquis 25% des parts de Priorbank. Dans le courant de 1998, elle a acquis d'autres participations dans des banques de Croatie, Pologne, République slovaque, Roumanie, Russie et Ukraine.

En 1998, la BERD a cédé les parts qu'elle détenait dans cinq banques, dont la Foreign Trade Bank Ltd de Hongrie, qui avait été en 1994 la première institution financière à être privatisée dans ce pays ; elle a également cédé une partie des parts qu'elle détenait dans la banque Przemyslowo-Handlowy S.A. en Pologne. La BERD avait apporté un appui à cette banque au début de sa privatisation en 1994, en devenant le deuxième actionnaire, avec 15% du capital.

### Facilités offertes par la BERD aux institutions financières

Total cumulé au 31 décembre 1998

	Nombre de projets	En millions d'écus	%
<b>Banques</b>	<b>155</b>	<b>2 906</b>	<b>80</b>
Prises de participation	58	547	15
Prêts sans garantie souveraine	71	1 329	37
Prêts avec garantie souveraine	22	923	25
Programmes de facilitation du commerce	4	107	3
<b>Autres institutions financières</b>	<b>13</b>	<b>55</b>	<b>2</b>
Prises de participation	13	55	2
Prêts	-	-	-
<b>Fonds de placement</b>	<b>50</b>	<b>671</b>	<b>18</b>
Fonds financés par des donateurs <sup>1</sup>	13	248	7
Fonds de capital-risque	22	185	5
Grands fonds de placement	15	238	7
<b>Total</b>	<b>218</b>	<b>3 632</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> En outre, la BERD a approuvé pour 377,0 millions d'écus de fonds supplémentaires financés par des donateurs qui n'ont pas encore été signés.

### Prêts aux banques

A la fin de 1998, le montant total des prêts consentis aux banques par la BERD dépassait 2,2 milliards d'écus, dont plus de 80% sous forme de lignes de crédit à rétrocéder aux petites et moyennes entreprises (PME). Le reste est constitué par des prêts convertibles, des facilités de financement hypothécaire, des programmes de garantie et de stand-by ainsi que des prêts octroyés au titre du Fonds pour les petites entreprises de Russie (voir page 29).

### Petites et moyennes entreprises

Grâce à la majorité de ses prêts aux banques, la BERD peut mobiliser des financements pour des projets locaux d'ampleur trop modeste pour pouvoir les gérer directement. Permettre aux PME d'accéder à des crédits d'investissement est un aspect essentiel de

l'activité menée par la Banque pour renforcer le développement du secteur privé et stimuler la concurrence dans le secteur des entreprises. En outre, ces facilités, accordées à titre d'appui au développement du secteur bancaire, permettent aux banques d'améliorer leur capacité d'évaluer les nouveaux projets et de suivre les directives de la BERD dans le domaine de l'environnement.

Le premier projet de la BERD dans le secteur financier de l'Azerbaïdjan a été signé en 1998. Une ligne de crédit de 2,0 millions d'écus a été offerte à la Banque internationale d'Azerbaïdjan au titre d'un mécanisme de financement interbancaire de 18,0 millions d'écus qui avait été approuvé par le Conseil d'administration de la Banque en décembre 1997.

En coopération avec la Banque mondiale, la BERD a offert en 1998 une ligne de crédit de 7,0 millions d'écus pour procéder au redressement des PME en Albanie et contribuer au démarrage du secteur privé. Ce financement est rétrocédé par deux banques privées locales, la Banca Italo-Albanese, dont la BERD est actionnaire, et la Banque de Tirana.

En Ukraine, la BERD a consenti une deuxième ligne de crédit pour les PME pendant l'exercice. Il s'agit d'un financement à trois volets visant à : continuer à investir dans les petites et moyennes entreprises privées ; offrir des microprêts aux petits emprunteurs qui remplissent les conditions voulues et mettre en place un mécanisme de financement direct sous forme de lignes de crédit et de prêts garantis. Les deux premiers volets sont garantis par le Gouvernement ukrainien, et la BERD assumera le risque de crédit des banques locales pour le troisième.

Pour favoriser le microcrédit, la BERD a mis en route un programme d'aide aux petites entreprises du Kazakhstan, d'un montant de 66,5 millions d'écus, qui est analogue au Fonds pour les petites entreprises de Russie. A la fin de l'exercice, six banques bénéficiaient du programme qui est garanti par le Ministère des finances. Le programme reçoit une assistance technique financée par la Chevron Corporation, un des premiers investisseurs étrangers directs dans le pays.

Ailleurs, en Asie centrale, la BERD a accordé une deuxième ligne de crédit à garantie souveraine de 17,1 millions d'écus au Kirghizistan, la première ligne de crédit ayant été entièrement décaissée en mars 1998.

### *Fonds pour les petites entreprises de Russie*

Le Fonds pour les petites entreprises de Russie, principal programme de micro et petit crédit de la BERD, a connu une année difficile en 1998. Avant la crise financière du mois d'août, les progrès faits en 1997 s'étaient consolidés, grâce à l'augmentation régulière du volume des prêts et à l'extension de la zone d'opérations. Des niveaux d'arriérés atteignant 2,7% pour les petits prêts et 1,6% pour les microprêts ont été signalés en juillet alors que le Fonds opérait en association avec 12 banques dans plus de 30 villes et régions de toute la Russie. A la suite du défaut de paiement du gouvernement au titre de la dette intérieure et de la crise bancaire qui en est résultée, la plupart des principales banques partenaires du programme se sont trouvées paralysées sur le plan financier.

La BERD cherche à préserver le programme de plusieurs manières. Premièrement, des discussions intensives sont en cours avec la banque d'épargne de la Fédération de Russie, Sberbank, pour éviter de perdre les résultats acquis avant la crise. En fait, dès décembre 1998, Sberbank avait réussi à faire retrouver au volume des prêts aux PME le niveau qui avait été atteint avant la crise. Deuxièmement, les travaux se poursuivront en temps voulu avec les petites banques régionales qui ont été moins touchées par la crise et peuvent faire preuve de la stabilité financière nécessaire. Troisièmement, la BERD envisage d'investir dans une banque récemment créée en Russie, Microfinance Bank, qui sera essentiellement prestataire de services financiers aux micro et petites entreprises. Cette banque absorbera une partie des portefeuilles de prêt des banques partenaires défunctes et, ce qui est plus important, sera dotée de gestionnaires de prêt qui ont été formés dans le cadre du Fonds pour les petites entreprises de Russie. Ainsi, les compétences acquises pendant les quatre premières années du Fonds seront préservées dans le système bancaire russe.



Banque internationale (Azerbaïdjan)

Décaissements de 272,0 millions d'écus par le Fonds pour les petites entreprises de Russie au profit de plus de 23 500 emprunteurs secondaires à la fin de 1998



Fonds spécial pour les petites entreprises de Russie

Elargissement du programme de facilitation du commerce à tous les pays d'opérations

Depuis la crise, les micro et petites entreprises de Russie ont fait preuve d'une grande capacité de récupération et d'adaptation. Beaucoup d'entre elles se sont révélées plus souples que des concurrents plus importants et se sont emparées des possibilités et des créneaux qui se sont ouverts. Ainsi, elles ont trouvé de nombreuses possibilités de remplacement des importations et, déjà, le programme permet d'entrevoir de très solides propositions dans plusieurs secteurs, où les marges seront plus élevées et les flux de trésorerie plus solides qu'auparavant : industries agro-alimentaires, habillement, machines-outils, mobilier, construction et rénovation. L'analyse démontre que la réduction de la concurrence des produits d'importation et les possibilités qui s'offrent en période de récession économique ouvrent des créneaux rentables. Cela est vrai aussi pour les producteurs, négociants et sociétés de services qui occupent le bas du marché ou qui ont pu modifier rapidement la gamme de leurs produits au profit de produits moins coûteux.

Grâce à cette souplesse, l'augmentation des cas réels d'arriérés n'a pas été aussi importante que prévue. Pour environ la moitié, ces cas sont de nature technique et liés au défaut de paiement du système bancaire. Un certain optimisme demeure donc, mais 1999 sera une année de redressement et non d'expansion.

#### Autres prêts

Pour appuyer le développement du marché hypothécaire, la BERD a octroyé un financement de 51,1 millions d'écus à la Zagrebacka Banka, première banque privée de Croatie. Le financement servira à octroyer des prêts à des particuliers pour l'achat ou la rénovation d'habitations.

En 1998, la BERD a mis en place le premier grand prêt syndiqué à une institution financière, en apportant un financement de 26,0 millions d'écus à la banque la plus importante des Etats baltes, AS Hansapank. Il s'agissait aussi de la première opération de ce type lancée sur le marché après la crise financière du mois d'août (voir page 51). Pendant l'exercice, la BERD a consenti un certain nombre de prêts subordonnés et/ou convertibles à des banques de différents pays : Bank Post (Roumanie) ; Slavonska Banka (Croatie) ; Hansapank (Estonie) ; Banque de Géorgie ; Kazkommertsbank (Kazakhstan) ; Banque agricole ; Bankas Hermis et Banque de Vilnius (Lituanie). Dans la plupart des cas, ces prêts étaient les premiers du genre dans chaque pays. La BERD a de plus en plus recours aux prêts subordonnés pour financer la recapitalisation des établissements financiers locaux.



Banque de Géorgie

#### Programme de facilitation du commerce

Le programme de facilitation du commerce de la BERD a augmenté la possibilité pour les intermédiaires locaux d'offrir des financements pour les échanges commerciaux (aussi bien les importations que les exportations). En 1998, le recours aux facilités existantes, telles que les garanties de la BERD, a diminué car de nombreuses banques ont désormais accès au marché commercial, mais les programmes de facilitation du commerce ont conservé leur importance dans les pays les moins avancés. De nouveaux projets ont été approuvés en Géorgie, au Kazakhstan et en Ouzbékistan.

L'examen des instruments de facilitation du commerce de la BERD, qui a été entrepris en 1998, a abouti à l'approbation d'un nouveau Programme élargi de facilitation du commerce en janvier 1999. Le nouveau programme, qui intéresse les 26 pays d'opérations, regroupe tous les projets de facilitation du commerce destinés aux banques locales en un programme unique et rationalisé qui doit répondre aux besoins d'une situation qui évolue dans la région.

Un certain nombre de modifications importantes ont été apportées dans un souci de plus grande souplesse : simplification de la procédure d'émission des garanties de la BERD, augmentation du montant de la garantie jusqu'à 100% de la valeur nominale de l'instrument de financement correspondant, et extension de la couverture de la BERD aux cautions de paiement anticipé et autres instruments, en plus des lettres de crédit.

#### Autres institutions financières

En 1998, la BERD a continué d'élargir son portefeuille de titres de participation dans les secteurs de l'assurance et des pensions de retraite. Elle a participé en particulier à la réforme des régimes de retraite intervenue en Hongrie et en Pologne à la suite de l'introduction du système à trois piliers dans les deux pays en 1998. Dans le cadre de la réforme, le premier pilier correspond à un régime public de retraite par répartition, le deuxième à un régime de financement obligatoire pour un certain groupe de la population active et le troisième à un régime financé par des cotisations volontaires complémentaires.

La BERD a conclu deux opérations en Pologne où elle est devenue actionnaire de la caisse des pensions de la Winterthur et d'Energo Asekuracja S.A., compagnie d'assurance non vie. En Hongrie, elle a acquis une participation dans la compagnie d'assurance locale Winterthur Biztosito. Elle est également devenue actionnaire de Nordika, cinquième compagnie d'assurance non vie de l'Estonie.

La BERD a continué de développer ses partenariats stratégiques avec des groupes de compagnies d'assurance occidentaux et a signé un accord-cadre avec le groupe autrichien BARC/Bundesländer en 1998.

### Prises de participation

Les fonds de placement privés sont les sources les plus importantes de capitaux à offrir aux PME dans les pays d'opérations de la Banque. Ces fonds sont des intermédiaires très efficaces pour mobiliser des financements supplémentaires d'abord, au niveau du fonds, quand l'investisseur engage son capital et ensuite, au niveau de la société bénéficiaire, lorsque la prise de participation permet à la société d'obtenir localement un prêt supplémentaire et/ou d'autres capitaux.

Les fonds de placement prennent de plus en plus d'importance dans l'ensemble des activités de la BERD. A la fin de 1998, la Banque avait engagé plus de 670 millions d'écus dans 50 fonds de placement, ce qui la place dans ce secteur au premier rang des investisseurs dans les pays d'opérations. En favorisant une saine gestion des entreprises et l'application des directives environnementales de la BERD dans les sociétés bénéficiaires, les fonds de placement dont la rentabilité peut être très élevée, contribuent au respect du critère de complémentarité (compléter et non remplacer les sources de financement du secteur privé) et facilitent le processus de transition.

Le total des engagements dans des fonds dans lesquels la BERD a participé atteignait 2,4 milliards d'écus à la fin de 1998. Le montant mobilisé auprès d'investisseurs privés se chiffrait à 1,7 milliard d'écus, auquel s'ajoutent 270,0 millions d'écus au titre de l'assistance technique financée par des donateurs. Ainsi, des participations, représentant un montant total de près de 700,0 millions d'écus ont été prises dans

plus de 500 sociétés ayant leur siège et opérant dans la région. Elles ont contribué à mobiliser plus de 4,6 milliards d'écus au profit de sociétés de la région.

La BERD a investi dans trois types de fonds, différents par leur structure, leur dimension et leur stratégie d'investissement : fonds financés par des donateurs, fonds de capital-risque et grands fonds de placement.

### Fonds financés par des donateurs

Avec plusieurs gouvernements donateurs, la BERD a créé un certain nombre de fonds de placement privés pour soutenir la privatisation et la restructuration des entreprises de taille moyenne. Ces fonds offrent un appui sous forme de capitaux associés à des services de consultation financés par des subventions, ce qui est généralement la première forme d'appui dont ces entreprises bénéficient pendant ou après la privatisation. Outre le coût des services de consultation après investissement, les subventions servent à financer les frais de gestion et les dépenses de "due diligence".

A la fin de 1998, le portefeuille comprenait 28 fonds,<sup>1</sup> soit un capital total de 443,0 millions d'écus, dont 248,0 millions représentaient l'apport de la BERD. Les opérations des fonds portent généralement sur de petits projets ou des projets qui démarrent, dont la valeur ne dépasse pas 2,6 millions d'écus. Il s'agit des 11 fonds régionaux de capital-risque en Russie et des 11 fonds d'aide à la postprivatisation dans les pays suivants : Albanie, Bulgarie, Etats baltes, Hongrie, Kazakhstan, Pologne, République slovaque, Roumanie, Slovaquie et Ukraine. S'y ajoutent de petits fonds de placement en Bulgarie, dans les Etats baltes, en Pologne et en Russie (Nijni Novgorod et St. Pétersbourg). A la fin de 1998, ces fonds avaient permis de financer 163 projets.

Mobilisation de  
4,6 milliards d'écus pour  
le secteur privé par le biais  
des fonds de placement  
privés de la BERD

<sup>1</sup> En raison des différences dans le calcul des engagements, le nombre des fonds de placement peut ne pas correspondre au nombre des projets énumérés dans le tableau "Facilités offertes par la BERD aux institutions financières" à la page 28.



En 1998, la BERD a approuvé des investissements dans trois nouveaux fonds financés par des donateurs. Le plus important est le Fonds d'aide à la postprivatisation en Ukraine orientale d'un montant de 26,4 millions d'écus, dont 24,0 millions représentent l'apport de la BERD. Il est financé par Euroventures (Pays-Bas) et a bénéficié d'une aide financière du Gouvernement néerlandais au titre de la coopération technique.

La BERD a approuvé des investissements de 6,0 millions d'écus dans le Fonds de placement pour la reconstruction de l'Albanie et de 4,6 millions d'écus dans le Fonds d'aide aux entreprises de Bosnie-Herzégovine (Horizonte). Pendant l'année, la BERD a pris un certain nombre de mesures pour renforcer la gestion des fonds financés par les donateurs, notamment en encourageant la collaboration entre eux.

Les financements offerts par la Communauté européenne et d'autres donateurs ont continué de jouer un rôle essentiel au succès des fonds financés par les donateurs, car ils ont permis à la BERD d'élargir ses investissements et de devenir le premier investisseur dans les pays et entreprises à haut risque. Les fonds de coopération technique des donateurs qui servent à financer les études de préinvestissement et de due diligence ainsi que l'aide à la gestion après investissement permettent de réduire les risques.

#### *Fonds de capital-risque*

Financés par des institutions privées et des gestionnaires financiers, les fonds de capital-risque, qui visent à appuyer les projets d'expansion et le processus de privatisation, portent sur des opérations dont le montant se situe entre 0,8 million d'écus et 4,5 millions d'écus. La BERD finance normalement jusqu'à 30% du capital total du fonds et joue un rôle déterminant dans les décisions d'investissement et dans la définition des politiques du fonds. A la fin de 1998, le portefeuille comprenait 24 fonds, représentant un capital total de 808,0 millions d'écus, dont la BERD avait fourni 185,0 millions d'écus. Les fonds avaient investi dans 130 sociétés à la fin de l'exercice.

En 1998, la BERD a investi dans trois nouveaux fonds de capital-risque. Le plus important est le Fonds tchèque de placement direct postprivatisation d'un montant de 85,7 millions d'écus, financé par Alliance Capital, dans lequel la BERD a injecté 20,3 millions d'écus. La Banque a aussi apporté 8,6 millions d'écus au Fonds d'aide à la Pologne centrale et 17,0 millions d'écus au Fonds polonais de pré-émission de souscription publique.

#### *Grands fonds de placement*

Financés par des institutions privées et des gestionnaires, ces fonds sont de grands fonds régionaux ou nationaux qui interviennent dans des projets de plus de 4,5 millions d'écus axés en particulier sur la privatisation et le financement de l'expansion. Ils sont de structure relativement complexe et comptent de multiples gestionnaires/conseillers, mécanismes de cofinancement et réseaux d'industrie. Les fonds hybrides entrent dans cette catégorie. Ils peuvent placer une partie de leur capital dans des titres cotés en bourse, monter des opérations dans des entreprises de taille moyenne à grande, cibler de plus grandes entreprises dans les secteurs des télécommunications, de l'énergie et de l'infrastructure et avoir besoin de personnel spécialisé dans les placements syndiqués. A la fin de 1998, le portefeuille comprenait 15 fonds de ce type, représentant un capital total de 1,1 milliard d'écus, dont la BERD avait fourni 238,0 millions d'écus. Les fonds avaient investi dans 227 entreprises à la fin de l'exercice.

En 1998, la BERD a investi dans trois nouveaux grands fonds de placement. Le plus important est, avec un capital de 128,6 millions d'écus, le Fonds régional Advent II pour l'Europe centrale et orientale qui est financé par Advent International et dans lequel la BERD est intervenue à hauteur de 21,4 millions d'écus. La Banque a aussi investi 17,1 millions d'écus dans le Fonds pour la mer Noire et 17,1 millions d'écus dans le Fonds Innova/98 pour la Pologne. Compte tenu de l'effort d'amélioration de la qualité des actifs, la BERD s'intéresse de plus près à la supervision des politiques d'investissement, à la gestion des entreprises et au co-investissement.

## Infrastructure

### Télécommunications

En 1998, la BERD a continué de financer le développement, la modernisation et la privatisation dans le secteur des télécommunications et des médias. Pendant l'année, elle a signé cinq projets, pour un montant total d'environ 194,0 millions d'écus, ce qui porte, à la fin de 1998, les engagements de la BERD dans ce secteur à 1,1 milliard d'écus, soit 9% du portefeuille total de la Banque.

Pour résoudre le grave manque de services de télécommunications de base dans les pays aux premiers stades et aux stades intermédiaires de la transition, la BERD a participé activement au processus de modernisation et de privatisation de plusieurs opérateurs nationaux, en acquérant des parts de leur capital et en leur accordant des prêts. La Banque a aussi montré sa volonté d'appuyer l'accélération de la croissance dans les pays les plus avancés en participant en qualité d'investisseur à la première émission de souscription publique de Telekomunikacja Polska S.A. (TPSA), l'opérateur national de la Pologne. Plus généralement, la réforme et la restructuration du secteur des télécommunications ont continué de progresser dans la région où, en particulier, le secteur attire l'investissement privé et pratique une gestion commerciale par le biais de ventes stratégiques.

En 1998, plusieurs pays (Arménie, Lituanie, Pologne et Roumanie) ont procédé à la privatisation de leur opérateur national. Des plans de privatisation sont en cours dans un certain nombre d'autres pays (Bulgarie, ERY de Macédoine, Moldova et Ukraine). La BERD a participé à sept de ces opérations de privatisation. De plus, la croissance dans le secteur des téléphones portables est restée forte dans toute la région, près de 15% de la population possédant un téléphone cellulaire en Estonie, 10% en Hongrie et en République tchèque et 3% en Roumanie, pays qui a connu un des plus forts taux de croissance en 1998.

Trois des principaux projets de télécommunications mis en oeuvre par la Banque en 1998 ont porté sur la préparation de la privatisation de RomTelecom, la reconstruction d'urgence en Bosnie-Herzégovine et la première émission de souscription publique de TPSA.

En janvier 1998, la BERD a consenti un prêt de 85,7 millions d'écus pour financer la préparation de la privatisation de RomTelecom S.A., son premier prêt à un service public roumain sans garantie souveraine. Le prêt sert à financer en 1998-1999 une partie des dépenses d'équipement faites par la compagnie,

en particulier pour accélérer l'installation des lignes de téléphone, accroître l'efficacité et la qualité du service et améliorer les prestations fournies à la clientèle. En accordant ce prêt non garanti, la BERD a manifesté son soutien au développement du secteur des télécommunications de la Roumanie et à la privatisation de RomTelecom, qui s'est conclue avec succès à la fin de l'exercice par la vente de 35% des parts à l'opérateur de télécommunications grec OTE.

Dans le cadre d'un programme de reconstruction du réseau de télécommunications en Bosnie-Herzégovine, la BERD a signé un prêt de 18,1 millions d'écus pour aider la Fédération de Bosnie-Herzégovine et la Republika Srpska. Le prêt servira à financer la remise en état et l'extension des réseaux locaux de télécommunications qui ont été très endommagés pendant la guerre. La remise en état du système de télécommunications de la Bosnie-Herzégovine devrait être l'un des principaux catalyseurs de la reprise économique dans le pays. De leur côté, les Gouvernements de l'Italie, du Japon, des Pays-Bas et de la Suisse ont offert une subvention d'un montant maximum de 19,2 millions d'écus afin de financer l'achat d'équipements et de matériels complémentaires. De plus, un programme d'assistance technique de 18 mois, représentant au total 1,15 million d'écus, vise à faciliter la mise en oeuvre du projet et à mettre en place un cadre légal et réglementaire à l'appui de l'intégration et du fonctionnement du secteur des télécommunications en Bosnie-Herzégovine.

En outre, la BERD a participé pour 64,9 millions d'écus à la première émission de souscription publique de TPSA en novembre 1998. Ce montant représente 8,1% des actions cédées par le Trésor polonais dans le cadre de cette émission et 1,21% du capital de l'entreprise. L'opération augmente beaucoup les liquidités et renforce l'implantation du marché boursier polonais, la capitalisation de la Bourse de Varsovie ayant presque doublé. Elle devrait aussi faciliter l'accès de la Pologne sur les marchés financiers internationaux et attirer vers le pays de nouvelles sources de financement. Tout en augmentant les investissements, en particulier dans le secteur des télécommunications, le projet accélérera le développement économique. Le Gouvernement polonais a annoncé récemment qu'il cherchait un partenaire stratégique pour l'achat de 25 à 35% des actions de l'entreprise polonaise, dans le cadre de la deuxième étape de la privatisation.

Investissement par la BERD de plus de 1,0 milliard d'écus dans les télécommunications



Eurotel (République tchèque)

## Transports

En 1998, la BERD a beaucoup étoffé son portefeuille de projets portant sur toute une gamme d'activités dans le secteur des transports. Elle a signé dix nouveaux projets, représentant un engagement de 197,8 millions d'écus, ce qui porte à 1,8 milliard d'écus le montant total du portefeuille dans ce secteur. Les nouveaux projets intéressaient essentiellement l'Europe centrale et les Etats baltes qui ont absorbé 75% des engagements. Plus d'un tiers des projets signés concernaient le secteur privé ou correspondaient à des financements non souverains.

Pendant l'année, l'accent a été mis sur le secteur des chemins de fer dans lequel quatre nouveaux projets ont été signés. Deux de ces projets (Hongrie et Lettonie) ont été financés avec la participation de la Banque européenne d'investissement, et les deux autres (Croatie et Géorgie) avec celle de la Banque mondiale pour le premier et celle du Programme TACIS de l'UE pour le second. Le montant total des prêts destinés aux projets ferroviaires en 1998 s'est chiffré à 105,0 millions d'écus.

En 1998, le projet le plus important de la BERD dans le secteur des transports a été l'appui, par un prêt de 40,0 millions d'écus, à la modernisation des chemins de fer hongrois. En permettant de financer la rénovation des wagons de voyageurs et l'amélioration des wagons de fret, le projet contribue à améliorer la qualité du service et à faciliter les échanges internationaux. Le prêt permettra aussi d'automatiser les billetteries et de remplacer les systèmes comptables qui sont dépassés.

En Lettonie, la BERD a consenti un prêt de 17,6 millions d'écus pour moderniser les voies ferrées et améliorer le réseau ferroviaire à Ventspils, principal port maritime du pays. Le projet permettra de transporter certains produits chimiques et pétroliers hors des zones les plus densément peuplées et, ainsi, de mieux protéger l'environnement.

Le financement de 30,0 millions d'écus consenti par la BERD aide la compagnie nationale des chemins de fer de Croatie, Hrvatske Željeznice, à améliorer son parc de locomotives, à élever le rendement énergétique et à abaisser les coûts de maintenance. En Géorgie, un programme analogue d'amélioration des infrastructures est financé par un prêt de la BERD d'un montant de 17,1 millions d'écus. Le projet vise à améliorer le tronçon géorgien de la ligne ferroviaire transcaucasienne qui sera la voie méridionale d'acheminement des marchandises vers l'Europe.

Tous les projets dans le secteur des chemins de fer dénotent une très forte approche commerciale et mettent l'accent sur le renforcement de l'efficacité des opérations, en particulier du trafic des voyageurs. Le rôle primordial de la BERD dans ce secteur a incité un certain nombre d'investisseurs privés à envisager la possibilité de mener des opérations dans des domaines liés aux chemins de fer.

En 1998, deux projets ont été signés dans le secteur privé pour créer des terminaux céréaliers à Gdansk (Pologne) et à Constanza (Roumanie) avec le concours financier de la BERD, qui a consenti, pour le premier, un prêt de 27,9 millions d'écus et, pour le second, un prêt de 6,9 millions d'écus. Ces projets contribueront à améliorer les installations de manutention des céréales dans les deux ports maritimes et à accélérer l'approvisionnement de la région en produits agricoles essentiels, à un moindre coût.

Dans le secteur de l'aviation, trois projets ont été signés. La BERD a consenti un financement de 7,7 millions d'écus pour la modernisation de l'aéroport de Chisinau en Moldova et un prêt de 21,8 millions d'écus pour financer l'installation de matériel moderne de contrôle du trafic aérien en Ukraine. Le projet contribuera à assurer la sécurité de l'espace aérien ukrainien et à augmenter le trafic et, par conséquent, les recettes.

En 1998, la BERD a signé sa plus grande opération de prêt non souverain dans le secteur des transports urbains pour contribuer à l'amélioration du réseau de tramways urbains à Cracovie en Pologne. L'équipe chargée des transports et l'équipe chargée des infrastructures municipales et environnementales de la BERD ont collaboré de près à ce projet (voir page 44).

## Compagnies d'électricité et d'énergie

La réforme du secteur de l'énergie a continué de s'accélérer en 1998, les perspectives de privatisation s'améliorant dans beaucoup de pays d'opérations. En particulier, la Géorgie a opéré avec succès la privatisation de la plus grande compagnie de distribution du pays. En chiffres réels, les prix de l'énergie n'ont pas beaucoup augmenté dans la région, et un certain nombre de compagnies, en particulier dans les pays de la CEI, sont mieux parvenus à obtenir le paiement en espèces de leurs notes d'électricité.

En 1998, la BERD a signé quatre projets dans le secteur de l'énergie, pour un total de 178,9 millions d'écus. Ces engagements reflètent l'augmentation de l'investissement privé dans les pays d'opérations

Investissement de plus de 105,0 millions d'écus dans les chemins de fer en 1998



MÁV – modernisation et commercialisation de voitures de chemin de fer (Hongrie)

au cours de l'année ainsi que la volonté de réforme qui demeure dans la région. Le secteur privé a représenté 38% du volume des engagements de la Banque en 1998.

Au profit du Kamtchatka, qui est situé à l'extrémité orientale de la Russie, la BERD a signé un prêt souverain de 85,7 millions d'écus pour la construction à Moutnovsky d'une centrale géothermique de 40 MW qui réduira la dépendance de la région à l'égard des importations coûteuses de pétrole et améliorera la régularité de l'approvisionnement en énergie. Le projet entraînera aussi la mise hors service définitive d'une ancienne centrale à combustible fossile préjudiciable à l'environnement. Il s'agit, dans la région, du premier projet de centrale électrique indépendante dans le cadre duquel la compagnie intéressée fonctionnera au titre d'un contrat d'achat avec la compagnie locale de distribution d'électricité.

En 1998, un des projets les plus importants de la BERD a consisté en un prêt de 25,7 millions d'écus consentis à Mosenergo, compagnie privatisée de Russie, qui approvisionne le grand Moscou en électricité. Ce prêt permet de financer l'achèvement de la dernière unité de 200 MW d'une centrale de pompage de 1 200 MW et est utilisé aussi à des fins de gestion générale. Mosenergo aura ainsi accès à des fonds qu'elle ne peut se procurer sur les marchés des capitaux. En outre, le financement a permis au client de préparer et de mettre en oeuvre un plan d'action pour la protection de l'environnement (voir page 42).

Dans le cadre du premier projet important de financement privé dans le secteur de l'énergie en Asie centrale, la BERD a consenti un prêt de 34,3 millions d'écus (dont 14,3 millions d'écus seront syndiqués à des banques commerciales) à Karaganda, compagnie d'électricité entièrement privatisée du Kazakhstan. Grâce à ce prêt, la compagnie pourra réparer et renforcer ses installations de production d'électricité et de chauffage. Le projet augmentera la fiabilité et l'efficacité des systèmes de production et de transport de l'électricité et de distribution du chauffage et améliorera la performance environnementale. Les investissements prévus entraîneront une réduction importante des émissions de particules par les centrales thermiques. On espère que le projet contribuera à accélérer la privatisation et à encourager la participation du secteur privé dans des projets analogues à l'avenir.

Pour appuyer la reconstruction et la privatisation du secteur de l'énergie en Géorgie, la BERD a consenti un prêt de 33,2 millions d'écus à la compagnie d'Etat, Sakenergo, en vue de l'amélioration de la centrale hydroélectrique d'Engouri. Le prêt permettra d'améliorer la centrale actuelle, de prendre d'urgence les mesures de sécurité requises sur l'un des plus grands barrages à voûte du monde, d'augmenter l'offre d'énergie renouvelable non polluante et d'améliorer la sécurité opérationnelle des voies d'eau et du barrage. Il permettra aussi de réduire les pertes d'énergie et d'améliorer le recouvrement des notes d'électricité en renforçant les services commerciaux de la compagnie. Le projet a bénéficié du soutien de l'Union européenne qui, par une subvention spéciale, finance l'amélioration d'une des unités de la centrale. Pour les aspects environnementaux du projet, voir page 42.

### Rendement énergétique

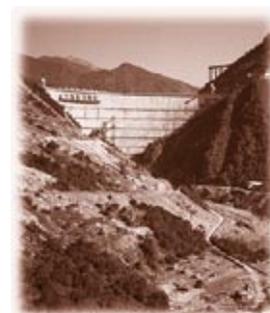
Compte tenu de la variété des projets financés et de leur viabilité, le secteur du rendement énergétique a continué de prendre de l'importance en 1998. Cela est dû aux progrès de la privatisation et à la déréglementation du secteur ainsi qu'à l'intérêt grandissant porté au financement de la réduction des émissions conformément au Protocole de Kyoto. Pendant l'année, la BERD a signé six projets pour un montant de 47,0 millions d'écus, ce qui porte à 216,0 millions d'écus le montant total des engagements de la Banque dans ce secteur.

Pour améliorer l'infrastructure du chauffage urbain et des services de chauffage dans les pays d'opérations, la BERD met au point un certain nombre de mécanismes de financement, souvent en association avec des investisseurs privés. En raison de l'infrastructure vétuste de la plupart d'entre elles, les compagnies publiques qui sont la principale source de chauffage et d'eau chaude dans la région offrent d'énormes possibilités d'économie d'énergie. Comme les exploitants privés ont de plus en plus de possibilités d'acquiescer ou de gérer des compagnies de chauffage urbain, la Banque est en mesure de les aider en leur offrant d'autres sources de financement.



Centrale hydroélectrique de Mosenergo  
(Fédération de Russie)

Grands projets de  
financement privé signés  
dans le secteur de  
l'énergie en Asie centrale



Centrale hydroélectrique d'Engouri  
(Géorgie)



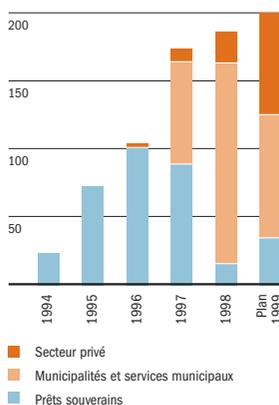
Centrale géothermique de Moutnovsky  
(Fédération de Russie)



Société de services énergétiques Prométhée (Hongrie)

### Engagements et projets de la BERD dans le secteur des infrastructures municipales et environnementales, 1994-1999

(en millions d'écus)



La BERD, en collaboration avec des investisseurs du secteur privé, s'occupe actuellement d'améliorer les services de chauffage urbain d'un certain nombre de villes de Roumanie, à la suite de l'exécution réussie d'un projet de conservation d'énergie entrepris précédemment dans ce pays. La nouvelle législation qui entrera en vigueur au début de 1999 devrait faciliter la participation privée dans le secteur du chauffage urbain, et la Banque s'emploie à mettre au point des projets avec un certain nombre d'investisseurs possibles.

Les sociétés de services énergétiques sont une source de plus en plus importante de financement pour les municipalités et les compagnies de la région. Ces sociétés, que la BERD et des investisseurs occidentaux ont été les premiers à implanter dans les pays d'opérations, appliquent des mesures de conservation de l'énergie qui n'entraînent aucun frais au départ pour le client et garantissent des économies qui sont utilisées par ce dernier pour rembourser la mise de fonds initiale.

Les investissements de ces sociétés de services dans des projets de rendement énergétique peuvent éliminer la nécessité d'obtenir des prêts pour les infrastructures municipales et ainsi répondre à l'objectif de la Banque qui est de faire participer des partenariats publics et privés dans les projets d'infrastructure municipale. Ces sociétés contribuent à la restructuration industrielle en finançant les économies d'énergie dans les procédés de fabrication. Elles peuvent aussi faciliter la création et la rénovation de centrales mixtes qui sont beaucoup plus efficaces que les centrales traditionnelles alimentées au gaz.

En 1998, les nouveaux engagements de la BERD ont permis de créer quatre sociétés de services énergétiques dans le secteur privé en Lituanie, Pologne et République slovaque dans le cadre de mécanismes multiprojets avec des investisseurs occidentaux, y compris un nouveau mécanisme signé avec la compagnie municipale allemande MVV Energie Aktiengesellschaft. A la fin de 1998, la Banque avait participé à la création de huit sociétés de services énergétiques privées dans le cadre de mécanismes multiprojets et d'une société qui a été créée hors de ce cadre.

En 1998, un des principaux projets de la BERD a porté sur un accord de prêt de 25,7 millions d'écus avec l'Ukraine pour établir la première société de services énergétiques dans le pays et dans l'ensemble de la CEI. Bénéficiant en outre d'une subvention de 6,0 millions d'écus et d'une assistance au titre du programme TACIS de l'UE, la société UkrEsko a maintenant démarré en Ukraine et devrait devenir complètement opérationnelle en 1999. Il s'agit d'une société d'Etat

dirigée par une entreprise occidentale du secteur privé, financée au titre du programme TACIS. L'entreprise sera chargée de définir, d'élaborer et de mettre en oeuvre tous les projets d'UkrEsko pendant une période initiale de deux ans. Par la suite, les autorités ukrainiennes privatiseront la société aux conditions du marché. Avec le prêt de la BERD et la subvention TACIS, UkrEsko financera des projets de rendement énergétique et se propose d'améliorer les compétences en Ukraine et d'encourager d'autres sociétés de services énergétiques à intervenir sur les marchés de la CEI.

### Infrastructures municipales et environnementales

En 1998, la BERD est restée très active dans le secteur des infrastructures municipales et environnementales auxquelles elle a consacré un montant total de 167,0 millions d'écus à l'appui de projets représentant une valeur totale de 440,0 millions d'écus. De nouveaux projets ont porté sur l'approvisionnement en eau, les égouts et le traitement des eaux usées, les transports urbains et la gestion des déchets municipaux. A la fin de 1998, la Banque avait engagé pour un montant total d'environ 700,0 millions d'écus, sous forme de prêts et de prises de participation, dans le secteur des infrastructures municipales et environnementales. La BERD est actuellement présente dans environ 110 municipalités de 16 pays.

La BERD a réagi avec souplesse devant l'évolution de la demande de fonds d'investissement. Jusqu'en 1997, presque tous ses financements dans le secteur municipal étaient constitués par des prêts souverains. Cependant, ces dernières années, cette forme de financement a beaucoup diminué en raison de la décentralisation des responsabilités en matière de financement dans ce secteur et de la limitation des garanties souveraines.

Dernièrement, la BERD a centré ses financements sur la décentralisation et la participation du secteur privé. En 1998, elle a consacré plus de 90% de la valeur de ses engagements à des financements privés ou non souverains dans les infrastructures municipales, contre 40% en 1997 et seulement 4% en 1996 (voir graphique).

Il s'est aussi produit un changement dans l'orientation géographique. En 1998, les pays aux stades avancés de la transition ont absorbé plus de 75% des engagements de financement de la BERD dans le secteur des infrastructures municipales et environnementales. La Banque a consenti ses financements à certains services municipaux et municipalités sur une base privée, ou publique non souveraine.

La BERD joue un rôle essentiel en facilitant la participation du secteur privé au financement des infrastructures municipales, et elle intervient de plus en plus dans le montage et la mise au point de projets financés en partie par le secteur privé. En 1998, elle a investi 23,0 millions d'écus sous forme de prises de participation pour appuyer la contribution du secteur privé à la création d'infrastructures municipales, contre 10,0 millions d'écus en 1997.

En 1998, la BERD a signé ses premiers projets municipaux en Pologne, où elle a consenti un prêt de 16,0 millions d'écus à la ville de Wrocław et un autre de 45,0 millions d'écus à la ville de Cracovie. A Wrocław, le prêt sert à remettre en état des infrastructures municipales endommagées par les inondations de juillet 1997 et, à Cracovie, il sert à financer un système de transport rapide par tramway. Le projet vise à améliorer l'accès au centre de la ville et à favoriser le développement urbain (voir page 44).

En Croatie, la BERD a octroyé un prêt de 88,4 millions d'écus à une société appartenant à la ville de Zagreb pour améliorer la principale décharge de la ville et protéger la plus grande source d'eau potable de la contamination. Pour la première fois dans le secteur des infrastructures municipales et environnementales, une partie du prêt de la BERD (36,0 millions d'écus) a été syndiquée à des banques commerciales. Le projet établit le cadre d'une réglementation efficace des services de ramassage des déchets dans la ville et de la participation du secteur privé.

Parmi les autres projets importants, il faut citer un prêt à garantie souveraine de 16,5 millions d'écus à la municipalité de Tachkent pour améliorer et privatiser en partie le système de gestion des déchets ainsi qu'une participation de 22,7 millions d'écus au capital de la compagnie des égouts et du traitement des eaux usées de Budapest, en association avec deux grandes entreprises internationales privées de services municipaux.

Il est prévu par ailleurs d'entreprendre, au titre d'un contrat de construction-exploitation-transfert, un projet de financement privé de la construction d'une usine de traitement des eaux usées en Slovénie ainsi qu'un programme d'investissement dans le secteur de l'approvisionnement en eau et des eaux usées en Ukraine. Les deux projets, qui ont été approuvés par le Conseil d'administration en 1998, doivent être signés au début de 1999.

En juin 1998, le Conseil d'administration de la BERD a approuvé les premiers principes opérationnels que la Banque doit appliquer dans le secteur des infrastructures municipales et environnementales. Selon ces principes, les opérations de la BERD visent à assurer :

- la décentralisation de la mise en place des infrastructures municipales et environnementales ;
- la prestation des services sur une base commerciale et privée ;
- la promotion et l'optimisation de la participation du secteur privé ;
- la mise en place des structures et capacités de réglementation appropriées ; et
- l'amélioration de l'environnement et le rendement énergétique.

La BERD a continué de coopérer étroitement avec le programme PHARE de l'UE, des donateurs bilatéraux et le Comité de préparation des projets qui est financé par des donateurs extérieurs. Elle a pu ainsi mettre au point des projets environnementaux dont l'établissement et l'évaluation exigent des ressources importantes.

La coopération avec la Commission européenne est devenue particulièrement importante car la Banque continue d'octroyer des financements pour aider les 10 pays qui souhaitent adhérer à l'Union européenne à se conformer aux normes et directives environnementales de l'Union. En 1998, la Commission a approuvé la mobilisation, avec l'Union européenne, d'un cofinancement, pour exécuter trois projets d'un montant total de 20,0 millions d'écus.

En outre, un certain nombre de projets, entrepris en 1998, ont été proposés pour financement au titre de l'Instrument structurel de l'Union européenne pour la préparation à l'adhésion (ISPA), qui devrait devenir opérationnel à partir de l'an 2000.

Approbation d'une nouvelle politique dans le secteur des infrastructures municipales et environnementales

Financement substantiel  
pour le projet pétrolier  
de Chirag dans la  
mer Caspienne



Gisement pétrolier de Chirag  
(Azerbaïdjan)



Domaine Boyar (Bulgarie)

## Autres secteurs clés

### Ressources naturelles

Malgré les fortes poussées déflationnistes qui ont marqué le secteur des ressources naturelles en 1998, la BERD a signé des prêts pour deux grands projets d'un montant total de 185,2 millions d'écus : le projet Sakhaline II relatif à la mise en valeur d'un champ pétrolier et gazier au large de l'île de Sakhaline, en Russie orientale, et le projet de mise en exploitation du gisement pétrolier de Chirag, en Azerbaïdjan et en Géorgie. Ces deux prêts ont été presque entièrement décaissés pendant l'exercice.

La BERD a engagé des fonds importants dans le démarrage du champ pétrolier de Chirag, qui est l'une de ses opérations les plus complexes : ce projet prévoit la mise en valeur d'un champ pétrolifère dans la mer Caspienne, le transport des hydrocarbures par oléoduc sous-marin jusqu'à la côte, enfin l'acheminement des hydrocarbures au moyen d'un oléoduc jusqu'à la frontière russe au nord et, à l'ouest, vers une installation de chargement sur la mer Noire en passant par l'Azerbaïdjan et la Géorgie.

Un montage financier de 360,0 millions d'écus a été négocié conjointement par la BERD et la Société financière internationale. La participation de la BERD comporte des prêts de 86,0 millions d'écus, dont 32,0 millions d'écus ont été syndiqués à des banques commerciales internationales. Les emprunteurs sont des entreprises spécialisées mises en place et entièrement contrôlées par cinq sociétés internationales du secteur pétrolier et gazier.

Ce projet représente la première tentative de financement extérieur dans la région de la mer Caspienne et devrait servir de modèle pour des investissements ultérieurs dans la région. Comme pour tous les projets financés par des institutions financières internationales, le financement est soumis à des conditions environnementales strictes (voir page 42).

Pendant l'exercice, de nombreuses institutions du secteur des ressources naturelles ont dû s'employer énergiquement à réaménager plusieurs projets pétroliers entrepris en Russie qui avaient subi le contrecoup de l'effondrement des prix et de la crise économique. Dans l'ensemble, la plupart des projets financés par la BERD semblent viables et n'appellent que des ajustements minimes. En dépit des cours extrêmement bas du pétrole, les rendements sont demeurés positifs dans la plupart des cas et ont ainsi

fourni la preuve des effets bénéfiques qu'avaient eus les investissements destinés à moderniser les procédés de production.

Dans le secteur des ressources naturelles, la réserve de projets de la BERD s'est considérablement élargie en 1998 dans divers domaines d'activité ; sa valeur estimative dépasse 1,5 milliard d'écus. C'est ainsi par exemple qu'après un ralentissement sensible des opérations de la BERD dans le domaine de l'extraction de l'or et de l'argent par suite du fléchissement des cours des métaux précieux et de la possibilité d'obtenir un financement des banques commerciales, ces projets ont suscité un renouveau d'intérêt dans un certain nombre de pays.

### Agro-industries

Consciente de l'importance de ce secteur dans ses pays d'opérations, la BERD a continué d'élargir sensiblement son portefeuille agro-industriel en 1998 en signant 13 nouvelles opérations pour un total de 174,0 millions d'écus. A la fin de 1998, le portefeuille agro-industriel de la Banque représentait un total de près de 1,5 milliard d'écus investis dans 94 projets.

La BERD a continué de financer des projets dans l'ensemble du secteur agro-industriel. L'une des opérations les plus novatrices menées en 1998 a été le programme de reçus de stockage de céréales en République slovaque ; ce projet a été mis au point et financé en partenariat avec la banque néerlandaise Rabobank, qui a fourni 8,2 millions d'écus, et une banque locale, Pol'nobanka, qui a fourni 8,2 millions d'écus et administre également le programme. Le financement de la BERD comprend 8,2 millions d'écus de prêts saisonniers à court terme pour les producteurs slovaques de céréales. Ce financement est garanti par des produits agricoles, sous forme de reçus délivrés par les entrepôts agréés. Un système analogue a été utilisé avec succès dans des pays aussi divers que l'Indonésie et les Etats-Unis, où un système de ce type fonctionne depuis 80 ans environ. La BERD se propose de répéter cette expérience dans d'autres parties de la région afin de remédier à l'insuffisance généralisée de liquidités à l'échelon des exploitations et tout au long de la chaîne alimentaire.

En Bulgarie, la BERD a financé sa plus grande opération entreprise jusqu'ici dans le secteur privé agro-industriel. L'une des plus grandes entreprises viticoles d'exportation du pays et l'une des plus rentables, Domaine Boyar AD, a bénéficié d'un prêt et d'une prise de participation de 18,0 millions d'écus de la BERD. Ce prêt a été en partie syndiqué à ING Barings (6,3 millions d'écus), dont c'était la première opération de prêt à moyen terme en Bulgarie. Barings Central European Investments BV et le négociant hollandais en vins Baarsma ont également pris une participation. Cette opération contribuera à financer l'adoption d'une technologie nouvelle dans deux vignobles existants à Shumen et Yambol ainsi que la construction d'une installation entièrement nouvelle à Sliven, qui deviendra ainsi l'une des caves de vinification les plus modernes dans la région. Une part importante des fonds servira aussi à financer les besoins de liquidités de l'entreprise pour l'achat de raisins aux viticulteurs locaux. Cette opération devrait renforcer la position de la Bulgarie parmi les principaux exportateurs de vin dans le monde.

La BERD a entrepris un certain nombre de projets en vue d'améliorer la qualité et la diversité des produits alimentaires et des boissons offerts aux consommateurs de la région. En Lettonie, la Banque a consenti un prêt de 12,0 millions d'écus à PAS Gutta, grand producteur et exportateur de jus de fruits. Dans la Fédération de Russie, un financement de 15,1 millions d'écus a été consenti à la brasserie Vena, à St. Pétersbourg, qui produit des bières de haute qualité.

Afin d'encourager la restructuration et la propriété privée, la BERD a poursuivi le renforcement de sa coopération avec les grandes industries alimentaires locales. En 1998, la Banque a consenti un prêt convertible de 25,5 millions d'écus à la plus grande entreprise alimentaire de Croatie, Podravka, pour l'aider à procéder à une restructuration et à financer un plan d'investissement, y compris la construction d'une nouvelle usine pour la fabrication de soupes et d'additifs alimentaires. Pour les aspects environnementaux de ce projet, voir page 44.

En 1998, la BERD a poursuivi le développement de ses mécanismes multiprojets avec de grandes entreprises internationales du secteur agro-industriel. A ce jour, un montant de 257,0 millions d'écus a été mis à la disposition de ces entreprises pour financer des investissements dans les pays d'opérations de la Banque. Un nouveau mécanisme multiprojets de 44,0 millions d'écus a été signé avec la première entreprise de traitement et de commerce des grains, Groupe Soufflet de France. Au titre de ce mécanisme,

deux accords de financement ont été signés en vue de la construction et de la mise en service d'installations modernes de fabrication de malt dans la Fédération de Russie et en Pologne. D'autres opérations ont été signées en vertu de mécanismes multiprojets existants avec la société italienne Parmalat et l'entreprise française Danone. Ces deux opérations portent sur des investissements en Roumanie.

Afin de financer des petites et moyennes entreprises dans le secteur agro-industriel, la BERD a continué en 1998 à ouvrir des lignes de crédit par l'intermédiaire des banques agricoles locales. Parmi ses partenaires figurent actuellement la Banque OTP en Hongrie, Pol'nobanka en République slovaque et Dalmatinska Banka et Agro-obrtnicka Banka en Croatie. La BERD est aussi le copromoteur du Fonds alimentaire de l'Europe de l'Est, principal fonds de placement du secteur privé qui opère dans la région et dont les prises de participation se chiffrent à plus de 45,0 millions d'écus.

La Banque a continué de collaborer étroitement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui fournit une assistance technique à un certain nombre de pays et d'opérations dans l'ensemble de la région.

### Immobilier, tourisme et transports maritimes

La BERD a fait de nouvelles percées dans les secteurs de l'immobilier et du tourisme en 1998 en réaffirmant son rôle de catalyseur pour la promotion des investissements. Quatre nouvelles opérations ont été conclues, pour un montant total de 45,0 millions d'écus. Cela porte à environ 304,0 millions d'écus le total des engagements de la Banque au titre de projets dans les secteurs de l'immobilier, du tourisme et des transports maritimes. Le secteur hôtelier a été le principal bénéficiaire des fonds de la BERD en 1998.

Signature de 13 nouveaux projets agro-industriels



Produits alimentaires de Podravka (Croatie)



Nevsky 49, à St. Pétersbourg

Aide substantielle de la BERD à des projets hôteliers en Russie et en Ukraine

Dans le cadre de sa première grande opération dans le secteur hôtelier menée en dehors des pays parties à l'accord de Visegrad, la BERD a mis 9,9 millions d'écus à la disposition de Continental S.A. pour lui permettre d'achever et de rénover deux hôtels à Bucarest et à Constanza. Ce projet permettra aussi d'agrandir le parc hôtelier de Continental S.A. dans l'ensemble de la Roumanie. L'agence belge de crédit à l'exportation, Office national Du Ducroire, a accepté en principe de fournir un financement parallèle sous forme d'un prêt senior. Ce projet devrait encourager de nouveaux investissements dans le secteur du tourisme en Roumanie.

La BERD a contribué à équiper la Russie de son premier hôtel de catégorie internationale entièrement sous contrôle et financement privés en consentant un prêt de 12,4 millions d'écus à la société hôtelière ZAO, à St. Pétersbourg. Ce projet, d'un coût total de 24,8 millions d'écus, sera réalisé en partenariat avec Radisson SAS Hotels Worldwide, le fonds d'investissement des Etats-Unis – Russie, ZAO Moscow America et Uçgen ve Ticaret de Turquie. Cet hôtel de première classe, de 164 chambres, sera construit sur le Nevsky Prospect à l'intention des gens d'affaires et des touristes. Cette opération souligne l'intérêt que la BERD porte à la Russie à un moment où les sources de financement à long terme se font rares pour la réalisation de projets dans ce pays.

La BERD fera un apport décisif à la conception, à la construction et à l'exploitation du premier hôtel de Kiev à être géré par un opérateur international. D'un coût de 39,5 millions d'écus environ, cet hôtel quatre étoiles de 244 chambres sera financé entièrement au moyen de fonds privés et géré par Radisson SAS Hotels Worldwide. La BERD prendra une participation de 5,1 millions d'écus et consentira un prêt senior de 7,4 millions d'écus. La BERD a également pris un engagement conditionnel de participation de 1,1 million d'écus.

Dans le secteur immobilier, la BERD a engagé 10,6 millions d'écus dans une entreprise roumaine spécialisée, l'Entreprise italo-américaine de développement industriel, pour la mise au point, la construction et l'exploitation d'entrepôts modernes répondant aux normes internationales dans l'ensemble de la Roumanie. Le coût total de l'opération est évalué à 33,3 millions d'écus, dont la BERD fournira 2,2 millions d'écus sous forme de participation et 8,4 millions d'écus sous forme de prêt senior.

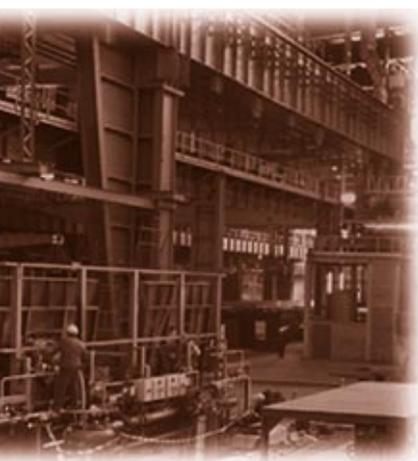
En 1998, la BERD a décaissé un montant de 19,1 millions d'écus au bénéfice de filiales de la compagnie maritime FESCO de Vladivostok pour financer l'achat de trois porte-conteneurs modernes construits dans les chantiers navals de Szczecin, en Pologne. Ces nouveaux navires permettront à FESCO d'assurer un service compétitif de haute qualité entre l'Australie et les Etats-Unis.

Dans le dessein d'améliorer l'accès au marché commercial des prêts syndiqués et de faciliter le processus de privatisation dans les secteurs des transports maritimes et de la construction navale, la BERD étudie un certain nombre de propositions de projets portant à la fois sur des entreprises privatisées et des entreprises d'Etat qui se préparent pour la privatisation.

### Industries manufacturières et distribution

Dans un projet destiné à encourager une restructuration des aciéries polonaises en fonction du marché, la BERD a pris une participation de 27,4 millions d'écus dans Stalexport S.A., principale entreprise de production et de vente d'acier dans le pays. Installée à Katowice, c'est l'une des 20 premières entreprises cotées à la Bourse de Varsovie. Cet investissement viendra renforcer le programme d'équipement de l'entreprise, qui prévoit notamment la modernisation de ses aciéries subsidiaires et d'importantes améliorations sur les plans de l'environnement ainsi que de l'hygiène et de la santé du travail (voir page 43). Tout en augmentant la valeur réelle de l'investissement pour les actionnaires, le projet favorisera la privatisation d'une grande industrie polonaise dans le secteur de l'industrie lourde et aidera les autorités polonaises à se préparer à l'adhésion à l'UE dans un secteur qui souffre de sous-investissement.

Toujours dans le secteur de l'acier, la BERD a consenti un prêt de 12,9 millions d'écus à Makstil AD, dans le cadre du plus gros investissement effectué par un investisseur stratégique international en ERY de Macédoine. Ce projet vise à moderniser et à remettre en état l'aciérie, la fonderie et les laminoirs dans une usine de Skopje afin de rétablir une capacité intégrée de production à 300 000-400 000 tonnes par an et d'améliorer l'efficacité globale de l'usine. Les plans de modernisation auront probablement pour effet de réduire les dégagements de poussières et d'améliorer sensiblement le taux de rendement énergétique.



Stalexport (Pologne)

En Roumanie, la BERD a pris une participation de 16,0 millions d'écus pour la privatisation et la modernisation de IMGB et FECNE, deux entreprises de métallurgie lourde implantées à l'extérieur de Bucarest. Le projet vise à privatiser et à moderniser ces entreprises, à accroître les bénéfices et la rentabilité par le biais des exportations, à sauvegarder l'emploi et à améliorer l'environnement. Le promoteur du projet est Kværner, consortium norvégien de construction, d'ingénierie et de construction navale, qui contribuera à relever le niveau des compétences et des qualifications dans ces entreprises.

En Estonie, la Banque a signé un prêt de 6,6 millions d'écus au bénéfice de AS Norma, qui fabrique des ceintures de sécurité pour l'industrie automobile. Ce projet renforcera la compétitivité de l'entreprise en modernisant l'équipement et les installations afin d'accroître le rendement, en réduisant les frais généraux grâce à une meilleure gestion des locaux et en améliorant les normes environnementales.

Afin d'aider à la restructuration de l'industrie textile en Estonie, la Banque a financé un programme d'investissement dans la deuxième fabrique de coton du pays. Ce projet permettra à Baltex 2000 de mener à bien la modernisation d'une fabrique de tissus de coton à Tallinn et de construire une fabrique de bonneterie dans sa filiale Lotus Colours 2000, à Sindi. Le financement de la BERD se compose d'une prise de participation et d'un prêt senior pour un montant de 6,1 millions d'écus. Ce projet sera cofinancé avec Hansapank, banque commerciale locale. Pour les aspects environnementaux de ce projet, voir page 43.

Afin de procéder à la restructuration opérationnelle et financière de la plus grande fabrique de chaussures de Slovénie, Alpina, la BERD consentira un prêt de 4,1 millions d'écus sur cinq ans et prendra une participation de 2,0 millions d'écus. Alpina fabrique des chaussures de ville et des chaussures de sport qu'elle vend dans l'ensemble de la Slovénie, de la Bosnie-Herzégovine et de la Croatie, grâce à son propre réseau de distribution. Ce financement contribuera à l'exécution d'un plan de restructuration et de modernisation destiné à accroître la compétitivité et la rentabilité de l'entreprise.

### **Programme de redressement d'entreprises et Programme de services consultatifs aux entreprises dans les Etats baltes**

Le Programme de redressement d'entreprises vise à donner des compétences de gestion aux directeurs et cadres supérieurs des entreprises industrielles dans les pays d'opérations de la BERD. Par le biais de ces activités, le Programme contribue à faire avancer le processus de transition en permettant à ces entreprises d'être plus compétitives dans les pays de la région dont l'économie est axée sur le marché.

Les subventions fournies par la Commission européenne, le Centre russe pour la privatisation, le Conseil des ministres nordiques et d'autres donateurs bilatéraux ont permis au Programme de redressement d'entreprises de mener 507 projets dans 22 pays depuis son lancement, en juillet 1993. A ce jour, ces donateurs ont mis plus de 40,0 millions d'écus à la disposition du Programme, ce qui permettra de financer plus de 710 projets au total.

Au titre du Programme de redressement d'entreprises, des projets ont été menés à bien dans 213 entreprises pour les aider à réaliser des ventes qui ont atteint 4,8 milliards de dollars EU, soit une progression de 20% par rapport aux ventes réalisées par chacune de ces entreprises au début du Programme. Ce résultat a été atteint avec des pertes d'emplois minimales, l'ensemble des effectifs de ces entreprises ayant été ramené de 252 000 à 219 000, soit une réduction de moins de 13%. En outre, un financement extérieur de plus de 456,0 millions de dollars EU a été obtenu par 59 de ces entreprises.

Dans les pays qui ont entamé le processus d'adhésion à l'UE (Estonie, Hongrie, Pologne, République tchèque et Slovénie), les équipes du Programme de redressement s'emploient avant tout à améliorer la production, la sécurité du travail, la santé et les normes environnementales afin d'aider ces pays à satisfaire aux critères d'adhésion à l'UE.

Le Programme de services consultatifs aux entreprises des Etats baltes complète le Programme de redressement d'entreprises en aidant les petites entreprises à satisfaire aux normes requises pour l'adhésion des Etats baltes à l'Union européenne. Placé sous le contrôle du Programme de redressement d'entreprises, ce programme fournit une assistance spécifique en vue d'améliorer la compétitivité des entreprises, la commercialisation, la gestion financière, l'application des normes de qualité de l'ISO et la planification stratégique. A la fin de 1998, ce programme avait permis d'exécuter des projets dans plus de 550 entreprises qui emploient environ 75 000 personnes et dont les ventes se sont chiffrées au total à 2,5 milliards de dollars EU. Un certain nombre d'entre elles utilisent les services d'intermédiaires locaux financés par la BERD et, grâce à l'aide du Programme de services consultatifs, elles ont pu réunir 25,0 millions de dollars EU de fonds extérieurs.

Entièrement financé au départ par les pays nordiques, à hauteur de 4,4 millions d'écus, le Programme de services consultatifs aux entreprises des Etats baltes bénéficie actuellement de 2,0 millions d'écus qui ont été mis à sa disposition par la Commission européenne. En outre, le Conseil des ministres nordiques a pris des engagements pour un montant supplémentaire de 0,8 million d'écus destiné à fournir une assistance spécifique aux plus petites entreprises (50 employés au maximum), qui constituent le secteur où l'expansion de l'emploi est la plus forte dans les Etats baltes. Lancé au cours du deuxième semestre de 1998, ce "micro programme de services consultatifs aux entreprises des Etats baltes" fournit déjà une aide consultative à plus de 40 entreprises.

A la suite des conclusions extrêmement favorables des audits d'exploitation et des évaluations, l'exécution du Programme de services consultatifs aux entreprises des Etats baltes se poursuivra pendant toute l'année 1999. Des programmes analogues de services consultatifs aux entreprises sont actuellement mis en place en Bosnie-Herzégovine, en Croatie, dans le nord-ouest de la Russie et en Slovénie.

En Ukraine, la BERD a pris une participation de 11,3 millions d'écus dans AD Zarya afin de permettre de terminer et de mettre en service une nouvelle fabrique de conteneurs en verre et d'améliorer une fabrique existante de plus petites dimensions. Cette modernisation permettra d'aligner le fonctionnement de l'usine sur les normes internationales, telles qu'elles sont appliquées au Canada par les promoteurs de ce projet, et donc de réaliser des économies d'énergie, d'eau et de matières premières. Ce projet encourage le recyclage du verre en prévoyant le ramassage du verre dans les grandes villes.

## Environnement

Aux termes de son mandat, la BERD s'emploie à promouvoir dans toutes ses activités un développement durable et écologiquement rationnel. Elle est consciente de ce que la protection de l'environnement fait partie intégrante d'une saine gestion économique. La Banque s'acquitte de son mandat en matière d'environnement en finançant des projets dans des secteurs tels que l'infrastructure environnementale et l'amélioration du rendement énergétique (voir pages 35 et 36) et en veillant à ce que toutes ses activités soient menées dans le respect de l'environnement.

Le total des projets environnementaux a atteint près de 200 millions d'écus en 1998

En 1998, 11 projets consacrés à l'environnement ont été signés, le montant total des fonds engagés par la BERD s'élevant à plus de 196,0 millions d'écus. Le volet environnemental d'autres projets d'investissement a consisté, notamment, à investir dans la technologie de réduction des émissions et dans le traitement des eaux usées, et à financer des activités devant permettre de respecter les engagements pris dans le cadre de plans d'action environnementale. En 1998, la BERD a continué à encourager l'utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources, la récupération et le recyclage des déchets, l'utilisation de technologies non polluantes, en venant compléter d'autres sources de financement plutôt qu'en entrant en concurrence avec elles.

Des études environnementales sont généralement réalisées dès le début de la procédure d'approbation du projet pour avoir suffisamment de temps pour cerner les problèmes et les possibilités, prévoir des mesures d'atténuation et de valorisation, et convenir des mesures à prendre avant de les soumettre à l'approbation du Conseil d'administration de la Banque. Les accords de prêt comportent des clauses relatives à l'environnement : mesures d'atténuation et de valorisation, surveillance.

En 1998, 43 analyses environnementales, y compris 5 études d'impact sur l'environnement et 25 audits écologiques, ont été réalisés pour des projets approuvés par le Conseil d'administration. Dans certains cas, il a fallu réaliser à la fois des analyses et des audits.

## Ressources naturelles

La Banque, avec l'aide de consultants environnementaux indépendants, a examiné six études sur l'environnement et un grand nombre d'études et de programmes relatifs au projet de mise en valeur initiale du gisement pétrolier de Chirag en Azerbaïdjan et en Géorgie (voir page 38). Ces études et programmes portaient sur des domaines tels que la planification des mesures à prendre en cas de déversements d'hydrocarbures, l'utilisation des gaz et la sismicité. Un plan d'action environnementale détaillé a été conclu avec les emprunteurs. Des audiences publiques ont été organisées dans les deux pays et un programme interactif communautaire a été incorporé au plan d'action environnementale. L'élaboration de plans d'intervention en cas de déversements d'hydrocarbures dans la mer Noire se poursuit. Parmi les aspects environnementaux du projet figurent l'adoption de méthodes modernes d'exploitation pétrolière, des mesures de formation et de sensibilisation en matière d'environnement, d'hygiène et de sécurité, la mise à la disposition du public des études d'impact sur l'environnement dans les bibliothèques de l'ensemble de l'Azerbaïdjan et de la Géorgie et un appui pour les programmes nationaux et régionaux relatifs à l'environnement.

Au Kirghizistan, un accident de la route survenu en mai 1998 a provoqué le déversement dans le fleuve Barskoon de cyanure destiné au projet d'exploitation aurifère Kumtor de la Banque. L'entreprise chargée de la réalisation de ce projet a donc pris des mesures destinées à réduire encore les risques liés au transport et à améliorer les communications et les mesures d'intervention d'urgence. Une commission scientifique internationale a confirmé que le déversement n'avait causé à l'environnement que des dégâts relativement modestes, l'entreprise respectant dans l'ensemble les normes internationales de gestion de l'environnement.

## Electricité et énergie

Une analyse environnementale de la centrale hydroélectrique de Mosenergo, en Russie, et de ses installations existantes a été réalisée en 1998 (voir page 35). Des mesures d'atténuation précises ont été mises au point et incorporées au projet en vue de promouvoir une utilisation plus rationnelle de la capacité existante de production d'électricité, d'éviter une consommation excessive de combustible et de permettre ainsi de réduire les dégagements dans l'atmosphère. L'entreprise applique déjà un programme environnemental stratégique qui comporte des procédés de contrôle des émissions et de traitement de l'eau et des eaux usées conformes aux meilleures techniques appliquées en Europe occidentale.

Le plan d'action environnementale pour le projet relatif à la centrale hydroélectrique d'Engouri (voir page 35) comporte des mesures destinées à améliorer la gestion des déchets ainsi que la manutention et le stockage des hydrocarbures et porte sur divers aspects de l'hygiène du travail. Ce projet aura en matière d'environnement l'énorme avantage de permettre de remplacer les procédés thermiques polluants qui sont actuellement utilisés pour la production d'électricité en Géorgie.

## Industrie

Les plans d'action environnementale pour Stalexport, qui est la principale aciérie en Pologne (voir page 40), portent notamment sur la réduction des émissions, la gestion des opérations de manutention et de gestion des déchets solides, le traitement des eaux usées, la santé et la sécurité des travailleurs, l'amélioration du fonctionnement en général et l'économie d'énergie. Les installations de Stalexport correspondront ainsi dans un délai de deux ans aux normes de santé et de sécurité et aux normes environnementales de la Pologne et de l'UE. En outre, à la demande de la Banque, Stalexport a entrepris de mettre au point un système de gestion de l'environnement destiné à garantir le respect de l'environnement aussi bien à l'échelon de l'entreprise qu'à celui des entreprises subsidiaires, conformément aux directives pertinentes de l'UE.

Dans le cadre d'une opération multiprojets avec Samsung Electronics Co. et Samsung Corporation, la BERD a financé la modernisation des installations existantes d'Otelinox, aciérie implantée en Roumanie. L'usine Samsung/Otelinox a élaboré un plan d'action environnementale en collaboration avec les autorités roumaines de réglementation. Destiné à être mis en œuvre sur une période d'un an, ce plan d'action environnementale prévoit la modernisation d'une station de stockage des boues ainsi que l'achat et l'installation de matériel de surveillance pour mieux contrôler les émissions atmosphériques.

Parmi les autres projets industriels qui comportent d'importants éléments environnementaux figure un plan de modernisation de la fabrique de coton Baltex 2000, en Estonie (voir page 41), qui prévoit la construction d'installations de prétraitement et de traitement des eaux usées afin de réduire la teneur actuelle des prises d'eau vierge en nitrate d'ammonium.

## Agro-industries

En 1998, le financement direct de la BERD dans le secteur agro-industriel a porté essentiellement sur la bière, le vin, les jus de fruits, les produits laitiers, les huiles comestibles et le chewing-gum (voir page 38). Les mesures de respect de l'environnement ont donc plus porté sur les installations de traitement que sur la production agricole proprement dite. Parmi les questions environnementales types figurent la qualité de l'eau et le traitement des eaux usées, la gestion des déchets solides, la lutte contre les odeurs et le bruit. En outre, des mécanismes intermédiaires de financement ont été utilisés pour fournir un appui indirect à la production agricole en général.



Centrale hydroélectrique de Mosenergo (Fédération de Russie)



Projet de centrale à Karaganda (Kazakhstan)

L'un des principaux investissements réalisés dans ce secteur concerne Podravka, une très grande entreprise alimentaire en Croatie (voir page 39). Un audit environnemental des installations de l'entreprise et une étude d'impact sur l'environnement du plan d'investissement ont été effectués. Un plan d'action environnementale a, par la suite, été mis au point afin de veiller à ce que les normes nationales et les normes européennes, de même que d'autres règles environnementales, soient respectées. Le plan d'action environnementale répondait à la nécessité d'une gestion environnementale coordonnée dans les installations de l'entreprise. Le traitement des eaux usées dans la fabrique de levure de Podravka sera amélioré afin de réduire sensiblement les rejets d'eaux usées dans le réseau municipal de tout-à-l'égout. Cela permettra de limiter les rejets organiques dans la Drave, affluent du Danube.

### Transports

Les enquêtes environnementales effectuées au sujet des opérations de la BERD dans le secteur des transports ont montré qu'aucun des projets entrepris n'avait une incidence marquée sur l'environnement, que ce soit à l'échelon de la construction ou du fonctionnement. Des mesures d'atténuation n'en ont pas moins été incorporées dans la conception de la plupart des projets et des plans d'action gouvernementale ont été adoptés pour leur mise en œuvre.

Parmi les améliorations des transports réalisées en 1998, l'une des plus bénéfiques pour l'environnement a été le projet relatif aux transports urbains à Cracovie (voir page 37). Une étude d'impact sur l'environnement a été réalisée au stade des études de faisabilité par des consultants internationaux et polonais engagés par la ville qui ont appliqué les procédures environnementales de la BERD et la réglementation polonaise. Il leur a fallu pour cela organiser une série de consultations publiques pour examiner les résultats de l'étude d'impact sur l'environnement, les éventuelles mesures d'atténuation et le rapport de l'étude d'impact sur l'environnement. Les efforts réalisés pour développer les transports en commun devraient réduire de 1 à 2% les émissions de CO<sub>2</sub> dans la ville pendant les heures de pointe. En outre, en raccordant les principales lignes d'autobus et de chemins de fer au réseau de tramways, en reliant les zones industrielles en expansion aux zones résidentielles, le projet devrait réduire les embouteillages et limiter le nombre de voitures utilisées dans le centre de la ville, améliorer la sécurité et stimuler le tourisme.

### Intermédiaires financiers

En 1998, la surveillance des projets a absorbé une forte proportion de l'action de la BERD dans le secteur financier axée sur la protection de l'environnement. Les projets en cours ont débouché sur un nombre croissant de sous-projets relatifs aux intermédiaires financiers, dont beaucoup nécessitent l'approbation directe de la Banque. À côté des sous-projets, la BERD examine les rapports annuels établis par les intermédiaires financiers. S'agissant des nouveaux projets, ils ont souvent été réalisés avec des clients existants qui connaissent déjà les exigences de la Banque en matière d'environnement. En fonction de la nature du nouveau projet, l'intermédiaire financier peut être tenu d'étendre les mesures obligatoires de protection de l'environnement. Dans ce cas, la BERD doit s'assurer que les procédures ont été convenablement respectées dans le cadre du projet initial et, le cas échéant, elle fournit une assistance pour aider l'intermédiaire financier à mieux intégrer ces procédures dans les méthodes d'exploitation.

Afin de faciliter l'application des conditions liées à l'environnement par ses intermédiaires financiers, la BERD a continué de leur offrir des programmes de formation à la diligence environnementale. Ces cours de formation existent depuis 1994 et sont donnés par des consultants spécialisés dans les questions environnementales qui bénéficient de contrats-cadres financés par les programmes PHARE et TACIS de l'UE. Plus de 100 intermédiaires financiers ont à ce jour reçu une formation de la Banque.

Dans le cadre de cette formation d'ensemble, la BERD a continué d'encourager une approche dynamique du financement de la protection de l'environnement en incitant les intermédiaires financiers à mettre des fonds à la disposition des petites et moyennes entreprises (PME) pour leur permettre d'effectuer des améliorations dans le domaine de l'environnement. Le Comité consultatif sur l'environnement de la BERD, qui se compose de spécialistes de l'environnement des pays d'opérations de la Banque et des pays de l'OCDE, a examiné et approuvé ce principe lors de sa réunion d'octobre 1998. La BERD a continué de s'intéresser de près à diverses initiatives du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), notamment à la Déclaration des institutions financières sur l'environnement et le développement durable.



Projet de transports urbains à Cracovie (Pologne)

Importants avantages écologiques du projet d'installation de lignes de tramways à Cracovie

## Autres initiatives

En participant à la réunion COP-4 sur le changement climatique qui s'est tenue à Buenos Aires en novembre 1998, la BERD a continué de manifester son intérêt pour les mécanismes souples prévus par le Protocole de Kyoto. Il s'agit notamment de la mise en œuvre conjointe du mécanisme pour un développement non polluant, qui permettrait aux investisseurs d'acquérir des points pour toute réduction des émissions de dioxyde de carbone réalisée au-delà de leurs frontières nationales. Le *Transition Report 1998* de la BERD contenait une analyse des questions d'efficacité énergétique et de changement climatique.

Le Comité de préparation des projets (CPP), dont le secrétariat est assuré par la Banque, a continué d'aider à coordonner le cofinancement fourni par les donateurs pour les projets environnementaux et les financements aux conditions du marché offerts par la Banque et par d'autres institutions financières internationales. Les ministres européens de l'environnement se sont félicités des activités de ce comité lors de la quatrième Conférence sur l'environnement pour l'Europe, qui s'est tenue à Århus en juin 1998, et ont renouvelé son mandat.

En 1998, le CPP a organisé des manifestations de jumelage de projets pour le Caucase et les républiques d'Asie centrale à Tbilisi (Géorgie) et pour l'Ukraine et la Moldova à Dniepropetrovsk (Ukraine). Grâce à ces rencontres, le CPP a facilité l'équilibrage du financement des donateurs et a amélioré la coordination de plusieurs projets. Parmi les autres exemples d'activités du CPP figure la facilitation du cofinancement par la Commission européenne et la BERD pour des projets environnementaux élaborés dans les pays candidats à l'adhésion.

Le Comité consultatif sur l'environnement de la BERD continue de donner au Président et aux services de la Banque des avis sur les questions de politique générale et sur les aspects stratégiques de son mandat environnemental. Le Comité a tenu deux réunions officielles en 1998.

Trois nouveaux titres ont été publiés en 1998 dans la série *Investors' guidebook for environment, health and safety* ; ces numéros portaient respectivement sur la Croatie, l'ERY de Macédoine et la Slovénie ; l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie ; enfin le Kazakhstan et le Kirghizistan. Deux autres numéros ont été publiés au début de 1999 ; l'un portait sur le Bélarus, la Moldova et l'Ukraine, l'autre sur l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan. Deux numéros du bulletin de la Banque *Environments in transition* ont été publiés en 1998.

La BERD assure l'administration du Compte pour la sûreté nucléaire (CSN) et du Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl (FST). Ces deux fonds, conformément aux règlements de chacun d'eux, assurent des services techniques, financiers, juridiques et administratifs ainsi que la gestion de projets. La Banque rend compte aux contributeurs, à l'occasion de l'Assemblée des contributeurs du Compte pour la sûreté nucléaire et de celle du Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl, qui assurent le contrôle général de la gestion de chacun de ces deux fonds, approuvent les programmes de travail semestriels et les états financiers annuels et se prononcent au sujet du financement des différents projets.

La BERD est indemnisée par le Compte et le Fonds des dépenses qu'elle assume ainsi que des honoraires et des frais des consultants qu'elle engage en rapport avec leur gestion.

### Compte pour la sûreté nucléaire

Lors du Sommet de Munich, en juillet 1992, les chefs d'Etat et de gouvernement du G7 ont proposé aux pays de la région un programme multilatéral d'action visant à améliorer la sûreté de leurs centrales nucléaires. Ce programme devait comprendre des mesures immédiates pour accroître la sécurité opérationnelle des réacteurs, réaliser des évaluations en vue d'améliorer la sûreté technique à court terme des centrales et renforcer la réglementation. Il devait également jeter les bases d'améliorations à plus long terme de la sûreté des centrales nucléaires en envisageant la possibilité de compenser la mise hors service des centrales les moins sûres par le développement d'autres sources d'énergie et par une utilisation plus efficace de l'énergie ainsi que de moderniser les centrales de conception plus récente.

Le G7 a préconisé la mise en place d'un mécanisme multilatéral supplémentaire afin de pouvoir adopter immédiatement les mesures d'amélioration de la sûreté opérationnelle et technique qui ne pourraient pas être financées dans le cadre des programmes bilatéraux, et il a invité la communauté internationale à contribuer au financement de ces activités.

En février 1993, le G7 a officiellement proposé que la BERD crée un Compte pour la sûreté nucléaire qui serait alimenté au moyen de contributions des pays donateurs et qui servirait à subventionner l'exécution de projets de renforcement de la sûreté des centrales nucléaires dans la région. Le Conseil d'administration de la Banque a approuvé cette proposition et le règlement régissant les opérations du Compte pour la sûreté nucléaire en mars 1993. Aux termes de ce règlement, la Banque doit préparer les projets et les soumettre à l'approbation de l'Assemblée des contributeurs.

Au 31 décembre 1998, 14 pays, outre la Communauté européenne, avaient annoncé pour 260,6 millions d'écus de contributions au CSN : Allemagne, Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse. Lors de sa réunion de décembre 1998, l'Assemblée des contributeurs du CNS a demandé à la Banque de prolonger les opérations du Compte jusqu'en 2002.

### Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl

Lors du Sommet de Denver, en 1997, le G7, la Communauté européenne et l'Ukraine ont entériné la création d'un mécanisme multilatéral supplémentaire de financement pour aider l'Ukraine à transformer le sarcophage mis en place à Tchernobyl pour en faire un système sûr et environnementalement stable grâce aux mesures exposées dans le plan d'exécution de la tranche 4 du sarcophage de Tchernobyl en date du 31 mai 1997. Le G7 et la Communauté européenne se sont engagés à fournir 300,0 millions de dollars EU et ont invité les gouvernements concernés et les autres donateurs à s'associer à cette initiative afin d'assurer la pleine mise en œuvre du plan d'exécution du sarcophage.

Le plan d'exécution a été arrêté au printemps de 1997 sous le parrainage conjoint du programme TACIS de l'UE et du Ministère de l'énergie des Etats-Unis. Il consiste à choisir des options techniques sans définir la décision technique ultime. Les principaux objectifs techniques ont été subdivisés en 297 activités dont le coût a été évalué et qui ont été incorporées dans un calendrier de projet, d'où il ressort que la mise en œuvre du plan d'exécution du sarcophage nécessitera environ huit à neuf ans et coûtera quelque 760,0 millions de dollars EU.

Le Conseil d'administration de la BERD a approuvé la participation de la Banque en septembre 1997 et le règlement du Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl en novembre 1997. La Conférence d'annonce de contributions, qui s'est tenue à New York en novembre 1997 sous la présidence conjointe du Président ukrainien Koutchma et du Vice-Président Gore des Etats-Unis, a attiré 13 nouveaux pays donateurs qui se sont joints aux pays du G7 et à la Communauté européenne pour prendre des engagements en faveur du Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl. Ce Fonds est devenu opérationnel en décembre 1997, lorsque le nombre des contributeurs ayant conclu des accords de contribution avec la BERD a atteint le chiffre requis de huit.

Au 31 décembre 1998, la Banque avait conclu des accords de contribution pour un montant total de 335,0 millions d'écus avec la Communauté européenne et 20 pays : Allemagne, Autriche, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Koweït, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Ukraine. En outre, l'Islande, la Pologne, le Portugal et la République slovaque ont fait des dons d'un montant total de 3,0 millions d'écus. La Banque a engagé des pourparlers en vue de la conclusion d'accords de contribution avec plusieurs autres pays.

### Sûreté nucléaire

#### Activités du Compte pour la sûreté nucléaire

La priorité est accordée aux réacteurs qui posent des risques élevés mais pouvant être réduits sensiblement par des mesures immédiates d'amélioration de la sûreté, et qui sont nécessaires pour assurer la continuité de la distribution d'énergie électrique dans la région. On a donc mis l'accent sur les réacteurs de type RBMK et VVER 440/230 et sur l'achat de matériel, et non pas sur des études, que plusieurs donateurs financent déjà. On s'efforce de conclure avec les pays intéressés des accords concernant les conditions du passage à de nouveaux règlements fondés sur une évaluation approfondie de la sûreté, le développement des secteurs de l'énergie et la fermeture rapide des réacteurs à haut risque pour des raisons de sûreté et d'économie.

#### Projets en cours

Au 31 décembre 1998, plusieurs projets, en Bulgarie, en Lituanie, en Russie et en Ukraine, avaient été approuvés par l'Assemblée des contributeurs et des accords de subvention avaient été signés par les gouvernements et les entreprises de services publics intéressés et la Banque.

#### Bulgarie

Un projet d'une valeur de 24,0 millions d'écus pour les tranches 1 à 4 (VVER 440/230) de la centrale nucléaire de Kozloduy (Bulgarie) a été signé en juin 1993. Ce projet d'amélioration de la sûreté a été pleinement exécuté. En vertu de l'Accord de subvention, le Gouvernement bulgare a pris l'engagement de mettre hors service les tranches 1 et 2, puis les tranches 3 et 4 lorsqu'une série d'investissements dans le sous-secteur de l'énergie auront été réalisés. Ces investissements ont toutefois été retardés et ne se feront sans doute pas avant l'année 2003. S'agissant de la fermeture des tranches 1 à 4 de la centrale de Kozloduy, la BERD s'emploie à fixer des dates de fermeture réalistes mais définitives, conformément à l'Accord de subvention, et elle a eu de nombreux contacts avec la Communauté européenne dans le cadre du programme de préadhésion à l'UE.

### Lituanie

Un projet de 34,8 millions d'écus concernant 20 améliorations à court terme de la sûreté à la centrale nucléaire d'Ignalina (deux réacteurs RBMK 1500) en Lituanie a été signé en février 1994. A la fin de 1998, tout le matériel avait été installé ou était sur le point de l'être et sa mise en service devrait être achevée dans le courant de la première moitié de 1999.

Dans l'Accord de subvention, le Gouvernement lituanien s'est engagé à ne pas prolonger l'exploitation des deux tranches de la centrale au-delà de la date à laquelle les tubes de force du réacteur devront être remplacés. D'après des prélèvements effectués dans les tubes de force en 1998, cela se produira pour la tranche 1 d'ici quelques années. Une analyse détaillée des prélèvements sera disponible au cours de la première moitié de 1999.

En outre, la tranche 1 sera fermée dans le courant du mois de mai 1999 à moins qu'un nouveau permis ne soit accordé par l'Agence pour la sûreté nucléaire sur la base des conclusions de l'analyse effectuée par des experts internationaux à partir des résultats de l'évaluation approfondie de la sécurité de la centrale nucléaire d'Ignalina financée par le CSN. La fermeture de la centrale sera aussi exigée s'il ne peut être prouvé que son maintien en exploitation est nécessaire pour répondre à la demande intérieure et constitue la solution la plus économique, même en tenant compte du coût des améliorations de la sécurité.

La Lituanie a entrepris de mettre à jour sa stratégie de l'énergie fondée sur les études relatives à l'énergie au coût le plus économique réalisées en Lituanie et dans la région de la Baltique.

Dans le courant de 1998, la BERD a largement coopéré avec la Commission européenne dans le cadre du programme de préadhésion à l'UE.

### Fédération de Russie

En juin 1995, des accords ont été signés entre la BERD et le Gouvernement de la Fédération de Russie, la centrale nucléaire de Leningrad, Rosenergoatom (conjointement avec les centrales nucléaires de Novovoronej et de Kola) et l'Agence pour la sûreté nucléaire (Gosatomnadsor). Un comité conjoint chargé de suivre l'application de ces accords a été mis sur pied.

Sur la subvention totale, la centrale nucléaire de Leningrad (quatre réacteurs RBMK 1000) recevra 30,4 millions d'écus, tandis que 45,1 millions d'écus iront aux projets qui seront réalisés par Rosenergoatom dans les centrales nucléaires de Novovoronej et de Kola (quatre réacteurs VVER 440/230). Ces projets prévoient la mise en place de 41 améliorations à court terme de la sécurité. A la fin de 1998, la plupart du matériel avait été livré ; sa mise en service devrait se faire au cours de la première moitié de 1999.

### Réacteurs nucléaires dans la région





Centrale nucléaire de Tchernobyl (Ukraine)

Un soutien spécifique est fourni à l'Agence pour la sûreté nucléaire (Gosatomnadsor) sous forme d'une subvention de 0,9 million d'écus destinée à faciliter la délivrance d'autorisations pour les améliorations les plus urgentes de la sûreté avec l'appui d'organismes techniques de sûreté.

Les accords conclus dans le cadre du Compte pour la sûreté nucléaire ouvrent aussi la voie à de nouveaux régimes de réglementation, fondés sur des évaluations approfondies de la sûreté, pour dix centrales spécifiques équipées de réacteurs RBMK et VVER 400/230. Conformément aux dispositions de ces accords, les permis d'exploitation à long terme ne seront délivrés par les autorités russes que si les exploitants de la centrale peuvent fournir la preuve que les niveaux de sûreté de la centrale correspondent aux principes et aux directives de sûreté internationalement reconnus ainsi qu'aux pratiques établies. L'exécution de ce programme d'octroi de permis d'exploitation a de nouveau été retardée en 1998.

L'élaboration d'un plan d'investissement le plus économique possible pour la mise en valeur de certains éléments du secteur de l'énergie en Russie a été entreprise dans le cadre des accords du Compte pour la sûreté nucléaire dans le dessein de rechercher d'autres projets qui permettraient de mettre rapidement hors service les réacteurs à haut risque. En 1998, un projet de plan d'investissement de cette nature a été élaboré pour la région du nord-ouest de la Russie.

### *Ukraine*

Un projet concernant la centrale nucléaire de Tchernobyl a été signé en novembre 1996. Ce projet, d'une valeur de 118,1 millions d'écus, est actuellement en cours d'exécution ; il s'inscrit dans le cadre du vaste programme qui a été entrepris pour aider l'Ukraine à mener à bien sa décision de fermer la centrale de Tchernobyl d'ici à l'an 2000, conformément au Mémorandum d'accord conclu entre l'Ukraine et le G7 et la Communauté européenne. Le projet, réalisé sous les auspices du CSN, consiste à préparer la fermeture des tranches 1, 2 et 3 en mettant en place deux installations pour le traitement des déchets radioactifs liquides et le stockage temporaire du combustible irradié ainsi qu'à prendre les mesures de sécurité à court terme qui s'imposent en attendant la mise hors service de la tranche 3. Le matériel nécessaire a été livré et en partie mis en service. L'adjudication de deux installations de mise hors service est en cours, la signature des contrats clés en main étant prévue pour la première moitié de 1999.

### **Activités du Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl**

En février 1998, la ratification par le Parlement ukrainien de l'Accord-cadre conclu entre l'Ukraine et la BERD a permis à la Banque d'entreprendre la négociation d'accords de subvention spécifiques. Aux termes des quatre accords signés dans le courant de l'année avec les bénéficiaires, Energoatom et l'Agence ukrainienne de réglementation de l'énergie nucléaire, 154,0 millions d'écus ont pu être affectés à la phase initiale du plan d'exécution du sarcophage.

Les six grands contrats qui constituent l'essentiel du plan d'exécution du sarcophage (unité de gestion du projet, quatre ingénieurs-conseils et un consultant en matière de licences) ont été passés entre avril et novembre 1998. La procédure ouverte d'appels d'offres ainsi que l'importance et la nature du projet ont attiré

de nombreuses compagnies internationales de renom. La stricte application des règles de la BERD pour la passation des marchés dans le secteur public a garanti des conditions parfaitement compétitives et équitables. Les consortiums qui ont obtenu le marché avaient une expérience internationale et ukrainienne équilibrée, ce qui a favorisé les entreprises ukrainiennes, qui assureront plus de 60% du temps nécessaire à la réalisation du projet.

Le recrutement du personnel affecté à l'exécution du projet et la mise en place de la structure organisationnelle définitive, volets qui ont tous deux été terminés, ont progressé parallèlement à la mise en œuvre du projet. En raison de l'état précaire du sarcophage, la priorité a dû être accordée aux mesures d'urgence destinées à stabiliser les structures. En ce qui concerne les deux groupes de travaux de réparation les plus urgents, l'un est terminé et le contrat relatif à l'autre a été conclu.

Une collaboration efficace avec le Gouvernement ukrainien et d'autres homologues ukrainiens était indispensable pour garantir le succès du projet en 1998. Le comité mixte Ukraine/BERD a réglé de manière constructive les principales questions de principe pour la mise en œuvre du projet. L'exonération fiscale pour le projet relatif au plan d'exécution du sarcophage a été accordée en décembre. La "garantie nucléaire" devait être signée par le Conseil des ministres en janvier 1999 ; cette garantie, parallèlement à l'assurance traditionnelle qui porte sur l'ensemble du projet (contractée en décembre), accordera la même protection à tous les participants au plan d'exécution du sarcophage pendant toute la durée d'exécution du projet.

La contribution en nature de l'Ukraine, qui est capitale dans la mesure où elle porte sur l'infrastructure du plan d'exécution du sarcophage, continuera de revêtir une importance primordiale en 1999, lorsque les travaux de mise en œuvre du projet occuperont une plus large place.

Afin d'assurer la continuité du projet après l'an 2000, la collecte de fonds supplémentaires devra rester au centre des priorités. La BERD appuiera pleinement les efforts faits par la communauté internationale, représentée par l'Assemblée des contributeurs, pour collaborer avec les donateurs actuels et à venir.

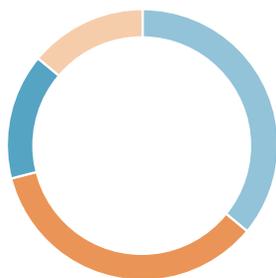
Attribution des premiers contrats pour le plan d'exécution du sarcophage de Tchernobyl



# Autres activités opérationnelles

## Sources de cofinancement, en valeur

1998



■ Cofinancement avec des institutions commerciales 36%  
 ■ Institutions financières internationales 35%  
 ■ Institutions officielles de cofinancement 15%  
 ■ Organismes de crédit à l'exportation 14%

## Cofinancement

Aux termes de l'Accord qui l'a créée, la BERD est tenue d'intéresser d'autres sources de financement à ses opérations. Les principaux partenaires de cofinancement de la BERD sont :

- les banques commerciales : participations aux prêts de la BERD, cessions de prêts, obligations, prêts parallèles et lignes de crédit ;
- les institutions officielles de cofinancement : organismes publics ou institutions de financement bilatérales qui fournissent des subventions, des prêts parallèles et des prises de participation ;
- les organismes de crédit à l'exportation (OCE) : financements directs, garanties des crédits à l'exportation et assurance des investissements ;
- les institutions financières internationales : prêts au secteur public et au secteur privé pour des grands projets ou dans les pays dans lesquels les sources privées font défaut.

Pour les pays d'opérations de la BERD, le cofinancement présente le double avantage de permettre aux emprunteurs d'accéder aux marchés internationaux de capitaux et de promouvoir l'investissement étranger direct. Le choix d'un partenaire de cofinancement doit toujours se faire en tenant compte des besoins et des souhaits spécifiques du client et peut être lié au fait que le projet porte sur le secteur privé ou le secteur public ainsi qu'aux conditions particulières du marché qui influent sur les organismes commerciaux et officiels de cofinancement.

En 1998, les opérations de cofinancement ont été caractérisées essentiellement par l'accroissement sensible à la fois du nombre des partenaires de cofinancement et du volume des fonds mobilisés dans un climat de crise persistante de plus en plus manifeste sur les marchés naissants, auquel est venue s'ajouter l'incapacité croissante de nombreux emprunteurs, en particulier dans les pays aux premiers stades ou aux stades intermédiaires de la transition, d'avoir accès aux marchés obligataires. Avec la détérioration de la confiance sur les marchés, les pays aux stades avancés de la transition ont aussi été touchés et ont dû faire face à un resserrement des conditions d'emprunt.

Accroissement sensible des financements mobilisés en 1998

## Cofinancement apporté pour des opérations dans le secteur privé et le secteur étatique

1998

	Nombre	Coût total des projets En millions d'écus	Financement BERD En millions d'écus	Cofinancement En millions d'écus	Cofinancement %
Secteur privé	72	5 908	1 221	1 346	69,6
Secteur étatique	17	1 812	545	587	30,4
<b>Total</b>	<b>89</b>	<b>7 720</b>	<b>1 766</b>	<b>1 933</b>	<b>100,0</b>

## Types de cofinancement, en valeur

1998

	En millions d'écus
Prêts A/B <sup>1</sup> /participations	584
Prêts parallèles	118
Prêts directs/garantis d'OCE	270
Prêts d'institutions financières internationales	676
Participations	188
Subventions	97
<b>Total</b>	<b>1 933</b>

<sup>1</sup> Un prêt de structure A/B est un prêt dont la BERD finance une portion (la partie A) sur ses propres fonds et consorcialise le solde (la partie B) auprès d'un bailleur de fonds commercial.

Cela étant, il est apparu vers la fin de 1998 que les emprunteurs faisaient un peu plus appel aux sources officielles de cofinancement. La BERD a en particulier maintenu une forte coopération avec les autres institutions financières internationales et a, chaque fois que possible, élargi ses opérations de cofinancement avec elles.

En 1998, la BERD a collaboré avec 58 banques commerciales dans 19 pays. Le cofinancement de ces banques s'est élevé au total à 584 millions d'écus au titre de 25 projets. Les organismes de crédit à l'exportation ont fourni 270,0 millions d'écus de cofinancement, que ce soit sous forme de prêts directs ou de systèmes de garanties et ont participé à trois projets dans trois pays .

Les institutions officielles de cofinancement, non compris les organismes de crédit à l'exportation, ont participé à 46 opérations en 1998, pour un montant total de 915,6 millions d'écus. Le cofinancement par le biais d'autres institutions financières internationales, que ce soit sous forme de prêts ou de prises de participation, a porté sur 20 opérations, pour un montant total de 675,8 millions d'écus. D'autres sources officielles ont cofinancé 34 opérations pour un montant de 239,8 millions d'écus.

## Institutions commerciales de cofinancement

La crise sur les marchés émergents, qui a trouvé son point culminant dans le défaut de paiement, la dévaluation et le moratoire de la dette de la Russie annoncés le 17 août, s'est traduite par un écart marqué entre les pays avancés et les pays moins avancés pour ce qui est de la possibilité d'obtenir un cofinancement commercial.

Parmi les bailleurs de fonds commerciaux, ce sont les banques commerciales qui ont fourni la plus forte part du cofinancement en 1998. Les principaux projets de cofinancement ont porté sur divers secteurs industriels et divers pays, les plus grands projets ayant été entrepris en Russie avant la crise du mois d'août.

L'une des principales opérations de cofinancement entreprise en 1998 a été un projet de 127,3 millions d'écus destiné à financer la construction et le fonctionnement d'une fabrique de boîtes de conserve dans la région de Moscou. Négocié conjointement par la BERD et la Société financière internationale (SFI), un prêt de 25,8 millions d'écus a été syndiqué à six banques du Groupe PLM, l'un des plus grands spécialistes de l'emballage en Europe et l'une des principales fabriques de boîtes en aluminium. Toujours en Russie, cinq banques commerciales participent à un prêt de 51,6 millions d'écus destiné aux aciéries MMK de Magnitogorsk, dans l'Oural. La BERD fournit pour sa part un financement de 30,1 millions d'écus.

Un autre grand projet de cofinancement réalisé en 1998 a été un montage financier de 376,3 millions d'écus pour Ispat Karmet, l'une des plus grandes aciéries monosites du monde et la plus grande entreprise commerciale du Kazakhstan. La BERD et la SFI ont conjointement syndiqué 194,2 millions d'écus de cette enveloppe à un groupe de 17 institutions financières. La BERD a consenti pour son propre compte un prêt sur 10 ans d'un montant de 116,1 millions d'écus, un prêt sur six ans d'un montant de 75,6 millions d'écus pour le compte des 17 institutions financières participantes et un capital de roulement de 43,0 millions d'écus, renouvelable à 364 jours, pour le compte de 15 d'entre elles. La SFI a consenti un prêt de 66,0 millions d'écus sur 10 ans pour son propre compte et un prêt de 75,6 millions d'écus sur six ans pour le compte des 17 institutions participantes. Ispat Karmet est la première grande entreprise industrielle privée du Kazakhstan à bénéficier d'un montage financier de ce genre.

En Ukraine, une opération d'extraction d'huile a été le premier projet industriel du pays à bénéficier d'un prêt à moyen terme de banques étrangères. Dans le cadre d'une opération destinée à faciliter la production, le raffinage et la mise en bouteilles d'huile comestible à l'huilerie de Dniepropetrovsk, le prêt renouvelable de 12,9 millions d'écus a été syndiqué à deux banques commerciales.

Le projet d'aide à Slovalco a.s., fabrique d'aluminium située à Ziar nad Hronom (République slovaque), a été une réussite notable en 1998. Négocié conjointement par la BERD et le Crédit Lyonnais, ce prêt de cofinancement à moyen terme, d'un montant de 108,0 millions d'écus, se compose d'un prêt de 34,3 millions d'écus de la BERD et d'un prêt syndiqué de 73,7 millions d'écus auquel participent 10 banques commerciales. Dans un climat marqué par l'agitation financière sur les marchés naissants et l'affaiblissement de la confiance dans le secteur des métaux, il est remarquable que la syndication de ce prêt ait été aussi largement souscrite. Le succès de ce projet de cofinancement montre très clairement à quel point les bailleurs de fonds étrangers sont prêts à appuyer les investissements à long terme dans la région en collaboration avec des institutions financières internationales telles que la BERD.

Pendant la deuxième moitié de 1998, la BERD a procédé à la première syndication à grande échelle, depuis la crise en Russie, pour un projet relatif aux institutions financières en Europe centrale et orientale. La première banque estonienne, Hansapank, a bénéficié d'un prêt senior à moyen terme de 76,6 millions d'écus, dont 51,1 millions ont été syndiqués à 12 banques commerciales. Les 25,5 millions d'écus restants ont été fournis par la BERD. Ce projet, qui a été négocié conjointement avec la Bankgesellschaft Berlin et la Hamburgische Landesbank et garanti par elles, constitue un nouveau modèle pas seulement pour l'Estonie, mais aussi pour d'autres pays de la région.

Très nette augmentation du nombre des partenaires de cofinancement en 1998



Ispat Karmet (Kazakhstan)

La BERD continue à accorder une large place à une coopération active avec les organismes de crédit à l'exportation, qui ont fourni 270,0 millions d'écus de cofinancement en 1998. La Banque entretient un dialogue suivi avec l'Union d'assureurs des crédits et investissements internationaux (Union de Berne) en participant à toutes les réunions du Comité de

garantie des investissements et du Comité de garantie du crédit à l'exportation. Elle collabore aussi étroitement avec le Groupe du crédit à l'exportation de l'OCDE en participant à toutes les réunions relatives aux nouvelles règles de consensus pour les opérations de financement des projets.

### Partenaires de cofinancement en 1998

Banques commerciales			
ABN AMRO Bank	Pays-Bas	Raiffeisen Zentralbank Osterreich	Autriche
<b>Anglo Irish Bank Corporation</b>	<b>Irlande</b>	Royal Bank of Canada	Canada
<b>Arab American Bank</b>	<b>Etats-Unis d'Amérique</b>	Skandinaviska Enskilda Banken	Suède
Banca Commerciale Italiana	Italie	Société Générale	France
<b>Banca Nazionale del Lavoro</b>	<b>Italie</b>	Sumitomo Bank	Japon
Bank Austria	Autriche	Svenska Handelsbanken	Suède
Bank of America	Etats-Unis d'Amérique	Société des banques suisses	Suisse
<b>Bankgesellschaft Berlin</b>	<b>Allemagne</b>	<b>Tokai Bank</b>	<b>Japon</b>
Banque française du Commerce extérieur	France	<b>Unibanka</b>	<b>Lettonie</b>
Banque Paribas	France	Union de banques suisses	Suisse
Bayerische Landesbank	Allemagne		
<b>Berliner Bank</b>	<b>Allemagne</b>	<b>Institutions officielles de cofinancement</b>	
BG Bank International	Danemark	Agence suédoise de développement international	Suède
BHF Bank	Allemagne	<b>Banque coréenne d'export-import</b>	<b>Corée</b>
<b>BNP Dresdner Bank</b>	<b>France/Allemagne</b>	Commission européenne	Europe
Canadian Imperial Bank of Commerce	Canada	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface)	France
Chase Manhattan Bank	Etats-Unis d'Amérique	Compagnie néerlandaise de financement du développement (FMO)	Pays-Bas
Citibank NA	Etats-Unis d'Amérique	Deutsche Entwicklungsgesellschaft (DEG)	Allemagne
<b>Crédit agricole</b>	<b>France</b>	<b>Deveurope</b>	<b>France</b>
Crédit Lyonnais	France	<b>Fonds d'aide au redressement après les conflits</b>	<b>Japon</b>
Crédit Suisse First Boston	Suisse	Fonds d'investissement pour l'Europe centrale et orientale (Fonds Iy)	Danemark
Creditanstalt-Bankverein	Autriche	<b>Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes</b>	<b>Koweït</b>
<b>Cyprus Popular Bank</b>	<b>Chypre</b>	Fonds pour les petites entreprises de Russie	G7 et Suisse
Dai-ichi Kangyo Bank	Japon	Fonds spécial d'investissement pour la Baltique (FSIB)	Pays nordiques
Den Danske Bank	Danemark	Fonds spécial pour la Moldova	Suisse
Den Norske Bank	Norvège	Geschäftsstelle für die Exportrisikogarantie (ERG)	Suisse
<b>Dexia</b>	<b>France</b>	<b>Gouvernement grec</b>	<b>Grèce</b>
<b>DG Deutsche Genossenschaftsbank</b>	<b>Allemagne</b>	Hermes Kreditversicherungs-Aktiengesellschaft	Allemagne
Dresdner Bank	Allemagne	Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)	Allemagne
Erste Bank	Autriche	Ministère des affaires étrangères	Norvège
Estonia Investment Bank	Estonie	Ministère des affaires étrangères	Pays-Bas
Generale Bank	Belgique	Ministère du Trésor	Italie
<b>Hamburgische Landesbank</b>	<b>Allemagne</b>	Office fédéral des affaires économiques extérieures	Suisse
Hansapank	Estonie	Österreichische Kontrollbank	Autriche
HypoVereinsbank	Allemagne	Swedfund	Suède
Industrial Bank of Japan	Japon	<b>Western NIS Fund</b>	<b>Etats-Unis d'Amérique</b>
ING Barings	Pays-Bas		
International Moscow Bank	Fédération de Russie	<b>Institutions financières internationales</b>	
<b>Kaerntner Landes- und Hypothekenbank</b>	<b>Autriche</b>	Banque européenne d'investissement (BEI)	Institution multilatérale
KBC Bank	Belgique	<b>Banque islamique de développement</b>	<b>Institution multilatérale</b>
Landesbank Rheinland-Pfalz	Allemagne	Banque mondiale – (BIRD/IDA)	Institution multilatérale
<b>Landesbank Schleswig-Holstein</b>	<b>Allemagne</b>	Banque mondiale – Fonds d'affectation spéciale pour la Bosnie-Herzégovine	Institution multilatérale
MeesPierson	Pays-Bas	Société financière internationale (SFI)	Institution multilatérale
National Westminster Bank	Royaume-Uni		
NM Rothschild	Royaume-Uni		
<b>Nomura</b>	<b>Japon</b>		
Norddeutsche Landesbank	Allemagne		
Rabobank Nederland	Pays-Bas		

Les organismes qui ont été des partenaires de cofinancement de la BERD pour la première fois en 1998 sont indiqués en caractères gras.

### **Institutions financières internationales et autres institutions officielles de cofinancement**

Parmi les partenaires officiels de cofinancement de la BERD, les institutions financières internationales ont dominé en 1998, cofinçant 20 opérations pour un montant de 675,8 millions d'écus. La Banque européenne d'investissement (BEI) a cofinancé cinq opérations de caractère souverain pour un montant total de 237,6 millions d'écus dans quatre secteurs : chemins de fer (Hongrie et Estonie), installations portuaires (Lettonie), transports urbains (Pologne) et télécommunications (Roumanie). La Société financière internationale (SFI) a cofinancé 10 opérations de prises de participation et de prêts, pour un montant de 300,8 millions d'écus, destinées essentiellement au secteur financier (Bosnie-Herzégovine, ERY de Macédoine, Pologne et fonds de placement régionaux), à la production d'hydrocarbures et de gaz (Russie), à la production d'électricité et d'énergie (Russie) et aux aciéries (Kazakhstan). La Banque mondiale a cofinancé trois opérations, pour un total de 116,8 millions d'écus, sous forme de prêts souverains pour la gestion des déchets urbains solides (Ouzbékistan), les chemins de fer (Croatie) et les travaux de remise en état après les inondations à Wrocław (Pologne). Parmi les institutions financières internationales, la Banque islamique de développement a été une nouvelle source de moyens de financement en prenant à sa charge une opération de crédit-bail pour le projet hydroélectrique de Mingechaur en Azerbaïdjan (11,8 millions d'écus) et en consentant un prêt concessionnel pour le projet d'amélioration du réseau routier au Turkménistan (8,8 millions d'écus).

D'autres partenaires officiels de cofinancement ont fourni 239,8 millions d'écus au titre de 34 opérations sous forme de subventions, de prêts parallèles et de participations. La Commission européenne, dans le cadre de ses programmes PHARE et TACIS, a cofinancé huit opérations sous forme de subventions, pour un total de 82,3 millions d'écus. L'Italie, le Japon, les Pays-Bas et la Suisse ont financé 16,0 millions d'écus de subventions à la Bosnie-Herzégovine au titre du projet prioritaire de remise en état des télécommunications. L'Italie a également apporté une aide au Fonds pour la reconstruction de l'Albanie (8,5 millions d'écus). Les Gouvernements norvégien et suédois ont mis au total 1,8 million d'écus à la disposition du Fonds Horizonte Bosnia et du Fonds pour les entreprises en Herzégovine. Des prêts parallèles pour un montant de 95,5 millions d'écus

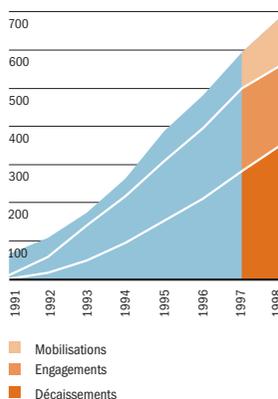
ont été obtenus de diverses sources : Banque coréenne d'export-import, Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes, KfW et DEG (Allemagne), Grèce, Agence suédoise de développement international, Fonds de la BERD pour les petites entreprises de Russie et Fonds spécial de la BERD pour la Moldova. Le cofinancement de prises de participation s'est chiffré à 357 millions d'écus, les principaux bailleurs de fonds étant la Compagnie néerlandaise de financement du développement (FMO), le Fonds d'investissement pour l'Europe centrale et orientale (Danemark) et le Fonds spécial d'investissement pour la Baltique.

Dans la crise que traversent actuellement les nouveaux marchés, les partenaires officiels de cofinancement ont manifesté un intérêt accru pour une collaboration avec la BERD, en particulier dans les domaines où la Banque est appelée à jouer un rôle déterminant en raison de ses compétences et de son expérience dans la région. C'est ainsi par exemple qu'un accord destiné à mettre en place un mécanisme régional de cofinancement pour les PME, que ce soit sous forme d'émissions d'actions ou sous forme d'emprunts, a été conclu avec le Fonds international de coopération pour le développement du Taipei chinois, qui a versé 10,8 millions d'écus au Fonds spécial d'investissement pour le financement intermédiaire de la Banque. Le Fonds de développement social du Conseil de l'Europe et le Fonds pour le développement international de l'OPEP pourraient devenir de nouveaux partenaires dans ce domaine.

Compte tenu du climat financier qui règne actuellement dans de larges sections de la région, le cofinancement avec d'autres institutions financières internationales gagnera probablement du terrain au cours de l'exercice suivant. En raison du devoir de diligence qu'elle observe avec rigueur dans le secteur privé et de la possibilité qu'elle a de procéder à une restructuration financière pour consolider les investissements publics/privés d'infrastructure, la BERD est en mesure d'attirer d'autres cofinanciers officiels, qu'il s'agisse d'institutions financières internationales ou d'institutions bilatérales.

### Mobilisations, engagements et décaissements cumulés au titre de la coopération technique, 1991-1998

(en millions d'écus)



### Fonds de coopération technique

Les fonds de coopération technique jouent un rôle important en aidant la Banque, dans le respect des principes qui doivent présider à ses opérations – application de saines pratiques bancaires, caractère complémentaire de son concours et impact sur la transition – à :

- constituer et maintenir une réserve de projets d'investissement productifs de haute qualité
- appuyer efficacement l'exécution des projets
- renforcer l'infrastructure institutionnelle nécessaire à la réalisation des opérations de la Banque
- promouvoir une répartition équilibrée du portefeuille entre les secteurs privé et public.

Le Programme de fonds de coopération technique (PFCT) de la BERD lui permet d'avoir une action novatrice en matière de financement de projets. La coopération technique fournie par le biais de la BERD – qu'il s'agisse de devoirs de diligence ou d'appui aux achats, par exemple – atténue les risques pendant la préparation et la mise en œuvre des projets, ce qui contribue à son tour à attirer d'autres sources de financement extérieur. La coopération technique sert également au renforcement des infrastructures institutionnelles dans les pays d'opérations, ce qui agit fortement sur la transition.

### Fonds engagés au titre de la coopération technique, par secteur

Secteur	Nombre	1998	Nombre	1991-1998
		En millions d'écus		En millions d'écus
Finance, services aux entreprises	103	34,9	685	182,0
Agences de crédit pour l'Europe centrale, lignes de cofinancement et fonds régionaux de capital-risque	23	11,1	163	147,0
Transports, entreposage	19	8,5	193	55,1
Energie/Production d'électricité	20	6,8	239	51,5
Services communautaires/sociaux	64	8,5	309	48,3
Industries manufacturières	83	8,9	344	45,8
Télécommunications	5	0,3	101	15,9
Industries extractives	1	0,1	29	9,2
Agriculture, foresterie, pêche	1	1,2	28	4,9
Commerce, tourisme	-	-	10	1,0
Bâtiment	1	<0,1	5	0,8
<b>Total</b>	<b>320</b>	<b>80,3</b>	<b>2 106</b>	<b>561,3</b>

Les engagements cumulés pour des missions d'experts financées dans le cadre du PFCT ont atteint 561,3 millions d'écus à la fin de 1998.

Les engagements dans le courant de l'exercice sont retombés à 80,3 millions d'écus, contre 103,0 millions d'écus au cours de l'exercice précédent. Ce fléchissement des engagements a été particulièrement marqué dans la Fédération de Russie, où ils se sont chiffrés à 12,0 millions d'écus en 1998, contre 30,3 millions d'écus au cours de l'exercice précédent. Les décaissements en 1998 se sont situés à 68,0 millions d'écus, c'est-à-dire à un niveau légèrement inférieur à celui de 71,9 millions d'écus enregistré en 1997. Les décaissements cumulés s'élevaient donc à 350,6 millions d'écus à la fin de 1998.

En 1998, la BERD a poursuivi diverses initiatives en collaboration avec la Communauté européenne. Le Président de la BERD, Horst Köhler, a annoncé en octobre la création d'un groupe de travail CE-BERD pour coordonner l'assistance technique face à la crise financière en Russie. A la fin de 1998, ce groupe de travail avait beaucoup avancé en prévision d'un effort concerté dans le secteur des institutions financières et dans celui des réformes juridiques. En septembre et en décembre, la BERD a participé à des rencontres sur la réglementation des télécommunications dans les pays d'opérations qui étaient organisées sous le parrainage de la Communauté européenne.

En 1998, la BERD a financé, dans le cadre du PFCT, 318 missions d'experts, ce qui a porté le nombre total des missions à 2 106. L'impact de ces missions sur la transition est important, car la plupart d'entre elles sont directement liées à des projets déterminés de la Banque. Le PFCT a ainsi contribué à la réalisation de 267 projets signés par la BERD et pour lesquels elle a engagé 6,6 milliards d'écus de financement. En particulier, les fonds fournis par la Communauté européenne, par l'intermédiaire du Mécanisme de Bangkok (43 millions d'écus en 1998), ont permis de financer 54 projets de coopération technique liés à la préparation ou à la mise en œuvre de projets d'investissement de la BERD.

L'accent placé sur les projets d'investissement de la BERD trouve également son expression dans le fait que 75% des engagements sont liés soit à la préparation soit à la mise en œuvre de projets. Cette dernière, qui comprend l'appui accordé à la mise en œuvre de fonds régionaux de capital-risque, de fonds de postprivatisation et de lignes de crédit, représente 39% de tous les engagements, le chiffre correspondant pour la préparation des projets étant de 36%. Les fonds restants ont été engagés au titre de services consultatifs (21%), d'études sectorielles (1%) et de services de formation (3%).

De nombreuses missions de coopération technique favorisent directement la transition grâce au volet consacré au développement des institutions (aide à la mise en place d'institutions financières et renforcement du cadre juridique). Le PFCT favorise aussi le développement des services d'expertise locaux en faisant plus largement appel à des consultants sur place.

Les ressources dont la Banque dispose pour ses activités de coopération technique sont fournies par ses membres sous forme de contributions ordinaires au Fonds de coopération technique, de contributions aux fonds spéciaux et de contributions dans le cadre d'accords de coopération technique relatifs à des projets spécifiques. Les contributions des donateurs sont exclusivement volontaires.

En 1998, la Banque a signé quatre nouveaux accords de coopération technique, portant ainsi à 56 le nombre total de ces fonds ; l'un d'eux est le Fonds pour les petites entreprises du Kazakhstan, dans lequel la société Chevron a versé des subventions à l'appui du programme de la BERD en faveur des petites entreprises dans la région d'Atyrau, où est réalisé le gigantesque projet Tengizchevroil. La Banque est très reconnaissante de cette nouvelle contribution du secteur privé.

En outre, neuf fonds de coopération technique existants ont été reconstitués et trois accords de coopération technique relatifs à des projets spécifiques ont été signés. Le montant total des ressources allouées à la coopération technique a augmenté de 90,6 millions d'écus en 1998 pour atteindre 686,1 millions d'écus.

Dans le courant de l'exercice, la BERD a signé avec le Canada un nouvel accord de contribution au Fonds spécial de coopération technique, qui est un mécanisme de coopération non liée alimenté au moyen des remboursements des fonds de coopération technique précédemment alloués à des projets du secteur privé et/ou des contributions directes des donateurs. A la fin de 1998, les avoirs du Fonds s'élevaient à 0,7 million d'écus, dont 0,6 million avaient été engagés.



Programme pour les petites entreprises du Kazakhstan

#### Fonds engagés au titre de la coopération technique, par pays

Pays	Nombre	1998	Nombre	1991-1998
		En millions d'écus		En millions d'écus
Fédération de Russie	37	12,0	368	201,7
Roumanie	5	3,3	76	29,8
Ukraine	17	2,3	134	28,9
Kazakhstan	12	6,1	51	20,3
Pologne	15	7,9	79	16,7
Albanie	9	3,4	81	14,9
Estonie	19	0,8	143	14,4
Ouzbékistan	5	6,0	31	13,7
Bosnie-Herzégovine	15	2,4	47	12,1
Lituanie	17	0,8	112	11,9
République slovaque	3	0,1	48	11,4
Bélarus	16	0,9	74	11,1
Lettonie	21	1,1	104	10,7
Hongrie	–	–	59	10,2
Kirghizistan	13	3,0	58	10,1
Slovénie	6	0,3	75	9,3
Bulgarie	5	2,5	30	9,2
Moldova	13	0,7	46	8,2
Turkménistan	4	3,1	23	8,1
Azerbaïdjan	9	2,2	33	7,5
Croatie	8	2,0	38	5,5
Tadjikistan	–	–	17	5,4
République tchèque	3	2,0	28	5,3
Géorgie	8	1,9	33	5,2
ERY de Macédoine	–	–	29	3,8
Arménie	2	0,9	22	3,4
Projets régionaux	58	14,4	267	72,5
<b>Total</b>	<b>320</b>	<b>80,3</b>	<b>2 106</b>	<b>561,3</b>

Y compris, les projets d'exécution. Les montants sont calculés dans la monnaie de chaque donateur de fonds et convertis en écus.

## Accords de fonds de coopération technique

Au 31 décembre 1998

<i>Donateur</i>	<i>Date de l'accord initial</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Montant y compris reconstitution (en millions)</i>	<i>Equivalent en millions d'écus</i>
Allemagne	11 déc. 92	DEM	10,00	5,11
Allemagne KfW	27 sept. 95	DEM	12,51	6,39
Autriche	31 déc. 91	USD	5,00	4,29
Belgique (Gouvernement fédéral)	27 sept. 94	BEF	30,00	0,74
Belgique (Gouvernement flamand)	9 nov. 94	ECU	0,40	0,40
Belgique (Gouvernement wallon)	16 mars 95	BEF	15,00	0,37
Canada	24 janv. 92	CAD	7,66	4,24
Communauté européenne (Mécanisme de Bangkok) <sup>1</sup>	15 oct. 91	ECU	230,99	230,99
Communauté européenne (Programme de microcrédit de Bosnie-Herzégovine)	26 juin 98	ECU	1,50	1,50
Communauté européenne (FPP de Bulgarie)	1er mai 98	ECU	15,00	15,00
Communauté européenne (FPP de Roumanie)	10 oct. 96	ECU	10,00	10,00
Communauté européenne (FPP de Slovaquie)	3 avril 96	ECU	8,00	8,00
Communauté européenne (PSR de Pologne)	12 déc. 96	ECU	2,00	2,00
Communauté européenne (Programme régional PRE/PHARE)	26 juin 95	ECU	5,90	5,90
Corée (République de)	25 avril 93	USD	0,60	0,52
Danemark	1er juil. 92	ECU	3,12	3,12
Danemark, Finlande, Islande, Norvège (PRE/Conseil nordique)	22 sept. 95	DKK	7,00	0,94
ERY de Macédoine (Secteur financier) <sup>2</sup>	14 fév. 96	DEM	1,08	0,55
Espagne	21 juil. 92	ESP	566,00	3,40
Espagne (FPP du sud de l'Ukraine)	17 janv. 97	ECU	20,00	20,00
Etats-Unis	30 juil. 91	USD	1,27	0,91
Etats-Unis (Evergreen)	3 juin 94	USD	4,15	3,56
Etats-Unis (FRCR pour la Basse-Volga) <sup>3</sup>	29 sept. 94	USD	20,00	17,15
Etats-Unis (US Advisors)	10 nov. 97	USD	0,95	0,81
Finlande	13 janv. 92	FIM	24,52	4,12
Finlande, Norvège, Suède (FRCR pour le nord-ouest de la Russie) <sup>3</sup>	5 juil. 94	USD	20,00	17,15
France (Affaires étrangères)	1er août 91	FRF	19,51	2,97
France (FRCR pour le sud de la Russie) <sup>3</sup>	28 fév. 95	FRF	120,00	18,29
France (Trésor)	26 mars 92	FRF	30,46	4,64
Géorgie (Secteur financier) <sup>2</sup>	12 déc. 96	USD	0,12	0,10
Grèce	4 avril 95	GRD	179,00	0,54
Irlande	17 sept. 93	ECU	1,18	1,18
Islande	3 déc. 92	ECU	0,20	0,20
Israël	14 avril 92	ILS	1,04	0,21
Italie	14 avril 92	ITL	9 000,00	4,64
Italie (Fonds de placement pour la reconstruction de l'Albanie)	28 sept. 98	USD	3,00	2,57
Italie (FRCR pour l'ouest de la Russie) <sup>3</sup>	6 juin 95	USD	20,00	17,15
Italie (Initiative pour l'Europe centrale)	14 avril 92	ITL	41 135,00	21,22
Japon	5 juil. 91	JPY	11 434,03	86,17
Luxembourg	26 nov. 91	ECU	0,70	0,70
Norvège (Accord général)	27 avril 93	ECU	1,50	1,50
Norvège (Environnement et énergie)	16 avril 91	NOK	27,60	3,11
Nouvelle-Zélande	10 juil. 92	NZD	0,33	0,17
Pays-Bas	20 nov. 91	NLG	23,88	10,83

<sup>1</sup> Le montant stipulé dans l'Accord a été modifié par la BERD afin de tenir compte de la révision annuelle du financement par la Communauté européenne (Mécanisme de Bangkok). L'Accord comprend également un montant de 1,28 million d'écus correspondant aux crédits alloués à des projets d'exécution.

<sup>2</sup> Les contributions versées à ces fonds sont des commissions d'assistance technique payables par les emprunteurs aux termes des accords de prêt conclus entre la BERD et certains intermédiaires financiers. Les commissions sont payables aux dates de règlement des intérêts prévues dans les accords de prêt et sont comptabilisées comme accords et contributions à la date de leur réception.

<sup>3</sup> Le tableau énumère tous les accords de coopération technique que la Banque gère directement et pour lesquels elle a reçu des contributions. Certains autres fonds régionaux de capital-risque, qui ne sont pas administrés par la Banque, sont comptabilisés au titre du cofinancement officiel (voir page 50).

## Accords de fonds de coopération technique (suite)

Au 31 décembre 1998

<i>Donateur</i>	<i>Date de l'accord initial</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Montant y compris reconstitution (en millions)</i>	<i>Equivalent en millions d'écus</i>
Pays-Bas (Environnement néerlandais)	22 juin 95	NLG	0,90	0,41
Pays-Bas (FPP de l'est de l'Ukraine)	30 janv. 97	NLG	8,60	3,90
Pays-Bas (Transition)	3 nov. 97	NLG	3,00	1,36
Portugal	20 oct. 92	PTE	80,00	0,40
Royaume-Uni <sup>1</sup>	25 nov. 91	GBP	4,82	6,84
Royaume-Uni-B <sup>2</sup>	14 mars 94	GBP	3,81	5,40
Royaume-Uni-C <sup>3</sup>	25 mars 94	GBP	3,96	5,62
Suède	13 août 91	SEK	55,00	5,80
Suède (PRE et services consultatifs d'entreprises)	11 déc. 98	ECU	1,00	1,00
Suisse	31 mars 92	CHF	10,50	6,53
Taipei chinois	16 sept. 91	USD	20,00	17,15
Turquie	17 juin 92	TRL	10 000,00	0,03
<b>Total des fonds de coopération technique</b>				<b>597,79</b>

<sup>1</sup> Les activités financées par le Fonds du Royaume-Uni concernent la Fédération de Russie.

<sup>2</sup> Les activités financées par le Fonds B du Royaume-Uni concernent les pays de l'ex-Union soviétique, à l'exclusion de la Fédération de Russie.

<sup>3</sup> Les activités financées par le Fonds C du Royaume-Uni concernent les pays suivants : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, ERY de Macédoine, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République slovaque, République tchèque, Roumanie et Slovénie.

## Fonds spéciaux

Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique	14 avril 92	ECU	11,33	11,34
Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie	18 oct. 93	ECU	58,66	49,36
Fonds spécial de coopération technique de la BERD <sup>1</sup>	12 sept. 95	ECU	0,72	0,72
<b>Total des fonds spéciaux</b>				<b>61,42</b>

<sup>1</sup> Les montants versés au titre d'accords et de contributions incluent les remboursements effectués par divers bénéficiaires et des contributions directes de donateurs. Ces montants sont comptabilisés comme accords et contributions à la date de leur réception.

Fonds concernant des projets spécifiques **26,93**

Total des fonds de coopération technique	597,79
Total des fonds spéciaux	61,42
Total des fonds concernant des projets spécifiques	26,93
<b>Total de tous les accords de coopération technique</b>	<b>686,14</b>

## Fonds de coopération pour l'investissement

Au 31 décembre 1998

<i>Donateur</i>	<i>Date de l'accord initial</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Montant y compris reconstitution (en millions)</i>	<i>Equivalent en millions d'écus</i>
Autriche – Bosnie-Herzégovine	5 déc. 96	ATS	66,20	4,81
Communauté européenne (Maritsa Unit 8)	29 déc. 97	ECU	7,50	7,50
Communauté européenne (Banque pour les microentreprises)	25 juin 98	ECU	6,00	6,00
Communauté européenne (MUDP II)	19 mars 98	ECU	27,40	27,40
Italie – Bosnie-Herzégovine	12 sept. 96	USD	7,50	6,43
Japon – Fonds d'aide au redressement après les conflits	11 juil. 97	JPY	1 000,00	7,54
Norvège – Bosnie-Herzégovine	24 avril 97	NOK	60,90	6,86
Norvège – Banque pour les microentreprises	2 juin 98	NOK	2,70	0,30
Norvège – Slavonie orientale	12 déc. 97	NOK	30,00	3,38
<b>Total des fonds de coopération pour l'investissement</b>				<b>70,22</b>

Fonds de coopération technique reconstitués depuis l'Accord initial.



Aéroport de Borispol (Ukraine)

## Evaluation des projets

L'évaluation des projets consiste à analyser systématiquement les résultats des projets et programmes achevés en les comparant aux résultats escomptés ou prévus et en se référant aux différentes catégories d'opérations et à l'expérience acquise.

A la BERD, l'évaluation des projets vise à déterminer le succès ou l'échec relatif des opérations par rapport aux objectifs qualitatifs et quantitatifs fixés, et donc d'évaluer du même coup l'efficacité de la contribution de la Banque à la transition. Cette évaluation tend également à déterminer si les activités menées à bien par la Banque et par d'autres institutions financières internationales permettent de tirer des enseignements valables pour la suite des opérations et, afin que ces enseignements puissent être tirés plus tôt dans le cycle des projets, l'évaluation s'étend également aux projets en cours d'exécution et aux programmes existants.

L'indépendance avec laquelle l'évaluation des projets est effectuée assure l'objectivité et la transparence de l'opération.

## Notes d'évaluation des opérations d'investissement 1993-1998

Catégorie de résultats	Nombre	1993-1997		1993-1998	
		Nombre	%	Nombre	%
Satisfaisants ou très satisfaisants	52	80	53,1	147	54,4
Assez satisfaisants	32	42	32,6	25	28,6
Peu satisfaisants	14	25	14,3	17,0	17,0
<b>Total</b>	<b>98</b>	<b>147</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## Analyse des résultats

Le Département de l'évaluation des projets (DEP) s'attache à évaluer les opérations un ou deux ans après que tous les décaissements aient été effectués. Entre la création de la Banque, en 1991, et la fin de 1998, le Département a analysé les résultats de 76 opérations d'investissement dans les secteurs public et privé représentant 44% des 172 opérations mûres pour une évaluation rétrospective. Afin d'accroître la proportion des projets évalués, le Département examine aussi des rapports d'auto-évaluation au moment de l'évaluation des projets et confirme les conclusions de l'évaluation. Les rapports du Département et ses évaluations portent actuellement sur 147 ou 85% des opérations mûres pour une évaluation.

La BERD a jusqu'ici pris des engagements pour 535 projets, dont 28% au total ont été évalués. Si l'on tient compte des évaluations d'opérations de coopération technique à grande échelle, des études spéciales sur la coopération technique et des évaluations à mi-parcours des opérations de la Banque (huit rapports en 1998), le Département a établi 117 rapports d'évaluation au total. En 1998, le Département a consacré plus de temps à des études spéciales en procédant à des évaluations à mi-parcours et en améliorant l'évaluation des opérations de coopération technique. Il a pu le faire en réduisant le nombre des rapports d'évaluation approfondis pour les remplacer par des mini-rapports d'évaluation, qui prennent deux fois moins de temps à établir.

Les conclusions des rapports annuels de synthèse et des évaluations menées de 1993 à 1997, de même que le bilan des opérations d'investissement évaluées en 1998, reflètent le fait que le portefeuille demeure d'une qualité acceptable. S'agissant de l'évaluation de l'impact de la BERD sur la transition, le rapport annuel de synthèse de 1997 avait conclu que 70% des opérations évaluées avaient eu un impact "moyen" ou "marqué" sur la transition, même si le nombre de projets dont les effets sur la transition ont été "marqués" se situent encore à 20% seulement. Le Département a recommandé qu'une plus grande importance soit accordée à l'impact sur la transition au stade du choix des projets de la Banque.

Il ressort du tableau ci-dessus, qui donne les résultats globaux de chaque opération, que la proportion de projets considérés comme satisfaisants ou très satisfaisants est restée relativement stable à 54,4% pour la période 1993-1998, contre 53,1% pour la période 1993-1997. Le nombre de projets jugés peu satisfaisants a légèrement augmenté, passant de 14,3 à 17,0%, ce qui s'explique en partie par le fait que certains projets ont subi le contrecoup de la crise en Russie.

Les activités sont évaluées sur la base de cinq critères stratégiques :

- leur impact sur la transition, y compris les questions environnementales ;
- la complémentarité de la Banque (qui n'investit qu'en l'absence d'autres sources de financement à des conditions raisonnables) ;
- la réalisation des objectifs ;
- les résultats d'exploitation de l'entreprise ou du projet ;
- les résultats pour la Banque de l'investissement fait dans le projet.

L'impact sur la transition des investissements de la Banque est un facteur important pour apprécier les résultats globaux de chaque opération. Le Département utilise pour cette analyse un ensemble d'indicateurs de transition qu'il a mis au point en collaboration avec le Bureau des affaires économiques. Afin d'améliorer la qualité et la fiabilité des conclusions relatives à l'impact sur la transition des rapports d'évaluation, le Département revoit à intervalles réguliers la méthodologie appliquée à l'évaluation de l'impact sur la transition. Les évaluations faites jusqu'ici illustrent la manière positive dont la Banque s'est acquittée de son mandat depuis sa création.

Le processus d'évaluation des projets doit viser non seulement à déterminer si l'action de la BERD a été conforme à son mandat (responsabilité), mais aussi à tirer des enseignements utiles des activités passées. Leur diffusion à tous les services de la Banque permet à ces derniers d'améliorer la qualité des opérations futures (gestion de la qualité). Les services du Département de l'évaluation des projets consacrent une bonne part de leur temps à la diffusion des conclusions de leurs travaux au personnel de la Banque, et cela dès l'évaluation préalable des projets, et à l'organisation d'ateliers sur les enseignements tirés, qui peuvent ainsi être partagés et intégrés dans la conception et la structure des nouveaux projets.

Le Département collabore étroitement avec les services d'évaluation des autres banques multilatérales de développement (BMD) au sein du groupe d'évaluation de la coopération créé en 1996 par le comité ministériel du développement pour donner suite au rapport du groupe spécial sur les BMD. Selon l'une des principales recommandations du groupe spécial, les BMD devraient harmoniser les critères, les techniques et les méthodes d'évaluation des résultats des différents services d'évaluation. En avril 1998, les BMD ont rendu compte au comité ministériel des mesures prises en vue d'opérer cette harmonisation. Lors d'une réunion récente à Abidjan, les présidents des BMD ont adopté un rapport sur les travaux des groupes de travail des BMD, y compris le comité ministériel du développement.



Projet de terminal ferroviaire au port de Ventspils (Lettonie)

Approbation d'une  
version révisée de  
Politique et règles de  
passation des marchés

## Achats et marchés

La Politique et règles de passation des marchés de la Banque reposent sur les principes fondamentaux de non-discrimination, d'équité et de transparence. Ces principes visent à encourager l'efficacité et à minimiser les risques de crédit dans les opérations de prêt et d'investissement de la Banque.

Les méthodes de passation des marchés diffèrent nettement entre le secteur public et le secteur privé. Lorsqu'il s'agit d'un projet dans le secteur privé, la passation des marchés se fait conformément aux meilleures pratiques commerciales et industrielles établies sans qu'il y ait lieu d'appliquer des politiques et règles de passation des marchés. Par le biais de son devoir de diligence, la BERD veille à ce que les achats et les marchés soient conclus sans conflit d'intérêts et en respectant de bonnes méthodes d'achat dans l'intérêt des clients de la Banque.

Lorsqu'il s'agit d'opérations dans le secteur public, la Banque applique ses propres politiques et règles de passation des marchés, qui exigent qu'un projet dans le secteur public fasse normalement l'objet d'un appel d'offres ouvert. En février 1998, le Conseil d'administration de la BERD a approuvé des amendements aux politiques et règles de passation des marchés en ce qui concerne précisément la manière dont la Banque définit les pratiques corrompues et frauduleuses de passation des marchés et spécifie les mesures qu'elle prendra lorsque toute allégation concernant de telles pratiques se trouve confirmée. La Banque exige que ses clients ainsi que les entreprises et les particuliers observent les normes les plus élevées d'éthique et de conduite pour la passation de marchés et l'exécution de contrats bénéficiant du financement de la BERD.

Afin d'aider toutes les parties intéressées au processus d'achats et de marchés, la Banque a mis au point toute une documentation, comme par exemple des formulaires et des directives pour les appels d'offres. La Banque publie chaque mois des invitations à soumissionner, des formulaires de réponse et des informations sur l'attribution des marchés et autres renseignements indispensables sur les marchés financés par la BERD dans son bulletin mensuel intitulé *Procurement opportunities*, qui peut aussi être consulté sur le site Web de la Banque ([www.ebrd.com](http://www.ebrd.com)). Des informations sur la passation des marchés sont également publiées dans le *Journal officiel des Communautés européennes* et dans la publication de l'ONU intitulée *United Nations Development Weekly*. Dans le courant de 1998, certaines des publications susmentionnées sur la passation des marchés, comme par exemple des notes d'instructions, ont été ajoutées à la section correspondante du site Web de la Banque.

En 1998, la BERD a signé 13 projets dans le secteur public d'une valeur totale de 1,9 milliard d'écus, contre 16 projets d'un total de 1,3 milliard d'écus en 1997. S'agissant des marchés attribués, un plus grand nombre de marchés ont été signés en 1998 qu'en 1997, mais leur valeur a été inférieure.

Au cours de l'exercice, la BERD a financé un total de 329 marchés dans le secteur public, d'une valeur de 436,0 millions d'écus, contre 250 en 1997 d'une valeur totale de 546,0 millions d'écus. En 1998, ces marchés ont été attribués à des fournisseurs de 53 pays, dont 21 des pays d'opérations de la Banque. Des appels d'offres ouverts ont été organisés pour 80% de ces marchés, en valeur, contre 81% en 1997.

S'agissant de la nature des marchés, le volume des marchés de travaux ainsi que de fourniture et montage dans le secteur public est tombé de 45% et 23% respectivement en 1997 à 19% et 15% en 1998. Inversement, le volume des marchés de fournitures a atteint 58% en 1998, contre 24% l'exercice précédent. Cette tendance s'explique en partie par le fait qu'un plus grand nombre de projets se trouvent maintenant en fin de cycle. En outre, avec l'accélération de la transition, la passation de marchés par adjudication ouverte est moins fréquente tandis que le produit de l'épargne sert généralement à financer l'achat de fournitures plutôt que des marchés de travaux ou de fourniture et montage.

Le Département de la passation des marchés de la BERD a continué à fournir des conseils et des services professionnels à ses clients aussi bien internes qu'externes. D'un bout de l'année à l'autre, un certain nombre de présentations sur la manière d'appliquer les politiques et règles de passation des marchés de la Banque ont été organisées à l'intention de clients, de fournisseurs et de consultants, directement ou à l'occasion de rencontres internationales et nationales.

En 1998, la BERD a continué de collaborer étroitement avec les services d'appui d'autres institutions financières internationales chargés de la passation de marchés et a participé à des ateliers organisés conjointement pour étudier les moyens d'harmoniser la présentation et la teneur des formulaires d'appel d'offres émanant de diverses institutions.

#### Définition des méthodes de passation des marchés

*Appel d'offres ouvert* : tous les fournisseurs ou entrepreneurs intéressés sont informés comme il convient du cahier des charges et ont des possibilités égales de soumissionner.

*Appel à la concurrence* : processus de sélection d'un consultant sur la base de propositions reçues d'un certain nombre d'entreprises présélectionnées.

*Appel d'offres local* : des appels d'offres auxquels peuvent participer des entreprises étrangères sont organisés conformément aux procédures nationales, dans la mesure où elles sont acceptables pour la Banque.

*Appel d'offres restreint* : les procédures sont analogues à celles des appels d'offres ouverts, à ceci près que le client présélectionne les entreprises qualifiées.

*Consultation de fournisseurs* : forme simplifiée d'appel à la concurrence qui exige que trois fournisseurs au moins, y compris dans la mesure du possible des entreprises étrangères, soumettent des propositions écrites.

*Marché de gré à gré* : procédure exceptionnelle selon laquelle une seule entreprise est invitée à soumissionner sans publicité préalable.

#### Définition des types de marchés

*Marchés de fournitures* : marchés de fournitures, d'installations et équipements dans le cadre desquels le montage et la mise en service ne représentent qu'une faible proportion de la valeur du marché.

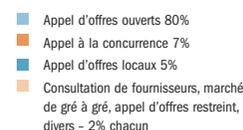
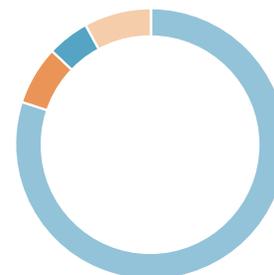
*Marchés de travaux* : marchés de travaux de génie civil, par exemple de construction de routes ou de bâtiments, conformément à des plans et à des spécifications convenues concernant les installations, le matériel et les aménagements à apporter à l'ouvrage.

*Marchés de fourniture et de montage* : marchés prévoyant la fourniture d'installations et équipements, le montage représentant une proportion substantielle de la valeur du marché.

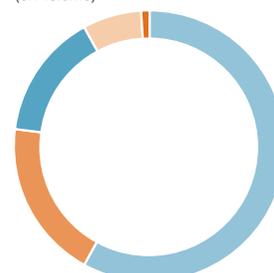
*Marchés de services de consultants* : recrutement de consultants pour la prestation de conseils spécialisés ou l'accomplissement de tâches spécifiques.

*Services* : fourniture de services, à l'exclusion des services de consultants, par exemple formation et transports.

#### Méthode d'attribution des marchés dans le secteur public en 1998 (en volume)



#### Marchés attribués dans le secteur public en 1998, par type de marché (en volume)



# Résultats financiers et comptes annuels

## Table des matières

<b>63</b>	<b>Résultats financiers</b>
<b>73</b>	<b>Comptes annuels</b>
73	Compte de résultat
73	Bilan
74	Variations des capitaux propres
75	Tableau des flux de trésorerie
76	Annexe aux comptes annuels
<b>91</b>	<b>Activités des Fonds spéciaux</b>
91	Fonds spécial d'investissement pour la Baltique
96	Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique
98	Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie
103	Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie
105	Fonds spécial d'investissement pour les microentreprises de Moldova
108	Fonds spécial de coopération technique de la BERD
110	Fonds spécial d'investissement pour le financement intermédiaire

# Résultats financiers

## Introduction

En 1998, le revenu d'exploitation de la Banque a nettement progressé par suite du mûrissement du portefeuille et de la forte contribution des opérations de trésorerie.

Le total du produit d'exploitation s'est chiffré à 450,5 millions d'écus pour l'exercice, soit une progression de 30% ou de 104,5 millions d'écus par rapport à 1997.

A la suite de la crise financière qui a surgi en août 1998 dans la Fédération de Russie, la BERD a immédiatement pris des mesures pour procéder à une évaluation de la qualité de ses investissements dans la région. Les provisions générales et les provisions individualisées ont été sensiblement augmentées au cours de la deuxième moitié de l'exercice, ce qui est conforme à la politique de provisionnement de la Banque et aux renseignements actualisés qu'a permis de rassembler une analyse permanente des incidences de la crise sur la qualité des investissements de la Banque dans la région. Le montant des provisions pour 1998, soit 553,1 millions d'écus, a été trois fois plus élevé qu'en 1997 (177,7 millions d'écus). La Banque a donc enregistré une perte de 261,2 millions d'écus pour l'exercice, après dotation aux provisions, alors qu'elle avait enregistré un gain de 16,2 millions d'écus en 1997.

Conformément à sa politique de provisionnement, la direction examine en permanence le portefeuille à la lumière des faits et des éléments nouveaux pour s'assurer que la valeur comptable des prêts et des placements est toujours évaluée de façon prudente conformément à la politique de la Banque et à l'évaluation optimale par la direction de la recouvrabilité des actifs.

La progression du revenu brut provenant des opérations bancaires observée au cours des dernières années s'est poursuivie : ces opérations ont produit 64% du revenu brut de la Banque en 1998 (1997 : 50%) (voir le graphique). Les titres de participation ont été à l'origine de plus de 38% de ce revenu, contre moins de 26% en 1997. Sur le total, la cession de titres de participation a produit un gain de 168,7 millions d'écus, soit plus du double du chiffre de 76,1 millions d'écus enregistré au cours de l'exercice précédent, tandis que les dividendes ont représenté 30,8 millions d'écus, ce qui représente une progression approximative de 90% par rapport au niveau de 16,2 millions d'écus enregistré en 1997.

Les frais généraux de la BERD, exprimés en livres sterling, se sont situés confortablement à l'intérieur des limites budgétaires et ont été légèrement inférieurs à

ceux de 1997 en raison du maintien de la discipline budgétaire et du contrôle des dépenses. A la suite du renforcement de la livre sterling en 1998, l'ensemble des frais généraux de la Banque, exprimés en écus, a dépassé de 6,1 millions d'écus le niveau de l'exercice précédent.

L'ensemble des provisions au titre de projets dans le secteur bancaire se chiffrait à 908,9 millions d'écus à la fin de l'exercice, contre 409,4 millions d'écus en 1997. Ce montant, qui représentait 16% de l'encours des prêts et prises de participation (1997 : 9%), traduit la volonté de provisionnement prudent de la BERD pour les risques existants et attendus sur la base d'une évaluation continue du portefeuille et des risques qui y sont inhérents. Les provisions au titre de projets dans la Fédération de Russie se sont élevées à environ 53% du total des provisions et ont représenté 38% (483,0 millions d'écus) des décaissements à effectuer sur des prêts non souverains dans ce pays. A la suite des pertes subies pendant l'exercice, les réserves de la Banque sont passées d'un excédent de 98,6 millions d'écus à la fin de l'exercice 1997 à un déficit de 158,5 millions d'écus au 31 décembre 1998.

## Opérations bancaires

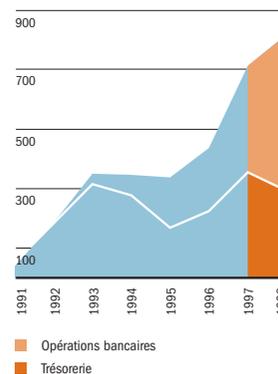
### Portefeuille

En 1998, le Conseil d'administration a approuvé 82 projets représentant un total de 2,0 milliards d'écus, contre 143 projets représentant 4,0 milliards d'écus en 1997. A la fin de 1998, les approbations cumulées s'élevaient à 14,5 milliards d'écus, nettes des annulations (1997 : 13,9 milliards d'écus).

La valeur totale cumulée des projets approuvés par le Conseil d'administration atteignait 50,6 milliards d'écus au 31 décembre 1998, contre 43,9 milliards d'écus au 31 décembre 1997. Sur ce total, les fonds propres de la BERD se sont élevés à 14,5 milliards d'écus et la mobilisation primaire de ressources atteignait 36,1 milliards d'écus à la fin de décembre 1998 (13,9 milliards et 30,0 milliards d'écus respectivement pour 1997).

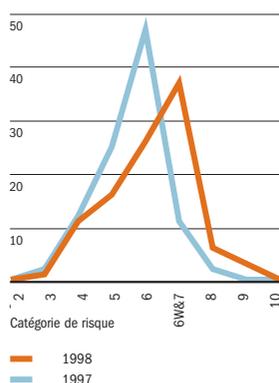
## Structure du revenu brut

(en millions d'écus)



### Répartition des risques de portefeuille

(en pourcentage)



Pendant l'exercice, 96 projets représentant une valeur de 2,4 milliards d'euros ont été signés, contre 108 projets d'un montant de 2,3 milliards d'euros en 1997. La progression de la part relative du secteur privé et des prises de participation s'est poursuivie, 80% des nouveaux engagements signés en 1998 concernant le secteur privé et 33% des titres de participation, contre 76% et 19% respectivement en 1997.

Au 31 décembre 1998, les engagements bruts cumulés s'élevaient au total à 12,0 milliards d'euros et l'encours des engagements (non compris les annulations et les remboursements, à l'exception des remboursements au titre de prêts renouvelables) atteignaient 10,2 milliards d'euros.

Les décaissements au titre des projets se sont chiffrés en 1998 à 2,4 milliards d'euros, contre 2,0 milliards en 1997. Les prises de participation se sont élevées à 599,0 millions d'euros (1997 : 332,8 millions d'euros), représentant presque 25% du total des décaissements, contre environ 16% en 1997. Le secteur privé a absorbé au total 84% des décaissements bruts pour l'exercice (1997 : 77%). L'encours des décaissements à la fin de l'exercice atteignait au total 5,8 milliards d'euros, soit 4,3 milliards d'euros de prêts, 1,4 milliard d'euros de prises de participation et 10,2 millions d'euros de créances liés à des projets.

Pendant l'exercice, les remboursements d'emprunts et les cessions de participation ont rapporté 1,1 milliard d'euros, soit près de 40% de plus que les remboursements effectués en 1997. Sur l'ensemble des remboursements, le montant des préremboursements, qui sont des remboursements avant la date prévue, est toutefois tombé à 19% en 1998, contre 31% en 1997.

### Risques

Le département de la Banque qui s'occupe de la gestion des risques analyse continuellement le portefeuille de prêts et de participations de la Banque et attribue aux différentes opérations de crédit une cote de 1 à 10, 1 signalant un risque faible et 10 une perte probable. Des cotes sont attribuées à chaque projet et à chaque pays et les valeurs maximales servent généralement à déterminer la cote globale. Etant donné la nature des marchés sur lesquels elle opère et le mandat qu'elle a reçu de promouvoir la transition, la Banque s'attend à ce que ses opérations soient cotées entre 4 et 6 dans des conditions normales. La moyenne de la cote globale de risque attribuée aux nouveaux projets signés en 1998 a été de 6, ce qui correspond au profil des risques liés à la part croissante que représentent les opérations entreprises dans des pays à risque élevé.

A la fin de 1998, la proportion des projets signés dans les catégories de risque allant de 4 à 6 était tombée de plus de 85% au 31 décembre 1997 à 53%. La proportion des projets appartenant à la catégorie de risque 7 est passée à 35% (1997 : 11%) et celle des projets des catégories 8 et 9 a atteint 9% (1997 : 2%). Cela résulte essentiellement de la détérioration de la cote de risque en Russie et dans d'autres pays qui ont subi le contrecoup de la crise russe, ainsi qu'il ressort du graphique ci-contre.

### Résultats

Le revenu brut provenant d'opérations sur les fonds propres de la Banque, qui s'est chiffré à 524,2 millions d'euros en 1998, a progressé de 47% par rapport au niveau de 357,3 millions d'euros enregistré en 1997, représentant près des deux tiers du revenu brut de la BERD pendant l'exercice. Le bénéfice réalisé sur la cession de titres de participation, qui s'est chiffré à 168,7 millions d'euros, a représenté 32% du revenu brut des opérations bancaires, contre 76,1 millions d'euros ou 21% en 1997. Le produit des intérêts sur prêts s'est élevé à 53% du revenu brut (1997 : 62%), les commissions à 9% (1997 : 12%) et les dividendes à 6% (1997 : 5%).

La cession d'un petit nombre des participations de la BERD qui sont près de leur échéance, produit une proportion importante du revenu assuré par le portefeuille des titres. En conséquence, la contribution de ce secteur du portefeuille au compte de résultat de la Banque devrait subir des fluctuations sensibles d'une année à l'autre puisqu'il est tributaire du moment choisi pour la vente des titres, qui est lié avant tout à la date à laquelle l'exécution des projets est terminée. A l'avenir, les ventes devraient augmenter avec le mûrissement du portefeuille de titres qui s'amplifie, mais il est difficile de prévoir quel pourrait en être le produit.

## Opérations de trésorerie

### Portefeuille

Pendant l'exercice, la valeur des placements de trésorerie a augmenté de 1,7 milliard d'écus, pour atteindre 8,2 milliards d'écus au 31 décembre 1998. Ces placements se décomposaient comme suit : 5,3 milliards d'écus de créances représentées par un titre et 2,9 milliards d'écus de placements auprès d'établissements de crédit.

A la fin de 1998, un montant de 864,7 millions d'écus, soit 10,5% du total des actifs de trésorerie, était géré par 16 gestionnaires externes indépendants. Ces fonds sous gestion externe comprenaient 391,2 millions d'écus d'opérations en écus sur taux d'intérêt ainsi que l'équivalent de 473,5 millions d'écus d'opérations sur des titres garantis libellés en dollars des Etats-Unis. Ces fonds sont placés auprès de gestionnaires indépendants pour pouvoir profiter de services et de techniques de placement spécialisés et disposer d'un indice de rendement externe. Ces gestionnaires sont tenus de suivre dans leurs placements les directives que la Banque elle-même applique à la gestion interne de ses fonds.

### Risques

L'ensemble des risques de marché encourus par la BERD est resté relativement modeste pendant tout l'exercice. Au 31 décembre 1998, la valeur exposée du portefeuille de placements sous gestion interne de la Banque, calculée sur la base d'un niveau de confiance de 99% sur un horizon de 10 jours, était de 0,9 million d'écus<sup>1</sup>.

En outre, ainsi qu'il ressort du graphique, sur l'ensemble de l'exercice, la valeur exposée globale du portefeuille est restée comprise dans une fourchette relativement étroite allant de 0,7 million à 1,5 million d'écus (chiffres inférieurs à la moyenne de 1997).

La couverture des risques liés aux taux de change a été négligeable pendant presque toute la durée de l'exercice. Certains taux d'intérêt en valeur absolue ont été mesurés à intervalles réguliers dans les principales monnaies, mais les fluctuations ont rarement été très marquées. Des stratégies visant à répondre à l'évolution des courbes de rendement ont fréquemment été utilisées. Les risques directs liés à l'instabilité des taux

d'intérêt ont été extrêmement limités pendant tout l'exercice, la Banque n'ayant que très rarement recours à des options sur les taux d'intérêt.

Les risques de marché encourus sur les placements sous gestion externe présentaient en fin d'exercice une valeur exposée (niveau de confiance de 99%, horizon de 10 jours) de 1,4 million d'écus pour le programme de titres adossés à des créances libellées en dollars des Etats-Unis et de 1,1 million d'écus pour le programme d'options sur taux d'intérêt libellées en écus.

Ces chiffres devraient être interprétés à la lumière d'un portefeuille global de 7,1 milliards d'écus en moyenne pendant l'exercice et d'une limite de valeur exposée de 4,0 millions d'écus pour l'ensemble des placements de trésorerie, qu'ils soient sous gestion interne ou sous gestion externe. Cette limite a été fixée en décembre 1998 dans le nouveau pouvoir de gestion sur la base d'un niveau de confiance de 95% et d'un horizon de 1 jour, qui équivaut à un montant de 18,0 millions d'écus au niveau de confiance de 99% et à un horizon de 10 jours (voir le graphique ci-contre).

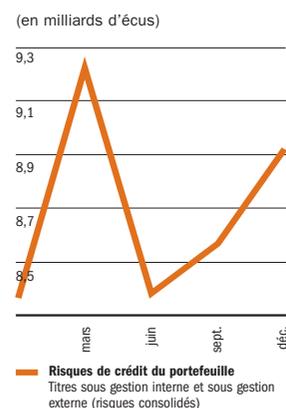
La cote de crédit du portefeuille de titres de placement est illustrée dans le graphique ci-dessous, qui porte à la fois sur les risques des instruments inscrits au bilan et des instruments hors bilan. (La cote de crédit représente la perte que la Banque pourrait subir au cas où un contrepartiste manquerait à ses obligations. Lorsqu'il s'agit d'instruments inscrits au bilan, cette perte correspond à leur valeur comptable tandis que, pour les instruments hors bilan, le risque correspond à la valeur marchande majorée d'une marge prudentielle pour couvrir des augmentations éventuelles de la valeur marchande.)

La cote générale de crédit du portefeuille de titres est restée élevée avec une moyenne pondérée de 1,8 sur l'échelle interne de la BERD, c'est-à-dire à un niveau légèrement inférieur à la cote AA+ (1,7), mais supérieur à la cote AA (2,0). A la fin de 1998, 87,8% du total des risques étaient cotés AA- au moins (1997 : 89,1%). Les seules cotes de risque inférieures ont été les titres de créance coréens garantis par l'Etat.

### Evolution des profils de risque en 1998



### Evolution des risques de crédit du portefeuille-titres en 1998

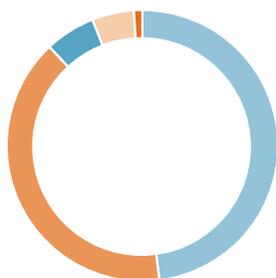


<sup>1</sup> Ce chiffre, qui se fonde sur les paramètres relativement prudents recommandés par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, revient à dire que la Banque avait une chance de 1 sur 100 d'enregistrer des

pertes d'au moins 0,9 million d'écus sur un horizon de 10 jours par suite de fluctuations défavorables des taux d'intérêt et des taux de change.

### Profil de cote de crédit du portefeuille-titres

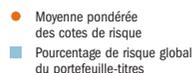
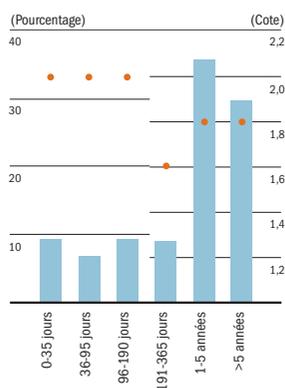
au 31 décembre 1998



Titres sous gestion interne et sous gestion externe (risques consolidés)

### Profil des échéances du portefeuille-titres, selon la cote de crédit

au 31 décembre 1998



Titres sous gestion interne et sous gestion externe (risques consolidés)

Le risque de crédit lié aux titres de placement est réparti entre 27 pays. Les seuls pays à représenter plus de 7,5% du total des risques ont été les États-Unis d'Amérique avec 30,6% et le Japon avec 16,0% (1997 : 35,3% et 19,6% respectivement).

La cote de crédit des créances à long terme a été meilleure que celle des créances à court terme, conformément aux restrictions prudentielles que la Banque applique en matière d'échéance à la gestion des risques liés aux opérations avec des contrepartistes et des sociétés émettrices dont la cote est plus faible. Les risques acceptés sur une échéance de six mois avaient en moyenne une cote d'environ 2,0 (équivalant à une cote AA) tandis que ceux assortis d'une plus longue échéance avaient une cote moyenne de crédit de 1,7 (AA+) environ.

### Résultats

Les opérations de trésorerie ont donné d'excellents résultats, leur rendement total en fin d'exercice étant supérieur de 76 points de base au taux de référence LIBOR (1997 : 67 points de base). Le rendement des placements était par ailleurs supérieur de 37 points de base au taux de référence (1997 : 34 points de base), et celui des sous-financements LIBOR était de 41 points de base (1997 : 40 points de base).

Au cours du troisième trimestre, le Département de la Trésorerie a entrepris un examen du portefeuille de titres dans le dessein de classer les postes détenus entre les opérations sur titres et les placements. A l'issue de cet examen, des postes d'une valeur comptable de 1,2 milliard d'euros ont été transférés de la catégorie des placements à celle des opérations sur titres, leur valeur comptable calculée sur la base du coût après amortissement ayant été ajustée en fonction de la valeur vénale, conformément à la politique comptable de la Banque, ce qui a eu une incidence minime sur le compte de résultat.

## Financement

### Capital

Au 31 décembre 1998, le capital libéré a atteint un total de 5,1 milliards d'euros, contre 4,9 milliards d'euros au 31 décembre 1997. Tous les membres à l'exception de six ont maintenant souscrit à l'augmentation de capital et ont déposé des instruments de souscription pour 937 200 actions, ce qui porte à plus de 1,9 million le nombre d'actions de la Banque qui ont été souscrites. Le versement de la première tranche de l'augmentation de capital était attendu dans le courant du mois d'avril 1998 et le montant du capital libéré a atteint 3,2 milliards d'euros au total, contre 2,9 milliards d'euros à la fin de 1997.

L'encours des arriérés de paiement en espèces et sous forme de billets à ordre se montait au total à 10,5 millions d'euros à la fin de l'exercice (1997 : 10,2 millions), dont environ 3,2 millions d'euros correspondaient à l'augmentation du capital. Il y a aussi retard dans l'encaissement d'un montant supplémentaire de 3,0 millions d'euros de billets à ordre, qui se rapportent tous au capital initial.

### Adéquation du capital

L'augmentation à 20,0 milliards d'euros du capital autorisé de la BERD, approuvée en avril 1996, devait permettre à la Banque de continuer à appliquer sa stratégie de croissance soutenable sans avoir de nouveau recours à des reconstitutions de capital. Compte tenu de sa volonté d'autofinancement, la Banque a activement poursuivi ses efforts pour assurer une utilisation efficace du capital.

Dans l'application de sa stratégie opérationnelle, la BERD utilise son capital conformément à ses paramètres réglementaires et financiers. A cet égard, la Banque perfectionne ses méthodes d'évaluation de l'utilisation et de l'adéquation du capital en assortissant la mesure quantitative de la marge de décaissement d'une évaluation des risques.<sup>2</sup> Les travaux dans ce domaine se poursuivront dans le cadre de l'examen ordinaire de la politique financière et du capital.

<sup>2</sup> La marge de décaissement est le montant des fonds dont dispose la Banque pour engager de nouveaux prêts, placements et garanties avant d'atteindre la limite 1:1 du ratio d'engagements par rapport à ses fonds propres. Ce ratio 1:1 exige que le montant total de l'encours des prêts,

des placements et des garanties de la Banque dans ses opérations ordinaires ne peut dépasser le montant total du capital souscrit net d'obligations, des réserves et des excédents.

## Emprunts

La politique de la Banque en matière d'emprunts répond à deux grands principes : d'une part équilibrer le profil d'échéance de ses actifs et de ses passifs afin de minimiser les risques de refinancement et d'autre part se procurer au moindre coût les ressources à long terme dont elle a besoin pour ses opérations.

Au 31 décembre 1998, le total des emprunts se chiffrait à 9,7 milliards d'écus, soit une augmentation de 2,3 milliards d'écus par rapport à 1997. Ce chiffre tient compte de l'incidence nette des nouvelles émissions, des échéances et des rachats. Dans le cadre de son programme d'emprunts à moyen et à long terme, la Banque a procédé à 46 nouvelles opérations à un taux moyen après swap égal au LIBOR moins 37 points de base. L'encours des emprunts à moyen et à long terme en fin d'exercice avait une durée de vie moyenne de 7,1 ans. Parmi les transactions importantes réalisées par la BERD figurent la première émission de référence de 600,0 millions de dollars EU dans le cadre du programme d'euro-effets à moyen terme de la Banque et la première émission supranationale d'obligations échangeables pour un montant de 100,0 millions de dollars EU.

Des émissions à court terme classées dans la catégorie des créances sur titres ont donné lieu à 29 transactions à un taux moyen après swap égal au LIBOR moins 42 points de base.

## Dépenses

Le total des frais généraux et de l'amortissement a atteint 158,7 millions d'écus pour l'exercice, soit 6,5 millions d'écus de plus qu'en 1997. Les frais généraux se sont situés confortablement dans les limites du budget de 1998, ce qui a été possible grâce à la discipline budgétaire que la Banque a continué d'appliquer, à une maîtrise efficace des dépenses et à un rigoureux programme de recouvrement des coûts.

L'accroissement des dépenses en écus en 1998 par rapport à 1997 s'explique en premier lieu par le renforcement de la livre sterling par rapport à l'écu dans le courant de l'exercice, le taux de change moyen s'étant situé à 1,481 livre sterling pour un écu en 1998, contre 1,454 en 1997. Le taux moyen effectif pondéré a été inférieur en raison de la politique de la Banque, qui consiste à conclure des contrats de change pour veiller à ce que ses dépenses, libellées en livres sterling pour l'essentiel, ne soient pas affectées de façon négative, lorsqu'elles sont converties en écus aux fins de la comptabilité, par les fluctuations des taux de change entre l'écu et la livre sterling. En conséquence, les dépenses en livres sterling ont été converties à un taux moyen pondéré de 1,2882 livre sterling pour un écu pendant l'exercice (1997 : 1,2295). Un bénéfice de 21,8 millions d'écus a été réalisé sur ces opérations en 1998, contre 25,4 millions d'écus en 1997.

La BERD a également conclu une série de contrats d'options pour se protéger contre le coût des dépenses en livres sterling nécessaires pour couvrir les frais généraux à l'avenir. Au 31 décembre 1998, la valeur de ces options sur le marché indiquait un bénéfice de 17,5 millions d'écus (1997 : 39,8 millions d'écus), qu'il a été décidé de reporter pour le comptabiliser dans les exercices ultérieurs appropriés, conformément à la politique comptable de la Banque.

## Provisions

La politique de provisionnement de la BERD sur les risques non souverains vise à ce que le niveau des provisions générales soit fixé en fonction du risque de crédit attribué aux prêts et prises de participation, tel qu'évalué par le service indépendant de gestion des risques de la Banque. Quand il s'agit de projets souverains, la Banque constitue une provision uniforme équivalant à 3% du total de l'encours des décaissements à risque souverain, pour tenir compte du statut de créancier privilégié que les membres de la Banque lui accordent. En outre, la Banque constitue une provision contre l'ensemble des risques imprévus de son portefeuille, qui correspond à 0,75% du total de l'encours de ses engagements signés, compte tenu de la vocation essentiellement régionale de la Banque et de la présence d'un petit nombre d'opérations à haut risque dans son portefeuille. La Banque continue d'avoir pour politique de constituer des provisions individualisées lorsque les circonstances le justifient.

Le second semestre de 1998 a été marqué par la crise russe et ses prolongements dans les pays d'opérations. La Banque a poursuivi sa politique normale de provisionnement, qui est fondée sur l'évaluation des risques. Au lendemain de la crise, elle a procédé à un examen approfondi des risques encourus en Russie pour déterminer le niveau des provisions individualisées à constituer.

Le maintien de la politique de provisionnement de la Banque a entraîné pour l'exercice une dotation aux provisions de 553,1 millions d'écu, soit le triple du montant de 1997. La part des provisions de trésorerie dans ce total s'est élevée à 6,8 millions d'écus (voir plus loin). L'augmentation du total des provisions reflète l'expansion continue du portefeuille, l'accroissement des risques dans un grand nombre des pays d'opérations et l'augmentation des provisions pour risques généraux de portefeuille à laquelle il a été décidé de procéder face à l'accroissement des risques. La dotation aux provisions pour 1998 comporte de nouvelles provisions individualisées de 412,9 millions d'écus, ce qui a porté le total des provisions individualisées à 456,2 millions d'écus en fin d'exercice.

Du fait des dotations auxquelles il a été procédé en 1998, le montant total des provisions au titre des opérations bancaires a atteint 908,9 millions d'écus, ce qui représente 16% de l'encours du portefeuille de prêts et de participations.

Les provisions pour pertes constituées en 1998 comprennent une dotation de 6,8 millions d'écus au titre des actifs de trésorerie. Sur ce montant, une dotation de 5,2 millions d'écus aux provisions générales sur le portefeuille de titres de placement a été constituée pendant l'exercice sur la base d'une évaluation des risques, sans qu'il soit fait de distinction entre les placements souverains et les placements non souverains. Le solde pour l'exercice, soit 1,6 million d'écus, correspond aux provisions pour instruments dérivés et figure maintenant au poste "Dotations aux provisions" dans le compte de résultat, alors qu'il figurait auparavant dans la rubrique "Solde des opérations sur titres" (1997 : 0,4 million d'écus).

## Perspectives pour 1999

La BERD vise à redevenir rentable. Toutefois, sa position financière restera exposée à l'éventualité d'une dépréciation de son portefeuille et à des incertitudes persistantes dans l'environnement dans lequel elle opère.

La Banque s'attachera en priorité à reconstituer ses réserves et à prendre toutes les mesures de prudence qu'exige le renforcement de sa viabilité financière.

## Rapports et informations supplémentaires

Dans les rapports qu'elle présente et les informations qu'elle publie, la BERD a pour politique d'appliquer les meilleures pratiques en observant les conventions comptables des institutions financières du secteur privé.

### Principes de gestion financière et de gestion des risques

Les politiques financières de la Banque reposent sur les principes d'une saine gestion financière, qui sont définis dans l'Accord portant création de la Banque et qui délimitent le cadre à l'intérieur duquel elle doit s'acquitter de son mandat.

Les principes de gestion financière de la Banque doivent lui permettre :

- de garantir sa viabilité financière
- d'accumuler des réserves et d'assurer une rentabilité durable
- d'orienter toutes ses activités vers le marché et l'obtention de résultats
- de travailler sur la base d'un système de gestion globale des risques
- de garantir la transparence de ses opérations, de veiller au respect de l'obligation redditionnelle à tous les niveaux et d'appliquer une gestion efficace.

La BERD encourt des risques de crédit dans le cadre aussi bien de ses opérations bancaires que de ses opérations de trésorerie. Le risque de crédit reflète la possibilité que les emprunteurs ou les contrepartistes, dans le cas des opérations de trésorerie, manquent à leurs obligations contractuelles ou que la valeur des placements de la Banque se trouve compromise. Les risques de crédit les plus importants concernent, pour la plupart, le portefeuille d'opérations bancaires. Le service indépendant de gestion des risques de la Banque s'emploie à identifier correctement les risques éventuels et à les gérer et les atténuer comme il convient grâce à un processus détaillé et rigoureux d'analyse des opérations de crédit, qui est revu chaque année pour en déterminer l'efficacité et pour le perfectionner, compte tenu de l'expérience acquise. Toutes les opérations ordinaires sont aussi revues à intervalles réguliers afin de déterminer rapidement si des modifications doivent être apportées à la cotation des risques.

En ce qui concerne les risques de marché, la BERD est exposée surtout aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change qui peuvent affecter les positions prises par la Banque, en particulier dans son portefeuille de titres de placement. La Banque s'efforce de limiter et de gérer autant que faire se peut les risques de marché qui pèsent sur son portefeuille grâce à une gestion dynamique de son actif et de son passif ainsi que de ses positions de change. Elle gère les risques de taux d'intérêt à la fois en alignant le profil des taux d'intérêt sur ses éléments d'actifs et ses engagements et en utilisant des instruments financiers dérivés. En combinant l'analyse des limites autorisées et de la valeur exposée, les risques liés aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt sont mesurés indépendamment des opérations de trésorerie afin de respecter les directives de la Banque.

Conformément à son objectif, qui est de préserver son capital, en particulier dans son portefeuille de titres de placement, la Banque calcule la valeur exposée et les essais de contrainte en les exprimant en termes de risque au-dessus du taux de rendement des placements pris comme référence, lui-même fondé sur le LIBOR.<sup>3</sup> La Banque veille tout particulièrement à ce que les risques de marché auxquels ses opérations sont exposées demeurent nettement inférieurs aux limites fixées dans sa politique de gestion des risques ; elle suit donc de près les tendances de la valeur exposée et des essais de contrainte.

La Banque a adopté une version révisée du pouvoir de gestion, document par lequel le Conseil confie au Vice-Président du Département des Finances la gestion des opérations de trésorerie de la Banque et qui définit les paramètres de risque à prendre en compte dans ces opérations.

Le nouveau pouvoir de gestion précise les règles existantes et codifie un certain nombre de pratiques déjà suivies au niveau opérationnel. Les principales améliorations ont consisté à :

- définir explicitement la fonction du service de gestion des risques
- remplacer la limite initialement fondée sur la durée par une limite de valeur exposée, limite qui est en fait depuis deux ans pour la Banque le principal outil de contrôle des risques du marché
- donner au Département de la Trésorerie de la Banque la possibilité d'assurer la gestion de son actif et de son passif en gérant activement les risques de taux de change compte tenu de l'ensemble des risques du marché et de la limite de valeur exposée, en particulier
- donner à la Banque la possibilité de couvrir ses risques financiers en prenant des options de vente sur des types d'actif dans lesquels le Département de la Trésorerie ne pourrait pas autrement investir, ou des types de risque auxquels il ne pourrait pas s'exposer.

<sup>3</sup> Une valeur exposée nulle par exemple dénoterait l'absence de tout risque de change ou l'existence d'un risque de taux d'intérêt sur l'actif de la Banque correspondant exactement à celui qui pèse sur son passif.

Les risques opérationnels sont tous les risques autres que les risques de crédit et de marché. Ce sont les risques de perte qui peuvent survenir à la suite d'erreurs ou d'omissions dans le traitement et le règlement des transactions ou dans la comptabilisation des résultats financiers, ou encore à cause de la défaillance des mécanismes de contrôle.

Parmi les politiques et les procédures que la Banque a mises en place pour se prémunir contre divers types de risques opérationnels, il y a lieu de citer avant tout les normes élevées d'éthique professionnelle qu'elle applique ainsi que le système de contrôle interne, d'équilibre et de séparation des pouvoirs qui la met à l'abri de tout risque opérationnel aux premiers stades de ses opérations. S'y ajoutent :

- le code de conduite de la Banque
- des mécanismes de recouvrement des pertes et de planification d'urgence
- la politique de la Banque en matière de communication et de publication d'informations
- les principes d'intégrité et de diligence
- les procédures de prévention de la fraude et du blanchiment d'argent
- les procédures à suivre en cas de fraude ou de suspicion de fraude
- la politique de la Banque en matière de gestion de l'information
- les principes directeurs concernant la gestion des risques opérationnels liés aux activités de placement
- les politiques de passation des marchés.

#### Utilisation d'instruments dérivés

La Banque se sert des instruments dérivés essentiellement pour couvrir les risques de taux d'intérêt et de taux de change aussi bien dans ses opérations bancaires que dans ses opérations de trésorerie. Le sentiment du marché dont les instruments dérivés sont l'expression est pris en compte dans les opérations de trésorerie, qui sont elles-mêmes soumises aux limites générales de valeur exposée. La Banque utilise aussi des instruments de crédit dérivés au lieu de recourir à des placements dans certains titres pour couvrir certains risques.

En matière de gestion des risques de trésorerie, la Banque applique les recommandations formulées par le G30 concernant l'utilisation des produits dérivés et se conforme aux meilleures pratiques suivies dans le secteur. Elle applique intégralement toutes les recommandations concernant les utilisateurs finals, tels que ceux-ci sont définis par le G30. Elle a également décidé de suivre les recommandations concernant les contrepartistes dans la mesure où, comme ces derniers, elle a recours à des instruments dérivés pour prendre des positions stratégiques à l'intérieur de limites clairement définies.

Les risques de taux d'intérêt liés aux instruments dérivés sont combinés à ceux qui découlent de tous les autres instruments dont la valeur dépend des taux d'intérêt. La Banque se soucie tout particulièrement des risques propres à l'utilisation d'instruments dérivés, par exemple en surveillant le risque d'instabilité dans le cas des options, le risque de marge dans le cas des swaps et le risque de base dans le cas des contrats à terme.

Afin de minimiser les risques de crédit liés aux opérations de trésorerie, la Banque a pour principe d'approuver individuellement chaque contrepartiste et de vérifier régulièrement s'il remplit les conditions requises. Des limites individuelles sont attribuées aux contrepartistes conformément aux directives qui fixent le degré et la durée de risque à ne pas dépasser en fonction de la cote de crédit de chacun. Normalement, les transactions sur instruments dérivés ne peuvent être passées qu'avec des contrepartistes ayant une cote d'au moins AA-, ceux qui sont cotés A n'étant acceptés que si les risques sont entièrement garantis.

La Banque s'attache à atténuer encore plus les risques de crédit en ayant systématiquement recours à différentes techniques d'amélioration de la qualité de ses créances. Les transactions sur instruments dérivés qui interviennent sur le marché hors cote sont systématiquement documentées au moyen d'accords-cadres prévoyant une compensation lors de la liquidation des positions, et la Banque s'est employée à élargir le champ d'application de cette technique en documentant un aussi grand nombre que possible des instruments traités avec un contrepartiste donné dans le cadre d'un seul accord-cadre inspiré du modèle de l'International Swap Dealers Association (ISDA).

Par ailleurs, la Banque a de plus en plus largement recours aux accords de garantie dans le cadre de ses opérations de gré à gré sur instruments dérivés. A la fin de l'exercice, 55% des risques bruts liés aux opérations de contrepartie sur instruments dérivés faisaient l'objet d'accords de garantie, et des négociations étaient en cours en vue de la signature d'accords avec tous les autres contrepartistes parties à ces opérations.

## Gestion de la Banque

La Banque est résolue à continuer d'appliquer un système de gestion efficace définissant clairement l'ensemble des responsabilités et des mécanismes de contrôle connexes pour garantir que ses activités soient menées de façon transparente et responsable. Cette structure institutionnelle repose sur un système de rapports destiné à faire en sorte que les différents départements fonctionnels de la Banque reçoivent bien l'information dont ils ont besoin et que le système d'équilibre des pouvoirs fonctionne efficacement.

L'acte constitutif de la BERD est l'Accord portant sa création, qui stipule que celle-ci est dotée d'un Conseil des gouverneurs, d'un Conseil d'administration, d'un Président et de Vice-Présidents, assistés par un cadre de fonctionnaires et d'agents.

Le Conseil des gouverneurs, qui représente les 60 actionnaires de la Banque, est investi de tous les pouvoirs de celle-ci. Hormis certains pouvoirs réservés, le Conseil des gouverneurs a délégué l'exercice de ses pouvoirs au Conseil d'administration, tout en continuant d'assurer la direction d'ensemble de la Banque.

### Conseil d'administration et Comités du Conseil

Sous l'autorité globale du Conseil des gouverneurs, le Conseil d'administration est responsable de la conduite des activités de la Banque en général et exerce les pouvoirs qui lui ont été expressément conférés par l'Accord ainsi que ceux qui lui ont été délégués par le Conseil des gouverneurs.

Le Conseil d'administration a constitué trois comités pour l'assister dans ses travaux :

- le Comité d'audit
- le Comité du budget et des questions administratives
- le Comité de la politique financière et des opérations.

La composition de ces comités en 1998 est donnée à la page 120 du présent rapport.

### Le Président et le Comité exécutif

Le Président est élu par le Conseil des gouverneurs. Il est le représentant légal de la Banque et assure la conduite des affaires courantes de la Banque sous la direction du Conseil d'administration.

Le Comité exécutif, présidé par le Président de la Banque, est composé des membres de la direction générale de la Banque.

## Rapports

Les structures institutionnelles de la Banque reposent sur un système extrêmement complet de rapports de gestion financière et administrative. Dans ses rapports financiers, la Banque publie tous les renseignements appropriés sur les résultats de ses activités et les risques auxquels elles sont exposées et applique les meilleures pratiques suivies dans le secteur. Elle présente en outre différents rapports au Conseil d'administration et à ses comités. La direction générale a accès à des informations détaillées pour pouvoir surveiller la mise en œuvre des plans stratégiques et l'exécution des budgets.

### Politique de rémunération

Compte tenu des contraintes auxquelles elle est soumise en tant qu'institution multilatérale, la Banque a mis au point pour rémunérer son personnel une politique axée sur le marché qui doit lui permettre :

- d'être compétitive pour pouvoir attirer et fidéliser un personnel hautement compétent
- de tenir compte des différents niveaux de responsabilité
- d'être suffisamment flexible pour pouvoir s'adapter rapidement au marché
- de motiver et d'encourager d'excellentes performances.

Pour faciliter la réalisation de ces objectifs, les actionnaires de la Banque sont convenus que celle-ci devrait fonder le barème des traitements sur les rémunérations versées par les institutions comparables et que les rémunérations seraient fonction des résultats.

Le programme de primes est conçu de manière à récompenser la contribution individuelle et collective apportée aux résultats de la Banque dans son ensemble. Les primes, bien qu'elles représentent un élément important de la rémunération totale, sont limitées à un pourcentage déterminé du traitement de base. En règle générale, elles ne dépassent pas 30% du traitement de base.

Les membres du Conseil d'administration, le Président et les Vice-Présidents de la BERD ne sont pas admis à participer au programme de primes. Le Conseil des gouverneurs détermine la rémunération des administrateurs et du Président, et le Conseil d'administration détermine celle des Vice-Présidents.

### An 2000

Le Comité de coordination, qui a été créé en janvier 1998 en prévision de l'an 2000 et qui est présidé par le Vice-Président adjoint responsable de la gestion des risques, a été chargé de mettre au point, à l'échelle de la Banque, un plan d'action à partir des travaux entrepris en 1997 par le Service de l'informatique, et de suivre la mise en œuvre de ce plan.

Tous les systèmes informatiques, y compris ceux qui ont été expressément créés pour la Banque et ceux qui ont été conçus à partir de progiciels standard, ont été évalués, modifiés et vérifiés avec succès ou sont en cours de vérification en prévision de l'an 2000. Ce travail devrait être terminé à la fin du premier trimestre de 1999. Les modifications à apporter aux systèmes individuels et l'actualisation des infrastructures, y compris le standard téléphonique et les panneaux d'affichage, devraient être achevés d'ici au milieu de 1999. Les systèmes de gestion de la Banque, qui reposent sur des processeurs et des systèmes de contrôle également exposés aux problèmes posés par l'arrivée de l'an 2000, sont aussi examinés, et des plans dotés des budgets nécessaires sont en cours pour augmenter la puissance de ces systèmes ou remplacer ceux qui ne sont pas adaptés.

Organisation de création relativement récente, la Banque est assez peu exposée à la menace de l'an 2000 et, comme elle a déjà fait en grande partie le nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de ses systèmes dès l'an 2000, elle se soucie de plus en plus de ses contrepartistes et clients, en particulier dans les pays d'opérations. La préparation des pays est aujourd'hui, pour la Banque, un des principaux aspects du problème de l'an 2000.

La Banque a sensibilisé ses clients à ce problème et leur a demandé de lui confirmer qu'ils avaient mobilisé les ressources nécessaires pour minimiser les répercussions possibles de l'arrivée de l'an 2000 et qu'ils s'emploient bien à régler le problème. Les réactions ont été au départ positives et les travaux auprès des clients et dans les secteurs à haut risque, y compris des visites sur place, seront réalisés en 1999 pour atténuer et réduire les risques.

Des mesures ont été prises pour renforcer la protection : prise en compte du degré de préparation des clients à l'arrivée de l'an 2000 dans les activités de suivi des portefeuilles et l'examen des stratégies-pays, et clauses de conformité des systèmes dans les contrats types de prêt de la Banque.

### L'euro

Depuis mai 1998, une équipe spéciale s'est penchée sur les problèmes liés à l'euro, qui ont des répercussions sur la Banque.

Dès le début de la troisième phase de l'Union monétaire européenne le 1er janvier 1999, date à laquelle l'euro a remplacé les monnaies nationales de chacun des 11 pays participants, la BERD a de son côté remplacé l'écu par l'euro pour présenter ses comptes annuels.

Comme il n'était pas nécessaire de modifier l'Accord portant création de la BERD, l'introduction de l'euro a eu essentiellement pour effet d'entraîner une modification des systèmes informatiques et comptables de la Banque ; il a fallu, le cas échéant, convertir en euro toutes les opérations libellées en écus et les recomptabiliser : prêts et prises de participation dans le portefeuille des opérations bancaires ; obligations, swaps et titres de créance de la Banque ainsi que les garanties qui y sont rattachées, dans les portefeuilles de titres de placement.

La Banque a adopté une série détaillée de principes directeurs applicables aux opérations ainsi qu'aux relations avec les emprunteurs et les contrepartistes pendant et après la période de transition de trois ans qui doit se terminer le 31 décembre 2001. Il a été décidé aussi que, dans la plupart des cas, il ne serait pas nécessaire de changer la dénomination des titres de la Banque émis sur le marché des capitaux car, actuellement, la majorité de ces titres doivent venir à échéance pendant la période de transition.

L'introduction de l'euro répond, pour la Banque, à un objectif global qui est d'offrir le maximum de souplesse à ses clients.

# Comptes annuels consolidés

<b>Compte de résultat</b>		<b>31 décembre</b>	<b>31 décembre</b>
<b>Exercice clos le 31 décembre 1998</b>		<b>1998</b>	<b>1997</b>
	Note	<b>En milliers d'écus</b>	<b>En milliers d'écus</b>
Intérêts et produits assimilés			
Prêts		<b>278 907</b>	220 410
Titres à revenu fixe		<b>187 572</b>	287 639
Autres		<b>104 606</b>	54 732
Intérêts et charges assimilées		<b>(366 233)</b>	(365 536)
<b>Produit net d'intérêt</b>		<b>204 852</b>	197 245
Produit des titres de participation		<b>30 761</b>	16 236
Commissions nettes perçues	3	<b>44 729</b>	44 059
Opérations financières	4		
Gain net sur cession de titres de participation		<b>168 724</b>	76 074
(Perte)/gain net sur opérations sur titres		<b>(1 647)</b>	15 768
Opérations de change		<b>3 087</b>	(3 418)
<b>Produit d'exploitation</b>		<b>450 506</b>	345 964
Frais généraux	5	<b>(143 172)</b>	(137 061)
Dotation aux amortissements		<b>(15 506)</b>	(15 075)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>291 828</b>	193 828
Dotation aux provisions	6	<b>(553 061)</b>	(177 678)
<b>(Perte)/bénéfice de l'exercice</b>		<b>(261 233)</b>	16 150

<b>Bilan</b>		<b>31 décembre</b>	<b>31 décembre</b>
<b>Au 31 décembre 1998</b>		<b>1998</b>	<b>1997</b>
	Note	<b>En milliers d'écus</b>	<b>En milliers d'écus</b>
<b>Actif</b>			
Créances et opérations sur titres			
Créances sur les établissements de crédit		<b>2 945 224</b>	1 211 801
Portefeuille-titres	7	<b>5 272 705</b>	5 335 798
		<b>8 217 929</b>	6 547 599
Autres actifs	8	<b>743 853</b>	655 750
Prêts et titres de participation			
Prêts	9	<b>3 894 987</b>	3 462 098
Titres de participation	9	<b>1 147 453</b>	842 450
		<b>5 042 440</b>	4 304 548
Biens immobiliers, technologie et matériel de bureau	11	<b>43 322</b>	46 816
Capital libéré à recevoir		<b>1 999 086</b>	1 940 425
<b>Total de l'actif</b>		<b>16 046 630</b>	13 495 138
<b>Passif</b>			
Emprunts			
Dettes envers les établissements de crédit		<b>554 354</b>	511 536
Dettes représentées par un titre	12	<b>9 171 069</b>	6 874 147
		<b>9 725 423</b>	7 385 683
Autres passifs	13	<b>1 395 332</b>	1 133 891
Capital souscrit	14	<b>19 290 750</b>	18 369 100
Capital sujet à appel		<b>(14 206 395)</b>	(13 492 115)
Capital libéré		<b>5 084 355</b>	4 876 985
Réserves		<b>102 753</b>	82 429
(Perte)/bénéfice de l'exercice		<b>(261 233)</b>	16 150
<b>Capitaux propres</b>		<b>4 925 875</b>	4 975 564
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>16 046 630</b>	13 495 138
<b>Instruments hors bilan</b>			
Engagements	10	<b>4 420 742</b>	4 345 399

## Variations des capitaux propres

Exercice clos le 31 décembre 1998

	Capital souscrit En milliers d'écus	Capital non appelé En milliers d'écus	Réserve de conversion En milliers d'écus	Réserve générale En milliers d'écus	Réserve spéciale En milliers d'écus	Pertes cumulées En milliers d'écus	Réserves Total partiel En milliers d'écus	Bénéfice/ (perte) de l'exercice En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Au 31 décembre 1996	9 883 750	(6 918 625)	7 269	16 283	51 311	(51 816)	23 047	4 888	2 993 060
Différences de change sur la conversion des souscriptions reçues	-	-	50 703	-	-	-	50 703	-	50 703
Impôt interne pour l'exercice	-	-	-	3 791	-	-	3 791	-	3 791
Commissions désignées pour l'exercice précédent	-	-	-	-	22 701	(22 701)	-	-	-
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	-	-	-	-	-	4 888	4 888	(4 888)	-
Augmentation du capital	8 450 350	(6 583 990)	-	-	-	-	-	-	1 866 360
Allocation de nouvelles actions – capital initial	35 000	10 500	-	-	-	-	-	-	45 500
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	16 150	16 150
<b>Au 31 Décembre 1997</b>	<b>18 369 100</b>	<b>(13 492 115)</b>	<b>57 972</b>	<b>20 074</b>	<b>74 012</b>	<b>(69 629)</b>	<b>82 429</b>	<b>16 150</b>	<b>4 975 564</b>
Différences de change sur la conversion des souscriptions reçues	-	-	(118)	-	-	-	(118)	-	(118)
Impôt interne pour l'exercice	-	-	-	4 292	-	-	4 292	-	4 292
Commissions désignées pour l'exercice précédent	-	-	-	-	22 371	(22 371)	-	-	-
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	-	-	-	-	-	16 150	16 150	(16 150)	-
Augmentation du capital	921 650	(714 280)	-	-	-	-	-	-	207 370
Perte de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	(261 233)	(261 233)
<b>Au 31 Décembre 1998</b>	<b>19 290 750</b>	<b>(14 206 395)</b>	<b>57 854</b>	<b>24 366</b>	<b>96 383</b>	<b>(75 850)</b>	<b>102 753</b>	<b>(261 233)</b>	<b>4 925 875</b>

La réserve de conversion représente les différences de change résultant de la conversion des souscriptions reçues dans des monnaies autres que l'écu. La Banque a pour politique de conclure des contrats de change à terme pour fixer la valeur connue en écus des futures souscriptions au capital libellées en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais. Les différences entre les montants en écus obtenus au moyen de ces contrats et calculés sur la base des taux de change fixes sont imputées à la réserve de conversion. La Banque conclut d'autres contrats de change lorsque, les dates de paiement ou d'encaissement n'ayant pas été respectées, des ajustements doivent être apportés à la réserve de conversion.

La réserve générale représente l'impôt interne payé conformément à l'Article 53 de l'Accord, qui stipule que les administrateurs, administrateurs suppléants, fonctionnaires et employés de la Banque sont soumis à un impôt interne prélevé par la Banque sur les traitements et émoluments payés par cette dernière. Aux termes de l'Accord, le prélèvement dudit impôt interne est effectué au bénéfice de la Banque. En vertu de l'Article 53 de l'Accord et de l'Article 16 de l'Accord de siège, les traitements et émoluments versés par la Banque sont exonérés de tout impôt sur le revenu au Royaume-Uni.

Conformément à l'Accord, la Banque s'est dotée d'une réserve spéciale pour lui permettre de faire face à certaines pertes déterminées. Ladite réserve a été constituée, conformément à la politique financière de la Banque, par affectation de 100% des commissions désignées à cet effet reçues par la Banque au titre de prêts, garanties sur prêts et garanties d'émission de titres. La réserve spéciale sera ainsi dotée jusqu'à concurrence du niveau que le Conseil d'administration jugera suffisant.

Conformément à l'Accord, il est proposé qu'un montant égal à 19,3 millions d'écus, qui représente les commissions désignées perçues durant l'exercice clos le 31 décembre 1998, soit ajouté en 1999 aux pertes de l'exercice clos le 31 décembre 1998 et affecté à la réserve spéciale.

La perte reportée d'exercices antérieurs représente les pertes cumulées après affectation à la réserve spéciale des commissions désignées à cet effet.

**Tableau des flux de trésorerie**

Exercice clos le 31 décembre 1998

	En milliers d'écus	31 décembre 1998 En milliers d'écus	En milliers d'écus	31 décembre 1997 En milliers d'écus
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>				
(Perte)/bénéfice d'exploitation de l'exercice	(261 233)		16 150	
Ajustements pour :				
Dotation aux provisions	553 061		177 678	
Dotation aux amortissements	15 506		15 075	
Gains réalisés sur titres de participation	(168 724)		(76 074)	
Impôt interne	4 292		3 791	
Pertes latentes sur portefeuille de transactions	2 943		1 303	
Gains réalisés sur portefeuille d'investissements	(4 824)		(4 063)	
Variations des taux de change sur les provisions	(13 961)		5 583	
Bénéfice d'exploitation avant évolution des actifs d'exploitation (Augmentation)/diminution des actifs d'exploitation :	127 060		139 443	
Intérêts à recevoir et charges constatées d'avance	(203 466)		(54 290)	
Diminution nette des éléments du portefeuille de transactions	264 108		69 844	
Augmentation des passifs d'exploitation :				
Intérêts et charges à payer	142 396		41 670	
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation</b>		<b>330 098</b>		196 667
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de placement</b>				
Produit du remboursement de prêts	1 004 993		769 923	
Créances nettes sur les établissements de crédit	(1 143 840)		118 170	
Produit de la cession de titres de participation	256 334		102 151	
Produit du rachat/de la vente de titres de placement	3 031 712		10 562 122	
Achats de titres de placement	(3 091 379)		(10 566 324)	
Avances de fonds pour prêts et titres de participation	(2 335 284)		2 173 518	
Acquisition de biens immobiliers, de technologie et de matériel de bureau	(12 012)		( 9 897)	
<b>Flux de trésorerie nets utilisés dans les activités de placement</b>		<b>(2 289 476)</b>		(1 197 373)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>				
Capital souscrit				
Fraction reçue du capital libéré	267 786		32 819	
Billets à ordre émis par les membres	(119 076)		74 430	
Réserve de conversion	(118)		50 703	
Emissions d'emprunts représentés par des titres	3 552 282		2 361 674	
Remboursement d'emprunts représentés par des titres	(1 194 731)		(1 053 830)	
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>		<b>2 506 143</b>		1 465 796
<b>Augmentation nette des disponibilités</b>		<b>546 765</b>		465 090
<b>Disponibilités en début d'exercice</b>		<b>818 435</b>		353 345
<b>Disponibilités en fin d'exercice <sup>1</sup></b>		<b>1 365 200</b>		818 435
		<b>1998</b>		1997
		<b>En milliers</b>		<b>En milliers</b>
		<b>d'écus</b>		<b>d'écus</b>
Créances sur les établissements de crédit		1 788 919		1 211 801
Dettes envers les établissements de crédit		(423 719)		(393 366)
<b>Disponibilités au 31 décembre</b>		<b>1 365 200</b>		818 435

<sup>1</sup> Les disponibilités se composent des créances et dettes ci-après, qui arrivent à échéance dans moins de trois mois :

## Annexe aux comptes annuels

### 1. Création de la Banque

#### i Accord portant création de la Banque

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement ("la Banque"), qui a son siège à Londres, est une organisation internationale constituée aux termes de l'Accord portant création de la Banque en date du 29 mai 1990 ("l'Accord"). Au 31 décembre 1998, 58 pays, ainsi que la Communauté européenne et la Banque européenne d'investissement, étaient actionnaires de la Banque.

#### ii Accord de siège

Le statut, les privilèges et les immunités de la Banque ainsi que de ses fonctionnaires et employés au Royaume-Uni sont définis dans l'Accord de siège conclu entre le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Banque ("l'Accord de siège"). L'Accord de siège a été signé à Londres à la date de démarrage des activités de la Banque, le 15 avril 1991.

### 2. Principes comptables retenus

#### i Normes et conventions comptables

Les comptes annuels ont été établis selon les règles comptables de la Banque, conformes aux normes comptables internationales et aux principes généraux de la Directive du Conseil des Communautés européennes sur les comptes annuels et comptes consolidés des banques et autres établissements financiers. Les normes révisées ci-après ont été adoptées avant la date effective de leur entrée en vigueur : Norme 1 (révisée en 1997) sur la présentation des comptes annuels, Norme 17 (révisée en 1997) sur les baux de location et Norme 14 (révisée en 1997) sur l'information sectorielle.

Le bilan de la Banque est présenté selon la convention du coût historique, à l'exception des opérations sur titres et instruments dérivés connexes, qui sont comptabilisées aux prix du marché, et les biens en pleine propriété, qui sont comptabilisés au juste prix du marché. Les actifs et passifs sont inscrits au bilan à la date de réalisation des risques ou rémunérations correspondants.

#### ii Monnaies

Conformément à l'Article 35 de l'Accord, la Banque utilise l'unité monétaire européenne (écu) comme unité de référence pour l'établissement des comptes annuels. A l'avenir, l'unité utilisée pour établir les comptes annuels sera l'euro, qui remplace l'écu depuis le 1er janvier 1999.

Les actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies autres que l'écu sont convertis en écus au cours du marché en vigueur au 31 décembre 1998. Les comptes non monétaires sont exprimés en écus aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les postes de recettes et de dépenses sont convertis en écus au taux en vigueur à la fin du mois correspondant, sauf pour les dépenses en livres sterling qui sont couvertes et converties au taux de couverture moyen pondéré.

Les gains et pertes de change ainsi que les frais afférents aux contrats conclus pour couvrir certaines recettes ou dépenses et les opérations à terme envisagées sont reportés et inscrits aux postes "Autres actifs" ou "Autres passifs" jusqu'à la date de ces opérations, après quoi ils servent à déterminer lesdites recettes et dépenses. Tous les autres gains et pertes de change résultant d'opérations de couverture sont inscrits au compte de résultat pour la période pendant laquelle se sont produites les différences de change sur les postes visés par ces opérations. Les frais afférents à ces contrats, qui ne sont plus imputés aux opérations de couverture, sont portés au compte de résultat.

#### iii Capital souscrit

Aux termes de l'Accord, le capital souscrit par les membres doit être réglé en écus, en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais. Les montants du capital souscrit en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais sont réglés à des taux de change fixes, définis à l'Article 6.3 de l'Accord.

Les billets à ordre libellés en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais non payés à la date du bilan sont convertis en écus sur la base des taux de change en vigueur au 31 décembre 1998, conformément à la politique de la Banque en la matière, telle qu'indiquée au point ii) ci-dessus. Les différences entre les montants en écus ainsi calculés et ceux calculés par application des taux de change fixes sont portées au poste "Autres actifs" ou "Autres passifs", selon le cas.

#### iv Portefeuille-titres

Les titres détenus à des fins d'investissement à long terme ou jusqu'à la date d'échéance sont comptabilisés au coût d'acquisition corrigé de l'amortissement de la prime ou décote constatée à l'acquisition, minoré en cas de provisionnement, lequel est imputé au poste "Intérêts". Les titres détenus aux fins d'autres opérations sont évalués à leur valeur de marché et les gains et pertes correspondants sont immédiatement inscrits au compte de résultat et imputés, de même que les intérêts et frais financiers afférents à ces titres, au poste "(Perte)/gain net sur opérations sur titres".

#### v Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au coût d'acquisition minoré des provisions éventuelles.

Les titres de participation sur lesquels la Banque a une option avec des contrepartistes solvables pour amortir sa participation sous forme d'intérêts sont assimilés, du point de vue des risques, à des titres de créance et sont par conséquent considérés et comptabilisés comme des prêts. Les dividendes perçus sur des titres de participation (comptabilisés comme des prêts) ne sont pas considérés comme des recettes mais reportés jusqu'à la cession des titres, après quoi ils sont soustraits du produit de la cession.

La Banque a examiné la définition des sociétés affiliées figurant tant dans la Norme 28 que dans la Directive du Conseil des Communautés européennes sur les comptes annuels et les comptes consolidés des banques et autres établissements financiers en ce qui concerne ses titres de participation. La Banque estime qu'en général, même lorsqu'elle détient 20% ou plus du capital social, ces titres de participation ne sont pas couverts par la définition des sociétés affiliées, car la Banque n'exerce pas, en principe, d'influence notable sur les opérations des compagnies dans lesquelles elle détient des participations. Par conséquent, ces titres sont comptabilisés sur la base de leur coût d'acquisition minoré des provisions. On trouvera à la note 9 des renseignements plus détaillés sur les titres de participation qui représentent plus de 20% du capital social de la compagnie considérée et dont le coût historique excède 10,0 millions d'écus.

#### vi Provisions pour dépréciation et risques généraux de portefeuille

Les provisions se subdivisent en provisions individualisées, provisions générales ou provisions pour risques de portefeuille, définies comme suit :

Des provisions individualisées sont constituées sur les prêts et avances en fonction d'une estimation prudente de la fraction du solde restant dû dont le recouvrement est incertain. Pour les titres de participation, les provisions individualisées qui sont constituées correspondent à une évaluation de toute dépréciation durable.

Les dotations générales pour pertes éventuelles sur les actifs à risque non souverain sont effectuées en deux temps : lors de l'engagement et lors du décaissement. Les dotations générales pour pertes éventuelles sur les actifs à risque souverain sont constituées lors des décaissements. Pour les fonds régionaux de capital-risque et les fonds de postprivatisation, le premier stade de la dotation se déroule en deux temps, lors de la signature de l'accord-cadre et lors de l'engagement du sous-investissement particulier.

Des provisions pour risques généraux de portefeuille sont constituées pour les pertes qui, sans être individuellement identifiées, sont considérées comme inhérentes à tout portefeuille d'engagements contractuels (y compris les garanties), prêts et titres de participation à la date du bilan. Ces provisions sont aussi constituées lorsque l'accord-cadre est signé pour des fonds régionaux de capital-risque et des fonds de postprivatisation.

Les dotations aux provisions et reprises de provisions sont imputées au compte de résultat. La note 6 décrit plus en détail les dotations de la Banque aux provisions. Le principal d'un prêt jugé irrécouvrable ou d'un titre de participation impossible à récupérer est annulé par imputation sur les provisions correspondantes. Les montants recouverts après avoir été annulés sont crédités au compte de résultat.

**vii Biens immobiliers, technologie et matériel de bureau**

Les biens immobiliers, technologie et matériel de bureau sont enregistrés à leur coût d'acquisition minoré des amortissements cumulés. Leur amortissement est calculé linéairement en comparant le coût des différents éléments à leur valeur résiduelle en fonction de leur durée de vie estimative, celle-ci s'établissant comme suit :

Pleine propriété : néant

Agencements concernant des baux dont

l'échéance est de moins de 50 ans : terme non échu

Technologie et matériel de bureau : 1 an

Les biens immobiliers en pleine propriété sont comptabilisés à leur juste valeur sur le marché. L'évaluation des biens se fait à intervalles de cinq ans et, au besoin, leur valeur comptabilisée sera modifiée en conséquence dans les comptes annuels.

**viii Comptabilité des contrats de location**

Lorsque la Banque loue du matériel en assumant presque tous les avantages et les risques comme si elle en était propriétaire, les contrats sont classés comme des contrats de location-acquisition. Les biens sont considérés comme ayant été achetés directement pour un montant équivalant à la valeur estimative du prix de leur location pendant la durée du contrat. Le coût de leur location est inscrit au poste "Autres passifs", et les intérêts correspondants au compte de résultat pendant la durée du contrat. Le matériel acheté par des contrats de location-acquisition de cette nature est capitalisé et amorti de la manière indiquée à la section vii) ci-dessus.

Lorsque le loueur assume en fait les risques et les avantages liés à la propriété du matériel, les contrats de location sont classés dans la catégorie des contrats de location-exploitation. La Banque a conclu des contrats de ce type pour la plupart de ses bureaux, à Londres comme dans ses pays d'opérations. Les paiements effectués au titre de contrats sont imputés au compte de résultat selon un mode linéaire pendant toute la durée de la location. Lorsqu'un contrat de location-exploitation est résilié avant son expiration, toute somme à verser au loueur à titre de pénalité est assimilée à une dépense encourue pendant l'exercice où intervient la résiliation.

**ix Intérêts, commissions et dividendes**

Les intérêts sont comptabilisés sur la base de l'exercice. Lorsque des prêts faisant l'objet d'un accord avec la Banque prévoient que les intérêts et commissions doivent être différés ou capitalisés, les produits peuvent néanmoins être comptabilisés à la date où ils sont reçus, selon les résultats du projet correspondant. La Banque ne comptabilise pas en produits les revenus de prêts dont le recouvrement est incertain ou dont des échéances d'intérêt ou de principal sont impayées depuis plus de 180 jours dans le cas de prêts souverains ou depuis plus de 60 jours dans le cas de prêts non souverains. Les intérêts de ces prêts considérés comme non productifs ne sont enregistrés dans les produits qu'à l'encaissement.

Les commissions d'ouverture sont comptabilisées dans les produits à la date de signature de l'accord ou à la date d'entrée en vigueur du prêt, si celle-ci est ultérieure. Les commissions d'engagement et commissions au titre de services fournis sur une période déterminée sont comptabilisées dans les produits sur la durée de l'engagement ou des prestations fournies. Les autres commissions sont comptabilisées à la date d'encaissement. Les frais et primes d'émission et de remboursement sont amortis sur la durée des emprunts considérés.

Les dividendes sont comptabilisés dans les produits à la date où ils sont reçus.

**x Plan de retraite du personnel**

La Banque propose à quasiment tout son personnel un régime de retraite à cotisations déterminées et un régime de retraite à prestations déterminées. Dans

le régime de retraite à cotisations déterminées, la Banque et ses employés se partagent également les cotisations en vue du versement d'une somme forfaitaire au moment de la retraite. Le régime de retraite à prestations déterminées est entièrement financé par la Banque et les prestations sont calculées en fonction des années de service et en pourcentage de la rémunération brute finale qui y est définie. Toutes les cotisations à ces régimes et tous les autres avoirs et revenus qui s'y rapportent sont tenus par la Banque dans des comptes distincts de tous les autres actifs et peuvent être utilisés uniquement pour verser les prestations prévues par les régimes de retraite. Les cotisations effectives aux deux régimes de retraite sont imputées au compte de résultat et versées au dépositaire des avoirs du plan de retraite. Les cotisations au régime de retraite à prestations déterminées couvrent les coûts des prestations, tels que déterminés sur les conseils d'acteurs indépendants. Les excédents actuariels sont amortis pendant le reste de la vie active des employés.

**xi Fiscalité**

Conformément à l'Article 53 de l'Accord, la Banque, son patrimoine et ses revenus sont, dans le cadre de ses activités officielles, exonérés de tout impôt direct ainsi que de tous droits et taxes afférents à des biens et services achetés ou importés, à l'exception des droits et taxes qui ne sont que la contrepartie de services publics rendus.

**xii Subventions gouvernementales**

Les subventions gouvernementales relatives aux acquisitions d'immobilisations corporelles considérées comme faisant partie des frais de premier établissement de la Banque sont comptabilisées dans le compte de résultat selon un mode linéaire et sur la même durée que celle retenue pour les besoins de l'amortissement des dites immobilisations. Les autres subventions sont comptabilisées de manière symétrique aux charges concernées sur l'exercice au cours duquel celles-ci sont encourues. Le solde des subventions reçues ou à recevoir non porté au compte de résultat est comptabilisé au bilan comme produit constaté d'avance au poste "Autres passifs".

**xiii Instruments dérivés**

Dans le cadre de ses activités courantes, la Banque conclut des contrats sur instruments dérivés, dont des contrats de swap de devises et taux d'intérêts, des contrats à terme, des options et des contrats de change à terme. Ces instruments permettent à la Banque de couvrir les risques de taux d'intérêt et de change afférents à ses actifs et passifs et à ses futurs flux de trésorerie en devises ainsi que de tenir compte du sentiment du marché dans les opérations de placement du Département de la Trésorerie. La Banque, agissant comme intermédiaire, fournit également de tels instruments à ses clients, en se couvrant contre les risques y relatifs au moyen d'opérations compensées avec des tierces parties. Les opérations sur instruments dérivés apparaissant dans les comptes comme opérations de couverture doivent éliminer ou réduire considérablement les risques de perte sur la position couverte, être d'emblée conçues comme des opérations de couverture et demeurer en vigueur pendant toute la durée de la couverture. Les gains et pertes liés à des instruments de couverture sont comptabilisés comme ceux liés aux positions couvertes. Les instruments utilisés dans le cadre des opérations de trésorerie de la Banque sont comptabilisés à leur valeur de marché et les gains et pertes y relatifs sont immédiatement inscrits au compte de résultat, au poste "Produit net des opérations sur titres". La Banque constitue sur son portefeuille de swaps et sur ses opérations de gré à gré une provision pour risques de crédit, frais de liquidation et dépenses courantes d'administration.

**xiv Filiale**

Les comptes annuels consolidés comprennent l'investissement de la Banque dans The Minotaur Fund Limited, société à responsabilité limitée d'investissement à capital variable constituée aux Bermudes, dont les actions sont détenues à 100% par la Banque. Cette société est inactive.

**3. Commissions nettes perçues**

Les principaux éléments des commissions nettes perçues sont les suivants :

	<b>1998</b>	1997
	<b>En milliers d'écus</b>	En milliers d'écus
Commissions d'ouverture	<b>17 308</b>	21 193
Commissions d'engagement	<b>16 216</b>	16 295
Commissions de gestion	<b>3 082</b>	1 929
Autres commissions	<b>8 123</b>	4 642
<b>Commissions nettes reçues</b>	<b>44 729</b>	44 059

## 4. Opérations financières

	<b>1998</b>	1997
	<b>En milliers d'écus</b>	En milliers d'écus
<b>Gain net sur cession de titres de participation</b>	<b>168 724</b>	76 074

Le gain net sur cession de titres de participation réalisé en 1998 est imputable à la cession d'investissements dans la Fédération de Russie, en Hongrie et en Pologne, et à la cession partielle d'investissements en Bulgarie, en Pologne, en République slovaque et dans les fonds régionaux.

Le gain net sur cession de titres de participation réalisé en 1997 reflète la cession d'investissements en Estonie, en Lettonie, en Pologne et en République tchèque et la cession partielle d'investissements dans les Etats baltes, en Hongrie, en Pologne, en Ukraine et dans les fonds régionaux.

	<b>1998</b>	1997
	<b>En milliers d'écus</b>	En milliers d'écus
<b>(Perte)/gain net sur opérations sur titres</b>		
Portefeuille de titres d'investissement	<b>4 824</b>	4 063
Portefeuille d'opérations sur titres	<b>(6 471)</b>	11 705
<b>(Perte)/gain net sur opérations sur titres</b>	<b>(1 647)</b>	15 768

La perte nette des opérations sur titres représente soit le gain réalisé sur la cession de titres d'investissement, soit, dans le cas du portefeuille d'opérations

sur titres, les gains ou pertes réalisés ou latents et les intérêts et frais financiers correspondants.

## 5. Frais généraux

	<b>1998</b>	1997
	<b>En milliers d'écus</b>	En milliers d'écus
Dépenses de personnel i) ii)	<b>89 288</b>	84 868
Frais généraux nets des subventions gouvernementales iii)	<b>53 884</b>	52 193
<b>Frais généraux</b>	<b>143 172</b>	137 061

i) Pour l'exercice, l'effectif moyen correspondant à la rubrique des dépenses de personnel était de 794 fonctionnaires permanents (1997 : 786), 101 agents contractuels, dont 76 agents sous contrat spécial et 25 stagiaires ou temporaires, 205 agents recrutés localement par les bureaux résidents, et le personnel du Conseil d'administration, soit 76 personnes. Sur ces effectifs, 39 postes ont été financés sur des comptes extérieurs.

Les effectifs au 31 décembre 1998 comptaient : 789 fonctionnaires permanents (1997 : 804), 93 agents contractuels, dont 73 agents sous contrat spécial et 20 stagiaires ou temporaires, 209 agents engagés localement par les bureaux résidents, et le personnel du Conseil d'administration, soit 78 personnes. Sur ces effectifs, 36 postes ont été financés sur des comptes extérieurs.

En outre, le bureau des projets a recruté 188 personnes (1997 : 0) pour des projets dans la Fédération de Russie au titre des fonds russes de capital-risque et du Fonds pour les petites entreprises de Russie.

ii) Les dépenses de personnel pour l'exercice comprennent un montant de 12,1 millions d'écus correspondant au plan de retraite du personnel (1997 : 10,4 millions d'écus). Pour plus de précisions sur les régimes de retraite, voir la note 22.

iii) Des subventions gouvernementales d'un montant de 2,1 millions d'écus (1997 : 2,1 millions d'écus) ont été portées au compte de résultat au titre de l'exercice.

La politique suivie par la Banque consiste à conclure des contrats sur taux de change afin de garantir que les dépenses essentiellement encourues en livres sterling, lorsqu'elles sont converties en écus pour la présentation des rapports, ne subissent pas le contrecoup défavorable du renforcement de la livre sterling par rapport à l'écu. Cela a eu pour effet de réduire de 21,8 millions d'écus le niveau des frais généraux en 1998 (1997 : 25,4 millions d'écus). La Banque a aussi conclu une série de contrats d'option pour couvrir le coût des ressources en livres sterling nécessaires pour financer les frais généraux à venir. Des couvertures sont en place pour 62% environ des prévisions budgétaires de 1999 et 32% des dépenses estimatives de 2000 et de 2001. Au 31 décembre 1998, la valeur boursière de ces options faisait apparaître un gain de 17,5 millions d'écus, montant qui, conformément aux règles comptables de la Banque, a été différé et sera constaté au titre des exercices correspondants.

6. Provisions pour dépréciation et risques généraux de portefeuille	Prêts En milliers d'écus	Participations En milliers d'écus	Total des prêts et participations En milliers d'écus	Garanties et autres En milliers d'écus	Provisions de trésorerie En milliers d'écus	<b>1998 Total En milliers d'écus</b>	1997 Total En milliers d'écus
<b>Charges au compte de résultat</b>							
Dotation aux provisions pour l'exercice :							
Provisions générales sur							
Décassements non remboursés	49 640	47 261	96 901	(146)	6 819	<b>103 574</b>	43 265
Engagements non décaissés	15 243	6 258	21 501	-	-	<b>21 501</b>	17 689
Garanties	-	-	-	1 206	-	<b>1 206</b>	(982)
Provisions générales pour risque souverain	4 766	-	4 766	-	-	<b>4 766</b>	47 360
Provisions individualisées	252 490	160 360	412 850	-	-	<b>412 850</b>	57 757
Risques de portefeuille	6 536	2 491	9 027	137	-	<b>9 164</b>	12 589
<b>Exercice clos le 31 décembre 1998</b>	<b>328 675</b>	<b>216 370</b>	<b>545 045</b>	<b>1 197</b>	<b>6 819</b>	<b>553 061</b>	
Exercice clos le 31 décembre 1997	126 498	51 533	178 031	(353)			177 678

En 1997, des provisions de trésorerie (0,4 million d'écus) ont été inscrites au poste "(Perte)/gain net sur opérations sur titres".

Etat des variations des provisions	Prêts En milliers d'écus	Participations En milliers d'écus	Total des prêts et participations En milliers d'écus	Garanties et autres En milliers d'écus	Provisions de trésorerie En milliers d'écus	<b>Total En milliers d'écus</b>
Au 1er janvier 1998	248 684	158 124	406 808	2 605	4 510	<b>413 923</b>
Dotation aux provisions	328 675	216 370	545 045	1 197	6 819	<b>553 061</b>
Ajustements de change	(11 241)	(2 429)	(13 670)	(79)	(212)	<b>(13 961)</b>
Reprises de provisions pour prêts passés par pertes et profits	(5 607)	(27 432)	(33 039)	-	-	<b>(33 039)</b>
<b>Au 31 Décembre 1998</b>	<b>560 511</b>	<b>344 633</b>	<b>905 144</b>	<b>3 723</b>	<b>11 117</b>	<b>919 984</b>

Analyse :

Provisions générales sur décaissements	111 780	109 262	221 042	428	11 117	<b>232 587</b>
Provisions générales pour risque souverain	52 126	-	52 126	-	-	<b>52 126</b>
Provisions individualisées	282 468	173 726	456 194	-	-	<b>456 194</b>
Provisions pour pertes déduites des actifs	446 374	282 988	729 362	428	11 117	<b>740 907</b>
Provisions générales sur décaissements	51 298	47 485	98 783	-	-	<b>98 783</b>
Provisions générales sur garanties	-	-	-	1 533	-	<b>1 533</b>
Risques de portefeuille	62 839	14 160	76 999	1 762	-	<b>78 761</b>
Provisions pour risques généraux de portefeuille	114 137	61 645	175 782	3 295	-	<b>179 077</b>
<b>Au 31 Décembre 1998</b>	<b>560 511</b>	<b>344 633</b>	<b>905 144</b>	<b>3 723</b>	<b>11 117</b>	<b>919 984</b>

Les dotations aux provisions générales relatives aux actifs à risque non souverain sont constituées en deux temps, sur la base de l'évaluation des risques. Une dotation initiale équivalant à 50% de la provision est effectuée lors de l'engagement et le solde de 50% est provisionné lors du décaissement. Pour tous les actifs à risque souverain, une provision de 3% est effectuée sur les décaissements, provision qui tient compte du statut de créancier privilégié que ses membres accordent à la Banque. Dans le cas des fonds régionaux de capital-risque et des fonds de postprivatisation, une première tranche de 25% est prise lors de la signature de l'accord-cadre. La deuxième tranche de 25% est versée lors de la signature du sous-investissement et les 50% restants sont versés lors du décaissement. La provision constituée lors des engagements ainsi qu'une provision pour risques de portefeuille de 0,75% de tous les engagements, nets des remboursements, sont portées au poste "Autres passifs". Les provisions générales faites lors du décaissement et les provisions individualisées apparaissent à l'actif comme déductions au poste "Prêts et titres de participation".

En application de la politique de provisionnement de la Banque et compte tenu des renseignements actualisés obtenus dans le cadre de l'examen suivi de l'incidence de la crise financière dans la Fédération de Russie sur la cote de crédit des investissements de la Banque dans la région, un accroissement sensible des provisions générales et des provisions individualisées a été opéré pendant la deuxième moitié de l'exercice.

Des provisions générales sur les avoirs de trésorerie ont été constituées pour la première fois dans le courant de l'année en fonction des risques, sans faire de distinction entre les actifs à risque souverain et ceux à risque non souverain ; elles sont déduites du poste "Portefeuille-titres". Lors des exercices précédents, les gains et pertes relatifs aux provisions sur les instruments dérivés (1998 : 1,6 million d'écus, 1997 : 0,4 million d'écus) étaient inclus dans les autres intérêts et leur valeur comptable était déduite du poste "Autres passifs".

## 7. Portefeuille-titres

	<b>1998</b>	1997
	<b>Valeur comptable</b>	Valeur comptable
	<b>En milliers</b>	En milliers
	<b>d'écus</b>	d'écus
<i>Répartition par émetteur</i>		
Etats	<b>777 079</b>	603 690
Organismes publics	<b>653 558</b>	915 310
Autres emprunteurs	<b>3 842 068</b>	3 816 798
<b>Au 31 décembre</b>	<b>5 272 705</b>	5 335 798
<i>Répartition par portefeuille</i>		
Portefeuille de titres de participation	<b>3 183 590</b>	4 300 013
Portefeuille d'opérations sur titres		
Fonds sous gestion interne	<b>1 128 528</b>	18 020
Fonds sous gestion externe	<b>950 406</b>	985 958
	<b>2 078 934</b>	1 003 978
Obligations bancaires	<b>10 181</b>	31 807
<b>Au 31 décembre</b>	<b>5 272 705</b>	5 335 798

## 8. Autres actifs

	<b>1998</b>	1997
	<b>En milliers</b>	En milliers
	<b>d'écus</b>	d'écus
Intérêts à recevoir	<b>385 624</b>	185 930
Sommes à recevoir rattachées à la trésorerie	<b>297 661</b>	413 016
Divers	<b>60 568</b>	56 804
<b>Au 31 décembre</b>	<b>743 853</b>	655 750

## 9. Prêts et titres de participation

	Prêts	Participations	Total des prêts
	En milliers	En milliers	et participations
	d'écus	d'écus	En milliers
			d'écus
<b>Décaissements non remboursés :</b>			
Au 1er janvier 1998	3 615 719	946 441	4 562 160
Décaissements	1 849 958	599 042	2 449 000
Remboursements, remboursements anticipés et cessions à prix coûtant	(1 004 993)	(87 610)	(1 092 603)
Ajustements de change	(113 716)	-	(113 716)
Passation par profits et pertes	(5 607)	(27 432)	(33 039)
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>4 341 361</b>	<b>1 430 441</b>	<b>5 771 802</b>
Provisions au 31 décembre 1998	(446 374)	(282 988)	(729 362)
<b>Total net des provisions au 31 décembre 1998</b>	<b>3 894 987</b>	<b>1 147 453</b>	<b>5 042 440</b>
Total net des provisions au 31 décembre 1997	3 462 098	842 450	4 304 548
<b>Montants engagés et non décaissés :</b>			
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>3 677 589</b>	<b>539 953</b>	<b>4 217 542</b>
Au 31 décembre 1997	3 674 710	458 890	4 133 600

Au 31 décembre 1998, la Banque avait 16 prêts non productifs d'une valeur de 289,8 millions d'écus (1997 : 117,6 millions) en raison d'arriérés de paiement d'intérêts et de principal. Des provisions individualisées de 143,6 millions d'écus (1997 : 7,5 millions) ont été constituées au titre de ces prêts.

La Banque a pris des engagements au titre de prêts et de participations pour un montant de 4,2 milliards d'écus, non encore décaissés, et a également consenti 203,2 millions d'écus de garanties (1997 : 211,8 millions d'écus), soit au total 4,4 milliards d'écus d'engagements non décaissés (1997 : 4,3 milliards d'écus) (voir la répartition par instrument à la note 10).

On trouvera ci-après la liste des sociétés dans lesquelles la participation de la Banque représentait plus de 20% du capital social au 31 décembre 1998 et dans lesquelles l'investissement total de la Banque dépassait 10,0 millions d'écus.

En principe, la Banque ne prend une participation importante qu'en prévision d'une participation extérieure à venir dans tous les cas où elle est possible.

	% de participation
Banque de Budapest	32,5
Framlington Russian Investment Fund	24,9
Korado	44,3
Lafarge	31,0
Polish Private Equity Funds	33,3
Schooner Capital	34,9
Stalexport	31,2
United Bulgarian Bank	35,0

## 10. Analyse des activités d'exploitation

*Répartition par pays*

	<b>Décaissements non remboursés 1998</b>	Décaissements non remboursés 1997	<b>Montants engagés et non décaissés 1998</b>	Montants engagés et non décaissés 1997
	<b>En milliers d'écus</b>	En milliers d'écus	<b>En milliers d'écus</b>	En milliers d'écus
Albanie	28 826	33 789	30 954	24 250
Arménie	46 738	53 689	12 620	28 610
Azerbaïdjan	98 510	30 246	94 010	80 421
Bélarus	108 703	92 327	17 190	51 263
Bosnie-Herzégovine	17 240	6 171	53 238	42 968
Bulgarie	186 075	164 014	87 927	93 717
Croatie	260 156	196 813	190 496	133 145
ERY de Macédoine	79 255	79 207	43 554	61 364
Estonie	178 533	108 383	24 150	30 903
Fédération de Russie	1 469 767	1 127 432	1 102 843	1 097 512
Géorgie	39 984	28 701	72 675	39 651
Hongrie	460 693	562 532	256 407	221 825
Kazakhstan	91 202	38 293	237 051	162 786
Kirghizistan	80 842	84 093	48 274	39 825
Lettonie	80 119	73 289	94 032	89 936
Lituanie	121 406	90 772	30 171	32 081
Moldova	55 391	50 791	85 859	85 444
Ouzbékistan	146 299	117 896	206 980	242 733
Pologne	723 695	485 568	366 261	351 816
République slovaque	226 574	244 792	28 636	34 396
République tchèque	140 123	115 090	146 032	135 443
Roumanie	625 484	384 513	499 878	566 374
Slovénie	156 456	173 303	75 422	137 784
Tadjikistan	2 081	1 540	10 867	7 518
Turkménistan	27 430	30 152	94 801	101 808
Ukraine	220 538	149 301	366 180	349 443
Opérations régionales	109 863	71 270	144 234	102 383
<b>Au 31 Décembre</b>	<b>5 781 983</b>	4 593 967	<b>4 420 742</b>	4 345 399

*Répartition par instrument*

Prêts	4 341 361	3 615 719	3 677 589	3 674 710
Participations	1 430 441	946 441	539 953	458 890
Portefeuille-titres (Obligations)	10 181	31 807	-	-
Garanties	-	-	203 200	211 799
<b>Au 31 décembre</b>	<b>5 781 983</b>	4 593 967	<b>4 420 742</b>	4 345 399

*Répartition par secteur*

Commerce et tourisme	257 319	154 302	108 100	168 050
Services sociaux et communautaires	49 880	41 777	200 810	127 787
Energie/production d'électricité	386 149	312 453	1 041 224	985 959
Industries extractives	437 684	315 101	160 057	97 262
Finances/affaires	2 045 428	1 534 469	1 272 420	1 083 875
Industries manufacturières	823 381	718 269	555 092	652 924
Industries primaires	101 900	82 577	39 461	37 819
Télécommunications	639 954	513 369	162 512	218 313
Transports	1 040 288	921 650	881 066	973 410
<b>Au 31 décembre</b>	<b>5 781 983</b>	4 593 967	<b>4 420 742</b>	4 345 399

11. Biens immobiliers, technologie et matériel de bureau	Biens immobiliers En milliers d'écus	Technologie et matériel de bureau En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
<i>Coût</i>			
Au 1er janvier 1998	65 436	47 139	112 575
Acquisitions	1 633	10 379	12 012
Cessions	(26)	(990)	(1 016)
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>67 043</b>	<b>56 528</b>	<b>123 571</b>
<i>Amortissement</i>			
Au 1er janvier 1998	22 379	43 380	65 759
Dotation de l'exercice	6 659	8 847	15 506
Reprises	(26)	(990)	(1 016)
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>29 012</b>	<b>51 237</b>	<b>80 249</b>
<i>Valeur comptable nette</i>			
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>38 031</b>	<b>5 291</b>	<b>43 222</b>
Au 31 décembre 1997	43 057	3 759	46 816

Les acquisitions comprennent 2,3 millions d'écus de matériel informatique acheté par contrat de location-acquisition et assorti d'un amortissement de 0,5 million d'écus. Les montants minimaux à verser au titre de ces contrats s'élèvent à

1,3 million d'écus et sont tous exigibles dans les 12 mois qui suivent la date du bilan. Les paiements différés sont inscrits au poste "Autres passifs".

## 12. Dettes représentées par un titre

L'encours au 31 décembre 1998 des émissions de titres effectuées sur le marché et des swaps y afférents est récapitulé ci-après :	Valeur nominale du principal En milliers d'écus	Prime/(décote) non amortie En milliers d'écus	Valeur corrigée du principal En milliers d'écus	Swap de devises à payer/(recevoir) En milliers d'écus	<b>1998</b> <b>Obligations nettes en devises</b> <b>En milliers d'écus</b>	1997 Obligations nettes en devises En milliers d'écus
Couronne suédoise	26 375	-	26 375	(26 375)	-	-
Couronne tchèque	14 215	-	14 215	(14 215)	-	26 261
Deutsche mark	182 388	(486)	181 902	-	<b>181 902</b>	193 987
Dollar australien	215 959	2 019	217 978	(217 978)	-	-
Dollar canadien	108 037	-	108 037	(108 037)	-	-
Dollar de Hong kong	968 588	-	968 588	(968 588)	-	-
Dollar des Etats-Unis	1 236 940	1 220	1 238 160	4 713 347	<b>5 951 507</b>	5 062 390
Drachme grecque	197 094	-	197 094	(197 094)	-	-
Ecu	722 500	-	722 500	812 512	<b>1 535 012</b>	662 610
Florin néerlandais	147 390	(12 120)	135 270	(135 270)	-	-
Forint hongrois	11 889	-	11 889	-	<b>11 889</b>	13 327
Franc français	-	-	-	-	-	90 374
Franc belge	99 041	-	99 041	(99 041)	-	-
Lire italienne	741 060	(27 046)	714 014	(255 813)	<b>458 201</b>	100 950
Livre sterling	1 006 426	-	1 006 426	(559 417)	<b>447 009</b>	184 138
Nouveau dollar de Taiwan	521 601	-	521 601	(521 601)	-	-
Or en lingots	698 295	-	698 295	(698 295)	-	-
Peseta espagnole	432 706	-	432 706	(432 706)	-	-
Rand sud-africain	359 551	3 853	363 404	(363 404)	-	-
Rouble russe	97 418	421	97 839	(97 839)	-	-
Won sud-coréen	67 598	-	67 598	(67 598)	-	-
Yen japonais	1 299 210	-	1 299 210	(713 661)	<b>585 549</b>	540 110
Zloty polonais	48 927	-	48 927	(48 927)	-	-
<b>Au 31 décembre</b>	<b>9 203 208</b>	<b>(32 139)</b>	<b>9 171 069</b>	<b>-</b>	<b>9 171 069</b>	<b>6 874 147</b>

Durant l'exercice, la Banque a procédé au remboursement anticipé d'obligations et de billets à moyen terme d'une contre-valeur de 267,4 millions d'écus, d'où un gain net de 5,4 millions d'écus.

## 13. Autres passifs

	<b>1998</b> En milliers d'écus	1997 En milliers d'écus
Intérêts à payer	<b>356 679</b>	153 741
Dettes rattachées à la trésorerie	<b>754 064</b>	730 840
Divers	<b>105 512</b>	98 106
Provisions pour pertes sur engagements contractuels	<b>179 077</b>	151 204
<b>Au 31 décembre</b>	<b>1 395 332</b>	1 133 891

## 14. Capital souscrit

	<b>1998</b> Nombre d'actions En milliers d'écus	<b>1998</b> Total En milliers d'écus	1997 Nombre d'actions En milliers d'écus	1997 Total En milliers d'écus
Capital autorisé	<b>2 000 000</b>	<b>20 000 000</b>	2 000 000	20 000 000
<i>dont :</i>				
Souscriptions par les membres – capital initial	<b>991 875</b>	<b>9 918 750</b>	991 875	9 918 750
Souscriptions par les membres – augmentation de capital	<b>937 200</b>	<b>9 372 000</b>	845 035	8 450 350
Total partiel – capital souscrit	<b>1 929 075</b>	<b>19 290 750</b>	1 836 910	18 369 100
Actions non encore souscrites	<b>50 000</b>	<b>500 000</b>	142 165	1 421 650
Actions à allouer <sup>1</sup>	<b>4 675</b>	<b>46 750</b>	4 675	46 750
Actions non allouées	<b>16 250</b>	<b>162 500</b>	16 250	162 500
<b>Au 31 décembre</b>	<b>2 000 000</b>	<b>20 000 000</b>	2 000 000	20 000 000

<sup>1</sup> Actions en principe mises à la disposition des pays ayant fait partie de la Yougoslavie.

Le capital social de la Banque se divise en actions libérées et en actions sujettes à appel. Chaque action a une valeur nominale de 10 000 écus. Le règlement des actions libérées souscrites par les membres se fait sur une période de plusieurs années fixée à l'avance. Aux termes de l'Article 6.4 de l'Accord, les montants du capital souscrits en actions sujettes à appel ne peuvent faire l'objet d'un appel conformément aux articles 17 et 42 de l'Accord qu'aux dates et conditions fixées par la Banque pour faire face à ses engagements. L'Article 42.1 prévoit qu'en cas d'arrêt définitif des opérations de la Banque, la responsabilité de tous les membres résultant de leurs souscriptions non appelées au capital social subsiste jusqu'à ce que toutes les créances, y compris toutes les créances conditionnelles, soient liquidées.

Par sa Résolution n° 59, adoptée le 15 avril 1996, le Conseil des gouverneurs a approuvé un doublement du capital autorisé de la Banque, le portant ainsi de 10 à 20 milliards d'écus, conformément aux conditions et dispositions énoncées dans ladite résolution. Sur les 10 milliards d'écus d'augmentation du capital autorisé, 22,5% sont payables sous forme d'actions libérées, qui doivent être réglées en huit versements égaux, et le reste (77,5%) sous forme d'actions sujettes à appel. Aux termes de cette résolution, le 31 décembre 1997 a été fixé comme date limite pour les souscriptions des membres à l'augmentation du capital. Une prorogation, jusqu'au 31 décembre 1998, a été autorisée par le Conseil des gouverneurs. Au 31 décembre 1998, 54 membres avaient déposé auprès de la Banque des instruments de souscription de 937 200 actions au total, comme indiqué dans l'état ci-après des souscriptions au capital.

Le nombre initial d'actions non allouées a été fixé dans l'Accord à 125. En vertu de la Résolution n° 15 du Conseil des gouverneurs, les 15 500 actions initialement allouées à la République démocratique allemande ont été ajoutées aux actions non allouées. Par la suite, 1 000 de ces actions ont été allouées à l'Albanie pendant le dernier trimestre de 1991 et 1 000 actions ont été allouées

à l'Estonie, à la Lettonie et à la Lituanie au cours du premier trimestre de 1992. Le nombre des actions non allouées restantes (11 625) a été doublé à la suite de l'augmentation du capital. En vertu de la Résolution n° 63, adoptée le 9 mai 1997 par le Conseil des gouverneurs, 3 500 actions supplémentaires ont été allouées à la République de Corée au titre du capital initial. Dès que cette allocation est devenue effective, la République de Corée a souscrit, comme elle en avait le droit, 3 500 actions supplémentaires au titre de l'augmentation du capital de la Banque. En conséquence, le nombre total d'actions encore non allouées à la fin de l'année était de 16 250.

Conformément aux dispositions des Résolutions n°s 21, 27 et 37 du Conseil des gouverneurs, les 60 000 actions qui avaient été souscrites par l'ex-Union soviétique ont été attribuées aux pays (autres que les Etats baltes) qui constituaient l'ancienne URSS. Conformément aux Résolutions n°s 30, 31, 34, 35, 53 et 56 du Conseil des gouverneurs, 8 125 des 12 800 actions souscrites par l'ex-Yougoslavie ont été allouées à la Croatie (3 646 actions), à la Slovénie (2 098 actions), à l'ex-République yougoslave de Macédoine (691 actions) et à la Bosnie-Herzégovine (1 690 actions). Les 4 675 actions restantes seront allouées aux pays de l'ex-Yougoslavie le moment venu.

Un état des souscriptions au capital indiquant le montant du capital libéré et appelable souscrit par chaque membre, le montant des parts non allouées et des souscriptions impayées ainsi que les restrictions sur les droits de vote, figure au tableau ci-après. Le tableau indique aussi les membres qui ont souscrit à l'augmentation du capital. Conformément à l'Article 29 de l'Accord, les membres qui n'ont pas payé une quelconque partie du montant exigible au titre des obligations contractées pour les actions à libérer subissent une réduction proportionnelle de leurs droits de vote aussi longtemps que l'obligation demeure impayée. On trouvera à la note 15 des renseignements sur les billets à ordre déposés par les membres, dont la date d'encaissement est dépassée.

## Capital souscrit (suite)

	Actions souscrites à l'augmentation du capital (nombre) <sup>1</sup>	Total actions (nombre)	Droit de vote Voix sujettes à restrictions <sup>2</sup>	Droit de vote Voix pouvant être exprimées	Capital total En milliers d'écus	Fraction non appelée En milliers d'écus	Capital souscrit libéré non échue En milliers d'écus	Capital souscrit libéré Fraction échue non reçue En milliers d'écus	Capital souscrit libéré Fraction reçue En milliers d'écus
<b>Etat des souscriptions au capital Au 31 décembre 1998</b>									
<b>Membres de l'Union européenne</b>									
Allemagne	85 175	170 350	-	170 350	1 703 500	1 256 335	167 685	-	279 480
Autriche	22 800	45 600	-	45 600	456 000	336 300	44 887	-	74 813
Belgique	22 800	45 600	-	45 600	456 000	336 300	44 887	-	74 813
Danemark	12 000	24 000	-	24 000	240 000	177 000	23 625	-	39 375
Espagne	-	34 000	-	34 000	340 000	238 000	-	-	102 000
Finlande	12 500	25 000	-	25 000	250 000	184 370	24 614	-	41 016
France	85 175	170 350	-	170 350	1 703 500	1 256 335	167 685	-	279 480
Grèce	6 500	13 000	-	13 000	130 000	95 870	12 801	-	21 329
Irlande	3 000	6 000	-	6 000	60 000	44 250	5 906	-	9 844
Italie	85 175	170 350	-	170 350	1 703 500	1 256 335	167 685	-	279 480
Luxembourg	2 000	4 000	-	4 000	40 000	29 500	3 937	-	6 563
Pays-Bas	24 800	49 600	-	49 600	496 000	365 800	48 825	-	81 375
Portugal	4 200	8 400	-	8 400	84 000	61 950	8 269	-	13 781
Royaume-Uni	85 175	170 350	-	170 350	1 703 500	1 256 335	167 685	-	279 480
Suède	22 800	45 600	-	45 600	456 000	336 300	44 887	-	74 813
Communauté européenne	30 000	60 000	-	60 000	600 000	442 500	59 063	-	98 437
Banque européenne d'investissement	30 000	60 000	-	60 000	600 000	442 500	59 063	-	98 437
<b>Autres pays européens</b>									
Chypre	1 000	2 000	-	2 000	20 000	14 750	1 969	-	3 281
Islande	1 000	2 000	-	2 000	20 000	14 750	1 969	-	3 281
Israël	6 500	13 000	-	13 000	130 000	95 870	12 801	-	21 329
Liechtenstein	200	400	-	400	4 000	2 950	394	-	656
Malte	100	200	-	200	2 000	1 470	201	-	329
Norvège	12 500	25 000	-	25 000	250 000	184 370	24 614	-	41 016
Suisse	22 800	45 600	-	45 600	456 000	336 300	44 887	-	74 813
Turquie	11 500	23 000	-	23 000	230 000	169 620	22 645	-	37 735
<b>Pays d'opérations</b>									
Albanie	1 000	2 000	158	1 842	20 000	14 750	1 969	381	2 900
Arménie	500	1 000	30	970	10 000	7 370	989	68	1 573
Azerbaïdjan	-	1 000	700	300	10 000	7 000	-	1 500	1 500
Bélarus	2 000	4 000	-	4 000	40 000	29 500	3 938	-	6 562
Bosnie-Herzégovine	1 690	3 380	1 000	2 380	33 800	24 930	4 339	2 503	2 028
Bulgarie	7 900	15 800	-	15 800	158 000	116 520	15 558	-	25 922
Croatie	3 646	7 292	-	7 292	72 920	53 780	7 175	-	11 965
ERY de Macédoine	691	1 382	102	1 280	13 820	10 200	1 356	177	2 087
Estonie	1 000	2 000	-	2 000	20 000	14 750	1 856	-	3 394
Fédération de Russie	40 000	80 000	-	80 000	800 000	590 000	78 750	-	131 250
Géorgie	1 000	2 000	758	1 242	20 000	14 750	1 969	1 181	2 100
Hongrie	7 900	15 800	-	15 800	158 000	116 520	15 558	-	25 922
Kazakhstan	2 300	4 600	288	4 312	46 000	33 920	4 533	648	6 899
Kirghizistan	1 000	2 000	458	1 542	20 000	14 750	1 969	1 281	2 000
Lettonie	1 000	2 000	-	2 000	20 000	14 750	1 969	-	3 281
Lituanie	1 000	2 000	-	2 000	20 000	14 750	1 969	-	3 281
Moldova	1 000	2 000	192	1 808	20 000	14 750	1 969	281	3 000
Ouzbékistan	2 100	4 200	126	4 074	42 000	30 970	4 140	283	6 607
Pologne	12 800	25 600	-	25 600	256 000	188 800	25 200	-	42 000
République slovaque	4 267	8 534	-	8 534	85 340	62 939	8 400	-	14 001
République tchèque	8 533	17 066	-	17 066	170 660	125 861	16 799	-	28 000
Roumanie	4 800	9 600	-	9 600	96 000	70 800	9 450	-	15 750
Slovénie	2 098	4 196	-	4 196	41 960	30 940	4 130	-	6 890
Tadjikistan	1 000	2 000	864	1 136	20 000	14 750	1 969	1 897	1 384
Turkménistan	100	200	3	197	2 000	1 470	201	-	329
Ukraine	8 000	16 000	-	16 000	160 000	118 000	15 750	-	26 250
Actions non allouées réservées aux pays ayant fait partie de la Yougoslavie	-	4 675 <sup>3</sup>	-	-	46 750	32 730	11 216	-	2 804
<b>Pays non européens</b>									
Australie	-	10 000	-	10 000	100 000	70 000	-	-	30 000
Canada	34 000	68 000	-	68 000	680 000	501 500	66 937	-	111 563
Egypte	1 000	2 000	125	1 875	20 000	14 750	1 969	281	3 000
Etats-Unis d'Amérique	100 000	200 000	-	200 000	2 000 000	1 475 000	196 830	-	328 170
Japon	85 175	170 350	-	170 350	1 703 500	1 256 335	167 685	-	279 480
Mexique	-	3 000	-	3 000	30 000	21 000	-	-	9 000
Maroc	-	1 000	33	967	10 000	7 000	-	-	3 000
Nouvelle-Zélande	-	1 000	-	1 000	10 000	7 000	-	-	3 000
République de Corée	10 000	20 000	-	20 000	200 000	147 500	19 687	-	32 813
<b>Capital souscrit par les membres</b>	<b>937 200</b>	<b>1 929 075</b>	<b>4 837</b>	<b>1 919 563</b>	<b>19 290 750</b>	<b>14 206 395</b>	<b>1 857 213</b>	<b>10 481</b>	<b>3 216 661</b>
Actions non allouées	-	20 925	-	-	209 250	-	-	-	-
<b>Capital autorisé et émis</b>	-	<b>1 950 000</b>	-	-	<b>19 500 000</b>	-	-	-	-

<sup>1</sup> Ces actions sont inscrites dans la colonne "Total actions". Lorsqu'un membre a souscrit à l'augmentation de capital, les droits de vote et le capital augmentent en conséquence.

<sup>2</sup> Droits de vote qui ne peuvent pas être exercés car le pays membre concerné n'a pas versé les montants dus au titre de ses obligations relatives au capital libéré.

<sup>3</sup> Les voix attachées à ces actions ont été suspendues en attendant leur réallocation. Le nombre total de voix y compris celles faisant l'objet de restrictions est de 1 924 400.

15. Billets à ordre émis par des membres	Total reçu En milliers d'écus	Gain/(perte) de change En milliers d'écus	Montant encaissé En milliers d'écus	1998 Montant à encaisser En milliers d'écus	1997 Montant à encaisser En milliers d'écus
<i>Monnaie d'émission</i>					
Écus	741 574	–	(672 481)	<b>69 093</b>	3 900
Yen japonais	144 919	4 645	(135 877)	<b>13 687</b>	–
Dollars des Etats-Unis	412 792	(4 319)	(359 863)	<b>48 610</b>	8 415
<b>Au 31 décembre</b>	<b>1 299 285</b>	<b>326</b>	<b>(1 168 221)</b>	<b>131 390</b>	12 315

Conformément à l'Accord, le paiement des actions libérées du capital initial souscrit par les membres s'effectue en cinq versements annuels égaux. Jusqu'à 50% de chaque versement peut être réglé au moyen de billets à ordre non négociables et non porteurs d'intérêts ou de tout autre instrument émis par ledit membre, à encaisser à leur valeur nominale à la demande de la Banque. En vertu de la Résolution n° 59, le paiement des actions libérées souscrites par les membres au titre de l'augmentation du capital s'effectue en huit versements égaux annuels et jusqu'à 60% de chaque versement peut être effectué par un membre au moyen de billets à ordre non négociables et non porteurs d'intérêts ou de tout autre instrument émis par le membre, à encaisser à leur valeur nominale à la demande de la Banque.

Les billets à ordre et autres titres sont libellés en écus, en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais. Conformément à une décision adoptée par le Conseil

d'administration pour l'encaissement des billets à ordre et autres titres déposés par les membres lors de leurs souscriptions initiales, chaque billet à ordre ou autre titre déposé à compter de 1992 a été encaissé en trois tranches annuelles égales. Dans le cas des souscriptions à l'augmentation du capital, il a été décidé que l'encaissement des billets à ordre ou autres titres se ferait en cinq tranches annuelles égales.

Les billets à ordre libellés en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais ont été convertis en écus, soit au taux de change en vigueur à la date de l'encaissement, soit, pour ceux qui étaient encore en circulation à la fin de l'année, aux taux du marché en vigueur au 31 décembre 1998.

Les huit membres ci-après sont en retard dans le paiement des billets à ordre :

Membre	Billet à ordre 1991 En milliers d'écus	Billet à ordre 1992 En milliers d'écus	Billet à ordre 1993 En milliers d'écus	Billet à ordre 1994 En milliers d'écus	Billet à ordre 1995 En milliers d'écus	Augmentation du capital <sup>1</sup> En milliers d'écus	1998 Total En milliers d'écus
Azerbaïdjan	100	200	300	–	–	–	<b>600</b>
Bosnie-Herzégovine	–	–	–	–	–	338	<b>338</b>
ERY de Macédoine	–	–	–	–	10	118	<b>128</b>
Géorgie	–	100	300	300	300	–	<b>1 000</b>
Maroc	–	–	–	–	100	–	<b>100</b>
Moldova	–	–	–	–	200	–	<b>200</b>
Tadjikistan	–	300	200	100	–	–	<b>600</b>
Turkménistan	–	–	–	–	10	–	<b>10</b>
<b>Au 31 décembre</b>	<b>100</b>	<b>600</b>	<b>800</b>	<b>400</b>	<b>620</b>	<b>456</b>	<b>2 976</b>

<sup>1</sup> Concerne les actions allouées aux pays qui faisaient partie de l'ex-Yougoslavie, échues en partie en 1997 et en partie en 1998.

Il reste en outre à encaisser 1,4 million d'écus au titre des actions non allouées auparavant détenues par l'ex-Yougoslavie.

Les encours d'encaissement de billets à ordre s'ajoutent aux 10,5 millions d'écus correspondant au capital souscrit mais non encore reçu, montant qui comprend des billets à ordre d'une valeur de 1,7 million d'écus qui n'ont pas été payés. On en trouvera le détail au tableau de la note 14.

16. Position de change nette en devises	En milliers d'écus	Yen japonais En milliers d'écus	Livres sterling En milliers d'écus	Dollars EU En milliers d'écus	Autres monnaies En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
<b>Actif</b>						
Créances sur les établissements de crédit	75 767	177 817	231 900	2 174 129	285 611	<b>2 945 224</b>
Portefeuille-titres	573 413	1 497 329	269 142	2 459 273	473 548	<b>5 272 705</b>
Autres actifs	30 073	70 029	43 392	408 514	191 845	<b>743 853</b>
Prêts	271 394	2 262	289	2 678 760	942 282	<b>3 894 987</b>
Titres de participation	–	–	–	–	1 147 453	<b>1 147 453</b>
Biens immobiliers, technologie et matériel de bureau	43 322	–	–	–	–	<b>43 322</b>
Billets à ordre émis par les membres	69 093	13 687	–	48 611	–	<b>131 391</b>
Souscriptions au capital	1 046 922	200 174	–	620 599	–	<b>1 867 695</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 109 984</b>	<b>1 961 298</b>	<b>544 723</b>	<b>8 389 886</b>	<b>3 040 739</b>	<b>16 046 630</b>

Position de change nette en devises (suite)	En milliers d'écus	Yen japonais En milliers d'écus	Livres sterling En milliers d'écus	Dollars EU En milliers d'écus	Autres monnaies En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
<b>Passif</b>						
Dettes envers les établissements de crédit	(174 262)	(128 112)	(5 097)	(215 703)	(31 180)	<b>(554 354)</b>
Dettes représentées par un titre	(722 500)	(1 299 210)	(1 006 426)	(1 238 160)	(4 904 773)	<b>(9 171 069)</b>
Autres passifs	(563 630)	(62 700)	(83 166)	(489 716)	(196 120)	<b>(1 395 332)</b>
<b>Total du passif</b>	<b>(1 460 392)</b>	<b>(1 490 022)</b>	<b>(1 094 689)</b>	<b>(1 943 579)</b>	<b>(5 132 073)</b>	<b>(11 120 755)</b>
<b>Actif/(passif) net</b>	<b>649 592</b>	<b>471 276</b>	<b>(549 966)</b>	<b>6 446 307</b>	<b>(2 091 334)</b>	<b>4 925 875</b>
Instruments hors bilan	3 142 209	(470 521)	550 371	(6 540 761)	3 318 702	-
<b>Position de change au 31 décembre 1998</b>	<b>3 791 801</b>	<b>755</b>	<b>405</b>	<b>(94 454)</b>	<b>1 227 368</b>	<b>4 925 875</b>
Position de change au 31 décembre 1997	4 145 813	(1 322)	1 132	(22 286)	852 227	4 975 564

A côté de la monnaie fonctionnelle de la Banque, l'écu, les monnaies dans lesquelles la Banque contracte l'essentiel de ses principaux emprunts (voir note 12) et dans lesquelles elle est exposée à des risques liés au change sont indiquées séparément. Les positions rangées dans la colonne "Autres monnaies"

qui, après décompte des instruments hors bilan, expose la Banque à des risques liés au change, résultent essentiellement des risques liés aux monnaies locales que comportent les titres de participation dans les pays d'opérations en l'absence d'accords de couverture sur les taux de change.

## 17. Position de liquidité

Le risque de liquidité reflète la mesure dans laquelle la Banque peut être obligée de mobiliser des fonds pour honorer les engagements qu'elle a pris dans le cadre d'instruments financiers. La Banque est résolue à maintenir une liquidité solide : les politiques applicables stipulent que le ratio de liquidité minimum sur plusieurs années doit être égal à 45% des besoins nets de trésorerie à prévoir au cours des trois exercices à venir, le financement engagé mais non décaissé des projets devant être intégralement couvert, et que 40% du montant net des placements de trésorerie ne doit pas être à plus d'un an d'échéance. Cette politique est appliquée en maintenant le ratio de liquidité au-dessus du minimum requis, à l'intérieur d'une fourchette qui représente 90% des besoins nets de trésorerie à prévoir pour les trois exercices à venir.

Le tableau ci-dessous donne une analyse des actifs et des passifs, y compris les capitaux propres, qui sont groupés par échéances en fonction de la durée restant à courir entre la date du bilan et la date contractuelle d'échéance. Il est présenté en fonction des dates d'échéance les plus prudentes lorsque les options ou les conditions de remboursement autorisent un remboursement anticipé. Dans le cas des passifs, par conséquent, c'est la date de remboursement la plus rapprochée possible qui est indiquée, tandis que, dans le cas des actifs, c'est la date de remboursement la plus éloignée possible.

Les actifs et passifs pour lesquels il n'existe pas de date contractuelle d'échéance sont regroupés dans la catégorie "Echéance non définie".

	Jusqu'à un mois En milliers d'écus	De un à trois mois En milliers d'écus	De trois mois à un an En milliers d'écus	De un à cinq ans En milliers d'écus	Plus de cinq ans En milliers d'écus	Echéance non définie En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
<b>Actif</b>							
Créances sur les établissements de crédit	1 423 777	365 142	1 122 019	-	34 286	-	<b>2 945 224</b>
Portefeuille-titres	235 150	339 761	410 320	2 221 440	2 066 034	-	<b>5 272 705</b>
Autres actifs	370 376	37 377	296 368	25 040	14 692	-	<b>743 853</b>
Prêts	90 540	95 979	494 728	2 062 011	1 315 635	(163 906)	<b>3 894 987</b>
Titres de participation	-	-	-	-	-	1 147 453	<b>1 147 453</b>
Biens immobiliers, technologie et matériel de bureau	-	-	-	-	-	43 322	<b>43 322</b>
Capital libéré à recevoir :							
Billets à ordre émis par les membres	-	1 751	31 615	93 644	-	4 382	<b>131 392</b>
Montants dus mais non encore reçus	-	-	-	-	-	10 481	<b>10 481</b>
Montants appelés mais non encore dus	-	-	263 714	1 054 855	527 428	11 216	<b>1 857 213</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 119 843</b>	<b>840 010</b>	<b>2 618 764</b>	<b>5 456 990</b>	<b>3 958 075</b>	<b>1 052 948</b>	<b>16 046 630</b>
<b>Passif</b>							
Dettes envers les établissements de crédit	(315 009)	(108 710)	(2 523)	-	(128 112)	-	<b>(554 354)</b>
Dettes représentées par un titre	(469 325)	(544 047)	(1 206 924)	(4 429 532)	(2 521 241)	-	<b>(9 171 069)</b>
Autres passifs	(320 480)	(26 096)	(239 917)	(172 212)	(92 788)	(543 839)	<b>(1 395 332)</b>
<b>Capitaux propres</b>	-	-	-	-	-	(4 925 875)	<b>(4 925 875)</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>(1 104 814)</b>	<b>(678 853)</b>	<b>(1 449 364)</b>	<b>(4 601 744)</b>	<b>(2 742 141)</b>	<b>(5 469 714)</b>	<b>(16 046 630)</b>
<b>Position de liquidité au 31 décembre 1998</b>	<b>1 015 029</b>	<b>161 157</b>	<b>1 169 400</b>	<b>855 246</b>	<b>1 215 934</b>	<b>(4 416 766)</b>	<b>-</b>
<b>Position de liquidité cumulée au 31 décembre 1998</b>	<b>1 015 029</b>	<b>1 176 186</b>	<b>2 345 586</b>	<b>3 200 832</b>	<b>4 416 766</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Position de liquidité cumulée au 31 décembre 1997	101 065	466 282	1 200 464	2 015 254	4 611 201	-	-

## 18. Risque de taux d'intérêt

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Par conséquent, la durée pour laquelle est fixé le taux d'intérêt d'un instrument financier indique la mesure dans laquelle cet instrument est sensible au risque de taux d'intérêt. Le tableau ci-dessous présente des informations sur le degré de risque de taux d'intérêt auquel la Banque est exposée en fonction de la date

contractuelle d'échéance de ses instruments financiers ou, dans le cas d'instruments réindexés sur un taux du marché avant échéance, en fonction de la date de la réindexation suivante. On a supposé que les titres qui constituent le portefeuille de titres de transactions de la Banque étaient soumis à réindexation dans la catégorie "Jusqu'à un mois".

Intervalle de réindexation	Jusqu'à un mois En milliers d'écus	De un à trois mois En milliers D'écus	De trois mois à un an En milliers d'écus	De un à cinq ans En milliers d'écus	De plus de cinq ans En milliers d'écus	Fonds non porteurs d'intérêts En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
<b>Actif</b>							
Créances sur les établissements de crédit	1 423 777	365 142	1 122 019	–	34 286	–	<b>2 945 224</b>
Portefeuille-titres	2 334 979	631 078	777 562	835 754	693 332	–	<b>5 272 705</b>
Autres actifs	197 795	–	385 623	–	–	160 435	<b>743 853</b>
Prêts	506 651	1 206 313	2 025 300	44 212	276 420	(163 909)	<b>3 894 987</b>
Actifs non porteurs d'intérêts, y compris le capital souscrit appelé et non échu	–	–	–	–	–	3 189 861	<b>3 189 861</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>4 463 202</b>	<b>2 202 533</b>	<b>4 310 504</b>	<b>879 966</b>	<b>1 004 038</b>	<b>3 186 387</b>	<b>16 046 630</b>
<b>Passif</b>							
Dettes envers les établissements de crédit	(315 009)	(108 710)	(2 523)	–	(128 112)	–	<b>(554 354)</b>
Dettes représentées par un titre	(658 926)	(649 336)	(1 333 131)	(4 183 469)	(2 346 207)	–	<b>(9 171 069)</b>
Autres passifs	(341 943)	–	(356 679)	–	–	(696 710)	<b>(1 395 332)</b>
<b>Capitaux propres</b>	–	–	–	–	–	(4 925 875)	<b>(4 925 875)</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>(1 315 878)</b>	<b>(758 046)</b>	<b>(1 692 333)</b>	<b>(4 183 469)</b>	<b>(2 474 319)</b>	<b>(5 622 585)</b>	<b>(16 046 630)</b>
<b>Actif net</b>	<b>3 147 324</b>	<b>1 444 487</b>	<b>2 618 171</b>	<b>(3 303 503)</b>	<b>(1 470 281)</b>	<b>(2 436 198)</b>	<b>–</b>
Instrument dérivés	(888 591)	(777 029)	(3 108 164)	3 303 503	1 470 281	–	–
Risque de taux d'intérêt au 31 décembre 1998	2 258 733	667 458	(489 993)	–	–	(2 436 198)	–
<b>Risque cumulé de taux d'intérêt au 31 décembre 1998</b>	<b>2 258 733</b>	<b>2 926 191</b>	<b>2 436 198</b>	<b>2 436 198</b>	<b>2 436 198</b>	–	–
Risque cumulé de taux d'intérêt au 31 décembre 1997	1 544 065	3 467 778	2 820 461	2 820 461	2 820 461	–	–

La mesure du risque de taux d'intérêt de la Banque est complétée par des techniques d'analyse du marché – valeur exposée, répartition des risques et risques de volatilité – qui font fréquemment l'objet de rapports de la direction. Au 31 décembre 1998, la valeur exposée, calculée pour un niveau de confiance de 99% sur des opérations à échéance de 10 jours, s'élevait à 0,9 million d'écus

(1997 : 0,7 million d'écus). Au 31 décembre 1998, la valeur exposée sur les deux programmes d'investissement de la Banque sous gestion externe s'élevait à 1,4 million d'écus pour les éléments d'actif adossés à des créances en dollars et à 1,1 million d'écus pour les éléments obligataires libellés en écus.

## 19. Informations relatives à certains instruments dérivés de trésorerie

	<b>31 décembre 1998</b> En milliers d'écus	31 décembre 1997 En milliers d'écus
Instrument de crédit dérivés <sup>1</sup>	<b>2 223 998</b>	1 935 932
Swaps et options de gré à gré : <sup>2</sup>		
Accords de garantie/précompensation	<b>1 034 766</b>	616 931
Accords de garantie/postcompensation	<b>650 496</b>	352 799

<sup>1</sup> Ces montants représentent les pertes maximales que pourrait subir la Banque au cas où ses accords de crédit dérivés deviendraient sujets à une action judiciaire par ses contrepartistes et où il ne lui serait pas possible de recouvrer les actifs en question.

<sup>2</sup> Ces montants représentent le coût du remboursement à la Banque en cas de défaillance des contrepartistes à ses contrats de swap et contrats de gré à gré, qui ont une valeur positive pour la Banque.

La Banque est hautement sélective dans son choix de contrepartistes et une défaillance ne constitue pas, à son avis, un risque significatif. Les opérations sur instruments dérivés en particulier sont normalement limitées aux contrepartistes ayant une cote d'au moins AA-, les contrepartistes ayant une cote de A seulement n'étant acceptés que lorsque les risques sont pleinement garantis.

## 20. Estimation de la valeur de réalisation

L'on trouvera ci-dessous des estimations de la valeur de réalisation des actifs et passifs financiers de la Banque, c'est-à-dire du montant approximatif pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif réglé entre deux parties indépendantes et informées, réalisant une transaction de leur plein gré. Dans le cas des instruments négociés sur un marché actif, les valeurs sont fondées sur les prix affichés. Dans le cas contraire, il a été calculé des valeurs estimatives sur la base de modèles internes de détermination des prix fondés sur la technique du cash flow actualisé, sauf pour les titres de participation (voir l'alinéa d) ci-dessous).

Les estimations des valeurs de réalisation indiquées ci-dessous appellent les observations suivantes :

a) la valeur des instruments financiers à court terme, c'est-à-dire des instruments à un an d'échéance au maximum, est proche de celle indiquée dans le bilan de la Banque ;

b) la valeur du portefeuille-titres et des dettes représentées par un titre comprend la valeur estimative de réalisation des instruments dérivés connexes. Pour les titres émis par la Banque qui sont des placements privés, des informations n'ont été fournies que pour les émissions qui ont ultérieurement été rachetées en partie par la Banque ;

c) la valeur de bilan des prêts est indiquée nette des provisions et est donc proche de leur valeur estimative de réalisation. Comme la Banque gère ses risques de taux d'intérêt au niveau de l'ensemble de son portefeuille, il n'est pas possible d'identifier quels sont spécifiquement les instruments dérivés qui couvrent les risques de taux d'intérêt sur le portefeuille de prêts de la Banque. De ce fait, la valeur constatée du portefeuille de prêts ne tient pas compte de la valeur estimative, le cas échéant, des instruments dérivés de couverture connexes ;

d) la valeur des participations qui sont négociées sur une place boursière reconnue est déterminée sur la base des cours affichés en Bourse. Les placements de la Banque qui sont cotés en Bourse le sont généralement sur des places relativement instables et peu liquides, ce dont il n'est pas tenu compte dans les valeurs indiquées ci-dessous. Dans tous les autres cas, la valeur des participations a été calculée sur la base de la convention du coût historique, net des provisions.

	Valeur de bilan 1998 En milliers d'écus	Ajustement de la valeur estimée de réalisation 1998 En milliers d'écus	Valeur estimée de réalisation 1998 En milliers d'écus	Valeur estimée de réalisation 1997 En milliers d'écus
<b>Actif</b>				
Créances sur les établissements de crédit	2 945 224	-	<b>2 945 224</b>	1 211 801
Portefeuille-titres	5 272 705	(60 599)	<b>5 212 106</b>	5 248 090
	8 217 929	(60 599)	<b>8 157 330</b>	6 459 891
Prêts	3 894 987	-	<b>3 894 987</b>	3 462 098
Titres de participation	1 147 453	219 227	<b>1 366 680</b>	1 140 656
Autres actifs non financiers	2 786 261	-	<b>2 786 261</b>	2 642 991
<b>Total de l'actif</b>	<b>16 046 630</b>	<b>158 628</b>	<b>16 205 258</b>	<b>13 705 636</b>
<b>Passif</b>				
Dettes envers les établissements de crédit	(554 354)	-	<b>(554 354)</b>	(511 536)
Dettes représentées par un titre	(9 171 069)	8 746	<b>(9 162 323)</b>	(6 862 328)
	(9 725 423)	8 746	<b>(9 716 677)</b>	(7 373 864)
Autres passifs non financiers	(1 395 332)	-	<b>(1 395 332)</b>	(1 133 891)
<b>Capitaux propres</b>	<b>(4 925 875)</b>	-	<b>(4 925 875)</b>	<b>(4 975 564)</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>(16 046 630)</b>	<b>8 746</b>	<b>(16 037 884)</b>	<b>(13 483 319)</b>
<b>Valeur estimée nette de réalisation au 31 décembre</b>			<b>167 374</b>	<b>222 317</b>

La Banque se propose de garder jusqu'à leur échéance les titres de créance qu'elle détient dans son portefeuille d'investissement, qui sont donc inscrits au bilan à leur coût d'amortissement. L'ajustement de l'estimation de la valeur de

réalisation du portefeuille-titres au 31 décembre 1998 s'explique essentiellement par les risques de la Banque liés aux emprunts obligataires souverains de la Corée.

## 21. Engagements découlant de baux

La Banque loue l'immeuble londonien où se trouve son siège ainsi que des locaux pour certains de ses bureaux résidents dans les pays d'opérations. Ces locaux sont loués sur la base de baux standard qui comprennent des options de renouvellement et des clauses de révision périodique des loyers et, sauf circonstances exceptionnelles, la Banque ne pourrait pas les résilier sans encourir des pénalités substantielles. Le bail le plus important est celui relatif au bâtiment du siège. Le montant du loyer, qui est fondé sur les cours en vigueur sur le marché, est révisé tous les cinq ans. A l'issue de cette révision, il peut rester inchangé ou être augmenté. La Banque bénéficie d'une clause qui l'autorise à résilier le bail en 2006. Selon les dispositions du bail relatif à l'immeuble du siège, la Banque doit remettre les locaux loués dans leur état initial. Afin de couvrir l'intégralité du coût estimatif de cette remise en état, il est constitué une réserve

alimentée sur une base mensuelle selon l'estimation des mètres de la Banque. Les coûts liés à la remise en état des locaux des bureaux résidents sont considérés comme négligeables et il n'est donc pas constitué de provision à cette fin.

La Banque sous-loue désormais deux étages du bâtiment du siège aux mêmes conditions que celles dont elle bénéficie. Le montant total minimum des sommes à recevoir en vertu de ces sous-locations s'élève à 22,2 millions d'écus au 31 décembre 1998. Le produit des sous-locations comptabilisé dans les recettes de l'exercice s'élève à 3,0 millions d'écus.

Le montant minimum des engagements à régler en vertu des baux non résiliables de longue durée est indiqué ci-dessous.

	<b>1998</b> En milliers d'écus	1997 En milliers d'écus
Montants payables à un an	<b>21 579</b>	23 510
Montants payables entre un et cinq ans	<b>83 100</b>	88 505
Montants payables dans plus de cinq ans	<b>56 246</b>	81 033
<b>Au 31 décembre</b>	<b>160 925</b>	193 048

## 22. Régime de retraite du personnel

Tous les trois ans, un actuaire qualifié procède à une évaluation actuarielle du régime de retraite du personnel à partir de la méthode unitaire utilisée pour les projections. La plus récente de ces évaluations a été faite le 31 août 1997. Les hypothèses de base utilisées étaient un taux réel de rendement de 4% sur les investissements et une progression réelle de 3% des traitements. Cette évaluation a montré que la valeur en bourse des actifs de la caisse de retraite, aux taux de change en vigueur à la fin de l'année, s'élevait à 37,3 millions d'écus (1997 : 39,5 millions d'écus) tandis que la valeur actuelle des prestations de retraite s'élevait à 33,9 millions d'écus (1997 : 36,0 millions d'écus).

L'imputation au titre du régime de retraite a été calculée à 12,1 millions d'écus pour l'exercice (1997 : 10,4 millions d'écus) et a été incluse dans les frais généraux dans le compte de résultat (note 5). Ce montant comprend un crédit de 0,2 million d'écus au titre de l'amortissement de l'excédent actuariel réparti sur 13,5 ans, qui correspond aux années restantes de vie active des employés concernés. Pour l'exercice clos le 31 décembre 1998, l'imputation s'est élevée à 3,7 millions d'écus (1997 : 4,1 millions d'écus) pour le régime de retraite à cotisations déterminées et à 8,4 millions d'écus (1997 : 8,5 millions d'écus) pour le régime de retraite à prestations déterminées. Ces montants sont inclus dans les frais généraux.

## 23. Information sectorielle

### Secteurs d'activité

A des fins de gestion, les activités de la Banque se composent essentiellement d'opérations bancaires et d'opérations de trésorerie. Les opérations bancaires correspondent aux investissements dans des projets qui, conformément à l'Accord portant création de la Banque, visent à aider les pays d'opérations à faire la transition vers une économie de marché tout en appliquant des principes de

bonne gestion bancaire : ce sont principalement des prêts, des prises de participation et des garanties. Les opérations de trésorerie consistent notamment à obtenir des capitaux de financement, à investir l'excédent de liquidités, à gérer les réserves en devises de la Banque et les risques liés aux taux de change et, enfin, à aider les clients dans la gestion de l'actif et du passif.

	<b>31 décembre 1998</b> Opérations bancaires En milliers d'écus	<b>31 décembre 1998</b> Opérations de trésorerie En milliers d'écus	<b>31 décembre 1998</b> Total En milliers d'écus	31 décembre 1997 Opérations bancaires En milliers d'écus	31 décembre 1997 Opérations de trésorerie En milliers d'écus	31 décembre 1997 Total En milliers d'écus
<b>Présentation comptable primaire – Opérations</b>						
Intérêts	<b>279 984</b>	<b>291 101</b>	<b>571 085</b>	222 364	340 417	562 781
Autres bénéfiques	<b>244 214</b>	<b>1 440</b>	<b>245 654</b>	134 979	13 740	148 719
<b>Total des recettes sectorielles</b>	<b>524 198</b>	<b>292 541</b>	<b>816 739</b>	357 343	354 157	711 500
Moins intérêts et charges assimilées <sup>1</sup>	<b>(239 416)</b>	<b>(238 539)</b>	<b>(477 955)</b>	(187 221)	(304 497)	(491 718)
Moins frais généraux	<b>(132 291)</b>	<b>(10 881)</b>	<b>(143 172)</b>	(126 233)	(10 828)	(137 061)
Moins dotation aux amortissements	<b>(14 048)</b>	<b>(1 458)</b>	<b>(15 506)</b>	(13 869)	(1 206)	(15 075)
<b>Résultat sectoriel avant provisions et affectation du capital</b>	<b>138 443</b>	<b>41 663</b>	<b>180 106</b>	30 020	37 626	67 646
Affectation des intérêts du capital <sup>1</sup>	<b>100 550</b>	<b>11 172</b>	<b>111 722</b>	113 564	12 618	126 182
<b>Bénéfice net après affectation du capital et avant provisions</b>	<b>238 993</b>	<b>52 835</b>	<b>291 828</b>	143 584	50 244	193 828
Provisions	<b>(546 242)</b>	<b>(6 819)</b>	<b>(553 061)</b>	(177 678)	–	(177 678)
<b>Bénéfice net après provisions et affectation du capital</b>	<b>(307 249)</b>	<b>46 016</b>	<b>(261 233)</b>	(34 094)	50 244	16 150
<b>Actif sectoriel</b>	<b>5 218 808</b>	<b>8 828 736</b>	<b>14 047 544</b>	4 460 188	7 094 525	11 554 713
Capital libéré à recevoir			<b>1 999 086</b>			1 940 425
<b>Total de l'actif</b>			<b>16 046 630</b>			13 495 138
<b>Passif sectoriel</b>	<b>5 218 808</b>	<b>8 828 736</b>	<b>14 047 544</b>	4 460 188	7 094 525	11 554 713
Capitaux propres à recevoir			<b>1 999 086</b>			1 940 425
<b>Total du passif</b>			<b>16 046 630</b>			13 495 138
Dépenses en capital	<b>10 883</b>	<b>1 129</b>	<b>12 012</b>	8 868	1 029	9 897

<sup>1</sup> Les intérêts sectoriels et les intérêts du capital, soit au total 366,2 millions d'écus, constituent le poste "Intérêts et charges assimilées" du compte de résultat de la Banque.

**Présentation comptable secondaire – Répartition géographique**

Les opérations bancaires dans les pays d'opérations sont réparties entre trois régions à des fins de gestion interne.

	<b>Produit sectoriel 1998</b>	Produit sectoriel 1997	<b>Actif sectoriel 1998</b>	Actif sectoriel 1997
	<b>En milliers d'écus</b>	En milliers d'écus	<b>En milliers d'écus</b>	En milliers d'écus
<b>Opérations bancaires</b>				
Pays aux stades avancés de la transition <sup>1</sup>	<b>266 528</b>	189 185	<b>2 292 225</b>	2 042 450
Pays aux premiers stades/aux stades intermédiaires de la transition <sup>1</sup>	<b>157 431</b>	93 045	<b>1 798 563</b>	1 326 976
Fédération de Russie	<b>100 239</b>	75 113	<b>1 128 020</b>	1 090 762
<b>Total</b>	<b>524 198</b>	357 343	<b>5 218 808</b>	4 460 188

Il n'a pas été jugé utile de présenter une deuxième répartition géographique pour les opérations de trésorerie.

<sup>1</sup> Pays aux stades avancés de la transition : Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République slovaque, République tchèque et Slovaquie. Pays aux premiers stades/stades intermédiaires : Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie,

ERY de Macédoine, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldova, Ouzbékistan, Roumanie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine ; projets régionaux.

**24. Autres accords de fonds**

Outre ses opérations et le programme de fonds spéciaux, la Banque administre de nombreux accords bilatéraux et multilatéraux d'assistance technique et d'appui à l'investissement dans les pays d'opérations. Ces accords portent principalement sur la préparation et l'exécution des projets (y compris les produits et les travaux), la fourniture de services consultatifs et la formation. Les ressources fournies dans le cadre de ces accords sont séparées des ressources ordinaires de la Banque et font l'objet d'un audit externe.

Au 31 décembre 1998, la Banque gère 56 fonds de coopération technique (1997 : 53) représentant un total de 597,8 millions d'écus (1997 : 511,8 millions d'écus), dont 231,0 millions d'écus pour les programmes TACIS et PHARE de la Commission européenne dans le cadre du Mécanisme de Bangkok. Sur les sommes annoncées, le montant des fonds reçus s'élevait à 389,5 millions d'écus au 31 décembre 1998. A cette date, le montant total des fonds non engagés était de 116,2 millions d'écus. En outre, la Banque a conclu 56 accords de coopération technique pour des projets déterminés représentant des engagements d'un montant global de 26,9 millions d'écus.

La Banque a également conclu sept accords de fonds de coopération aux investissements représentant une valeur totale de 35,3 millions d'écus et administre deux fonds de préadhésion d'un montant global de 34,9 millions d'écus destinés précisément à cofinancer des projets de la BERD.

Par ailleurs, la Banque a administré le Fonds spécial BERD – Japon créé en 1994 pour acheminer les contributions du Japon au Programme d'aide aux petites entreprises de Russie.

Comme suite à une proposition du G7 qui souhaitait que soit institué un programme multilatéral d'amélioration de la sécurité dans les centrales nucléaires des pays de la région, le Compte pour la sûreté nucléaire (CSN) a été créé par la Banque en mars 1993. Le CSN reçoit des contributions de pays donateurs qui servent à financer des mesures immédiates d'amélioration de la sécurité. Au 31 décembre 1998, 15 donateurs avaient annoncé des contributions d'un montant total de 260,6 millions d'écus, sur la base des taux de change fixes définis dans les statuts du CSN.

Lors du Sommet qui a eu lieu à Denver en juin 1997, le G7 et l'Union européenne ont approuvé la création du Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl. Ce Fonds a été créé le 7 novembre 1997, lorsque le Conseil d'administration en a approuvé le règlement, et il est devenu opérationnel le 8 décembre 1997, lorsque les huit contributeurs ont conclu des accords de contributions avec la Banque. Ce Fonds a pour objet d'aider l'Ukraine à faire du sarcophage existant de Tchernobyl un système sûr et écologiquement stable. Au 31 décembre 1998, 20 contributeurs avaient pris des engagements d'un montant total de 279,0 millions d'écus sur la base des taux de change fixes définis dans le règlement du Fonds.

**Rapport des auditeurs à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement**

Nous avons procédé à l'audit du bilan de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement ainsi que du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie y relatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 1998 qui figurent aux pages 73 à 90. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement au 31 décembre 1998, ainsi que de son résultat d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec les normes comptables internationales et les principes généraux de la directive du Conseil des Communautés européennes sur les comptes annuels et comptes consolidés des banques et autres établissements financiers.



Arthur Andersen  
Londres, le 9 mars 1999

# Fonds spécial d'investissement pour la Baltique

## Compte de résultat

Exercice clos le 31 décembre 1998

	Note	31 décembre 1998 En milliers d'écus	31 décembre 1997 En milliers d'écus
Intérêts et produits assimilés			
Sur prêts		660	774
Autres		1 102	735
Commissions nettes perçues		2	41
Gain net sur cession de titres de participation		-	3 009
Solde des opérations de change		(585)	74
Autres charges d'exploitation	3	(142)	(23)
Produit d'intérêts versé au Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique		-	(1 090)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>1 037</b>	<b>3 520</b>
Dotations aux provisions	4	35	(338)
<b>Bénéfice de l'exercice</b>		<b>1 072</b>	<b>3 182</b>

## Bilan

Au 31 Décembre 1998

	Note	En milliers d'écus	31 décembre 1998 En milliers d'écus	En milliers d'écus	31 décembre 1997 En milliers d'écus
<b>Actif</b>					
Créances sur les établissements de crédit			29 670		19 149
Autres actifs	5		413		5 763
Prêts et titres de participation					
Prêts	6	9 112		11 475	
Titres de participation	6	6 379		2 868	
Contributions dues restant à recevoir	8		15 491		14 343
Contributions annoncées mais non encore dues	8		1 397		3 322
			-		3 500
<b>Total de l'actif</b>			<b>46 971</b>		<b>46 077</b>
<b>Passif</b>					
Autres passifs			41		23
Provisions pour risques généraux de portefeuille	4		371		567
Contributions	8		41 500		41 500
Réserves			3 987		805
Bénéfice de l'exercice			1 072		3 182
<b>Ressources des contributeurs</b>			<b>46 559</b>		<b>45 487</b>
<b>Total du passif et des ressources des contributeurs</b>			<b>46 971</b>		<b>46 077</b>
<b>Instruments hors bilan</b>					
Engagements	7		3 911		7 076

## Etat des variations des ressources des contributeurs

Exercice clos le 31 décembre 1998

	Contributions En milliers d'écus	Réserve spéciale En milliers d'écus	Bénéfice/(perte) cumulé En milliers d'écus	Bénéfice de l'exercice En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Au 31 décembre 1996	41 500	146	(408)	1 067	42 305
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	-	-	1 067	(1.067)	-
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	3 182	3 182
Au 31 décembre 1997	41 500	146	659	3 182	45 487
Commissions désignées pour l'exercice précédent	-	27	(27)	-	-
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	-	-	3 182	(3 182)	-
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	1 072	1 072
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>41 500</b>	<b>173</b>	<b>3 814</b>	<b>1 072</b>	<b>46 559</b>

Pendant l'exercice clos le 31 décembre 1998, aucune commission désignée n'a été perçue pour affectation à la réserve spéciale. Il n'est donc pas nécessaire, conformément à l'Accord, de porter un montant à cette réserve.

## Tableau des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 1998

	31 décembre 1998 En milliers d'écus	En milliers d'écus	31 décembre 1997 En milliers d'écus
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>			
Bénéfice d'exploitation au titre de l'exercice	1 072		3 182
Ajustements pour :			
Provisions pour dépréciation	(35)		338
Gains réalisés sur titres de participation	-		(3 009)
Variations des taux de change sur les provisions	(20)		23
Bénéfice d'exploitation avant évolution des actifs d'exploitation	1 017		534
Diminution/(augmentation) des actifs d'exploitation			
Intérêts à recevoir	119		(84)
Autres actifs	5 231		(5 142)
Augmentation/(diminution) des autres passifs	18		(16)
<b>Flux nets de trésorerie provenant/(utilisés dans) des activités d'exploitation</b>		<b>6 385</b>	(4 708)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de placement</b>			
Produit du remboursement de prêts	2 890		3 714
Produit de la vente de titres de participation	-		6 031
Avances de fonds pour prêts et titres de participation	(4 179)		(4 817)
<b>Flux nets de trésorerie (utilisés dans)/provenant des activités de placement</b>		<b>(1 289)</b>	4 928
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de placement</b>			
Contributions	5 425		708
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités de placement</b>		<b>5 425</b>	708
<b>Augmentation nette des disponibilités</b>		<b>10 521</b>	928
<b>Disponibilités au 1er janvier</b>		<b>19 149</b>	18 221
<b>Disponibilité au 31 décembre</b>		<b>29 670</b>	19 149

## Annexe aux comptes annuels

### 1. Création du Fonds spécial

Le Fonds spécial d'investissement pour la Baltique (le "Fonds") a été créé et est géré conformément aux dispositions d'un Accord en date du 14 avril 1992 ("Accord portant création du Fonds") entre la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (la "Banque") et les Gouvernements du Royaume de Danemark, de la République de Finlande, de la République d'Islande, du Royaume de Norvège et du Royaume de Suède (les "pays nordiques").

Le Fonds spécial d'investissement pour la Baltique a été créé en vertu de l'Article 18 de l'Accord portant création de la Banque. Il a pour objet de promouvoir le développement du secteur privé en appuyant les petites et moyennes entreprises en Estonie, en Lettonie et en Lituanie (les "Etats baltes").

### 2. Principes comptables retenus

#### i Normes et conventions comptables

Les comptes annuels ont été établis selon la convention du coût historique et conformément aux normes comptables internationales.

#### ii Monnaies

Les actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies autres que l'écu sont convertis en écus au cours du marché en vigueur au 31 décembre 1998. Les postes non monétaires sont convertis en écus aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les gains ou pertes de change résultant de la conversion des actifs, des passifs et des transactions de l'exercice sont portés au compte de résultat.

A l'avenir, l'unité utilisée pour établir les comptes annuels du Fonds sera l'euro, qui remplace l'écu depuis le 1er janvier 1999.

#### iii Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au coût d'acquisition minoré des provisions.

#### iv Provisions pour dépréciation et risques généraux de portefeuille

Des provisions individualisées sont constituées sur certains prêts et avances d'après une estimation prudente de la fraction du solde restant dû dont le recouvrement est incertain. Pour les titres de participation, les provisions individualisées qui sont constituées correspondent à une évaluation de toute dépréciation durable. Les dotations générales pour pertes éventuelles sur les actifs à risque non souverain qui ne sont pas individuellement identifiées à la fin de l'exercice sont effectuées en deux temps, lors de l'engagement et lors du décaissement. D'autres provisions pour risques généraux de portefeuille sont constituées pour les pertes qui, sans être individuellement identifiées, sont considérées comme inhérentes à tout portefeuille d'engagements de caractère contractuel, y compris les garanties, prêts et titres de participation, à la date du bilan. Les dotations aux provisions et reprises de provisions sont imputées au compte de résultat. On trouvera à la note 4 des précisions sur les provisions du Fonds. Le principal d'un prêt jugé irrécouvrable, ou d'un titre de participation impossible à récupérer, est annulé par imputation sur les provisions correspondantes. Les montants recouverts après avoir été annulés sont crédités au compte de résultat.

#### v Intérêts, commissions et dividendes

Les intérêts et commissions sont comptabilisés sur la base de l'exercice. Le Fonds ne comptabilise pas en produits les revenus de prêts dont le recouvrement est incertain ou dont des échéances d'intérêt ou de principal sont impayées depuis plus de 180 jours dans le cas de prêts souverains, ou depuis plus de 60 jours dans le cas de prêts non souverains. Les intérêts de ces prêts considérés comme non productifs ne sont enregistrés dans les produits qu'à l'encaissement. Les commissions d'ouverture sont comptabilisées dans les produits à la date de signature de l'accord ou à la date d'entrée en vigueur du prêt, si celle-ci est ultérieure. Les commissions d'engagement et commissions au titre de services fournis sur une période déterminée sont comptabilisées dans les produits pour la durée de l'engagement ou des prestations fournies. Les commissions d'engagement au titre de services fournis sur une période déterminée sont comptabilisées dans les produits sur la durée de l'engagement ou des prestations fournies.

Les dividendes sont comptabilisés à la date où ils sont reçus.

#### vi Instruments dérivés

Dans le cadre de ses activités courantes, le Fonds conclut des instruments dérivés, dont des contrats de swap de devises. Ces instruments permettent au Fonds de gérer les risques de change auxquels sont exposés ses avoirs.

Les gains ou pertes découlant d'opérations de marché conclues à des fins de couverture sont comptabilisés de façon symétrique à l'instrument couvert.

### 3. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent les frais administratifs directement liés au fonctionnement du Fonds ainsi que les commissions dues à la Banque au titre de la gestion du Fonds et fixées à 2,5% de chaque versement reçu.

## 4. Provisions pour dépréciation et risques généraux de portefeuille

	Prêts En milliers d'écus	Participations En milliers d'écus	1998 Total En milliers d'écus	1997 Total En milliers d'écus
<b>Charges au compte de résultat</b>				
Dotations aux provisions pour l'exercice				
Provisions générales sur				
Décaissements non remboursés	(105)	260	155	374
Engagements non décaissés	(29)	(149)	(178)	289
Provisions individualisées	-	-	-	(350)
Risques de portefeuille	(22)	10	(12)	25
<b>Exercice clos le 31 décembre 1998</b>	<b>(156)</b>	<b>121</b>	<b>(35)</b>	
Exercice clos le 31 décembre 1997	120	218		338

	Prêts En milliers d'écus	Participations En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
<b>Variations des provisions</b>			
Au 1er janvier 1998	450	1 039	1 489
Dotations aux provisions	(156)	121	(35)
Ajustements de change	(18)	(2)	(20)
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>276</b>	<b>1 158</b>	<b>1 434</b>

Analyse :

Provisions générales sur décaissements non remboursés	194	869	1 063
Provisions pour pertes déduites des actifs	194	869	1 063
Provisions générales sur décaissements non remboursés	8	209	217
Risques de portefeuille	74	80	154
Provisions pour risques généraux de portefeuille	82	289	371
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>276</b>	<b>1 158</b>	<b>1 434</b>

Les dotations aux provisions générales relatives aux actifs à risque non souverain sont constituées en deux temps, sur la base de l'évaluation des risques. Une dotation initiale équivalant à 50% de la provision est effectuée lors de l'engagement et le solde de 50% est provisionné lors du décaissement. La provision constituée lors des engagements ainsi qu'une provision pour risques de portefeuille de 0,75% de tous les engagements, nets des remboursements, sont portées au poste "Provisions pour risques généraux de portefeuille". Les provisions générales faites lors du décaissement apparaissent à l'actif comme déductions au poste "Prêts et titres de participation".

## 5. Autres actifs

	1998 En milliers d'écus	1997 En milliers d'écus
Intérêts à recevoir	353	472
Produit de la cession de titres de participation	-	5 245
Divers	60	46
<b>Au 31 décembre</b>	<b>413</b>	<b>5 763</b>

## 6. Prêts et titres de participation

	Prêts En milliers d'écus	Participations En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
<b>Décaissements non remboursés :</b>			
Au 1er janvier 1998	11 788	3 477	15 265
Décaissements effectués	643	3 771	4 414
Remboursements	(2 890)	-	(2 890)
Ajustements de change	(235)	-	(235)
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>9 306</b>	<b>7 248</b>	<b>16 554</b>
Provisions au 31 décembre 1998	(194)	(869)	(1 063)
<b>Total net des provisions au 31 décembre 1998</b>	<b>9 112</b>	<b>6 379</b>	<b>15 491</b>
Total net des provisions au 31 décembre 1997	11 475	2 868	14 343
<b>Engagements non encore décaissés :</b>			
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>430</b>	<b>3 481</b>	<b>3 911</b>
Au 31 décembre 1997	1 081	5 995	7 076

## 7. Analyse des activités opérationnelles

Répartition par pays	Décaissements non remboursés 1998	Décaissements non remboursés 1997	Engagements non encore décaissés 1998	Engagements non encore décaissés 1997
	En milliers d'écus	En milliers d'écus	En milliers d'écus	En milliers d'écus
Estonie	4 459	6 273	42	42
Lettonie	1 294	2 392	114	120
Lituanie	5 153	4 723	274	919
Opérations régionales	5 648	1 877	3 481	5 995
<b>Au 31 décembre</b>	<b>16 554</b>	<b>15 265</b>	<b>3 911</b>	<b>7 076</b>

## 8. Contributions

Les contributions annoncées par les pays nordiques sont les suivantes :

	1998 En milliers d'écus	1997 En milliers d'écus
<b>Contributions cumulées reçues</b>		
Danemark	8 940	7 140
Finlande	8 629	8 048
Islande	388	388
Norvège	7 732	6 240
Suède	14 414	12 862
	<b>40 103</b>	<b>34 678</b>
<b>Contributions dues restant à recevoir</b>		
Danemark	-	960
Islande	39	-
Norvège	-	810
Suède	1 358	1 552
	<b>1 397</b>	<b>3 322</b>
<b>Contributions annoncées mais non encore dues</b>		
Danemark	-	840
Finlande	-	581
Islande	-	39
Norvège	-	682
Suède	-	1 358
	-	<b>3 500</b>
<b>Au 31 décembre</b>	<b>41 500</b>	<b>41 500</b>
<b>Total des contributions</b>	<b>En milliers d'écus</b>	<b>%</b>
Danemark	8 940	21,6
Finlande	8 629	20,8
Islande	427	1,0
Norvège	7 732	18,6
Suède	15 772	38,0
<b>Au 31 décembre</b>	<b>41 500</b>	<b>100,0</b>

## 9. Position de change nette en devises

	ECU En milliers d'écus	Deutsche marks En milliers d'écus	Litas lituanienes En milliers d'écus	Dollars EU En milliers d'écus	Autres monnaies En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
<b>Actifs</b>						
Créances sur les établissements de crédit	25 142	-	-	4 528	-	29 670
Autres actifs	180	83	-	150	-	413
Prêts	-	4 429	-	4 683	-	9 112
Titres de participation	-	-	1 408	-	4 971	6 379
Contributions dues mais non encore reçues	1 397	-	-	-	-	1 397
<b>Total de l'actif</b>	<b>26 719</b>	<b>4 512</b>	<b>1 408</b>	<b>9 361</b>	<b>4 971</b>	<b>46 971</b>
<b>Passif</b>						
Autres passifs	(41)	-	-	-	-	(41)
Provisions pour risques généraux de portefeuille	(371)	-	-	-	-	(371)
<b>Total du passif</b>	<b>(412)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(412)</b>
<b>Actif net</b>	<b>26 307</b>	<b>4 512</b>	<b>1 408</b>	<b>9 361</b>	<b>4 971</b>	<b>46 559</b>
<b>Instruments dérivés</b>						
Swaps de devises	2 175	(1 577)	-	(598)	-	-
<b>Position de change au 31 décembre 1998</b>	<b>28 482</b>	<b>2 935</b>	<b>1 408</b>	<b>8 763</b>	<b>4 971</b>	<b>46 559</b>
Position de change au 31 décembre 1997	31 566	5 658	1 600	4 786	1 877	45 487

10. Position de liquidité	Jusqu'à un mois En milliers d'écus	De un à trois mois En milliers d'écus	De trois mois à un an En milliers d'écus	De un à cinq ans En milliers d'écus	Plus de cinq ans En milliers d'écus	Echéance non définie En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
<b>Actif</b>							
Créances sur les établissements de crédit	29 670	-	-	-	-	-	<b>29 670</b>
Autres actifs	136	199	18	-	-	60	<b>413</b>
Prêts	-	-	373	8 933	-	(194)	<b>9 112</b>
Titres de participation	-	-	-	-	-	6 379	<b>6 379</b>
Contributions dues mais non encore reçues	-	-	1 397	-	-	-	<b>1 397</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>29 806</b>	<b>199</b>	<b>1 788</b>	<b>8 933</b>	<b>-</b>	<b>6 245</b>	<b>46 971</b>
<b>Passif</b>							
Autres passifs	-	(41)	-	-	-	-	<b>(41)</b>
Provisions pour risques généraux de portefeuille	-	-	-	-	-	(371)	<b>(371)</b>
Ressources des contributeurs	-	-	-	-	-	(46 559)	<b>(46 559)</b>
<b>Total du passif et des ressources des contributeurs</b>	<b>-</b>	<b>(41)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(46 930)</b>	<b>(46 971)</b>
<b>Position de liquidité au 31 décembre 1998</b>	<b>29 806</b>	<b>158</b>	<b>1 788</b>	<b>8 933</b>	<b>-</b>	<b>(40 685)</b>	<b>-</b>
<b>Position de liquidité cumulée au 31 décembre 1998</b>	<b>29 806</b>	<b>29 964</b>	<b>31 752</b>	<b>40 685</b>	<b>40 685</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Position de liquidité cumulée au 31 décembre 1997	24 521	24 801	28 345	39 574	40 133	-	-

## 11. Information sectorielle

Conformément aux Normes comptables internationales (Norme 14), le secteur primaire du Fonds est le produit, et le secteur secondaire la répartition géographique. Au 31 décembre 1998, les activités du Fonds portaient essentiellement sur un seul produit (opérations bancaires) et une seule région (Etats baltes). Il n'est donc pas nécessaire de fournir d'autres renseignements.

### Rapport des auditeurs à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Nous avons procédé à l'audit du bilan du Fonds spécial d'investissement pour la Baltique ainsi que du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie y relatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 1998 qui figurent aux pages 91 à 95. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière du Fonds spécial d'investissement pour la Baltique au 31 décembre 1998, ainsi que de son résultat d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec les normes comptables internationales.



**Arthur Andersen**  
Londres, le 9 mars 1999

# Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique

## Etat des variations de la situation financière

Exercice clos le 31 décembre 1998	Note	31 décembre	31 décembre
		1998	1997
		En milliers d'écus	En milliers d'écus
Report		2 649	3 470
Contributions reçues	3	566	833
Intérêts et produits assimilés		104	111
Produit d'intérêts versé par le Fonds spécial d'investissement pour la Baltique		—	1 090
		<b>3 319</b>	5 504
Décaissements	4	(1 987)	(2 805)
Autres charges d'exploitation	5	(35)	(50)
<b>Solde disponible</b>		<b>1 297</b>	2 649

## Bilan

Au 31 décembre 1998	Note	31 décembre	31 décembre
		1998	1997
		En milliers d'écus	En milliers d'écus
<b>Actif</b>			
Créances sur les établissements de crédit	6	1 064	2 564
Autres actifs		246	96
<b>Total de l'actif</b>		<b>1 310</b>	2 660
<b>Passif</b>			
Solde non alloué du Fonds	7	(935)	(164)
Solde alloué du Fonds	4	2 232	2 813
		<b>1 297</b>	2 649
Autres passifs		13	11
<b>Total du passif</b>		<b>1 310</b>	2 660

## Annexe aux comptes annuels

### 1. Création du Fonds spécial

Le Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique (le "Fonds") a été créé et est géré conformément aux dispositions de l'Accord en date du 14 avril 1992 (l'"Accord du Fonds") conclu entre la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (la "Banque") et les Gouvernements du Royaume de Danemark, de la République de Finlande, de la République d'Islande, du Royaume de Norvège et du Royaume de Suède (les "pays nordiques").

Le Fonds a été créé en vertu de l'Article 18 de l'Accord portant création de la Banque. Il a pour objet de promouvoir la mise en place d'un système d'économie de marché en Estonie, en Lettonie et en Lituanie. A cet effet, ses activités sont axées sur le développement des petites et moyennes entreprises du secteur privé.

### 2. Principes comptables retenus

#### i Normes et conventions comptables

Les comptes annuels ont été établis selon la convention du coût historique. Les contributions et décaissements sont enregistrés à la date du paiement. Le produit des intérêts et les charges d'exploitation sont enregistrés sur la base de l'exercice.

#### ii Monnaies

Les décaissements dans des monnaies autres que l'écu sont convertis en écus aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

A l'avenir, l'unité utilisée pour établir les comptes annuels sera l'euro, qui remplace l'écu depuis le 1er janvier 1999.

#### iii Projets achevés

Un projet est considéré comme achevé lorsque tous les consultants qui y ont pris part ont satisfait à toutes leurs obligations contractuelles et que toutes les factures se rapportant au projet ont été présentées au paiement.

Une fois un projet achevé, tous les montants engagés non décaissés sont réaffectés au solde non alloué du Fonds.

### 3. Contributions

Les contributions annoncées par les pays nordiques pendant l'exercice sont les suivantes :

	1998 En milliers d'écus	1997 En milliers d'écus
<b>Contributions reçues</b>		
Danemark	72	248
Finlande	64	172
Islande	4	11
Norvège	277	-
Suède	149	402
<b>Au 31 décembre</b>	<b>566</b>	<b>833</b>
<b>Contributions dues restant à recevoir</b>		
Danemark	21	-
Norvège	-	202
<b>Au 31 décembre</b>	<b>21</b>	<b>202</b>
<b>Contributions annoncées mais non encore dues</b>		
Danemark	-	93
Finlande	-	64
Islande	-	4
Norvège	-	75
Suède	-	149
<b>Au 31 décembre</b>	<b>-</b>	<b>385</b>

Les arriérés de contributions du Danemark ont été reçus le 12 janvier 1999.

### 4. Solde alloué et décaissements du Fonds

Le solde alloué du Fonds correspond à tous les engagements approuvés par la Banque, conformément aux conditions énoncées dans l'Accord du Fonds, nets des décaissements cumulés.

	Engagements approuvés En milliers d'écus	Décaissements En milliers d'écus	Solde alloué du Fonds En milliers d'écus
<b>Projets en cours de réalisation</b>			
Au 1er janvier 1998	7 666	4 853	2 813
Mouvements de l'exercice	(818)	(237)	(581)
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>6 848</b>	<b>4 616</b>	<b>2 232</b>
<b>Projets achevés</b>			
Au 1er janvier 1998	3 906	3 906	-
Mouvements de l'exercice	2 224	2 224	-
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>6 130</b>	<b>6 130</b>	<b>-</b>
<b>Total des projets</b>			
Au 1er janvier 1998	11 572	8 759	2 813
Mouvements de l'exercice	1 406	1 987	(581)
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>12 978</b>	<b>10 746</b>	<b>2 232</b>

### 5. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent les frais administratifs directement liés au fonctionnement du Fonds ainsi que les commissions dues à la Banque au titre de la gestion du Fonds et fixées à 5% de chaque versement reçu.

### 7. Solde non alloué du Fonds

Le solde non alloué du Fonds correspond aux contributions annoncées mais non encore reçues, au produit net conservé dans le Fonds et au produit net d'intérêts versé par le Fonds spécial d'investissement pour la Baltique.

### 6. Créances sur les établissements de crédit

Les créances sur les établissements de crédit sont des dépôts à vue et sont libellées en écus.

#### Rapport des auditeurs à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Nous avons procédé à l'audit du bilan du Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique ainsi que de l'état des variations de sa situation financière pour l'exercice clos le 31 décembre 1998 qui figurent aux pages 96 à 97. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière du Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique au 31 décembre 1998, ainsi que de l'état du solde du Fonds pour l'exercice clos à cette date, sur la base des principes énoncés dans la note 2.



Arthur Andersen  
Londres, le 9 mars 1999

## Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie

**Compte de résultat**

Exercice clos le 31 décembre 1998

	Note	31 décembre 1998 En milliers d'écus	31 décembre 1997 En milliers d'écus
Intérêts et produits assimilés			
Prêts		2 349	2 062
Autres		1 170	1 235
Frais financiers et charges assimilées		(203)	(282)
Solde des opérations de change		(2 103)	4 213
Autres frais d'exploitation	3	(241)	(147)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>972</b>	<b>7 081</b>
Dotation aux provisions pour dépréciation	4	(30 806)	(7 910)
<b>Perte de l'exercice</b>		<b>(29 834)</b>	<b>(829)</b>

**Bilan**

Au 31 décembre 1998

	Note	En milliers d'écus	31 décembre 1998 En milliers d'écus	En milliers d'écus	31 décembre 1997 En milliers d'écus
<b>Actif</b>					
Créances sur les établissements de crédit			30 953		20 866
Autres actifs			925		841
Prêts et titres de participation					
Prêts	5	13 112		15 072	
Titres de participation	5	1 345		880	
			14 457		15 952
Contributions dues mais non encore reçues	6		4 287		-
Contributions annoncées mais non encore reçues	6		2 144		1 196
<b>Total de l'actif</b>			<b>52 766</b>		<b>38 855</b>
<b>Passif</b>					
Autres passifs			1 425		699
Provisions pour pertes sur investissements parallèles garantis	4		30,011		-
Contributions	6		58 707		45 699
Réserves			(7 543)		(6 714)
Perte de l'exercice			(29,834)		(829)
<b>Ressources des contributeurs</b>			<b>21 330</b>		<b>38 156</b>
<b>Total du passif et des ressources des contributeurs</b>			<b>52 766</b>		<b>38 855</b>
<b>Instruments hors bilan</b>					
Engagements	7		67 259		65 486

**Etats des variations des ressources des contributeurs**

Exercice clos le 31 décembre 1998

	Contributions En milliers d'écus	Pertes cumulées En milliers d'écus	Perte de l'exercice En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Au 31 décembre 1996	45 688	(3 041)	(3 673)	38 974
Différences de change sur la conversion des contributions annoncées mais non encore reçues	11	-	-	11
Perte reportée de l'exercice précédent	-	(3,673)	3,673	-
Perte de l'exercice	-	-	(829)	(829)
Au 31 décembre 1997	45 699	(6 714)	(829)	38 156
Reconstitution des contributions	12 997	-	-	12 997
Différences de change sur la conversion des contributions annoncées mais non encore reçues	11	-	-	11
Perte reportée de l'exercice précédent	-	(829)	829	-
Perte de l'exercice	-	-	(29 834)	(29 834)
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>58 707</b>	<b>(7 543)</b>	<b>(29 834)</b>	<b>21 330</b>

**Tableau des flux de trésorerie**

Exercice clos le 31 décembre 1998	31 décembre 1998 En milliers d'écus	31 décembre 1997 En milliers d'écus
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		
Perte d'exploitation de l'exercice	(29 834)	(829)
Ajustements pour :		
Provisions pour dépréciation	30 806	7 910
Variations des taux de change sur les provisions	(829)	882
Investissements parallèles garantis passés par pertes et profits	(20)	-
Bénéfice d'exploitation avant évolution des actifs d'exploitation	123	7 963
Augmentation des actifs d'exploitation :		
Intérêts à recevoir	(84)	(471)
Augmentation des autres actifs	726	69
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>765</b>	<b>7 561</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de placement</b>		
Produit du remboursement de prêts	5 449	1 370
Avances de fonds pour prêts et titres de participation	(3 900)	(18 952)
<b>Flux nets de trésorerie provenant/(utilisés dans) des activités de placement</b>	<b>1 549</b>	<b>(17 582)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		
Contributions	7 773	4 791
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>7 773</b>	<b>4 791</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette des disponibilités</b>	<b>10 087</b>	<b>(5 230)</b>
<b>Disponibilités au 1er janvier</b>	<b>20 866</b>	<b>26 096</b>
<b>Disponibilités au 31 décembre</b>	<b>30 953</b>	<b>20 866</b>

**Annexe aux comptes annuels**
**1. Création du Fonds spécial**

La création du Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie (le "Fonds") a été approuvée par le Conseil d'administration (le "Conseil") de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (la "Banque") lors de sa réunion du 18 octobre 1993. La gestion du Fonds est notamment régie par les dispositions de ses règles et règlements, également approuvés par le Conseil à cette date. Le Fonds est devenu opérationnel en 1994 lorsque les engagements des donateurs ont atteint le montant de 3,0 millions de dollars des Etats-Unis et la phase pilote du programme a de nouveau été prolongée au cours de l'exercice. Le 14 juillet 1994, le Conseil a approuvé un amendement aux règles et règlements selon lequel le Fonds serait désormais libellé non plus en écus mais en dollars des Etats-Unis. La phase pleinement opérationnelle du Programme du Fonds pour les petites entreprises de Russie a été approuvée par le Conseil à sa réunion du 30 août 1995 et la version révisée des règles et règlements du Fonds, compte tenu du passage à la phase opérationnelle, a été approuvée par le Conseil le 1er avril 1996.

Le Fonds a été créé en vertu de l'Article 18 de l'Accord portant création de la Banque. Il a pour objet de promouvoir le développement des petites entreprises du secteur privé en Russie.

**2. Principes comptables retenus**
**i Normes et conventions comptables**

Les comptes annuels ont été établis selon la convention du coût historique et conformément aux normes comptables internationales.

**ii Monnaies**

Les actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies autres que l'unité monétaire européenne (écu) sont convertis en écus au cours du marché en vigueur au 31 décembre 1998. Les postes non monétaires sont convertis en écus aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les contributions reçues sont converties en écus au cours en vigueur à la date de la transaction. Les contributions échues sont converties en écus au cours du marché en vigueur au 31 décembre 1998.

Les gains ou pertes de change résultant de la conversion des actifs, des passifs et des transactions de l'exercice sont portés au compte de résultat.

A l'avenir, l'unité utilisée pour établir les comptes annuels sera l'euro, qui remplace l'écu depuis le 1er janvier 1999.

**iii Titres de participation**

Les titres de participation sont inscrits au coût d'acquisition minoré des provisions.

**iv Provisions pour dépréciation**

Des provisions individualisées sont constituées sur certains prêts et avances d'après une estimation prudente de la fraction du solde restant dû dont le recouvrement est incertain. Pour les titres de participation, les provisions individualisées qui sont constituées correspondent à une évaluation de toute dépréciation durable. D'autres provisions de caractère général sont constituées pour les pertes qui, sans être individuellement identifiées, sont considérées comme inhérentes au portefeuille d'engagements de caractère contractuel (y compris les garanties), prêts et titres de participation à la date du bilan. Les dotations aux provisions et reprises de provisions sont imputées au compte de résultat. La note 4 fournit des précisions sur les provisions du Fonds. Le principal d'un prêt jugé irrécouvrable ou d'un titre de participation impossible à récupérer est annulé par imputation sur les provisions correspondantes. Les montants recouverts après avoir été annulés sont crédités au compte de résultat.

**v Intérêts et dividendes**

Les intérêts sont comptabilisés sur la base de l'exercice. Le Fonds ne comptabilise pas en produits les revenus de prêts dont le recouvrement est incertain ou dont des échéances d'intérêt ou de principal sont impayées depuis plus de 180 jours dans le cas de prêts souverains ou depuis plus de 60 jours dans le cas de prêts non souverains. Les intérêts de ces prêts considérés comme non productifs ne sont enregistrés dans les produits qu'à l'encaissement.

Les dividendes sont comptabilisés à la date où ils sont reçus.

**3. Autres charges d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation comprennent les frais administratifs directement liés au fonctionnement du Fonds ainsi que les commissions dues à la Banque au titre de la gestion du Fonds et fixées à 3% de chaque versement reçu.

4. Provisions pour dépréciation	Prêts En milliers d'écus	Participations En milliers d'écus	Total prêts et participations En milliers d'écus	Garanties En milliers d'écus	<b>Total 1998 En milliers d'écus</b>	Total 1997 En milliers d'écus
<b>Charges au compte de résultat</b>						
Dotation aux provisions pour l'exercice :						
Provisions générales sur décaissements non remboursés	(1 133)	465	(668)	–	<b>(668)</b>	7 910
Provisions individualisées	1 143	–	1 143	30 031	<b>31 474</b>	–
<b>Exercice clos le 31 décembre 1998</b>	<b>310</b>	<b>465</b>	<b>775</b>	<b>30 031</b>	<b>30 806</b>	
Exercice clos le 31 décembre 1997	7 320	590	7 910	–		7 910

Variations des provisions	Prêts En milliers d'écus	Participations En milliers d'écus	Total prêts et participations En milliers d'écus	Garanties En milliers d'écus	<b>Total En milliers d'écus</b>
Au 1er janvier 1998	15 073	880	15 953	–	<b>15 953</b>
Dotation aux provisions	310	465	775	30 011	<b>30 786</b>
Ajustements de change	(829)	–	(829)	–	<b>(829)</b>
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>14 554</b>	<b>1 345</b>	<b>15 899</b>	<b>30 011</b>	<b>45 910</b>

Analyse :

Provisions générales sur décaissements non remboursés	14 554	1 345	15 899	–	<b>15 899</b>
Provisions pour pertes déduites des actifs	14 554	1 345	15 899	–	<b>15 899</b>
Provisions pour pertes sur investissements parallèles garantis	–	–	–	30 011	<b>30 011</b>
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>14 554</b>	<b>1 345</b>	<b>15 899</b>	<b>30 011</b>	<b>45 910</b>

Aux termes de l'article 5.04 i) des règles et règlements du Fonds, ce dernier prend à sa charge les pertes découlant des investissements qu'il finance ainsi que des investissements parallèles de la Banque jusqu'à concurrence d'un montant total de 75,0 millions de dollars des Etats-Unis au maximum, au-delà duquel les pertes sont supportées à parts égales par le Fonds et la Banque. En conséquence, une provision générale de 50% est constituée au titre des prêts et des prises de participation lors du décaissement. En 1998, une provision individualisée d'un montant total de 30,0 millions d'écus a été constituée après évaluation des faiblesses de la position financière d'un certain nombre de banques bénéficiaires du Programme pour les petites entreprises de Russie.

#### 5. Prêts et titres de participation

Décaissements non remboursés :	Prêts En milliers d'écus	Participations En milliers d'écus	<b>Total En milliers d'écus</b>
Au 1er janvier 1998	30 145	1 760	<b>31 905</b>
Décaissements	4 608	930	<b>5 538</b>
Remboursements	(5 449)	–	<b>(5 449)</b>
Ajustements de change	(1 638)	–	<b>(1 638)</b>
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>27 666</b>	<b>2 690</b>	<b>30 356</b>
Provisions au 31 décembre 1998	(14 554)	(1 345)	<b>(15 899)</b>
<b>Total net des provisions au 31 décembre 1998</b>	<b>13 112</b>	<b>1 345</b>	<b>14 457</b>
Total net des provisions au 31 décembre 1997	15 072	880	<b>15 952</b>
<b>Engagements non encore décaissés :</b>			
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>23 354</b>	<b>2 708</b>	<b>26 062</b>
Au 31 décembre 1997	10 562	3 802	14 364

Tous les prêts et participations sont destinés à la réalisation de projets en Russie.

Au 31 décembre 1998, le Fonds avait trois prêts non productifs d'une valeur de 1,5 million d'écus (1997 : 0) en raison d'arriérés de paiement d'intérêts et de principal. Des provisions individualisées de 1,4 million d'écus (1997 : 0) ont été constituées au titre de ces prêts.

## 6. Contributions

	1998 En milliers d'écus	1997 En milliers d'écus
Les contributions annoncées par les pays donateurs sont les suivantes :		
<b>Contributions cumulées reçues</b>		
Allemagne	9 843	5 698
Canada	2 707	761
Etats-Unis d'Amérique	2 480	2 480
France	5 323	5 323
Italie	8 401	6 719
Japon	21 162	21 162
Suisse	2 360	2 360
	<b>52 276</b>	<b>44 503</b>
<b>Contributions dues mais non encore reçues</b>		
Etats-Unis d'Amérique	4 287	-
	<b>4 287</b>	<b>-</b>
<b>Contributions annoncées mais non encore dues</b>		
Allemagne	-	1 196
France	2 144	-
	<b>2 144</b>	<b>1 196</b>
Au 31 décembre	<b>58 707</b>	<b>45 699</b>
	<b>En milliers d'écus</b>	<b>%</b>
<b>Total des contributions</b>		
Allemagne	9 843	16,8
Canada	2 707	4,6
Etats-Unis d'Amérique	6 767	11,6
France	7 467	12,7
Italie	8 401	14,3
Japon	21 162	36,0
Suisse	2 360	4,0
<b>Au 31 décembre</b>	<b>58 707</b>	<b>100,0</b>

## 7. Engagements

Au 31 décembre 1998, les engagements comprenaient 41,2 millions d'écus de garanties (1997 : 51,1 millions d'écus) et 26,1 millions d'écus d'engagements d'achat d'actions (1997 : 14,4 millions d'écus). Le montant correspondant aux garanties représente le risque

éventuel encouru par le Fonds en cas de pertes sur des investissements parallèles garantis par la Banque, de la manière indiquée à la note 4 ci-dessus.

## 8. Position de change nette en devises

	En milliers d'écus	Roubles russes En milliers d'écus	Dollars EU En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
<b>Actif</b>				
Créances sur les établissements de crédit	9	-	30 944	30 953
Autres actifs	-	-	925	925
Prêts	-	-	13 112	13 112
Titres de participation	-	1 345	-	1 345
Contributions dues mais non encore reçues	-	-	4 287	4 287
Contributions annoncées mais non encore dues	2 144	-	-	2 144
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 153</b>	<b>1 345</b>	<b>49 268</b>	<b>52 766</b>
<b>Passif</b>				
Autres passifs	(144)	-	(1 281)	(1 425)
Provisions pour pertes sur investissements parallèles garantis	-	-	(30 011)	(30 011)
<b>Total du passif</b>	<b>(144)</b>	<b>-</b>	<b>(31 292)</b>	<b>(31 436)</b>
<b>Position de change au 31 décembre 1998</b>	<b>(2 009)</b>	<b>1 345</b>	<b>17 976</b>	<b>21 330</b>
Position de change au 31 décembre 1997	(16 055)	1 760	52 451	38 156

Le Fonds utilise l'écu comme unité pour établir ses comptes annuels, mais ses activités sont comptabilisées en dollars des Etats-Unis.

9. Position de liquidité	Jusqu'à un mois En milliers d'écus	De un à trois mois En milliers d'écus	De trois mois à un an En milliers d'écus	De un an à cinq ans En milliers d'écus	Echéance non définie En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
<b>Actif</b>						
Créances sur les établissements de crédit	30 953	-	-	-	-	<b>30 953</b>
Autres actifs	213	606	106	-	-	<b>925</b>
Prêts	4 953	1 606	3 649	17 458	(14 554)	<b>13 112</b>
Titres de participation	-	-	-	-	1 345	<b>1 345</b>
Contributions dues mais non encore reçues	-	-	4 287	-	-	<b>4 287</b>
Contributions annoncées mais non encore dues	-	-	2 144	-	-	<b>2 144</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>36 119</b>	<b>2 212</b>	<b>10 186</b>	<b>17 458</b>	<b>(13 209)</b>	<b>52 766</b>
<b>Passif</b>						
Autres passifs	-	(144)	-	-	(1 281)	<b>(1 425)</b>
Provisions pour pertes sur investissements parallèles garantis	-	-	-	-	(30 011)	<b>(30 011)</b>
Ressources des contribuants	-	-	-	-	(21 330)	<b>(21 330)</b>
<b>Total du passif et des ressources des contribuants</b>	<b>-</b>	<b>(144)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(52 622)</b>	<b>(52 766)</b>
<b>Position de liquidité au 31 décembre 1998</b>	<b>36 119</b>	<b>2 068</b>	<b>10 186</b>	<b>17 458</b>	<b>(65 831)</b>	<b>-</b>
<b>Position de liquidité cumulée au 31 décembre 1998</b>	<b>36 119</b>	<b>38 187</b>	<b>48 373</b>	<b>65 831</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Position de liquidité cumulée au 31 décembre 1997	21 156	21 405	30 936	52 465	-	-

## 10. Information sectorielle

Conformément aux normes comptables internationales (Norme 14), le secteur primaire du Fonds est le produit et le secteur secondaire la répartition géographique. Au 31 décembre 1998, les activités du Fonds portaient essentiellement sur un seul produit

(opérations bancaires) et une seule région (Russie). Il n'est donc pas nécessaire de fournir d'autres renseignements.

**Rapport des auditeurs à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement**

Nous avons procédé à l'audit du bilan du Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie ainsi que du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie y relatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 1998 qui figurent aux pages 98 à 102. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière du Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie au 31 décembre 1998, ainsi que de son résultat d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec les normes comptables internationales.



**Arthur Andersen**  
Londres, le 9 mars 1999

# Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie

## Etat des variations de la situation financière

Exercice clos le 31 décembre 1998

	Note	31 décembre 1998 En milliers d'écus	31 décembre 1997 En milliers d'écus
Report		21 825	7 439
Contributions reçues	3	1 600	23 545
Intérêts et produits assimilés		885	996
Contributions versées par le Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie		-	375
		<b>24,310</b>	<b>32,355</b>
Décaissements	4	(9 330)	(12 138)
Autres charges d'exploitation	5	(50)	(721)
Solde des opérations de change		(289)	2 329
<b>Solde disponible</b>		<b>14 641</b>	<b>21 825</b>

## Bilan

Au 31 décembre 1998

	Note	31 décembre 1998 En milliers d'écus	31 décembre 1997 En milliers d'écus
<b>Actif</b>			
Créances sur les établissements de crédit	6	14 627	21 750
Autres actifs		54	97
<b>Total de l'actif</b>		<b>14 681</b>	<b>21 847</b>
<b>Passif</b>			
Solde non alloué du Fonds		12 675	9 191
Solde alloué du Fonds	4	1 966	12 634
		<b>14 641</b>	<b>21 825</b>
Autres passifs		40	22
<b>Total du passif</b>		<b>14 681</b>	<b>21 847</b>

## Annexe aux comptes annuels

### 1. Création du Fonds spécial

La création du Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie (le "Fonds") a été approuvée par le Conseil d'administration (le "Conseil") de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (la "Banque") lors de sa réunion du 18 octobre 1993. La gestion du Fonds est notamment régie par les dispositions de ses règles et règlements, également approuvés par le Conseil à cette date. Le 14 juillet 1994, le Conseil a approuvé un amendement aux règles et règlements selon lequel le Fonds serait désormais libellé non plus en écus mais en dollars des Etats-Unis. La phase pleinement opérationnelle du Programme du Fonds pour les petites entreprises de Russie a été approuvée par le Conseil à sa réunion du 30 août 1995 et la version révisée des règles et règlements, compte tenu du passage à la phase opérationnelle, a été approuvée par le Conseil le 1er avril 1996.

Le Fonds a été créé en vertu de l'Article 18 de l'Accord portant création de la Banque. Il a pour objet de financer des activités de coopération technique liées à la conception et à la mise en oeuvre des opérations des phases pilote, pilote prolongée et opérationnelle du Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie.

### 2. Principes comptables retenus

#### i Normes et conventions comptables

Les comptes annuels ont été établis selon la convention du coût historique. Les contributions et décaissements sont enregistrés à la date du paiement. Le produit des intérêts et les charges d'exploitation sont enregistrés sur la base de l'exercice.

#### ii Monnaies

Les actifs et passifs libellés dans des monnaies autres que l'écu sont convertis en écus au cours du marché en vigueur au 31 décembre 1998. Les transactions effectuées dans des monnaies autres que l'écu, y compris les décaissements, sont converties en écus sur la base des taux de change en vigueur à la fin du mois. Les engagements sont convertis en écus au cours du marché en vigueur au 31 décembre 1998.

Les gains ou pertes de change résultant de la conversion des actifs, des passifs et des transactions de l'exercice sont portés à l'état des variations de la situation financière du Fonds.

A l'avenir, l'unité utilisée pour établir les comptes annuels sera l'euro, qui remplace l'écu depuis le 1er janvier 1999.

#### iii Projets achevés

Un projet est considéré comme achevé lorsque tous les consultants qui y ont pris part ont satisfait à toutes leurs obligations contractuelles et que toutes les factures se rapportant au projet ont été présentées au paiement.

Une fois un projet achevé, tous les montants engagés non déboursés sont décaissés au solde non alloué du Fonds.

## 3. Contributions reçues

	1998 En milliers d'écus	1997 En milliers d'écus
Les contributions annoncées par les pays donateurs pendant l'exercice sont indiquées ci-après :		
<b>Contributions reçues</b>		
Allemagne	1 561	-
Canada	-	2 849
Etats-Unis d'Amérique	-	18 546
France	-	1 261
Royaume-Uni	39	889
<b>Au 31 décembre</b>	<b>1 600</b>	<b>23 545</b>
<b>Contributions annoncées mais non encore dues</b>		
Allemagne	-	299
France	2 144	-
<b>Au 31 décembre</b>	<b>2 144</b>	<b>299</b>

## 4. Solde alloué et décaissements du Fonds

Le solde alloué du Fonds correspond à tous les engagements approuvés par la Banque conformément aux conditions énoncées dans l'accord relatif au Fonds, nets des décaissements cumulés.

	Engagements approuvés En milliers d'écus	Décaissements En milliers d'écus	Solde alloué du Fonds En milliers d'écus
<b>Projets en cours de réalisation</b>			
Au 1er janvier 1998	28 050	15 416	12 634
Mouvements de l'exercice	(11 529)	(861)	(10 668)
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>16 521</b>	<b>14 555</b>	<b>1 966</b>
<b>Projets achevés</b>			
Au 1er janvier 1998	10 770	10 770	-
Mouvements de l'exercice	10 191	10 191	-
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>20 961</b>	<b>20 961</b>	<b>-</b>
<b>Total des projets</b>			
Au 1er janvier 1998	38 820	26 186	12 634
Mouvements de l'exercice	(1 338)	9 330	(10 668)
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>37 482</b>	<b>35 516</b>	<b>1 966</b>

## 5. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent les frais administratifs directement liés au fonctionnement du Fonds ainsi que les commissions dues à la Banque au titre de la gestion du Fonds et fixées à 3% de chaque versement reçu.

## 6. Créances sur les établissements de crédit

Toutes les créances sur les établissements de crédit sont des dépôts à vue et sont libellées en dollars des Etats-Unis.

**Rapport des auditeurs à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement**

Nous avons procédé à l'audit du bilan du Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie ainsi que de l'état des variations de sa situation financière pour l'exercice clos le 31 décembre 1998 qui figurent aux pages 103 à 104. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière du Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie au 31 décembre 1998, ainsi que de l'état du solde du Fonds pour l'exercice clos à cette date, sur la base des principes énoncés dans la note 2.



Arthur Andersen  
Londres, le 9 mars 1999

# Fonds spécial d'investissement pour les microentreprises de Moldova

## Compte de résultat

Exercice clos le 31 décembre 1998

	Note	31 décembre 1998 En milliers d'écus	31 décembre 1997 En milliers d'écus
Intérêts et produits assimilés			
Prêts		83	26
Autres		28	63
Commissions nettes perçues		3	6
Solde des opérations de change		(52)	159
Autres charges d'exploitation	3	(10)	(39)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>52</b>	<b>215</b>
Dotations aux provisions pour dépréciation	4	(281)	(303)
<b>Perte de l'exercice</b>		<b>(229)</b>	<b>(88)</b>

## Bilan

Au 31 décembre 1998

	Note	31 décembre 1998 En milliers d'écus	31 décembre 1997 En milliers d'écus
<b>Actif</b>			
Créances sur les établissements de crédit		366	892
Autres actifs		32	20
Prêts	5	570	319
<b>Total de l'actif</b>		<b>968</b>	<b>1 231</b>
<b>Passif</b>			
Autres passifs		5	39
Contributions	6	1 261	1 261
Réserves		(69)	19
Perte de l'exercice		(229)	(88)
Ressources des contributeurs		963	1 192
<b>Total du passif et des ressources des contributeurs</b>		<b>968</b>	<b>1 231</b>
<b>Instruments hors bilan</b>			
Engagements	7	1 372	1 287

## Etat des variations des ressources des contributeurs

Exercice clos le 31 décembre 1998

	Contributions En milliers d'écus	Bénéfice/(perte) cumulé En milliers d'écus	Perte de l'exercice En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Au 31 décembre 1996	1 261	-	19	1 280
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	-	19	(19)	-
Perte de l'exercice	-	-	(88)	(88)
Au 31 décembre 1997	1 261	19	(88)	1 192
Perte reportée de l'exercice précédent	-	(88)	88	-
Perte de l'exercice	-	-	(229)	(229)
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>1 261</b>	<b>(69)</b>	<b>(229)</b>	<b>963</b>

## Tableau des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 1998

	En milliers d'écus	31 décembre 1998 En milliers d'écus	En milliers d'écus	31 décembre 1997 En milliers d'écus
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>				
Perte d'exploitation au titre de l'exercice	(229)		(88)	
Ajustements pour :				
Provisions pour dépréciation	281		303	
Variations des taux de change sur les provisions	(31)		3	
Bénéfice d'exploitation avant évolution des actifs d'exploitation	21		218	
Augmentation des actifs d'exploitation :				
Intérêts à recevoir	(12)		(15)	
(Diminution)/augmentation des autres passifs	(34)		38	
<b>Flux nets de trésorerie (utilisés dans)/provenant des activités d'exploitation</b>		<b>(25)</b>		<b>241</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de placement</b>				
Produit du remboursement de prêts	55		-	
Avances de fonds pour prêts	(556)		(612)	
<b>Flux de trésorerie utilisés dans des activités de placement</b>		<b>(501)</b>		<b>(612)</b>
<b>Diminution nette des disponibilités</b>		<b>(526)</b>		<b>(371)</b>
<b>Disponibilités au 1er janvier</b>		<b>892</b>		<b>1 263</b>
<b>Disponibilités au 31 décembre</b>		<b>366</b>		<b>892</b>

## Annexe aux comptes annuels

### 1. Création du Fonds spécial

Le Fonds spécial d'investissement pour les microentreprises de Moldova (le "Fonds") a été créé et est géré conformément aux dispositions d'un accord en date du 3 septembre 1996 (l' "Accord portant création du Fonds") conclu entre la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (la "Banque") et le Gouvernement suisse (le "Gouvernement" ou le "Gouvernement suisse").

Le Fonds a été créé en vertu de l'Article 18 de l'Accord portant création de la Banque. Il a pour objet de promouvoir le développement du secteur des microentreprises en appuyant les petites et moyennes entreprises de Moldova.

### 2. Principes comptables retenus

#### i Normes et conventions comptables

Les comptes annuels ont été établis selon la convention du coût historique et conformément aux normes comptables internationales.

#### ii Monnaies

Les actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies autres que l'écu sont convertis en écus au cours du marché en vigueur au 31 décembre 1998. Les postes non monétaires sont convertis en écus aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les contributions reçues sont converties en écus au cours en vigueur à la date de la transaction.

Les gains ou pertes de change résultant de la conversion des actifs, des passifs et des transactions de l'exercice sont portés au compte de résultat.

A l'avenir, l'unité utilisée pour établir les comptes annuels sera l'euro, qui remplace l'écu depuis le 1er janvier 1999.

### 4. Provisions pour dépréciation

#### Charges au compte de résultat

Dotation aux provisions pour l'exercice :

Provisions générales sur décaissements non remboursés

Prêts  
En milliers  
d'écus

281

#### Exercice clos le 31 décembre 1998

281

Période achevée le 31 décembre 1997

303

#### Variations des provisions

Au 1er janvier 1998

319

Dotations aux provisions

281

Ajustements de change

(31)

#### Au 31 décembre 1998

569

Aux termes de l'article 5.04 des règles et règlements du Fonds, ce dernier prend à sa charge les pertes découlant des investissements qu'il finance ainsi que des investissements parallèles de la Banque jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 75% au maximum

#### iii Provisions pour dépréciation

Des provisions individualisées sont constituées sur certains prêts et avances d'après une estimation prudente de la fraction du solde restant dû dont le recouvrement est incertain. Des provisions de caractère général sont constituées pour les pertes éventuelles qui, sans être individuellement identifiées, sont considérées inhérentes au portefeuille d'engagements de caractère contractuel (y compris les garanties) et prêts à la date du bilan. Les dotations aux provisions et reprises de provisions sont imputées au compte de résultat. La note 4 fournit des précisions sur les provisions du Fonds. Le principal d'un prêt jugé irrécouvrable est annulé par imputation sur les provisions correspondantes. Les montants recouverts après avoir été annulés sont crédités au compte de résultat.

#### iv Intérêts et commissions

Les intérêts sont comptabilisés sur la base de l'exercice. Le Fonds ne comptabilise pas en produits les revenus de prêts dont le recouvrement est incertain ou dont des échéances d'intérêt ou de principal sont impayées depuis plus de 180 jours dans le cas de prêts souverains ou depuis plus de 60 jours dans le cas de prêts non souverains. Les intérêts de ces prêts considérés comme non productifs ne sont enregistrés dans les produits qu'à l'encaissement. Les commissions d'engagement sont comptabilisées dans les produits sur la durée de l'engagement. Les commissions d'engagement au titre de services fournis sur une période déterminée sont comptabilisées dans les produits sur la durée de l'engagement ou des prestations fournies.

### 3. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent les frais administratifs directement liés au fonctionnement du Fonds ainsi que les commissions dues à la Banque au titre de la gestion du Fonds et fixées à 3% de chaque contribution reçue.

de la valeur du Fonds, au-delà duquel les pertes sont supportées à parts égales par le Fonds et la Banque. En conséquence, une provision générale de 50% est constituée au titre des prêts lors du décaissement.

### 5. Prêts

#### Décaissements non remboursés :

Au 1er janvier 1998

638

Décaissements

590

Remboursements

(55)

Ajustements de change

(34)

#### Au 31 décembre 1998

1 139

Provisions au 31 décembre 1998

(569)

#### Total net des provisions au 31 décembre 1998

570

Total net des provisions au 31 décembre 1997

319

#### Montants engagés mais non encore décaissés :

##### Au 31 décembre 1998

178

Au 31 décembre 1997

87

Tous les prêts sont destinés à la réalisation de projets en Moldova.

## 6. Contributions

Les contributions payables conformément à l'Accord portant création au Fonds ont été intégralement reçues du Gouvernement suisse en 1996.

## 7. Engagements

Au 31 décembre 1998, les engagements comprenaient des garanties et des engagements de prêts non encore décaissés. Le montant correspondant aux garanties représente le risque éventuel encouru par le Fonds en cas de pertes sur les placements parallèles garantis par la Banque, de la manière indiquée plus haut à la note 4. La garantie est limitée au montant total des contributions au Fonds.

## 8. Position de change nette en devises

	Ecus En milliers d'écus	Dollars EU En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
<b>Actif</b>			
Créances sur les établissements de crédit	-	366	<b>366</b>
Autres actifs	-	32	<b>32</b>
Prêts	-	570	<b>570</b>
<b>Total de l'actif</b>	-	968	<b>968</b>
<b>Passif</b>			
Autres passifs	(5)	-	<b>(5)</b>
<b>Total du passif</b>	(5)	-	<b>(5)</b>
<b>Position de change au 31 décembre 1998</b>	<b>(5)</b>	<b>968</b>	<b>963</b>
Position de change au 31 décembre 1997	(358)	1 550	1 192

Le Fonds utilise l'écu comme unité de mesure pour la présentation de ses états financiers, mais les activités du Fonds sont comptabilisées en dollars des Etats-Unis.

## 9. Position de liquidité

	Jusqu'à un mois En milliers d'écus	De un à trois mois En milliers d'écus	De un an à cinq ans En milliers d'écus	Echéance non définie En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
<b>Actif</b>					
Créances sur les établissements de crédit	366	-	-	-	<b>366</b>
Autres actifs	1	31	-	-	<b>32</b>
Prêts	-	-	1 139	(569)	<b>570</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>367</b>	<b>31</b>	<b>1 139</b>	<b>(569)</b>	<b>968</b>
<b>Passif</b>					
Autres passifs	-	(5)	-	-	<b>(5)</b>
Ressources des contributeurs	-	-	-	(963)	<b>(963)</b>
<b>Total du passif et des ressources des contributeurs</b>	-	<b>(5)</b>	-	<b>(963)</b>	<b>(968)</b>
<b>Position de liquidité au 31 décembre 1998</b>	<b>367</b>	<b>26</b>	<b>1 139</b>	<b>(1 532)</b>	-
<b>Position de liquidité cumulée au 31 décembre 1998</b>	<b>367</b>	<b>393</b>	<b>1 532</b>	-	-
Position de liquidité cumulée au 31 décembre 1997	896	873	1 511	-	-

## 10. Information sectorielle

Conformément aux normes comptables internationales (Norme 14), le secteur primaire du Fonds est le produit et le secteur secondaire la répartition géographique. Au 31 décembre 1998, les activités du Fonds portaient essentiellement sur un seul produit

(opérations bancaires) et une seule région (Moldova). Il n'est donc pas nécessaire de fournir d'autres renseignements.

### Rapport des auditeurs à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Nous avons procédé à l'audit du bilan du Fonds spécial d'investissement pour les microentreprises de Moldova ainsi que du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie et relatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 1998 qui figurent aux pages 105 à 107. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière du Fonds spécial d'investissement pour les microentreprises de Moldova au 31 décembre 1998, ainsi que de son résultat d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec les normes comptables internationales.



Arthur Andersen  
Londres, le 9 mars 1999

# Fonds spécial de coopération technique de la BERD

## Etat des variations de la situation financière

Exercice clos le 31 décembre 1998		31 décembre 1998 En milliers d'écus	31 décembre 1997 En milliers d'écus
	Note		
Solde reporté		615	247
Contributions reçues	3	21	452
Intérêts et produits assimilés		19	12
		655	711
Décassements	4	(240)	(84)
Autres charges d'exploitation	5	(19)	(12)
<b>Solde disponible</b>		<b>396</b>	<b>615</b>

## Bilan

Au 31 décembre 1998		31 décembre 1998 En milliers d'écus	31 décembre 1997 En milliers d'écus
	Note		
<b>Actif</b>			
Créances sur les établissements de crédit	6	401	618
Autres actifs		1	2
<b>Total de l'actif</b>		<b>402</b>	<b>620</b>
<b>Passif</b>			
Solde non alloué du Fonds		97	447
Solde alloué du Fonds	4	299	168
		396	615
Autres passifs		6	5
<b>Total du passif</b>		<b>402</b>	<b>620</b>

## Annexe aux comptes annuels

### 1. Création du Fonds spécial de coopération technique de la BERD

La création du Fonds spécial de coopération technique de la BERD (le "Fonds") a été approuvée par le Conseil d'administration (le "Conseil") de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (la "Banque") lors de sa réunion des 12 et 13 septembre 1995. Le Fonds est géré conformément aux dispositions de ses règles et règlements, également approuvés par le Conseil à cette réunion. Il est devenu opérationnel en juin 1996 après réception de la première contribution.

Le Fonds a été créé en vertu de l'Article 18 de l'Accord portant création de la Banque. Il a pour objet de financer des projets de coopération technique dans les pays d'opérations de la Banque.

### 2. Principes comptables retenus

#### i Normes et conventions comptables

Les comptes annuels ont été établis selon la convention du coût historique. Les contributions et décaissements sont enregistrés en date de paiement. Le produit des intérêts et les charges d'exploitation sont enregistrés sur la base de l'exercice.

#### ii Monnaies

Les décaissements effectués dans d'autres monnaies que l'écu sont convertis en écus aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les engagements nets des décaissements pris dans des monnaies autres que l'écu sont convertis au cours du marché en vigueur au 31 décembre 1998.

A l'avenir, l'unité utilisée pour établir les comptes annuels du Fonds sera l'euro, qui remplace l'écu depuis le 1er janvier 1999.

#### iii Projets achevés

Un projet est dit achevé lorsque tous les consultants qui y ont pris part ont rempli toutes leurs obligations contractuelles, et que toutes les factures s'y rapportant ont été présentées au paiement.

Dès qu'un projet est achevé, tous les montants engagés et non décaissés sont portés au poste "Solde non alloué du Fonds".

### 3. Contributions reçues

Les contributions reçues dans le courant de l'année comprennent des remboursements effectués par divers bénéficiaires du secteur privé. Conformément aux règles et règlements du Fonds, des contributions ne peuvent être reçues que des donateurs qui ont signé un accord de contribution avec la Banque. Au 31 décembre 1998, les neuf donateurs ci-après avaient signé un accord de ce type :

Canada  
Finlande  
Irlande  
Israël  
Norvège  
Portugal  
Royaume-Uni  
Suède  
Suisse

## 4. Solde alloué du Fonds et décaissements

Le solde alloué du Fonds représente tous les engagements approuvés par la Banque conformément à l'Accord portant création du Fonds, nets des décaissements cumulés.

	Engagements approuvés En milliers d'écus	Décaissements En milliers d'écus	Solde alloué du Fonds En milliers d'écus
<b>Projets en cours de réalisation</b>			
Au 1er janvier 1998	252	84	168
Variations au cours de l'année	157	26	131
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>409</b>	<b>110</b>	<b>299</b>
<b>Projets achevés</b>			
Au 1er janvier 1998	-	-	-
Variations au cours de l'année	214	214	-
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>214</b>	<b>214</b>	<b>-</b>
<b>Total des projets</b>			
Au 1er janvier 1998	252	84	168
Variations au cours de l'année	371	240	131
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>623</b>	<b>324</b>	<b>299</b>

## 5. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent les frais administratifs directement liés au fonctionnement du Fonds ainsi que les commissions dues à la Banque au titre de la gestion du Fonds. Le niveau des commissions de gestion est fixé de manière à ne pas dépasser le produit des intérêts, net des frais administratifs directs.

## 6. Créances sur les établissements de crédit

Toutes les créances sur les établissements de crédit sont des dépôts à vue et sont libellées en écus.

**Rapport des auditeurs à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement**

Nous avons procédé à l'audit du bilan du Fonds spécial de coopération technique de la BERD, ainsi que des variations de sa situation financière pour l'exercice clos le 31 décembre 1998 qui figurent aux pages 108 et 109. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière du Fonds spécial de coopération technique de la BERD au 31 décembre 1998, ainsi que de l'état du solde du Fonds pour l'exercice clos à cette date, sur la base des principes énoncés dans la note 2.



**Arthur Andersen**  
Londres, le 9 mars 1999

## Fonds spécial d'investissement pour le financement intermédiaire

**Compte de résultat**

Exercice clos le 31 décembre 1998

	Note	31 décembre 1998 En milliers d'écus	31 décembre 1997 En milliers d'écus
Intérêts et produits assimilés			
Autres intérêts		110	29
Solde des opérations de change		(217)	68
Autres frais d'exploitation	3	(65)	(14)
<b>(Perte)/bénéfice brut d'exploitation</b>		<b>(172)</b>	<b>83</b>
Dotations aux provisions	4	-	(62)
<b>(Perte)/bénéfice de l'exercice</b>		<b>(172)</b>	<b>21</b>

**Bilan**

Au 31 décembre 1998

	Note	31 décembre 1998 En milliers d'écus	31 décembre 1997 En milliers d'écus
<b>Actif</b>			
Créances sur les établissements de crédit		4 246	1 063
Autres actifs		15	2
Titres de participation	5	1 470	1 470
Contributions annoncées mais non encore dues	6	6 859	-
<b>Total de l'actif</b>		<b>12 590</b>	<b>2 535</b>
<b>Passif</b>			
Autres passifs		51	760
Provisions pour risques généraux de portefeuille	4	17	17
Contributions	6	12 673	1 737
Réserves		21	-
(Perte)/bénéfice de l'exercice		(172)	21
<b>Ressources des contributeurs</b>		<b>12 522</b>	<b>1 758</b>
<b>Total du passif et des ressources des contributeurs</b>		<b>12 590</b>	<b>2 535</b>
<b>Instruments hors bilan</b>			
Engagements	5	243	240

**Etat des variations des ressources des contributeurs**

Exercice clos le 31 décembre 1998

	Contributions En milliers d'écus	Bénéfice cumulé En milliers d'écus	Bénéfice/(perte) de l'exercice En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Accords de contribution	1 737	-	-	1 737
Bénéfice de l'exercice	-	-	21	21
Au 31 décembre 1997	1 737	-	21	1 758
Accords de contribution	10 936	-	-	10 936
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	-	21	(21)	-
Perte de l'exercice	-	-	(172)	(172)
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>12 673</b>	<b>21</b>	<b>(172)</b>	<b>12 522</b>

**Tableau des flux de trésorerie**

Exercice clos le 31 décembre 1998

	En milliers d'écus	31 décembre 1998 En milliers d'écus	31 décembre 1997 En milliers d'écus	En milliers d'écus
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>				
Bénéfice/(perte) d'exploitation de l'exercice	(172)		21	
Ajustements pour :				
Dotations aux provisions	-		62	
Bénéfice/(perte) d'exploitation avant évolution des actifs d'exploitation	(172)		83	
Augmentation des passifs d'exploitation :				
Augmentation des intérêts à recevoir	(13)		(2)	
Augmentation des autres passifs	41		10	
<b>Flux de trésorerie nets (utilisés dans)/provenant des activités d'exploitation</b>		<b>(144)</b>		<b>91</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de placement</b>				
Avances de fonds pour titres de participation	(750)		(765)	
<b>Flux nets de trésorerie utilisés dans les activités de placement</b>		<b>(750)</b>		<b>(765)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>				
Contributions	4 077		1 737	
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>4 077</b>		<b>1 737</b>
<b>Augmentation nette des disponibilités</b>		<b>3 183</b>		<b>1 063</b>
<b>Disponibilités au 1er janvier</b>		<b>1 063</b>		<b>-</b>
<b>Disponibilités au 31 décembre</b>		<b>4 246</b>		<b>1 063</b>

## Annexe aux comptes annuels

### 1. Création du Fonds spécial d'investissement pour le financement intermédiaire

La création du Fonds spécial d'investissement pour le financement intermédiaire (le "Fonds") a été approuvée par le Conseil d'administration (le "Conseil") de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (la "Banque") lors de sa réunion du 16 décembre 1996. Le Fonds est géré conformément aux dispositions de ses règles et règlements, également approuvés par le Conseil à cette date. Il est devenu opérationnel le 22 mai 1997 après réception de la première contribution.

Le Fonds a été créé en vertu de l'Article 18 de l'Accord portant création de la Banque. Il a pour objet d'aider les intermédiaires financiers dans les pays d'opérations de la Banque en prenant des titres de participation à leur capital.

### 2. Principes comptables retenus

#### i Normes et conventions comptables

Les comptes annuels ont été établis selon la convention du coût historique et conformément aux normes comptables internationales.

#### ii Monnaies

Les actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies autres que l'écu sont convertis en écus au cours du marché en vigueur au 31 décembre 1998. Les postes non monétaires sont convertis en écus aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les contributions reçues sont converties en écus aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les contributions échues sont converties en écus au cours du marché au 31 décembre 1998.

Les gains ou pertes de change résultant de la conversion des actifs, des passifs et des transactions de l'exercice sont portés au compte de résultat.

A l'avenir, l'unité utilisée pour établir les comptes annuels du Fonds sera l'euro, qui remplace l'écu depuis le 1er janvier 1999.

### 4. Provisions pour dépréciation et risques généraux de portefeuille

	<b>1998</b>	1997
	<b>Participations</b>	Participations
	<b>En milliers</b>	En milliers
	<b>d'écus</b>	d'écus
<b>Charges au compte de résultat</b>		
Dotations aux provisions pour l'exercice :		
Provisions générales sur		
Décaissements non remboursés	-	45
Engagements non décaissés	-	4
Risques de portefeuille	-	13
<b>Exercice clos le 31 décembre 1998</b>	<b>-</b>	
Exercice clos le 31 décembre 1997		62

	<b>Participations</b>
	<b>En milliers</b>
	<b>d'écus</b>
<b>Variations des provisions</b>	
Au 1er janvier 1998	62
Dotations aux provisions	-
Ajustements de change	-
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>62</b>
<i>Analyse :</i>	
Provisions générales aux décaissements non remboursés	45
Provisions pour pertes déduites des actifs	45
Provisions générales sur engagements non décaissés	4
Risques de portefeuille	13
Provisions pour risques généraux de portefeuille	17
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>62</b>

Les dotations aux provisions générales relatives aux actifs à risque non souverain sont constituées en deux temps, sur la base de l'évaluation des risques. Une dotation initiale équivalant à 50% de la provision est effectuée lors de l'engagement et le solde de 50% est provisionné lors du décaissement. La provision constituée lors des engagements ainsi qu'une

#### iii Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au coût d'acquisition. Les dividendes sont comptabilisés à la date où ils sont reçus.

#### iv Provisions pour dépréciation et risques généraux de portefeuille

Pour les titres de participation, les provisions individualisées qui sont constituées correspondent à une évaluation de toute dépréciation durable. Les dotations générales pour pertes éventuelles sur les actifs à risque non souverain sont effectuées en deux temps, lors de l'engagement et lors du décaissement. Des provisions pour risques généraux de portefeuille sont constituées pour les pertes qui, sans être individuellement identifiées, sont considérées comme inhérentes à tout portefeuille d'engagements contractuels, y compris les titres de participation, à la date du bilan. Les dotations aux provisions et reprises de provisions sont imputées au compte de résultat. La note 4 contient des précisions sur les provisions du Fonds. Le principal d'un titre de participation impossible à récupérer est annulé par imputation sur les provisions correspondantes. Les montants recouverts après avoir été annulés sont crédités au compte de résultat.

### 3. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent les frais administratifs directement liés au fonctionnement du Fonds ainsi que les commissions dues à la Banque au titre de la gestion du Fonds et calculées conformément aux accords de contribution passés avec les différents donateurs.

provision pour risques de portefeuille de 0,75% de tous les engagements, nets de remboursements, sont portées au poste "Provisions pour risques généraux de portefeuille". Les provisions générales faites lors du décaissement ainsi que les provisions individualisées apparaissent à l'actif comme déductions au poste "Titres de participation".

## 5. Titres de participation

	Participations En milliers d'écus
<b>Décaissements non remboursés :</b>	
Au 1er janvier 1998	1 515
Décaissements	-
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>1 515</b>
Provisions au 31 décembre 1998	(45)
<b>Total net des provisions au 31 décembre 1998</b>	<b>1 470</b>
Total net des provisions au 31 décembre 1997	1 470
<b>Montants engagés et non décaissés :</b>	
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>243</b>
Au 31 décembre 1997	240

Tous les titres de participation sont destinés à la réalisation de projets en Slovaquie.

## 6. Contributions

	1998 En milliers d'écus	1997 En milliers d'écus
Les contributions annoncées par les pays donateurs sont indiquées ci-après :		
<b>Contributions cumulées reçues</b>		
Etats-Unis d'Amérique	1 737	1 737
Taipei chinois	4 077	-
	<b>5 814</b>	<b>1 737</b>
<b>Contributions annoncées mais non encore dues</b>		
Taipei chinois	6 859	-
	<b>6 859</b>	<b>-</b>
<b>Au 31 décembre</b>	<b>12 673</b>	<b>1 737</b>
	<b>En milliers d'écus</b>	<b>%</b>
Etats-Unis d'Amérique	1 737	13,7
Taipei chinois	10 936	86,3
<b>Au 31 décembre</b>	<b>12 673</b>	<b>100,0</b>

## 7. Position de change nette en devises

	En milliers d'écus	Florins néerlandais En milliers d'écus	Tolars slovaques En milliers d'écus	Dollars EU En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
<b>Actif</b>					
Créances sur les établissements de crédit	-	255	-	3 991	4 246
Autres actifs	-	1	-	14	15
Titres de participation	-	-	1 470	-	1 470
Contributions annoncées mais non encore dues	-	-	-	6 859	6 859
<b>Total de l'actif</b>	<b>-</b>	<b>256</b>	<b>1 470</b>	<b>10 864</b>	<b>12 590</b>
<b>Passif</b>					
Autres passifs	(47)	-	-	(4)	(51)
Provisions pour risques généraux de portefeuille	(17)	-	-	-	(17)
<b>Total du passif</b>	<b>(64)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(4)</b>	<b>(68)</b>
<b>Position de change au 31 décembre 1998</b>	<b>(64)</b>	<b>256</b>	<b>1 470</b>	<b>10 860</b>	<b>12 522</b>
Position de change au 31 décembre 1997	(63)	862	765	194	1 758

Le Fonds utilise l'écu comme unité pour établir ses comptes annuels, mais ses activités sont comptabilisées en dollars des Etats-Unis.

8. Position de liquidité	Jusqu'à un mois En milliers d'écus	De un à trois mois En milliers d'écus	Echéance non définie En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
<b>Actif</b>				
Créances sur les établissements de crédit	4 246	-	-	4 246
Autres actifs	15	-	-	15
Titres de participation	-	-	1 470	1 470
Contributions annoncées mais non encore dues	-	-	6 859	6 859
<b>Total de l'actif</b>	<b>4 261</b>	<b>-</b>	<b>8 329</b>	<b>12 590</b>
<b>Passif</b>				
Autres passifs	-	(51)	-	(51)
Provisions pour risques généraux de portefeuille	-	-	(17)	(17)
Ressources des contributeurs	-	-	(12 522)	(12 522)
<b>Total du passif et des ressources des contributeurs</b>	<b>-</b>	<b>(51)</b>	<b>(12 539)</b>	<b>(12 590)</b>
<b>Position de liquidité au 31 décembre 1998</b>	<b>4 261</b>	<b>(51)</b>	<b>(4 210)</b>	<b>-</b>
<b>Position de liquidité cumulée au 31 décembre 1998</b>	<b>4 261</b>	<b>4 210</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Position de liquidité cumulée au 31 décembre 1997	315	305	-	-

## 9. Information sectorielle

Conformément aux normes comptables internationales (Norme 14), le secteur primaire du Fonds est le produit, et le secteur secondaire la répartition géographique. Au 31 décembre 1998, les activités du Fonds portaient essentiellement sur un seul produit

(opérations bancaires) et une seule région (Slovénie). Il n'est donc pas nécessaire de fournir d'autres renseignements.

### Rapport des auditeurs à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Nous avons procédé à l'audit du bilan du Fonds spécial d'investissement pour le financement intermédiaire, ainsi que du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie y relatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 1998 qui figurent aux pages 110 à 113. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière du Fonds spécial d'investissement pour le financement intermédiaire au 31 décembre 1998, ainsi que de son résultat d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec les normes comptables internationales.



Arthur Andersen  
Londres, le 9 mars 1999

# Projets approuvés en 1998

au 31 décembre 1998

## Albanie

### Fonds de placement pour la reconstruction de l'Albanie

Première institution financière non bancaire de l'Albanie qui consent aux PME des financements à moyen ou à long terme.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 15 septembre

Financements approuvés 6,0 • Investissement total 14,6

## Arménie

### Privatisation d'ArmenTel

Expansion et modernisation du réseau national des télécommunications. Première privatisation d'un service public en Arménie et, de loin, l'investissement étranger direct le plus important.

Télécommunications • B/O • Prise de participation

Approuvé le 21 juillet

Financements approuvés 66,5 • Investissement total 250,9

## Azerbaïdjan

### Projet pétrolier de Chirag

Phase de démarrage de l'exploitation du gisement pétrolier de Chirag, par un consortium international, pour augmenter la production et l'exportation de pétrole brut de l'Azerbaïdjan.

Production de pétrole et de gaz • A/1 • Prêt

Approuvé le 14 juillet

### AMOCO Caspian Sea Finance Ltd

Signé le 17 décembre

Financements approuvés 28,2 • Investissement total 513,4

### LUKOIL Overseas

Signé le 30 décembre

Financements approuvés 16,5 • Investissement total 302,0

### Turkish Petroleum

Signé le 17 décembre

Financements approuvés 11,2 • Investissement total 203,5

### UNOCAL

Signé le 17 décembre

Financements approuvés 16,6 • Investissement total 303,6

### Early Oil Finance Co

Signé le 17 décembre

Financements approuvés 13,2 • Investissement total 241,1

## Bosnie-Herzégovine

### Projet de reconstruction d'urgence des télécommunications

Rétablissement de l'accès aux services de télécommunications dans les régions endommagées par la guerre. Préparation à la restructuration du secteur et à sa privatisation.

Télécommunications • B/O • Prêt

Approuvé le 28 avril • Signé le 3 juin

Financements approuvés 18,1 • Investissement total 43,8

## Bulgarie

### Domaine Boyar A.D.

Modernisation et expansion des installations de production de deux établissements vinicoles et construction d'un troisième établissement entièrement nouveau. Premier gros investissement du secteur privé dans le secteur viticole de la Bulgarie.

Industrie alimentaire • B/1 • Prêt et prise de participation

Approuvé le 30 juin • Signé le 29 juillet

Financements approuvés 18,0 • Investissement total 52,8

### Celhart AD

Remise en état et modernisation des installations de production du seul producteur de papier kraft et de sacs en Bulgarie.

Bois et papier • B/1 • Prêt et prise de participation

Approuvé le 15 septembre • Signé le 12 novembre

Financements approuvés 13,2 • Investissement total 39,3

## Croatie

### Slavonska Banka d.d. Osijek

Achèvement de la privatisation et de la stabilisation de la première banque commerciale de Slavonie, région très touchée par la guerre. Première privatisation d'une banque remise en service en Croatie.

Finance • FI • Prêt et prise de participation

Approuvé le 7 avril • Signé le 17 juillet

Financements approuvés 9,6 • Investissement total 20,8

### Zagrebacka Banka – Mécanisme de financement hypothécaire

Mécanisme destiné à permettre à la première banque de Croatie de consentir des prêts au logement à long terme aux particuliers afin qu'ils soient plus nombreux à pouvoir acheter ou rénover leur logement.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 7 avril • Signé le 27 avril

Financements approuvés 51,1 • Investissement total 102,2

### Restructuration de Podravka

Participation au capital de Podravka d.d., entreprise de produits alimentaires de Koprivnica, pour faciliter sa restructuration et financer une installation de production de l'épice Vegeta.

Industrie alimentaire • B/1 • Prise de participation

Approuvé le 2 juin • Signé le 10 juillet

Financements approuvés 25,5 • Investissement total 149,7

### Programme de réhabilitation de la décharge de Zagreb

Nouvelles installations d'élimination des déchets pour élever au niveau des normes environnementales de l'Union européenne une des plus grandes décharges non réglementées en Europe, qui est utilisée depuis plus de 30 ans.

Environnement • B/1 • Prêt

Approuvé le 14 juillet • Signé le 18 novembre

Financements approuvés 48,8 • Investissement total 88,4

### Projet de restructuration et de modernisation des chemins de fer croates

Opération prioritaire pour améliorer la compétitivité grâce à des mesures de commercialisation et de restructuration des chemins de fer afin d'en améliorer les résultats financiers et opérationnels.

Voies ferrées et structures ferroviaires • B/O • Prêt

Approuvé le 1er décembre • Signé le 8 décembre

Financements approuvés 30,0 • Investissement total 200,6

### Bank Austria Kreditanstalt Croatia d.d. – Augmentation du capital

Participation à l'augmentation du capital.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 15 décembre • Signé le 23 décembre

Financements approuvés 4,4 • Investissement total 4,4

## Notes

Les trois lignes qui suivent le nom du projet donnent les indications suivantes :

Secteur • Classement sélectif environnemental • Type

Date de l'approbation du Conseil d'administration • Date de signature lorsqu'elle est antérieure au 9 mars 1999

Financements approuvés par la BERD • Investissement total au titre du projet (en millions d'écus)

Les montants des prêts sont calculés aux taux de change en vigueur le 31 décembre 1998.

Les participations sont converties en écus aux taux de change en vigueur lors du décaissement, d'où des écarts possibles entre les financements de la BERD et le total des investissements.

Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des éléments constitutifs.

## Classement sélectif environnemental :

Les projets sont classés comme suit :

A – s'il est prévu une étude d'impact complète

B – s'il est prévu une analyse environnementale

C – s'il n'est prévu ni étude d'impact, ni analyse environnementale

O – s'il n'est pas prévu d'audit environnemental

1 – s'il est prévu un audit environnemental

FI – institutions financières

## ERY de Macédoine<sup>1</sup>

### Stopanska Banka a.d.

Privatisation et restructuration de la plus grande banque du pays : plus de 1,5 million de comptes d'épargne et de dépôt et 35% des actifs du pays.

Finance • FI • Prêt et prise de participation

Approuvé le 19 mai • Signé le 10 juin

Financements approuvés 15,3 • Investissement total 20,4

### Makstil

Modernisation de l'aciérie et de la fonderie ainsi que du laminoir dans une usine de Skopje. Ce sera le financement le plus important fait par un investisseur stratégique international en ERY de Macédoine.

Industrie lourde • B/1 • Prêt

Approuvé le 15 septembre • Signé le 24 novembre

Financements approuvés 12,9 • Investissement total 60,0

<sup>1</sup> Le Conseil d'administration a également approuvé le financement de 21,5 millions d'écus pour le projet de privatisation des télécommunications macédoniennes qui est actuellement en attente.

## Estonie

### Eesti Uhispank – Ligne de crédit

Ligne de crédit à long terme.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 28 avril • Signé le 29 avril

Financements approuvés 16,6 • Investissement total 20,4

### AS Norma

Modernisation de l'équipement et rénovation des installations d'un fabricant de ceintures de sécurité pour en élever la compétitivité et, également, améliorer les normes environnementales.

Industrie légère • B/1 • Prêt

Approuvé le 28 avril • Signé le 29 mai

Financements approuvés 6,6 • Investissement total 7,7

### Hansapank – Prêt subordonné convertible

Augmentation d'un prêt subordonné.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 8 septembre • Signé le 16 septembre

Financements approuvés 5,1 • Investissement total 5,1

### Hansapank – Prêt syndiqué

Prêt interbancaire senior à AS Hansapank.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 10 novembre • Signé le 17 novembre

Financements approuvés 25,5 • Investissement total 76,6

### Baltex 2000

Financement destiné à permettre à Baltex 2000 d'achever la modernisation d'une fabrique de tissus de coton à Tallinn et à construire une bonneterie dans sa filiale, Lotus Colours 2000, à Sindi.

Industrie textile • B/1 • Prêt et prise de participation

Approuvé le 24 novembre • Signé le 4 décembre

Financements approuvés 8,7 • Investissement total 28,9

## Fédération de Russie

### Coentreprise Fiat-GAZ

Construction à Nijni Novgorod d'une usine de fabrication de voitures Fiat destinées au marché intérieur. Ce projet représente le plus gros investissement étranger direct dans le secteur automobile en Russie.

Industrie manufacturière • B/1 • Prêts et prise de participation

Approuvé le 13 Janvier • Signé le 11 février

Financements approuvés 102,9 • Investissement total 480,2

### Amélioration de l'aéroport de Tolmathevo

Amélioration très nécessaire du terminal national et achat du matériel pour l'aéroport de Novosibirsk.

Aéroports et navigation aérienne • B/0 • Prêt

Approuvé le 10 février • Signé le 30 juin

Financements approuvés 8,6 • Investissement total 14,2

### Tchernogomeft II

Mise en valeur de l'un des plus grands champs pétrolifères du monde, à Samotlor. Ce financement vient s'ajouter à une opération antérieure et devrait stabiliser et accroître la production d'hydrocarbures.

Hydrocarbures et gaz • A/1 • Prêt

Approuvé le 7 avril

Financements approuvés 68,6 • Investissement total 102,9

### Den Norske Bank Mourmansk

La BERD prendra une participation de 30% dans une nouvelle banque de gros pour aider les institutions financières dans le nord-ouest de la Russie grâce à des produits et des services bancaires compétitifs.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 2 juin • Signé le 26 juin

Financements approuvés 4,5 • Investissement total 12,9

### Nevsky 49, St. Pétersbourg

Construction et exploitation d'un hôtel international (164 chambres) pour affaires et tourisme sur le Nevsky Prospect. Ce projet représente la première construction d'un hôtel neuf entièrement financé par des fonds privés en Russie.

Tourisme et loisirs • B/0 • Prêt

Approuvé le 16 juin • Signé le 9 décembre

Financements approuvés 12,4 • Investissement total 24,8

### Facilité de crédit SBS-Agro

Aide à une grande banque commerciale pour lui permettre de financer des projets d'investissement dans le secteur privé, principalement dans les agro-industries et le secteur industriel apparenté.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 21 juillet

Financements approuvés 25,7 • Investissement total 42,9

### Hôtel Astoria

Remise en état d'un vieil ensemble hôtelier de 436 chambres à St. Pétersbourg conformément aux normes internationales, encouragement de la concurrence et appui aux secteurs des affaires et du tourisme.

Tourisme et loisirs • B/0 • Prêt et prise de participation

Approuvé le 21 juillet

Financements approuvés 12,9 • Investissement total 58,0

### Permtex LLC – Mise en valeur des ressources pétrolières

Mise en valeur des ressources pétrolières dans la région de Perm. La volonté de Permtex d'appliquer de bonnes normes de gestion dans l'entreprise sert d'exemple aux exploitants de champs pétrolifères dans la région.

Hydrocarbures et gaz • A/1 • Prêt

Approuvé le 24 novembre

Financements approuvés 21,4 • Investissement total 176,6

### Nouvelle compagnie de téléphone (NTC)

Prêt à une nouvelle compagnie de téléphone à Vladivostok.

Télécommunications • B/0 • Prêt

Approuvé le 15 décembre

Financements approuvés 14,6 • Investissement total 43,7

## Géorgie

### Omnibus TFP – Tbilisi Business Centre "TBC" Bank

Mécanisme de garantie de la facilitation du commerce (ligne de crédit).

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 10 mars • Signé le 17 mars

Financements approuvés 1,7 • Investissement total 1,7

### Banque de Géorgie – Prêt senior convertible

Prêt consenti à la deuxième banque de Géorgie pour financer des projets d'investissement à moyen et à long terme dans des PME. Le projet devrait encourager la concurrence dans le secteur bancaire.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 2 juin • Signé le 16 juillet

Financements approuvés 6,0 • Investissement total 6,0

### Fabrique d'emballages en verre – Ksani

Modernisation des installations de production d'emballages en verre pour faciliter la privatisation et améliorer la productivité, la compétitivité du produit, le rendement énergétique et les pratiques environnementales.

Industrie lourde • B/1 • Prêts et prise de participation

Approuvé le 2 juin

Financements approuvés 7,1 • Investissement total 22,0

### Projet de liaison ferroviaire transcaucasienne

Investissement prioritaire et mesures de restructuration pour faciliter la rentabilité des chemins de fer géorgiens en améliorant la principale voie de transit international entre Bakou et les ports géorgiens.

Voies ferrées et structures ferroviaires • B/0 • Prêt

Approuvé le 10 novembre • Signé le 22 décembre

Financements approuvés 17,1 • Investissement total 28,5

### Projet de remise en état de la centrale hydroélectrique d'Engouri

Financement visant à remédier à la pénurie aiguë d'électricité en Géorgie et à réduire les effets sur l'environnement de la centrale d'Engouri, la plus importante du pays.

Electricité • B/1 • Prêt

Approuvé le 1er décembre • Signé le 22 décembre

Financements approuvés 33,2 • Investissement total 58,9

## Hongrie

### Deuxième fonds de capital-risque en Hongrie

Investissement dans un nouveau fonds qui a pour stratégie d'acquérir directement des parts dans des sociétés à vocation technologique, surtout en Hongrie.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 16 juin

Financements approuvés 18,2 • Investissement total 91,0

### Privatisation des services d'évacuation des eaux usées de Budapest

Amélioration des résultats financiers et opérationnels de l'entreprise municipale d'égouts de Budapest ; développement de la participation du secteur privé dans un autre secteur clé de l'économie hongroise.

Gaz et assainissement • C/1 • Prise de participation

Approuvé le 24 novembre • Signé le 29 décembre

Financements approuvés 22,7 • Investissement total 75,7

## Kazakhstan

### Kazkommertbank – Prêt senior convertible

Financement destiné à offrir des crédits à moyen terme au secteur privé et à renforcer la plus grande banque privée du pays.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 28 avril • Signé le 7 juillet

Financements approuvés 34,3 • Investissement total 34,3

### Projet de centrale de Karaganda

Programme de réparation et d'amélioration des installations de production d'électricité et de chauffage dans la deuxième plus grande ville du Kazakhstan, amélioration de la performance environnementale.

Electricité • B/1 • Prêt

Approuvé le 13 octobre • Signé le 17 décembre

Financements approuvés 34,3 • Investissement total 53,2

### TuranAlem – Facilité commerciale

Sous-projet du programme de facilitation du commerce au Kazakhstan.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 27 octobre • Signé le 28 octobre

Financements approuvés 4,3 • Investissement total 4,3

## Kirghizistan

### Ligne de crédit II pour les PME

Ligne de crédit pyramidale garantie. La banque nationale du Kirghizistan empruntera les fonds et les rétrocèdera aux banques kirghizes privées agréées pour rétrocéder aux PME privées.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 30 juin • Signé le 28 juillet

Financements approuvés 17,1 • Investissement total 17,1

## Lettonie

### PAS Gutta

Renforcement des liquidités et du fonds de roulement de l'un des plus grands producteurs de fruits de la région des Etats baltes et préparation de l'ouverture d'usines de production locale à Moscou et à Kiev.

Industrie alimentaire • B/1 • Prêt

Approuvé le 27 octobre • Signé le 27 novembre

Financements approuvés 12,0 • Investissement total 35,2

### Projet de terminal ferroviaire au port de Ventspils

Construction d'un nouveau parc ferroviaire et d'une liaison au port de Ventspils dans le cadre d'un programme d'investissement qui sera cofinancé par la BEI, UE-PHARE et les chemins de fer lettons.

Transports • B/0 • Prêt

Approuvé le 24 novembre • Signé le 30 novembre

Financements approuvés 17,6 • Investissement total 920,8

### Modernisation de la scierie de Nelss

Prêt à long terme à la plus grande scierie de Lettonie pour financer le remplacement du matériel de sciage par une nouvelle ligne moderne, augmenter la productivité et éliminer les engorgements.

Forêt et papier • B/1 • Prêt

Approuvé le 15 décembre

Financements approuvés 6,9 • Investissement total 10,8

## Lituanie

### Bankas Hermis – Prêt subordonné convertible

Financement destiné à renforcer la base de capital de l'une des principales banques commerciales de Lituanie dans une phase d'expansion rapide et lui fournir des ressources financières à long terme.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 7 avril • Signé le 30 juillet

Financements approuvés 9,2 • Investissement total 9,2

### FPP – FPP Baltique – Utenos Trikotazas

Opération dans l'industrie de la filature et du tissage en Lituanie.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 16 juin • Signé le 17 juin

Financements approuvés 3,1 • Investissement total 2,9

### FPP – FPP Baltique – Trincyciai

Investissement secondaire au titre du FPP pour la Baltique.

Finance • FI • Prêt et prise de participation

Approuvé le 16 juin • Signé le 17 juin

Financements approuvés 2,7 • Investissement total 2,7

### FPP – FPP Baltique – Kauno Pieno Centras

Fabrique de glace en Lituanie.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 30 juin • Signé le 23 septembre

Financements approuvés 2,5 • Investissement total 2,6

### Banque agricole – Prêt subordonné

Prêt destiné à augmenter la base de capital de la banque, à renforcer ses liquidités, à lui permettre de poursuivre sa restructuration et porter ses ressources à un niveau qui lui permette d'accroître ses prêts aux clients.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 21 juillet • Signé le 13 août

Financements approuvés 7,7 • Investissement total 10,2

### Vilniaus Bankas – Prêt subordonné

Le prêt permettra à la plus grande banque du secteur privé en Lituanie de développer ses opérations et de poursuivre son programme de croissance tout en maintenant l'adéquation de son capital.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 21 juillet • Signé le 14 août

Financements approuvés 10,2 • Investissement total 10,2

## Moldova

### Aéroport de Chisinau

Transformation du terminal passagers du plus grand aéroport de la Moldova pour lui permettre d'assurer le trafic dans des conditions conformes aux normes internationales.

Aéroports et navigation aérienne • B/0 • Prêt

Approuvé le 19 mai • Signé le 25 juin

Financements approuvés 7,7 • Investissement total 10,3

### Usine métallurgique de Moldova

Mécanisme de financement du fonds de roulement d'une aciérie moderne performante. Renforcement de sa compétitivité et de sa rentabilité, et préparation de sa privatisation.

Industrie lourde • C/1 • Prêt

Approuvé le 15 septembre

Financements approuvés 12,9 • Investissement total 12,9

### Moldova-Agroindbank – Prêt senior convertible

Appui à la restructuration de l'actionariat et au développement institutionnel de la première banque commerciale du pays. Augmentation du portefeuille de prêts et renforcement de la compétitivité.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 15 décembre • Signé le 18 décembre

Financements approuvés 6,9 • Investissement total 6,9

## Ouzbékistan

### Projet de remise en état d'une installation de déchets solides à Tachkent

Amélioration de l'infrastructure de base pour la gestion des déchets solides urbains et industriels en réglant de graves problèmes environnementaux et en éliminant des risques pour la santé publique.

Environnement • B/1 • Prêt

Approuvé le 1er décembre • Signé le 16 décembre

Financements approuvés 16,5 • Investissement total 35,2

## Pologne

### Pre-IPO L.P.

Mise en place d'un mécanisme de cofinancement qui prendra, parallèlement à un fonds existant, des prises de participation directes dans des PME polonaises.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 10 mars • Signé le 2 avril

Financements approuvés 17,0 • Investissement total 41,3

### Projet de remise en état des infrastructures municipales de Wrocław après les inondations

Amélioration de l'infrastructure des transports municipaux endommagés par les inondations et amélioration de la solvabilité de Wrocław, la ville polonaise la plus gravement touchée par les inondations en juillet 1997.

Environnement • B/O • Prêt

Approuvé le 28 avril • Signé le 29 avril

Financements approuvés 16,0 • Investissement total 36,0

### Bank Pekao S.A. – Grupa Pekao S.A.

Prises de participation par le premier groupe bancaire polonais afin de financer la croissance attendue de ses actifs et placements porteurs d'intérêts dans le secteur de la technologie, ainsi que sa modernisation.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 16 juin • Signé le 29 juin

Financements approuvés 88,1 • Investissement total 85,7

### Projet de transports urbains à Cracovie

Aide à la troisième ville de Pologne pour lui permettre de financer l'installation d'une voie rapide de tramway sur un axe nord-sud. Le financement à long terme revêt la forme d'un prêt direct à la ville non garanti par l'Etat.

Transports • A/O • Prêt

Approuvé le 8 septembre • Signé le 2 octobre

Financements approuvés 45,0 • Investissement total 121,8

### MPP – Slodownia Soufflet – Polska SARL

Installation de maltage en Pologne.

Industrie alimentaire • B/O • Prêt

Approuvé le 29 septembre • Signé le 30 octobre

Financements approuvés 9,1 • Investissement total 26,6

### Telekomunikacja Polska S.A.

La BERD sera un principal investisseur pour l'introduction en bourse du premier opérateur de télécommunications en Pologne. Ce projet marquera l'achèvement d'un élément essentiel du programme de libéralisation du gouvernement.

Télécommunications • C/1 • Prise de participation

Approuvé le 27 octobre • Signé le 17 novembre

Financements approuvés 64,9 • Investissement total 1 028,9

### MVV ESCO – MECANISME MULTIPROJETS

Financement d'entreprises de distribution d'énergie.

Distribution d'énergie • FI • Prêt et prise de participation

Approuvé le 1er décembre

Financements approuvés 18,7 • Investissement total 67,2

### MVV ESCO Pologne

Sous-projet entrepris au titre de MVV ESCO (Mécanisme multiprojets).

Distribution d'énergie • FI • Prêt et prise de participation

Approuvé le 1er décembre • Signé le 14 décembre

Financements approuvés 7,3 • Investissement total 25,9

### Mécanisme multiprojets Lafarge – Augmentation de capital de Lafarge Polska

Augmentation de capital de la société holding du mécanisme multiprojets en Pologne.

Commerce de gros et de détail • C/O • Prise de participation

Approuvé le 15 décembre • Signé le 17 décembre

Financements approuvés 6,2 • Investissement total 28,2

## République tchèque

### Prise de participation avant la privatisation de CS

Financement destiné à stabiliser la structure du capital de la deuxième banque tchèque pour attirer les investisseurs possibles avant sa privatisation.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 2 juin • Signé le 9 juin

Financements approuvés 67,0 • Investissement total 70,4

## République slovaque

### Bucina Zvolen a.s.

Prêt destiné à améliorer et développer une installation de traitement du bois et à moderniser son système énergétique. Amélioration de l'utilisation et du recyclage des déchets.

Forêts et papier • B/1 • Prêt

Approuvé le 16 juin • Signé le 19 Juin

Financements approuvés 14,6 • Investissement total 14,6

### Programme de prêts en échange de reçus de stockage de céréales

Octroi de prêts garantis, sous forme de reçus de stockage, pour répondre aux besoins saisonniers de capitaux des agriculteurs. Ce programme sera administré par une banque locale, Pol'nobanka.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 8 septembre • Signé le 22 septembre

Financements approuvés 16,9 • Investissement total 51,1

## Roumanie

### Augmentation de capital de la banque Ion Tiriac

Participation à l'augmentation de capital.

Finance • FI • Prêt et prise de participation

Approuvé le 10 février • Signé le 20 février

Financements approuvés 17,8 • Investissement total 17,6

### Fonds roumain de postprivatisation – ADESGO, S.A.

Aide à l'expansion et au renforcement d'une fabrique de vêtements pour femmes.

Finance • C/O • Prêt et prise de participation

Approuvé le 28 avril • Signé le 10 juillet

Financements approuvés 1,6 • Investissement total 2,7

### Hôtels Continental

Aide à une entreprise roumaine privée pour lui permettre d'achever la construction et la remise en état d'hôtels à Constanta et à Bucarest et d'améliorer d'autres hôtels achetés dans l'ensemble de la Roumanie grâce à la privatisation.

Tourisme et loisirs • B/O • Prêts et prise de participation

Approuvé le 19 mai • Signé le 24 juin

Financements approuvés 9,9 • Investissement total 27,9

### Privatisation de IMGB/FECNE

Privatisation et modernisation de deux fabriques de matériel lourd. L'initiateur du projet, la Société internationale d'ingénierie Kværner, s'attachera à améliorer le niveau des compétences et des qualifications dans les usines.

Industrie lourde • B/1 • Prêts et prise de participation

Approuvé le 19 mai • Signé le 24 septembre

Financements approuvés 23,5 • Investissement total 73,4

### Prêt convertible subordonné à Bank Post

Appui à la privatisation attendue d'une grande banque commerciale sous contrôle de l'Etat en suscitant l'intérêt des investisseurs et en contribuant à faciliter la mise en place d'un solide système bancaire privé en Roumanie.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 16 Juin • Signé le 10 juillet

Financements approuvés 8,6 • Investissement total 8,6

### Entreprise italo-roumaine de développement industriel (IRIDE)

Cette entreprise mettra à exécution un ensemble de projets de construction d'entrepôts répondant à des normes internationales afin de remédier à la grave pénurie d'installations de ce type en Roumanie et d'améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement.

Bâtiment • B/O • Prêt et prise de participation

Approuvé le 27 octobre • Signé le 17 décembre

Financements approuvés 10,6 • Investissement total 33,3

### Mécanisme multiprojets Samsung – Otelinix

Privatisation d'une fabrique d'acier inoxydable et d'alliages spéciaux.

Industrie lourde • FI • Prise de participation

Approuvé le 10 novembre • Signé le 18 décembre

Financements approuvés 15,4 • Investissement total 62,1

### MobiFon (CONNEX GSM) Phase II

Expansion des facilités de crédit existantes pour mettre au point, construire et exploiter un réseau cellulaire national GSM 900 en Roumanie. Ce projet a été élargi pour répondre à une forte demande de services.

Télécommunications • B/O • Prêt

Approuvé le 24 novembre • Signé le 20 janvier 1999

Financements approuvés 25,7 • Investissement total 150,1

## Slovénie

### Usine de traitement des eaux usées de Maribor

Construction d'une installation de traitement des eaux usées de Maribor conforme aux normes de l'UE. Ce sera la première installation de ce genre à être financée en vertu d'un contrat CET (construction-exploitation-transfert) dans la région.

Environnement • A/0 • Prêt

Approuvé le 24 novembre

Financements approuvés 14,8 • Investissement total 43,4

### Alpina d.d.

Restructuration opérationnelle et financière de la plus grande fabrique de chaussures du pays afin d'accroître sa compétitivité et sa rentabilité.

Industrie légère • C/1 • Prêt et prise de participation

Approuvé le 1er décembre • Signé le 22 décembre

Financements approuvés 6,1 • Investissement total 6,1

## Tadjikistan

### Obi-Zulol – Production d'eau

Installation et exploitation d'une usine de mise en bouteilles d'eau et de boissons sans alcool à Ura-Tyube. Ce projet vise notamment à accroître la production d'eau salubre au Tadjikistan.

Industrie alimentaire • B/0 • Prêt et prise de participation

Approuvé le 30 juin • Signé le 4 septembre

Financements approuvés 4,5 • Investissement total 10,8

## Ukraine

### Ligne de crédit II pour les micro, petites et moyennes entreprises

Aide aux banques privées à l'avenir prometteur en Ukraine pour leur permettre de devenir des intermédiaires financiers efficaces et des institutions compétitives en améliorant leurs compétences en matière de crédit et en facilitant le développement institutionnel.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 28 avril • Signé le 8 mai

Financements approuvés 75,7 • Investissement total 113,8

### Programme d'investissement et de développement du service de l'eau à Zaporozje

Financement indispensable dans le secteur de l'approvisionnement et du traitement des eaux usées à Zaporozje, ce qui devrait avoir des retombées environnementales et améliorer les services.

Gaz et assainissement • B/0 • Prêt

Approuvé le 27 octobre

Financements approuvés 25,7 • Investissement total 41,4

### Procter & Gamble Ukraine

Expansion de la production et de la distribution de l'entreprise en Ukraine.

Industrie chimique • B/1 • Prise de participation

Approuvé le 10 novembre • Signé le 30 décembre

Financements approuvés 25,7 • Investissement total 117,2

### Hôtel Radisson SAS à Kiev

Construction et exploitation d'un hôtel d'affaires de 244 chambres à Kiev pour remédier à la grave pénurie d'hôtels de ce genre. Ce sera le premier nouvel hôtel de cette classe à être entièrement financé au moyen de fonds privés en Ukraine.

Tourisme et loisirs • B/0 • Prêt et prise de participation

Approuvé le 1er décembre • Signé le 12 décembre

Financements approuvés 13,6 • Investissement total 39,5

## Projets régionaux

### Mécanismes multiprojets pour l'achat de matériel agricole

Appui aux mécanismes de financement pour l'achat de matériel agricole.

Industrie alimentaire • FI • Prêt et prise de participation

Approuvé le 27 janvier

Financements approuvés 100,0 • Investissement total 300,0

### Phase II du programme de prêts (MBA)

Renouvellement du système existant de prêts aux étudiants.

Education • C/0 • Prêt

Approuvé le 27 janvier • Signé le 7 décembre

Financements approuvés 2,6 • Investissement total 5,1

### Mécanisme d'investissement direct de la BERD

Prise de participation dans des entreprises du secteur privé dans les pays aux premiers stades de la transition.

Finance • B/1 • Prise de participation

Approuvé le 24 février

Financements approuvés 25,7 • Investissement total 25,7

### Fonds russe pour les communications et l'informatique

Fonds d'investissement privé destiné au secteur des médias et de la communication dans les pays de la CEI et dans les Etats baltes.

Télécommunications • FI • Prise de participation

Approuvé le 19 mai

Financements approuvés 8,6 • Investissement total 85,8

### Innova/98 L.P.

Prise de participation dans un fonds d'investissement direct pour les PME, principalement en Pologne mais aussi en Hongrie, en République tchèque et en Roumanie.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 19 mai • Signé le 10 juin

Financements approuvés 17,1 • Investissement total 107,2

### Co-investissement TPG II

Co-investissement parallèlement au TPG II (essentiellement dans la CEI).

Industrie légère • FI • Prise de participation

Approuvé le 21 juillet

Financements approuvés 53,6 • Investissement total 203,6

### Systèmes européens de radiodiffusion

Achat de stations de radio et de télévision par une société de participation.

Télécommunications • B/0 • Prise de participation

Approuvé le 29 septembre • Signé le 17 décembre

Financements approuvés 25,7 • Investissement total 103,2

### Fonds AIG pour la nouvelle Europe

Investissement en Europe centrale par un fonds d'investissement direct parrainé par American International Group (AIG) pour encourager les remembrements industriels et l'expansion des principales entreprises sur le marché régional.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 24 novembre

Financements approuvés 42,9 • Investissement total 271,8

### Emerging Europe Capital Investors LDC

Fonds régional pour l'Europe centrale.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 1er décembre

Financements approuvés 25,7 • Investissement total 32,2

**Total des financements approuvés** **2 003,0**

**Total des investissements** **8 649,4**

# Gouverneurs

## Gouverneurs et gouverneurs suppléants

Au 31 décembre 1998

Membre	Gouverneur	Gouverneur suppléant	Président du Conseil des gouverneurs
Albanie	Ermelinda Meksi	Adriana Berberi	Gouverneur représentant la Grèce (Yannos Papantoniou)
Allemagne	Oskar Lafontaine	Heiner Flassbeck	
Arménie	Armen R. Darbinian	Tigran Sargisian	<b>Vice Présidents du Conseil des gouverneurs</b>
Australie	Peter Costello	Kathy Sullivan	
Autriche	Rudolf Edlinger	Hans-Dietmar Schweisgut	Gouverneur représentant la Norvège (Gudmund Restad)
Azerbaïdjan	Elman S. Roustamov	Fouad Akhoundov	
Bélarus	Valeri I. Kokorev	Nikolai P. Zaitchenko	Gouverneur représentant la Bulgarie (Mouraveï Radev)
Belgique	Jean-Jacques Viseur	Jean-Paul Arnoldi	
Bosnie-Herzégovine	Neven Tomić	–	Tous les pouvoirs de la BERD sont aux mains du Conseil des gouverneurs. Le Conseil des gouverneurs a délégué un grand nombre de ses pouvoirs au Conseil d'administration, qui est responsable de la direction des opérations générales de la Banque et qui, entre autres, fixe les politiques et prend les décisions concernant les prêts, les prises de participation et les autres opérations conformément aux orientations générales arrêtées par le Conseil des gouverneurs.
Bulgarie	Mouraveï Radev	Martin Zaimov	
Canada	Paul Martin	Donald W. Campbell	Le Président de la Banque préside le Conseil d'administration. Sous l'égide de ce dernier, le Président conduit les affaires courantes de la Banque et, en sa qualité de chef de l'administration, il est responsable de l'organisation de la Banque et des mouvements de personnel.
Chypre	Christodoulos Christodoulou	Antonis Malaos	
Croatie	Borislav Skegro	Josip Kulisić	Gouverneur représentant la Grèce (Yannos Papantoniou)
Danemark	Marianne Jelved	Michael Dithmer	
Egypte	Ahmad Ahmad Goueli	Youssef Boutros-Ghali	<b>Vice Présidents du Conseil des gouverneurs</b>
ÉRY de Macédoine	Taki Fiti	Zlatka Popovska	
Espagne	Rodrigo Rato	Elena Pisonero	Gouverneur représentant la Bulgarie (Mouraveï Radev)
Estonie	Mart Opmann	Agu Lellep	
Etats-Unis d'Amérique	Robert Rubin	Stuart Eizenstat	Tous les pouvoirs de la BERD sont aux mains du Conseil des gouverneurs. Le Conseil des gouverneurs a délégué un grand nombre de ses pouvoirs au Conseil d'administration, qui est responsable de la direction des opérations générales de la Banque et qui, entre autres, fixe les politiques et prend les décisions concernant les prêts, les prises de participation et les autres opérations conformément aux orientations générales arrêtées par le Conseil des gouverneurs.
Fédération de Russie	Viktor V. Gerachtchenko	Alexei L. Koudrine	
Finlande	Sauli Niinistö	Leif Fagernäs	Le Président de la Banque préside le Conseil d'administration. Sous l'égide de ce dernier, le Président conduit les affaires courantes de la Banque et, en sa qualité de chef de l'administration, il est responsable de l'organisation de la Banque et des mouvements de personnel.
France	Dominique Strauss-Kahn	Jean Lemierre	
Géorgie	Teimouraz Mamatsashvili	Konstantin Zaldastanishvili	Gouverneur représentant la Grèce (Yannos Papantoniou)
Grèce	Yannos Papantoniou	Stefanos Avgouleas	
Hongrie	Zsigmond Járai	Werner Riecke	<b>Vice Présidents du Conseil des gouverneurs</b>
Irlande	Charlie McCreevy	Paddy Mullarkey	
Islande	Finnur Ingólfsson	Thórdur Fridjónsson	Gouverneur représentant la Bulgarie (Mouraveï Radev)
Israël	Jacob A. Frenkel	Ben-Zion Zilberfarb	
Italie	Carlo A. Ciampi	Mario Draghi	Tous les pouvoirs de la BERD sont aux mains du Conseil des gouverneurs. Le Conseil des gouverneurs a délégué un grand nombre de ses pouvoirs au Conseil d'administration, qui est responsable de la direction des opérations générales de la Banque et qui, entre autres, fixe les politiques et prend les décisions concernant les prêts, les prises de participation et les autres opérations conformément aux orientations générales arrêtées par le Conseil des gouverneurs.
Japon	Kiichi Miyazawa	Masaru Hayami	
Kazakhstan	Anvar Saidenov	Serik Akhanov	Le Président de la Banque préside le Conseil d'administration. Sous l'égide de ce dernier, le Président conduit les affaires courantes de la Banque et, en sa qualité de chef de l'administration, il est responsable de l'organisation de la Banque et des mouvements de personnel.
Kirghizistan	Marat Soultanov	Ourkaly Issaev	
Lettonie	Roberts Zile	Ainars Slesers	Gouverneur représentant la Grèce (Yannos Papantoniou)
Liechtenstein	Michael Ritter	Roland Marxer	
Lituanie	Algirdas Semeta	Jonas Niaura	<b>Vice Présidents du Conseil des gouverneurs</b>
Luxembourg	Jean-Claude Juncker	Jean Guill	
Malte	John Dalli	Emanuel Ellul	Gouverneur représentant la Bulgarie (Mouraveï Radev)
Maroc	Fathallah Oualalou	Abdelfettah Benmansour	
Mexico	José A. Gurría	Martin Werner	Tous les pouvoirs de la BERD sont aux mains du Conseil des gouverneurs. Le Conseil des gouverneurs a délégué un grand nombre de ses pouvoirs au Conseil d'administration, qui est responsable de la direction des opérations générales de la Banque et qui, entre autres, fixe les politiques et prend les décisions concernant les prêts, les prises de participation et les autres opérations conformément aux orientations générales arrêtées par le Conseil des gouverneurs.
Moldova	Ion Sturza	Dumitru Ursu	
Norvège	Gudmund Restad	Harriet E. Berg	Le Président de la Banque préside le Conseil d'administration. Sous l'égide de ce dernier, le Président conduit les affaires courantes de la Banque et, en sa qualité de chef de l'administration, il est responsable de l'organisation de la Banque et des mouvements de personnel.
Nouvelle-Zélande	Don McKinnon	Richard Grant	
Ouzbékistan	Roustam S. Azimov	Abdourafik A. Akhadov	Gouverneur représentant la Grèce (Yannos Papantoniou)
Pays-Bas	Gerrit Zalm	Jozias van Aartsen	
Pologne	Hanna Gronkiewicz-Waltz	Krzysztof Ners	<b>Vice Présidents du Conseil des gouverneurs</b>
Portugal	António de Sousa Franco	Fernando Teixeira dos Santos	
République de Corée	Lee Kyu Sung	Choi-Hwan Chon	Gouverneur représentant la Bulgarie (Mouraveï Radev)
République slovaque	Brigita Schmögnerová	Vladimír Masár	
République tchèque	Ivo Svoboda	Josef Tosovský	Tous les pouvoirs de la BERD sont aux mains du Conseil des gouverneurs. Le Conseil des gouverneurs a délégué un grand nombre de ses pouvoirs au Conseil d'administration, qui est responsable de la direction des opérations générales de la Banque et qui, entre autres, fixe les politiques et prend les décisions concernant les prêts, les prises de participation et les autres opérations conformément aux orientations générales arrêtées par le Conseil des gouverneurs.
Roumanie	Decebal Traian Remes	Mugur Isarescu	
Royaume-Uni	Gordon Brown	Clare Short	Le Président de la Banque préside le Conseil d'administration. Sous l'égide de ce dernier, le Président conduit les affaires courantes de la Banque et, en sa qualité de chef de l'administration, il est responsable de l'organisation de la Banque et des mouvements de personnel.
Slovénie	Mitja Gaspari	Meta Bole	
Suède	Erik Åsbrink	Kari Lotsberg	Gouverneur représentant la Grèce (Yannos Papantoniou)
Suisse	Pascal Couchepin	Rudolf Ramsauer	
Tadjikistan	Mourotali M. Alimardonov	Nauruz A. Valiev	<b>Vice Présidents du Conseil des gouverneurs</b>
Turkménistan	Houdaiberdy A. Orazov	Alexander Grichine	
Turquie	Yener Dinçmen	Cüneyt Sel	Gouverneur représentant la Bulgarie (Mouraveï Radev)
Ukraine	Igor O. Mitioukov	Victor A. Iouchtchenko	
Banque européenne d'investissement	Sir Brian Unwin	Wolfgang Roth	Tous les pouvoirs de la BERD sont aux mains du Conseil des gouverneurs. Le Conseil des gouverneurs a délégué un grand nombre de ses pouvoirs au Conseil d'administration, qui est responsable de la direction des opérations générales de la Banque et qui, entre autres, fixe les politiques et prend les décisions concernant les prêts, les prises de participation et les autres opérations conformément aux orientations générales arrêtées par le Conseil des gouverneurs.
Communauté européenne	Yves-Thibault de Silguy	Giovanni Ravasio	

# Administrateurs

## Administrateurs et Administrateurs suppléants

Au 31 décembre 1998

### Administrateurs

Byongwon Bahk  
Jan Bielecki  
Staffan Crona  
Sylvain de Forges  
Torsten Gersfelt  
Joaquin de la Infiesta  
Wilhelm Jaggi  
Mikhail Jernov  
Roger Lavelle  
Heiner Luschin  
Michael McCulloch  
Patrice Muller  
Kari Nars  
Philippe Petit-Laurent  
Youri Polouneev  
Enzo Quattrocioche  
Norbert Radermacher  
Karen Shepherd  
Bernard Snoy  
Kazuhito Tatebe  
Zdenek Tuma  
Pim van Ballekom  
Stefanos Vavalidis

### Administrateurs suppléants

Jim Short  
Bojidar Kabaktchiev  
Baldur Erlingsson  
Lucien Bernadine  
Tony Brown  
Carlos Escribano  
Mehmet Kaytaz  
Michail Tatiantchenko  
Walter Cernoia  
Gideon Schurr  
Alex Gibbs  
Tom MacDonald  
Rolf Næss  
Vassili Lelakis  
Maria Sultanoiu  
Pasquale Terracciano  
Jörg Ranau  
–  
Georges Heinen  
Takashi Kurai  
Károly Soós  
Dick Knook  
António de Almeida

### Pays ou entité représentés

Corée/Australie/Nouvelle-Zélande/Egypte  
Pologne/Bulgarie/Albanie  
Suède/Islande/Estonie  
France  
Danemark/Irlande/Lituanie/ERY de Macédoine  
Espagne/Mexique  
Suisse/Turquie/Liechtenstein/Ouzbékistan/Kirghizistan/Azerbaïdjan/Turkménistan  
Fédération de Russie/Bélarus/Tadjikistan  
Banque européenne d'investissement  
Autriche/Israël/Chypre/Malta/Kazakhstan<sup>1</sup>  
Royaume-Uni  
Canada/Maroc  
Finlande/Norvège/Lettonie  
Communauté européenne  
Ukraine/Roumanie/Moldova/Géorgie/Arménie  
Italie  
Allemagne  
Etats-Unis d'Amérique  
Belgique/Luxembourg/Slovénie  
Japon  
République tchèque/Hongrie/République slovaque/Croatie  
Pays-Bas  
Grèce/Portugal

## Composition des comités du Conseil d'administration

Au 31 décembre 1998

### Comité d'audit

Kari Nars (Président)  
Torsten Gersfelt (Vice-Président)  
Byongwon Bahk  
Jan Bielecki  
Roger Lavelle  
Heiner Luschin  
Michael McCulloch

### Comité de la politique financière et des opérations

Enzo Quattrocioche (Président)  
Mikhail Jernov (Vice-Président)  
Staffan Crona  
Sylvain de Forges  
Wilhelm Jaggi  
Philippe Petit-Laurent  
Karen Shepherd  
Bernard Snoy

### Comité du budget et des questions administratives

Patrice Muller (Président)  
Pim van Ballekom (Vice-Président)  
Joaquin de la Infiesta  
Youri Polouneev  
Norbert Radermacher  
Kazuhito Tatebe  
Zdenek Tuma  
Stefanos Vavalidis

### Comité directeur du Conseil d'administration

Wilhelm Jaggi (Président)  
Michael McCulloch (Vice-Président)  
Torsten Gersfelt  
Mikhail Jernov  
Patrice Muller  
Kari Nars  
Enzo Quattrocioche  
Pim van Ballekom  
Antonio Maria Costa (Secrétaire général)

Le Comité d'audit examine les questions touchant la nomination et le mandat des auditeurs externes et passe en revue les comptes annuels et les principes comptables généraux de la Banque, le programme de travail de l'auditeur interne, l'autorisation des dépenses, les mécanismes de contrôle, les règles de passation des marchés et l'évaluation des projets.

Le Comité de la politique financière et des opérations examine la politique financière, y compris la politique d'emprunt et les grandes lignes des opérations ; il examine en outre les procédures ainsi que les règles applicables en matière de notification.

Le Comité du budget et des questions administratives examine la politique générale, les propositions, les procédures et les rapports en matière budgétaire. Il examine en outre les questions relatives au personnel, à l'administration, ainsi que les questions administratives touchant les administrateurs et leurs collaborateurs.

Le Comité directeur du Conseil d'administration a été institué en 1994 afin d'améliorer la coordination entre le Conseil d'administration et la direction en ce qui concerne l'organisation et l'ordre du jour des réunions du Conseil, des comités et des ateliers.

<sup>1</sup> Bosnie-Herzégovine également (depuis le 4 mars 1999).

# Informations – Contacts

9 mars 1999

## Président

Horst Köhler

## Opérations bancaires

### Administration

Premier Vice-Président  
Vice-Présidents adjoints  
Nouveaux produits, politiques  
et questions générales, Directeur

Charles Frank  
David Hexter/Jean-François Maquet

Gavin Anderson

### Equipes-Pays

Bulgarie/Albanie/ERY de Macédoine/  
Slovénie/Arménie/Géorgie/Azerbaïdjan  
Asie centrale  
Hongrie  
Pologne/République tchèque/  
République slovaque/Etats baltes  
Fédération de Russie  
Ukraine/Roumanie/Moldova/Croatie/  
Bosnie-Herzégovine/Bélarus

### Responsables d'équipe

Olivier Descamps  
Kazuya Murakami  
Peter Reiniger

Alain Pilloux  
Reinhard Schmoelz

Lindsay Forbes (par intérim)

### Equipes sectorielles

Agro-industries  
Maîtrise de l'énergie  
Institutions financières

Infrastructures municipales  
et environnementales  
Ressources naturelles  
Electricité/énergie  
Immobilier/Tourisme/Transports maritimes  
Télécommunications  
Transports

### Responsables d'équipe

Hans Christian Jacobsen  
Bernard Jamet  
Kurt Geiger, Rogers LeBaron,  
Dragica Pilipovic-Chaffey

Johan Bastin  
Vittorio Jucker  
Ananda Covindassamy  
Edgar Rosenmayr  
Peter Reiniger  
Roy Knighton

### Unité d'appui aux opérations

Etudes environnementales  
Programme de redressement d'entreprises

### Chef d'unité

Tim Murphy  
Michael McAlister

## Finance

Vice-Président  
Vice-Président adjoint

Steven Kaempfer  
Noreen Doyle

### Planification stratégique, planification des entreprises et budget

Directeur  
Politique financière et  
planification stratégique, Responsable  
Planification des entreprises, Directeur

Josué Tanaka

Evelyn Cox  
Magdi Bona

### Comptabilité et notification

Directeur  
Comptabilité financière, Responsable  
Comptes des fonds, Responsable  
Compte des opérations de trésorerie,  
Responsable

Nigel Kerby  
Julie Williams  
Marie-France Forgues

Terry Cullen

### Opérations et informatique

Opérations et informatique, Responsable  
Opérations Directeur  
Systèmes informatiques,  
Directeur par intérim

Christopher Holyoak  
Peter Franklin

Tim Goldstone

### Gestion des risques

Directeur  
Contrôleur des risques  
Crédit, Responsable  
Examen du portefeuille, Responsable  
Syndications, Responsable  
Opérations spéciales, Co-Responsables

Noreen Doyle  
Jean-André Sorasio  
Bob Harada  
Mike Williams  
Lorenz Jorgensen  
Charles Wrangham, Oliver Greene

## Trésorerie

Trésorier  
Trésorier adjoint  
Investissements – Crédits,  
Responsable  
Investissements – Taux d'intérêts,  
Responsable  
Analyse et gestion des avoirs extérieurs,  
Responsable  
Financement, Responsable  
Gestion de l'actif et du passif, Responsable  
Gestion des risques clients, Directeur  
Nouvelles entreprises au Japon, Directeur

Marcus Fedder

Andrew Donaldson

Constantine Kazantzidis

Bart Mauldin

Jaakko Kärki

Ayesha Shah

Axel van Nederveen

Debbie Berger

Rurika Naito

## Personnel et administration

Vice-Président  
Directeur du personnel  
Directeur de l'administration

Miklós Németh

Franco Furno

John McNess

## Evaluation des projets, appui aux opérations et sûreté nucléaire

Vice-Président  
Joachim Jahnke

### Evaluation des projets

Directeur  
Fredrik Korfker

### Cofinancement officiel et consultants

Directeur  
Ullrich Kiermayr

### Passation des marchés et appui technique

Responsable par intérim  
Ian Nightingale

### Sûreté nucléaire

Directeur  
Lars Larsson

## Sécretariat général

Secrétaire général  
Secrétaire général adjoint  
Antonio Maria Costa  
Nigel Carter

## Bureau des affaires juridiques

Conseiller juridique  
Conseiller juridique assistant  
Emmanuel Maurice  
Norbert Seiler

## Bureau des affaires économiques

Directeur  
Directeur adjoint  
Etudes politiques, Directeur  
Stratégies de transition, Directeur  
Nicholas Stern  
Ricardo Lago  
Steven Fries  
Hans Peter Lankes

## Audit interne

Chef du Service  
Tarek Rouchdy

## Communications

Directeur  
Barbara Clay

## Cabinet du Président

Directeur  
Axel Bertuch-Samuels

# Bureaux résidents

## **Albanie**

e4 Rruga Deshmoret, Shkurtit No. 26 , Tirana, Albanie  
Téléphone : +355 42 32898  
Télécopie : +355 42 42580  
Conseiller : Donald Mishaxhi

## **Arménie**

20, avenue Baghramian, Erevan 37401, Arménie  
Téléphone : +3742 151372  
Télécopie : +3742 151373  
(à partir du 1<sup>er</sup> juin 1999).  
Chef de bureau : Alkis Drakinos

## **Azerbaïdjan**

5, rue Sabir, Bakou 370004, Azerbaïdjan  
Téléphone : +99 412 971 014  
Télécopie : +99 412 971 019  
Chef de bureau : Murat Yildiran

## **Bélarus**

2, rue Gertsena, Minsk 220050, Bélarus  
Téléphone : +375 172 110 370  
Télécopie : +375 172 110 410  
Chef de bureau : Vacant

## **Bosnie-Herzégovine**

2ème étage, 4 Obala Kulina, Bana, Sarajevo 71000,  
Bosnie-Herzégovine  
Téléphone : +387 71 667 945  
Télécopie : +387 71 667 950  
Chef de bureau : Zsuzsanna Hargitai

## **Bulgarie**

17, rue Moscovska, Sofia 1000, Bulgarie  
Téléphone : +359 2 987 6611  
Télécopie : +359 2 981 5336  
Chef de bureau : Jean-Marc Peterschmitt  
Chef de bureau adjoint : Shirin Forouzi

## **Croatie**

Petrinjska 59, 5ème étage, 10000 Zagreb, Croatie  
Téléphone : +385 1 4557 120  
Télécopie : +385 1 4819 468  
Chef de bureau : Andrew Krapotkin

## **ERY de Macédoine**

Dame Gruev 14, 2ème étage, Skopje, 91000,  
ERY de Macédoine  
Téléphone : +389 91 113 262  
Télécopie : +389 91 126 047  
Chef de bureau : Philippe Leclercq

## **Estonie**

Roosikrantsi 11, 4ème étage, 10119 Tallinn, Estonie  
Téléphone : +372 6418 548  
Télécopie : +372 6418 552  
Chef de bureau : Urmas Paavel

## **Fédération de Russie**

4ème étage, 36, rue Bolshaya Molchanovka, Stroenie 1,  
121069 Moscou, Fédération de Russie  
Téléphone : +7 095/501 787 1111  
Télécopie : +7 095/501 787 1122  
Chef de bureau : Neil Parison

## **Bureau régional**

25 Nevsky Prospect, St. Pétersbourg 191186,  
Fédération de Russie  
Téléphone : +7 812 326 2525  
Télécopie : +7 812 326 2526  
Chef de bureau : Robert Sasson

## **Bureau régional**

12, rue Mordovtseva, 690000 Vladivostok,  
Fédération de Russie  
Téléphone : +7 4232 43 07 50  
Télécopie : +7 4232 43 09 49  
Chef de bureau : Elena Danych

## **Bureau régional**

15A, rue Gogolia, 620151 Iekaterinbourg,  
Fédération de Russie  
Téléphone : +7 34 32 592 980  
Télécopie : +7 34 32 592 980  
Chef de bureau : Tatyana Yemboulaeva



**Géorgie**

7, rue Nikoladze, App. 2, 380008 Tbilisi, Géorgie  
Téléphone : +995 32 920 512  
Télécopie : +995 32 931 335  
Chef de bureau : Jürgen Schramm

**Hongrie**

Rakoczi ut 42, 1072 Budapest, Hongrie  
Téléphone : +36 1 266 6000  
Télécopie : +36 1 266 6003  
Chef de bureau : Hubert Warsmann

**Kazakhstan**

Prospect Abaya 10a, 8ème étage,  
480013 Almaty, Kazakhstan  
Téléphone : +7 3272 58 14 76  
ou +7 3272 58 14 23  
Télécopie : +7 3272 58 14 22  
Chef de bureau : Martyn Nicholls  
Chef de bureau adjoint : Paul Burton

**Kirghizistan**

26, rue Geologicheskaya, Bishkek, Kirghizistan  
Téléphone: +996 312 440 868  
Télécopie : +996 312 620 800  
Chef de bureau : Nikolay Hadjiyski  
Chef de bureau adjoint : Jyldyz Galieva

**Lettonie**

15, rue Kalku, 4ème étage, LV 1050 Riga, Lettonie  
Téléphone : +371 7 830 300  
Télécopie : +371 7 830 301  
Chef de bureau : Urmas Paavel

**Lituanie**

Jaksto 5, 3ème étage, 2600 Vilnius, Lituanie  
Téléphone : +370 2 227 258  
Télécopie : +370 2 224 666  
Chef de bureau : Urmas Paavel

**Moldova**

98, rue du 31 août 1989, 277012 Chisinau, Moldova  
Téléphone : +373 2 248 414  
Télécopie : +373 2 249 363  
Conseillers de mission : Marina Cotruta/  
Maxim Kakareka

**Ouzbékistan**

Centre financier international  
1, rue Turab Tula, 4ème étage  
Tachkent 700003, Ouzbékistan  
Téléphone : +998 712 45 57 93  
Télécopie : +998 711 20 61 21  
Chef de bureau : Isao Kawanishi  
(à compter de la fin avril 1999  
Chef de bureau : Kenji Nakazawa)  
Chef de bureau adjoint : vacant

**Pologne**

53, rue Emili Plater, Centre financier de Varsovie  
Suite 1300, 00-113 Varsovie, Pologne  
Téléphone : +48 22 520 5700  
Télécopie : +48 22 520 5800  
Co-Chefs de bureau par intérim : Alex Neuber/  
Kazimierz Przelomski

**République slovaque**

Grösslingova 4, 814 18 Bratislava,  
République slovaque  
Téléphone : +427 367 835  
Télécopie : +427 321 459  
Chef de bureau : Jonathan Harfield  
Chef de bureau adjoint : Igor Ocka

**République tchèque**

Karlova 27, Prague 1, République tchèque  
Téléphone : +4202 2423 9070  
Télécopie : +4202 2423 3077  
Chef de bureau : Jonathan Harfield  
Chef de bureau adjoint : Igor Ocka

**Roumanie**

Strada J.L. Calderon 38, Secteur 2, Bucarest, Roumanie  
Téléphone : +401 312 2232  
Télécopie : +401 312 2233  
Chef de bureau : Salvatore Candido  
Chef de bureau adjoint : Serban Ghinescu

**Slovénie**

Trg Republike 3, 9ème étage, Ljubljana 61000, Slovénie  
Téléphone : +386 61 126 3600  
Télécopie : +386 61 126 3636  
Chef de bureau : Marco Toselli

**Tadjikistan**

c/o TajikBankBusiness, 29, rue Shotemur,  
734025 Douchanbe, Tadjikistan  
Téléphone : +7 3772 210 763  
Télécopie : +7 3772 210 763  
Adjoint de mission : Musaffar Usmanov

**Turkménistan**

95, rue Azadi, 744000 Ashghabat, Turkménistan  
Téléphone : +993 12 51 22 63  
Télécopie : +993 12 51 22 63  
Chef de bureau : Jaap Sprey  
Conseiller de mission : Gulya Khidirova

**Ukraine**

23, rue A Volodymyrska, Kiev, Ukraine 252 034  
Téléphone : +380 44 464 01 32  
Télécopie : +380 44 464 08 13  
Chef de bureau : Jaroslav Kinach  
Chef de bureau adjoint : Marykay Fuller

PLEASE TRIM OFF - SHORTFALL PPS



# Renseignements divers

## Publications

La BERD publie un grand nombre de documents – dossiers de politique générale, résumés de stratégies-pays et notes d'information. Les périodiques comprennent entre autres : *Différentes sources de financement pour les projets de petite et moyenne envergure* (avec une liste des intermédiaires financiers) ; *Environments in transition* (le programme environnemental de la BERD, y compris les dernières informations sur les projets) ; *Law in transition* (revue juridique de la BERD). Tous les périodiques gratuits sont indiqués dans la brochure intitulée *Guide to publications* et peuvent être obtenus auprès du Bureau des publications de la BERD (téléphone : +44 171 338 7553 ; télécopie : +44 171 338 6102).

Nombre de ces documents peuvent être consultés sur le site web de la BERD : <http://www.ebrd.com>

Le *Transition Report* (Rapport sur la transition) est une publication annuelle qui analyse les problèmes de la transition et les progrès réalisés par les pays d'opérations de la BERD dans les domaines macroéconomique et législatif (parution en novembre, £30) ; il existe également le *Transition Report Update* (parution en avril, £15).

S'adresser à la BERD ou au Stationery Office Publications Centre, PO Box 276, Londres SW8 5DT, Royaume-Uni (Téléphone : +44 171 873 8200).

## Assemblée annuelle

L'Assemblée annuelle de la BERD comprend un programme d'affaires ouvert aux investisseurs potentiels de la région. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Service de l'organisation des Assemblées annuelles de la BERD (téléphone : +44 171 338 7319 ; télécopie: +44 171 338 7320).

L'Assemblée annuelle de l'an 2000 se tiendra à Riga (Lettonie).

## Note aux lecteurs

### Taux de change

Les monnaies ont été converties en écus, lorsqu'il y a lieu, sur la base des taux de change en vigueur au 31 décembre 1998.

(Taux de change approximatif de l'écu :

1,96 deutsche mark, 6,56 francs français, 132,70 yen, 0,70 livre sterling, 1,17 dollar des Etats-Unis)

### Décompte des opérations

Les opérations peuvent être présentées sous forme de nombres décimaux lorsque plusieurs sous-prêts sont regroupés dans un même accord-cadre. Dans les tableaux, les totaux peuvent ne pas correspondre, les chiffres ayant été arrondis.

### La région

Dans l'ensemble du texte, les références faites à "la région" s'appliquent aux 26 pays d'opérations (voir table des matières, page 1).

### Stades de transition

La BERD classe les pays où elle opère en fonction des progrès qu'ils ont accomplis sur la voie de la transition vers une économie de marché.

La Fédération de Russie et les projets "régionaux" sont traités séparément.

**Premiers stades/stades intermédiaires** : Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie- Herzégovine, Bulgarie, ERY de Macédoine, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldova, Ouzbékistan, Roumanie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine.

**Stades avancés** : Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République slovaque, République tchèque, Slovénie.

## Sigles et abréviations

**La Banque, BERD** Banque européenne pour la reconstruction et le développement  
**BBZ** Budgétisation à base zéro  
**BEI** Banque européenne d'investissement  
**CE** Communauté européenne  
**CEI** Communauté d'Etats indépendants  
**CNUDCI** Commission des Nations Unies pour le droit commercial international  
**CPP** Comité de préparation des projets  
**CSN** Compte pour la sûreté nucléaire  
**Ecu** Unité monétaire européenne  
**FMI** Fonds monétaire international  
**FSIPER** Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie  
**FPP** Fonds de postprivatisation  
**FRCR** Fonds régional de capital-risque  
**FST** Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl  
**G7** Groupe des sept Etats industrialisés (Allemagne, Canada, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Japon et Royaume-Uni)  
**IED** Investissement étranger direct  
**JEXIM** Banque japonaise d'export-import  
**LIBOR** Taux interbancaire offert à Londres  
**OCDE** Organisation de coopération et de développement économiques  
**OCE** Organisme de crédit à l'exportation  
**OPI** Offre publique initiale  
**OSCE** Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe  
**PDIF** Programme de développement des institutions financières  
**PECO** Pays d'Europe centrale et orientale  
**PFCT** Programme de fonds de coopération technique  
**PHARE** Pologne - Hongrie - Aide à la restructuration économique (UE)  
**PIB** Produit intérieur brut  
**PJT** Programme juridique de transition  
**PME** Petites et moyennes entreprises  
**PRE** Programme de redressement des entreprises  
**SFI** Société financière internationale  
**TACIS** Assistance technique pour les pays de la CEI (UE)  
**UE** Union européenne  
**USAID** Agency for International Development des Etats-Unis

Publié par la

**Banque européenne pour la reconstruction et le développement**

Rédigé et édité par le Service des publications du Département de la communication. Versions allemande, française et russe établies par le Service des langues. Maquette conçue et document produit par le Service du graphisme. Imprimé en Angleterre par Royle Print Ltd.



Le papier utilisé pour la couverture et le texte est un papier qui ménage l'environnement : Munken Lynx est fabriqué à partir de pâtes ne contenant pas de substances chlorées, provenant de forêts gérées écologiquement et portant le label écologique Nordic Swan. Consort Curam contient au moins 10% de fibre recyclée et 10% de pâte désencrée ; toute la pâte vierge est blanchie sans dioxyde de chlore et aucun acide n'est utilisé dans le procédé de fabrication.

**Banque européenne pour la reconstruction et le développement**

One Exchange Square  
Londres EC2A 2JN  
Royaume-Uni

**Standard téléphonique :**

+44 171 338 6000  
Télécopie : +44 171 338 6100  
Télex : 8812161 EBRD L G  
SWIFT : EBRD GB2L

**Demandes relatives aux publications :**

Téléphone : +44 171 338 7553  
Télécopie : +44 171 338 6102

**Demandes de renseignements sur la BERD :**

Téléphone : +44 171 338 7931 / 6372

**Demandes de renseignements et propositions relatives à des projets :**

Téléphone : +44 171 338 6282  
Télécopie : +44 171 338 6102

**Site Web :**

<http://www.ebrd.com>